

M É M O I R E S S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

REPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,

DÉPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

J O U R N A L

D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui
ont paru durant cet intervalle; les Relations des
Assemblée Littéraires; les Notices des Livres nou-
veaux, clandestins, prohibés; les Pièces fugitives,
rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les
Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons
Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des
Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME QUATRIEME.

..... *huc propius me,*
..... *vos ordine adite.*

HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A L O N D R E S,

CHEZ J O H N A D A M S O H N.

MDCCLXXVII



MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE, DEPUIS MDCCLXII,
JUSQU'A NOS JOURS.

I *Avril* MDCCLXVIII.

IL paroît deux nouveaux chants de *la Guerre de Geneve*, c'est-à-dire le 4e. & le 5e. qui terminent ce Poëme satyrique. Ils sont imprimés, ainsi que les autres. Il paroît que cette publicité est une suite de l'infidélité de M. de la Harpe. On assure que M. de Voltaire irrité de ces larcins & des tracasseries qui en résultent, a signifié qu'il ne vouloit plus recevoir chez lui tous ces petits auteurs. Ce sont ses termes.

3 *dudit.*

Le Parlement de Bretagne a rendu un Arrêt le 29 Mars, qui condamne un nommé *Boëloy* à être renfermé le reste de ses jours dans une maison de force, comme soupçonné d'avoir voulu faire imprimer une brochure *sur les troubles de la France*, & comme soupçonné d'avoir voulu donner le jour à deux libelles, dont l'un intitulé *le Royaume des femmes*, & l'autre *les Aventures du Comte de * * **. Lesquels manuscrits ont été lacerés & brûlés. On ne sait encore quels sont tous ces ouvrages criminels, & quel mérite Littéraire ils peuvent avoir.

Tome IV.

A 2

5 dudit.

Les Italiens doivent donner bientôt *Memnon*, Opéra Comique, tiré d'un petit Roman de M. de Voltaire très ingénieux & très philosophique. Deux auteurs se sont trouvés avoir traité le même sujet & étoient en concurrence, M. de Plainchêne, ancien Gouverneur des Pages, & M. Guichard. Ce dernier, déjà connu à ce tripot, l'a emporté sur l'autre.

7 dudit.

Le Sr. Riballier, Syndic de la Faculté de Théologie, vient d'obtenir de la Cour à la nomination de Pâques l'Abbaye de Chambon. Son Corps regarde cette faveur comme la récompense de sa complaisance pour la Cour, & de toutes ses menées dans son sein pour faire échouer le zèle des défenseurs de la Foi concernant l'affaire de *Belisaire*. C'est aussi un dédommagement de tout le ridicule dont ont couvert successivement ce Docteur, M. Marmontel, M. de Voltaire, & différens plaisans qui se sont égayés sur cette matière.

8 dudit.

M. de Voltaire vient de s'égayer encore aux dépens de la Religion dans un libelle intitulé *Relation de l'expulsion des Jésuites de l'Empire de la Chine, par l'auteur du Compere Matthieu*. C'est à peu près la même tournure que celle du *Cathacumene*, qu'on prétend aujourd'hui n'être pas de lui. Ici l'Empereur de la Chine fait venir un Jésuite, pour apprendre de lui

la Religion qu'il vient prêcher de si loin. L'auteur fait dire à cet imbécille tant d'absurdités , que le Prince se met à lui rire au nez , & lui permet de prêcher où il voudra ses folies , persuadé qu'elles ne tourneront pas beaucoup de têtes. Mais sur la déclaration que lui fait l'Apôtre , de l'intolérance de cette Religion , il chasse le Jésuite & tous ses sectateurs. La matiere est traitée rapidement & avec une vivacité peu commune.

9 *Avril* 1768.

On vient de donner une Edition récente de la *Lettre d'un Gentilhomme Breton à un Noble Espagnol*, où il y a de nouveaux faits & des détails curieux.

9 *dudit*.

M. de Chabanon , de l'Académie des Belles Lettres & revenu depuis quelque tems d'auprès de M. de Voltaire , a cru devoir saisir le moment de solitude où se trouve ce grand homme pour lui offrir de retourner à Ferney , & de lui tenir compagnie. Il a répondu par une Lettre fort polie , où il éconduit M. de Chabanon avec l'honnêteté la plus adroite ; ce qui prouve le dire qu'on lui attribue , qu'il ne vouloit plus de ces petits auteurs.

10 *dudit*.

Quoi que les vers suivans ne soient pas merveilleux , on ne peut se refuser de les insérer ici comme historiques & ne se trouvant imprimés nulle part. Ils ont été présentés à M. le Prési-

dent Ogier, par les jeunes jardiniers qui sont
venus à son passage par Rennes, avec des cor-
beilles de fleurs, &c. & vêtus galamment.

O vous que le plus grand & le meilleur des Rois

Pour finir nos malheurs honora de son choix,

Des faveurs de Louis sage dépositaire,

Vous, notre illustre appui, notre ange tutélaire,

O généreux Ogier! en quittant ces climats

Quel flatteur souvenir ne nous laissez-vous pas!

Ah! qu'avec juste titre, à votre bienfaisance

Le plus doux sentiment de la reconnoissance

Conserve pour jamais un temple en tous les cœurs.

De nos mains en partant, daignez prendre ces fleurs.

Nous vous les présentons au nom de Flore même,

Et mettant en vous seul sa confiance extrême,

Flore aux cris des Bretons ose mêler ses cris

Et vous dit avec eux, en bénissant Louis :

„ Achevez, sage Ogier, de calmer nos allarmes;

„ Du bonheur sur ces bords assurez le retour :

„ Portez aux pieds du Roi nos soupirs & nos larmes;

„ Et portez-y surtout nos respects, notre amour.

II *Avril* 1768.

Le bruit est général depuis quelques jours que
M. de Voltaire a fait ses Pâques : il passe pour
constant qu'il est arrivé ici en même tems de
Ferney deux Lettres de ce grand homme, qui
s'explique tout différemment là-dessus.

Dans la première, écrite à M. le Duc de
Choiseul, M. de Voltaire renouvelle & perpé-
tue les défaveurs si souvent faits de toutes les pro-
ductions clandestines qu'on lui attribue ; elle
contient une espèce de profession de foi, & il y

déclare que pour preuve de la vérité de ses sentimens, il a profité de sa solitude, & des bonnes instructions du Pere Adam, pour faire un retour vers Dieu & se présenter à la sainte table.

Dans l'autre, à Mad. la Marquise Du Dessant, il se plaint du public peu reconnoissant ; il se desesperede voir que, malgré le sacrifice qu'il lui a fait de sa santé, de sa liberté, en consacrant sa vie à ses plaisirs & à son amusement, il soit assez injuste pour adopter légèrement tous les bruits que ses ennemis font courir sur son compte, & qu'en dernier lieu, il apprend que pour comble de ridicule on débite & l'on croit à Paris qu'il s'est confessé & a fait ses Pâques. Il finit par ajouter qu'il n'est ni assez hypocrite pour se prêter à des actions aussi contraires à sa façon de penser, ni assez imbécile pour donner de bonne foi dans de pareilles puérlités. Toutes ces inconséquences sont dans le caractère de M. de Voltaire, & n'étonnent point ceux qui le connoissent.

12 *Avril* 1768.

Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

M. le Beau, Secrétaire, a ouvert la séance en déclarant que M. l'abbé de Gourcy avoit remporté le premier Prix, dont le sujet étoit d'examiner quel étoit l'état des personnes sous la première & la seconde Race de nos Rois.

Quant au second, il a dit que l'Académie peu satisfaite des Mémoires envoyés sur ce sujet,

avoit remis le Prix, & proposé la même question pour la St. Martin de l'année 1769. Le sujet est, *quels furent les noms & les attributs divers de Saturne & de Rhée chez les différens Peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?*

M. le Beau a fait ensuite l'Eloge de M. Menard. La vie aride de cet Académicien obscur a peu fourni. Le Panégyriste a cherché à s'égayer par quelques Epigrammes qui ont fait rire l'assemblée.

On a lu un Mémoire de M. Gauthier de Si-
bert sur la *Loi Sempronia*. Dans cet ouvrage, très bien écrit, l'auteur rappelle des traits historiques, malheureusement trop connus & maniés par des hommes après lesquels il est peu de chose à dire. On ne peut que glaner sur les pas des Abbés de Vertot & de St. Réal. Le but de l'auteur en général, est de faire voir quel abus ce fut chez les Romains d'avoir transféré par cette loi les jugemens de l'Ordre des Patriciens à celui des Chevaliers. Il développe cette maxime de *l'Esprit des Loix*, que tout est perdu lorsque les honneurs & les richesses s'accumulent sur les mêmes têtes. On y trouve une satire contre les financiers, amenée naturellement par le sujet, mais dans laquelle l'Académicien paroît trop se complaire.

Le second Mémoire, de M. de Guignes, roule sur *l'état du Commerce dans le Levant, a-*
vant

rant les Croisades; & sur l'influence reciproque que le Commerce eut sur les Croisades, & les Croisades eurent sur le Commerce. Cette Dissertation profondément traitée, comme tout ce que fait l'auteur, est d'un style simple, mais enrichie d'anecdotes & de réflexions malignes, qui ont jetté du piquant dans cette matiere seche & fastidieuse.

M. Rochefort a parlé le troisieme, sur la Philosophie d'Homere. L'enthousiasme de ce traducteur va pour son héros au point de le regarder comme plus grand Philosophe que Socrate & que Platon. Cette assertion n'a point eu les suffrages de son Académie, composée d'hommes graves & dont l'harmonie des beaux vers ne peut séduire la raison. L'auteur avoit une these trop difficile, ou plutôt trop impossible à soutenir, pour la prouver. Son Mémoire, bien écrit, fait plus d'honneur à son cœur & à son esprit qu'à sa logique.

Le 4eme. Mémoire tendoit à prouver à quel point l'art de nager s'étoit perfectionné chez les anciens, & combien il leur avoit été utile, surtout dans la guerre. M. l'abbé Ameilhon commençoit à y développer tout ce que l'érudition la plus recherchée pouvoit lui fournir, lorsque cinq heures & demie ont sonné, & M. le Président de Malesherbes, Directeur, lui a coupé impitoyablement la parole, on a levé la séance.

13 *Avril* 1768.

Séance publique de la Rentrée de l'Académie Royale des Sciences.

M. de Fouchy, Secrétaire, a déclaré que l'Académie peu satisfaite des Mémoires envoyés sur le sujet du Prix qu'elle avoit proposé, l'avoit remis.

N'ayant aucun Eloge à lire, il a fait ensuite les annonces de quelques Arts, dont l'Académie a donné les descriptions, suite de cette immense & laborieuse Collection qu'elle a entreprise.

M. d'Aubenton a lu un Mémoire sur la rumination des Bêtes à laine. Après la description du mécanisme de cette opération animale, il a fait voir la nécessité qu'elle se fasse avec toutes les précautions requises, sinon il s'ensuivra des maladies dangereuses. Il entre dans tous les détails nécessaires pour prouver son système. Il décrit la meilleure maniere d'élever les troupeaux, & finit ces observations utiles par décider la supériorité de la méthode de parquer ces animaux, en quelque saison que ce soit, à celle de les tenir dans des étables.

M. d'Alembert a réveillé l'attention du Public un peu assoupi de la premiere dissertation, par celle de M. de Parcieux, qu'il a lue. Il étoit question du froid de l'hiver dernier, de la débacle, de ses suites funestes, & des moyens de prévenir dorénavant de pareilles calamités. Après des descriptions savantes de la glace, de ses effets, &c. après une comparai-

son du froid de 1709 à celui-ci, après une énumération pathétique, autant qu'elle peut l'être dans la bouche d'un Physicien, des ravages de la débacle, l'auteur propose deux choses pour l'avenir: 1°. lorsque le thermometre annoncera la gelée, de faire une estacade avant la chute de la Marne dans la Seine, qui, en contenant les glaçons arrivant de plus haut, obligera la riviere de se prendre à ce point-là, & retardera par conséquent la congélation de son lit dans Paris: 2°. outre la Garre commencée vers l'hôpital, il en veut faire une dans un des Bassins des deux bras de la riviere, pour contenir tous les bateaux & autres bâtimens qu'on ne pourra faire remonter dans la premiere Garre. Il fait voir, enfin, l'efficacité de cette double opération pour prévenir tous les desordres dont on se plaint.

M. Cadet a fini la Séance par un Mémoire sur les eaux d'un Puits de Vaugirard, mis en vogue depuis quelque tems, comme eaux salubres & médicinales. D'après l'analyse de ces eaux, faite par ordre de l'Académie, conjointement avec Mrs. Macquer & Roland, il s'est trouvé que les eaux de ce Puits sont exactement semblables à celles des autres Puits de Paris. Cette découverte, au moins instructive, sert à mettre en garde contre les charlatans de toute espèce qui nous inondent dans ce pays-ci.

14 *Avril* 1768.

Le public regrette beaucoup un Spectacle dont il se voit privé cette année: le Sr. Tor-

ré a perdu son procès contre quelques voisins qui avoient traduit cet officier en justice, comme contrevenant au bon ordre & à la police générale. Son emplacement établi sur le Boulevard étoit plus à portée des curieux, & nul artiste en ce genre n'a encore fait voir des torrens de feu aussi abondans, une exécution aussi précise, aussi multipliée, aussi soutenue, aussi rapide.

15 *Avril* 1768.

M. le Cardinal de Luynes se trouvant ces jours-ci chez Madame la Duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta son Eminence sur ce qu'elle se faisoit porter la queue par un Chevalier de St. Louis. Le Prélat repliqua que c'étoit un usage; qu'il en avoit toujours un pour Gentilhomme Caudataire; „ & le prédécesseur de celui-ci, „ qui plus est, (ajouta-t-il) portoit le nom & „ les armes de Conflans. — Il y a longtems en ef- „ fet (repliqua l'autre avec gaité) il y a long- „ tems qu'il se trouve dans ma famille de pau- „ vres heres, dans le cas de tirer le diable par la „ queue.” Son Eminence déconcertée est devenue la risée générale, & a été si furieuse qu'elle a exigé de Madame la Gouvernante qu'elle ne reçût plus chez elle cet homme à bons mots.

15 *dudit*.

M. Gaignat, Receveur des Consignations des Requêtes du Palais, vient de mourir; il laisse un mobilier estimé plus d'un million. Cet amateur de raretés étoit fort connu par son goût

pour les belles choses ; il avoit un Cabinet de tableaux & de livres fort curieux.

16 *dudit.*

Il n'est plus de doute sur le fait des Pâques de M. de Voltaire : on varie seulement sur les motifs, que les uns attribuent à la peur du diable, d'autres à la politique. L'acte dont il a accompagné cette cérémonie, peut servir de commentaire à sa conduite. Le jour même, & sortant de la Ste. Table, il a prêché ses vassaux, il leur a débité tous les principes de la morale la plus pure & la plus sage ; il a apostrophé un de ses paysans, connu pour un coquin ; il l'a exhorté à se réconcilier avec Dieu, à reconnoître combien il lui étoit redevable, & à lui son Seigneur, de n'avoir pas été pendu : il a fini par lui dire que s'il n'avoit pas encore accusé ses fautes, de le faire à son Pasteur, ou à lui. Ce dernier mot ayant gâté tout le reste, a fait dégénérer en farce ce spectacle vraiment édifiant pour les dévots. Les deux Lettres dont on a parlé sont également vraies, & celle à Madame Du Deffant donne encore mieux la clef de cette étrange conduite.

17 *Avril.*

M. le Marquis de Ximenès, fort connu dans la République des Lettres, comme auteur & comme protecteur, est sur le point de se marier avec la fille d'un nommé Jourdan, dont on a quelques Romans & autres ouvrages peu connus. Son peu de fortune & sa très mince réputation donnent

à cet hymen un air de desintéressement, qui fait beaucoup d'honneur à M. de Ximenès. La mere étoit une adame Duhalley, fort renommée autrefois par sa beauté, son esprit, sa galanterie & ses intrigues; elle avoit fini par épouser le pauvre diable, pere de la Dlle. en question.

19 *Avril* 1768.

Un nommé Levêque, Garde-Magazin des Menus, a laissé une veuve fort riche, malgré les dépenses qu'il faisoit en jouissant des plaisirs de toute espece que lui offroit ce tripot; elle s'est éprise de M. Caron de Beaumarchais, auteur d'*Eugénie*, plus renommé encore pour ses intrigues que pour ses talens littéraires & veuf aussi: tous deux convolent en secondes noces, & quoique la femme soit encore dans le deuil, elle a déposé ses crêpes funebres pour s'orner des atours de l'hymen le plus galant.

20 *dudit*.

On ne peut omettre encore le discours adressé par les Capucins à M. Ogier, lors de son passage par Rennes.

Monseigneur,

Le passé nous annonce des héros dans tous les tems, & dans tous les genres; le présent nous les fait connoître: leurs vertus attirent notre admiration, & leurs bons offices exigent notre reconnoissance.

Votre présence en Bretagne met en évidence toutes ces vérités dans votre illustre personne, dont voici le portrait.

Ubicumque accesserit sapiens , ubique civis est , ubique sua patria intelligitur , nusquam peregrinum , nusquam hospitem se judicat.

Ce n'est pas moi qui parle , Monseigneur , c'est St. Jérôme qui l'a dit. La voix unanime de la Province le confirme , & l'expérience justifie notre application".

On voit par la tournure de ce discours , très honorable pour M. Ogier , que les Capucins sont Capucins partout.

21 *Avril* 1768.

M. Poinfinet , ce Poète très médiocre , plus renommé que les Poètes les plus célèbres , reparoit aujourd'hui sur la scène , à l'occasion de l'excroquerie dont on a parlé dans le tems & dont l'accuse Mlle. Duprat , chanteuse des Chœurs de l'Opéra. Le Mémoire contre cet auteur , que différens Avocats se disputoient le plaisir de faire , paroît enfin ; Mlle. Duprat le débite elle-même , il est signé d'elle ; mais on le croit de Cocqueloy de Chauffe - pierre. Il n'est pas aussi plaissant qu'il pouvoit l'être , & l'on a manqué l'à propos. Marchand , cet Avocat , le grand faiseur de pareilles facéties , est désolé de n'avoir pas eu à traiter cette matiere ; il dit qu'il auroit acheté à prix d'argent la clientèle de cette chanteuse.

21 *dudit.*

Le Kain a reparu depuis Pâques dans les rôles de *Néron* , de *Mahomet* , de *Gustave* , avec l'applaudissement universel. Comme il n'a pas en-

core repris toutes ses forces , il n'en joue que mieux, en ce qu'il n'a plus de ces faccades, qui gâtoient sa déclamation , & lui donnoient un air d'énergumène aux yeux de bien des gens. Il ne fait qu'une apparition momentanée, en attendant qu'il aille aux eaux.

22 *Avril* 1768.

M. l'abbé Yvon, qui a fait tant de bruit lors de la these de l'abbé de Prades , & poursuivi comme infidèle, quoique le plus croyant de France, avoit entrepris une *Histoire Ecclésiastique*, qu'il avoit déjà conduite à son 3eme. volume; comme il avoit pour censeur le même que M. de Marmontel lors de *Belisaire*, le Lieutenant de Police a cru sur le scandale occasionné par ce dernier livre, qu'il n'étoit pas prudent de laisser à la discrétion d'un pareil examinateur un livre de l'importance de celui en question. Après différens reviremens l'affaire a été portée devant M. l'Archevêque, qui, entouré d'hommes ignorans & à préjugés, s'est absolument opposé à la publicité de la suite de cette histoire, qui devoit avoir 12 volumes. Envain l'abbé a demandé ce qu'on trouvoit de reprehensible dans son ouvrage: il n'a pu en tirer raison; il a été obligé de suspendre ou de laisser - là son manuscrit.

23 *Avril* 1768.

Panem & Circenses, telle étoit la devise du peuple Romain, & telle est apparemment celle du peuple François. On l'infère d'une Ordonnance de Police, rendue le 14 *Avril*, & publiée

le 20 à son de trompe. Tandis que le Parlement fait des Remontrances sur la cherté des grains, & sur la nécessité de mettre tant de malheureux en état de manger du pain, on veille aussi aux plaisirs de la populace. Dans cette Ordonnance, concernant les bateleurs, farceurs, danseurs de corde, & autres spectacles des foires & des boulevards, il est dit que ces Divertissemens étant faits pour le peuple, pour le délasser de ses travaux & empêcher les suites funestes de l'oisiveté & de la débauche; étant nécessaire de les mettre à un taux qui n'excede pas sa portée, &c. il est défendu à tous les Directeurs de troupes de mettre les premières places plus cheres que 3 Livres, les secondes 24 Sols, les troisiemes 12 sols, & les 4emes 6 sols.

23 *Avril 1768.*

Mlle. Le Clerc, cette courtisanne célèbre par son luxe, & qui revenue des plaisirs frivoles est éprise aujourd'hui de la belle gloire & de l'envie de se distinguer par ses talens, est de retour de Lyon, où elle étoit allé jouer la Comédie. Elle continue à s'exercer pour paroître sur une scene plus illustre. Elle a fait les rôles d'Amoureuse, auxquels ses charmes flétris commencent à n'être plus bien propres. Il paroît qu'elle a rapporté de ce pays-là plus d'argent que de réputation.

24 *dudit.*

Mlle. le Blanc de Crouzol, connue à l'Opéra sous le nom de Mlle. Duprat, a excité con-

tr'elle un orage considérable par le Mémoire qu'elle a répandu contre M. Poinfinet. Il a eu recours à Madame la Comtesse de Langeac, ci-devant Mad. Sabbatin, sa protectrice; & M. de St. Florentin a exigé des Directeurs de renvoyer cette actrice.

24 dudit.

Les brochures les plus sanglantes se succèdent sans relâche en Bretagne, malgré les Arrêts du Parlement & les diverses brûlures dont on les illustre. On parle d'une nouvelle, intitulée *de l'Affaire générale de la Bretagne*. Elle a 141 pages, de même format que la *Lettre d'un Gentilhomme de Bretagne*; &c. elle est encore extrêmement rare.

26 Avril 1768.

Il paroît que le Sr. Audinot, dont la troupe joue à Versailles, a beaucoup de succès. On parle surtout de sa fille âgée de huit ans, appelée Mlle. *Eulalie*, qui réunit les talens du Chant, de la Danse & de la Déclamation. Elle avoit déjà reçu les applaudissemens les plus distingués le 4 Août dernier, à la fête que M. le Chevalier d'Arcq donna à Madame la Comtesse de Langeac, dans un Opéra Comique nouveau, intitulé *le Bouquet*. Il a été donné à Versailles avec un aussi grand succès.

27 dudit.

M. de Voltaire remplit Paris de Lettres, où il parle de sa Communion Pascale. Dans une entr'autres à M. de Falbaire, l'auteur de *l'Hon-*

nête Criminel, il avoue cette bonne action, mais il ajoute *toujours rancune tenante contre Maître Aliboron, dit Freron*. Tout cela vérifie le pronostic du bon Pere Adam. Ce Jésuite, très longtems assez déplacé chez M. de Voltaire, étoit le plastron de toutes les plaifanteries, des sarcasmes, bons mots de ceux qui étoient à la table de ce Poëte magnifique: quelqu'un lui dit un jour: „ que faites-vous ici, Pere; ne voyez-vous pas que vous n'allez pas à tout ce monde-là? Le Béat répondit: *je patiente, je guette le moment de la grace*. Au reste, M. de Voltaire commence à se rendre un peu au grand monde, & le Duc de Villahermosa, Espagnol qui étoit à Paris pour apprendre le François, a obtenu l'agrément de ce grand homme & se rend auprès de lui.

27 *dudit*.

L'Académie Royale de Musique doit incessamment donner sur son théâtre la *Venitienne*, Comédie Ballet en trois actes, avec un Prologue de feu la Motte. La Musique étoit d'un nommé la Barre, mais elle est refaite par Dauvergne.

28 *Avril*.

Une Dame Vestris, échappée des débris de la troupe des spectacles du Duc de Wirtenberg, est venue ici & a donné dans les yeux du Duc de Duras, qui veut en conséquence l'attacher à la Comédie Française. On l'a fait jouer sur le théâtre des Menus pour coup d'essai, & toute la cour du Gentilhomme de la chambre la trou-

ve Divine. Elle prétend débiter dans les rôles de Mlle. Clairon. On verra si le public ratifiera ce jugement très suspect:

Une autre débutante doit débiter incessamment dans le rôle de *Medée*; c'est une Dlle. Fleury, appelée *la Belle*, ou *la Bête*, car elle est susceptible des deux surnoms. On la distingue aussi de deux autres Fleury; illustres dans les fastes de *Cythere*: *Fleury la Douairière*, ou la Marquise de Fleury; celle sur laquelle Chevrier s'est si fort étendu dans son *Colporteur*; & *Fleury la jolie*, ou *Fleury-Hocquart*, du nom de son entreteneur. Quoi qu'il en soit, la première veut que son nom passe d'une manière plus durable à la *Postérité*: elle a été instituée à l'art de la Déclamation par le Chevalier de la Morlière, auteur très connu par ses aventures, ses excroqueries, & son admirable talent de bien jouer la Comédie sur le théâtre, & hors du théâtre.

28 *Avril*.

Madame Denis n'ayant pas trouvé sa conduite, envers son oncle fort approuvée dans ce pays-ci, s'est enfin rendue à ses instances, à ce qu'on assure, & a donné son consentement pour la vente de Ferney. On prétend que M. de Voltaire, par arrangement, lui a fait ici un sort pécuniaire, qui doit la mettre à même de tenir une maison; en conséquence elle en a loué une.

29 *Avril* 1768.

Le Président Langlois de la Fortelle vient de

mourir : c'étoit un homme d'esprit, quoique de la Chambre des Comptes; il avoit fait en fortant du College, c'est-à-dire il y a plus de vingt ans, un Vaudeville fort couru dans le tems & fort caustique, dont le refrain étoit : *ah! le voilà, ah! le voici, celui qui n'en a nul souci.*

29 dudit.

Epigramme sur M. Poinfinet le mortifié, par M. Guichard.

De lui toujours satisfait
Il se croit le héros du Pinde,
Il vante tout ce qu'il a fait
Tout jusqu'à sa froide Ernélinde (*).
Messieurs! & mon Cercle (**) aux François?
De son cercle il ne sort jamais,
Catins font ses douces lieffes : (†)
Il est sans goût, sans mœurs, sans loix;
Enfin il ressemble à ses pieces
On ne peut le voir qu'une fois.

M. Poinfinet ayant écrit à cette occasion au pere de M. Guichard, pour lui dénoncer son fils comme un mauvais sujet, il en a reçu la réponse suivante.

(*) Opéra, donné cet hiver.

(**) Comédie, jouée aux François.

(†) M. Poinfinet, dans une Lettre à Mlle. le Clerc, imprimée dans le Gazetin de Bruxelles, No. 10, se vante d'avoir eu 486 maitresses.

*Réponse de M. Guichard Pere, à la Lettre de
M. Poinfinet Fils. (*)*

J'ai bien l'honneur de vous connoître, Monsieur ; votre réputation en tout genre est établie, & je suis étonné que mon fils ose l'attaquer ; je lui en dirai deux mots très vertement. Je n'ai point vu son Epigramme ou ses Epigrammes contre vous. Mais si, de votre aveu, il n'a *que de petits talens*, quel tort peut-il faire à ces grands talens que Paris & la Cour admirent dans M. Poinfinet ? *Ernelinde* sera-t-elle moins *Ernelinde* ? ainsi du reste... Vous êtes trop sensible : M. de Voltaire est, dit-on, de même ; le moindre trait qu'on lui décoche, le rend malade : c'est apparemment le foible des âmes sublimes.

Votre délicatesse sur le chapitre des *mœurs* est, par exemple, on ne peut mieux placée. J'ai en main une Lettre anonyme de votre fabrique à Herissant contre mon fils, laquelle, jointe à d'autres faits de cette nature, prouve merveilleusement que *vos mœurs* sont irréprochables, & combien ce malheureux fils auroit dû les respecter. Les siennes ne sont pas si pures, si j'en crois ces *Chansons obscènes* que vous marquez lui avoir entendu chanter à *votre table*. Je puis vous

(*) On n'a pu avoir la Lettre renvoyée par M. Guichard à M. Poinfinet, mais les mots soulignés sont de cette Lettre.

assurer cependant, Monsieur, de sa réserve à cet égard devant moi & parmi mes sociétés. Ce qui me feroit conclure, avec votre permission, qu'il faut absolument que votre cercle ne soit pas bien composé. Comme l'accusation est grave, & qu'en matière de *mœurs* je suis, au moins, aussi rigide que vous, je vous prie de m'envoyer quelques-unes de ces Chançons pour voir un peu si cela est de la force de *Gilles Garun*, Peintre (*), & de *Cassandre*, Aubergiste. (†)

Je suis avec tous les sentimens que vous méritez, Monsieur, &c. P. S. Pardon, si dans la suscription de cette Lettre je ne fais point usage de votre qualité d'*Académicien des Arcades de Rome*, je craindrois de paroître faire une plaisanterie.

30 Avril 1768.

La Secte des Economistes, fort alarmée du départ de l'Abbé *Beaudeau*, qui se dispose à passer en Pologne, où il est nommé, comme on a dit, à un Bénéfice, après différens conciliabules a déferé la plume à M. *Dupont*, un de ses membres. Il avoit déjà travaillé au Journal de la Société connu sous le nom des *Ephémérides*, & il va reprendre cette tâche. Quant à l'abbé *Beaudeau*, avant de partir il n'a pas voulu laisser la France sans ses dernières instructions sur ce

(*) Opéra Comique du Sr. Poinçinet.

(†) Parade jouée en Société.

que les enthousiastes appellent la *Science*: il a consigné ses principes dans l'*Avis au Peuple*, & dans la *Lettre d'un Gentilhomme de Langue-
doc à un Conseiller au Parlement de Rouen*. On a déjà parlé de cette dernière. Il se recrie dans l'un & l'autre sur les craintes qu'ont occasionnées l'exportation. Il attaque entr'autres les *Remontrances du Parlement de Rouen*, & provoque cette Cour, avec une hardiesse & une véhémence qui caractérisent un homme très abondant dans son sens. Cet ouvrage fait grand bruit.

30 dudit.

Il est question de créer à l'Académie des Belles Lettres deux places d'Honoraires de plus, & deux places de Pensionnaires aussi. Les deux premières paroissent destinées au Cardinal de Bernis & à M. de Boulogne, Intendant des finances. Les deux plus anciens des Associés monteront à celles des Pensionnaires, qui seront, désormais, fixées à douze, ainsi que celles d'Honoraires, & il se trouvera deux places d'Associés à donner.

1 Mai 1768.

Toutes les circonstances de la Communion Pascale de M. de Voltaire sont remarquables: voici l'ordre & la marche de cette cérémonie. Il faut savoir d'abord qu'il a fait bâtir l'église paroissiale de Ferney, avec cette inscription, très propre à fournir matière aux Dissertations des commentateurs futurs: *Dicavit Deo de Voltaire*. M. de Voltaire parti de chez lui, pré-

précédé de deux de ses gens portant des halberdards, en forme de Suisses. Venoit après l'Architecte avec le plan de l'Eglise, espece d'offrande que le Cathécumene faisoit précéder comme acte de sa réconciliation. Il marchoit ensuite, avec la figure d'un Pénitent, avec la componction sur le visage & sans doute dans le cœur. Deux Garde-Chasses fermoient la marche, la bayonnette au bout du fusil. A l'entrée de l'Eglise s'est trouvé le Pere *Adam*, qui a fait le rôle de Médiateur entre le Ciel & le Pécheur. On est instruit du reste & du sermon surtout. Il ne faut pas oublier les tambours & les fanfares qui célébroient ce grand jour.

I dudit.

Les Comédiens François se disposent à jouer dans la semaine prochaine *Beverley*, tragédie Bourgeoise, que le Sr. Saurin a tirée d'une Piece de *Moore*, intitulée *the Gamester*. Le traducteur a voulu enchérir sur le génie sombre & noir de son modele, il a ajouté la scene de l'enfant, prise dans une situation de *Cleveland*. Ce genre, à coup sûr, n'auroit pas réussi jadis; mais le François commence à regarder avec intrépidité les scenes atroces, & si son ame n'a pas plus d'énergie qu'autrefois, son œil en supporte au moins davantage dans l'action théâtrale.

2 Mai 1768.

Il est dans ce pays-ci des gens à bons mots qui rient de tout & ne manquent jamais l'Epigramme sur quelque sujet que ce soit. On a dit

Tome IV.

B

à l'occasion des nouveaux habillemens des officiers aux Gardes, si beaux par devant & si laids par derrière, que c'étoit pour les empêcher de tourner le dos. Réflexion amère & qui rappelle des faits peu honorables pour le Régiment.

2 dudit.

Mlle. Affelin, qui avoit dansé à l'Opéra, où elle avoit eu peu de succès, il y a neuf ou dix ans, vient d'y reparoitre. Elle arrive chargée des dépouilles de l'Angleterre, où elle a brillé long-tems. Elle est fort courue aujourd'hui; elle n'a pas la majesté de Mlle. Heinel, mais elle est taillée en grand, comme elle, & s'attire beaucoup de partisans. D'ailleurs elle a le genre plus étendu, & outre le terre à terre elle donne dans la gargouillade & les entrechats. Elle a la jambe un peu grosse. En un mot, c'est une recrue très agréable pour les spectateurs luxurieux qui abondent à ce théâtre.

3 dudit.

M. le Prince de Conti donne ordinairement tous les lundis un concert en son hôtel. Hier, au lieu de ce divertissement, il a fait exécuter à huis clos une petite fête pour *Mademoiselle*. Il n'y avoit que six personnes, à cause des conjonctures douloureuses où se trouve la famille Royale. On a joué *Eglé* & l'*Acte de Philemon & Baucis*, où l'on a converti la basse-taille en haute-contre pour faire chanter Geliotte. On a représenté l'*Impromptu de Campagne*, Comédie en un acte, de *Poisson*. M. le Duc de Chartres y a

fit le rôle de Pere : ce qui a beaucoup amusé sa sœur, par les bouffonneries que le jeune Prince a mêlées dans son rôle.

5 dudit.

M. le Camus, de l'Académie des Sciences, l'un de ceux qui ont été dans le Nord pour déterminer la mesure de la terre, en 1736, vient de mourir de la poitrine.

15 dudit.

Le Sr. le Gros, coëffeur des Dames, renommé par son érudition en ce genre, vient de publier le Supplément de son ouvrage intitulé *l'Art de la Coëffure des Dames Françoises*; & rien n'étoit sans doute plus nécessaire, car aucun Art n'est plus sujet à l'instabilité de la mode. Ce Supplément offre sept coëffures nouvelles, parmi lesquelles il y en a une destinée pour les Dames qui montent quelquefois à cheval, habillées en Amazones. Toutes ces nouveautés & l'Estantpe même, qui représente une chasse, où l'on voit une Dame galoppant à la poursuite d'un Lievre, sont de la composition du Sr. le Gros, qui pour faire jouir les Cours Etrangères de tant d'heureuses inventions, se propose d'y aller établir incessamment des Académies, avec la permission des Reines & Princesses.

6 Mai 1768.

La *Vénitienne*, jouée aujourd'hui sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique, a été aussi mal accueillie qu'il est possible. Les paroles pleines d'esprit, puisqu'elles sont de La

Motte, ne présentent aucun morceau de sentiment, chose essentielle à ce spectacle. Elles sont d'ailleurs on ne peut moins Lyriques, & l'on ne conçoit pas comment le Sr. Dauvergne s'est avisé d'aller déterrer un pareil Drame, qui n'avoit pas reparu depuis 1705. La Musique a quelques détails agréables, mais n'annonce pas un homme de génie, dans son ensemble. Les Ballets, dont on a surchargé ce spectacle, ne dédommagent en rien du reste: en un mot, de mémoire d'homme, aucun Opéra n'a été plus universellement hué: un sifflement général a terminé cette malheureuse Représentation.

6 dudit.

M. Poinfinet n'est pas resté sans réplique au Mémoire de Mlle. le Blanc de Crouzol: le sien paroît; au grand étonnement de tout le monde, il est plein de bon sens, de sagesse & de modération, ce qui fait présumer qu'il n'est pas de cet auteur. Il présente sa Cause dans le jour le plus favorable, & ramène de son côté le public équitable. Il est signé du Sr. Blanc de Verneuil, Avocat.

7 Mai 1768.

Il court une histoire aussi plaisante que vraie sur M. Barthe, Poète Provençal, auteur des *Fausse Insidélités* & plus propre à ce qu'il paroît à manier la plume que l'épée. Ayant eu une querelle littéraire dans une maison avec M. le Marquis de Villette, la Dissertation a dégénéré en injures, au point que le der-

nier a défié l'autre au combat, & lui a dit qu'il iroit le chercher le lendemain matin à 7 heures. Celui-ci rentré chez lui & livré aux réflexions noires de la nuit & de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes & à toutes les horreurs qu'il envisageoit pour le lendemain. Il est descendu chez un nommé *Solier*, Médecin, homme d'esprit & facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu; & lui a exposé ses perplexités & demandé ses conseils... „ N'est-ce que „ cela? je vous tirerai de ce mauvais pas. Fai- „ tes seulement tout ce que je vous dirai. De- „ main matin, quand M. de Villette montera chez „ vous, donnez ordre à votre laquais de dire „ que vous êtes chez moi, & de me l'amener. „ Pendant ce tems, cachez-vous sous votre lit”. Barthe veut repliquer: „ Ne craignez rien, enco- „ re un coup, & laissez-vous conduire”. Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe .. „ Il n'y est point; mais que lui veut „ M. le Marquis?”... Après les difficultés ordi- naires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite... „ Vous ne savez donc pas, M. le „ Marquis, que M. Barthe est fol? C'est moi „ qui le traite, & vous allez en voir la preu- „ ve”.... Le médecin avoit fait tenir prêts des crocheteurs. On monte, on ne trouve per- sonne dans le lit; on cherche dans tout l'apparte- ment. Enfin M. Solier, comme par hasard, re- garde sous le lit; il y découvre son malade...

„ Quel acte de démence plus décidé ! ” On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trouffes & le fustigent d'importance, par ordre de l'Esculape. Barthe étonné de cette mystification, ne sait s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte, il fait des hurlemens affreux. On apporte ensuite des sceaux d'eau, dont on arrose les playes du pauvre diable. Puis on l'essuye, on le recouche : & son adversaire émerveillé se frotte les yeux, à peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut disconvenir que ce Poëte ne soit vraiment fol : il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux. Du reste, M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami, & ne prendra vraisemblablement plus M. Solier pour le guérir de ses accès de folie.

8 Mai 1768.

Le *Joueur Anglois* a paru hier sous le nom de *Beverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglois. On n'avoit point fait mention sur l'affiche de M. le Duc d'Orléans, quoiqu'on l'ait annoncé la veille : ce qui signifioit que ce Prince dans sa douleur s'abstenoit du spectacle, ou du moins qu'il n'y étoit qu'*incognito*, à cause de la mort du Prince de Lamballe.

Ce Drame, profondément digéré, a eû un très grand succès, & le mérite. Il en est peu qui réunissent des actes aussi pleins, avec un sujet aussi simple, une marche aussi rapide, & tant d'action. Le caractère du principal personna-

ge est de la plus grande force, & de la vérité la plus reconnue. Celui de la femme, modèle de vertu, de patience, de douceur, d'attachement à ses devoirs & à son mari, est encore mieux relevé par les écarts, les atrocités d'une passion effrénée, qui dégrade, offusque la plus belle ame, y éteint tous les sentimens de la nature, de l'honneur & transforme l'homme en une furie.

Le traducteur, comme on l'a annoncé, a cru ajouter à l'intérêt, en mettant en spectacle l'enfant du *Joueur*, purement de son invention, pour rendre le vice qu'il veut corriger plus odieux. Il conduit insensiblement son héros au point, de vouloir après s'être empoisonné, poignarder ce petit enfant qui dort, pour le débarrasser du fardeau de la vie, dont il ne doit éprouver que les horreurs, sans en goûter jamais les plaisirs. Cette scène, longuement filée, dans laquelle *Beverley* vient à deux reprises pour exécuter son projet effroyable, a tellement ferré, déchiré le cœur des spectateurs, & surtout des femmes, qu'on y repugne généralement, & qu'on croit que M. Saurin sera obligé de la supprimer ou de l'adoucir. S'il retranche cette innovation, il se trouvera réduit au petit mérite de traducteur; & son style, quelquefois trop fleuri, souvent trop prosaïque, est sans contredit la plus faible partie du Drame.

Le rôle du *Joueur* a été fort bien exécuté par le Sr. Moté. Il y a mis toute la fureur, tou-

tes les convulsions, tous les déchiremens d'un forcené. Celui du traître, aussi de *Beverley*, est rendu par Preville. On ne fait pourquoi cet acteur, excellent dans son genre de Bouffon & de Pantomime, veut ainsi se prodiguer à toute sa-
 ce & faire des personnages auxquels il n'est nul-
 lement propre. Dans celui-ci, qui est rempli d'a-
 dresse & de forfanterie, sous les dehors imposans
 de la candeur, de la probité, de l'amitié la plus
 chaude & la plus désintéressée, il a transporté
 les grimaces, les fingeries d'un Valet fripon &
 a encore exténué ce rôle, qui n'est pas aussi for-
 tement frappé qu'exige la hardiesse de l'intrigue.
 Mlle. Doligny représente la femme du *Fouleur*;
 elle porte tout l'intérêt que mérite ce rôle. Mal-
 heureusement son organe ne répond pas tou-
 jours à l'énergie de l'action & à la violence de
 la douleur où elle doit être plongée. Les autres
 rôles sont peu de chose & ne méritent aucune
 discussion.

9 Mai 1768.

La Dlle. le Blanc de Crouzoul fait paroître
 une *Réponse au Mémoire du Sr. Poinfinet*. Cel-
 le-ci est signée d'un Avocat, nommé *Ader*, &
 en conséquence est plus grave que la première
 sortie contre cet Académicien des Arcades de
 Rome. Elle ramène le lecteur du côté de la de-
 manderesse. On prouve en premier lieu, que le
 Sr. Poinfinet a une montre d'or à la Dlle. de
 Crouzoul, & qu'il doit la rendre.

En second lieu, que les Lettres de Recision
 ne

ne sont point fondées; qu'elles sont une dérision à la justice.

En troisieme lieu, que les plaintes du Sr. Poinfinet, tant contre la Dlle. de Crouzoul, que contre l'officier qui a signé son Mémoire, n'est point fondée.

On sait que M. Poinfinet demande dans son Mémoire que celui de la Dlle. de Crouzoul soit supprimé, comme injurieux, &c.

Il est très vrai que la Dlle. de Crouzoul a été renvoyée de l'Opéra pour cette affaire.

Il dudit.

La Piece de *Beverley* a eu encore plus de succès aujourd'hui que samedi. L'auteur a adouci la férocité du dernier acte, en ne faisant lever au *Joueur* qu'une fois le poignard sur son fils; il s'attendrit tout-à-coup, l'embrasse, &c. On a remarqué que presque toutes les mêmes femmes qui avoient assisté à la premiere Représentation, étoient revenues à la seconde, malgré les frémissemens convulsifs qu'elles avoient éprouvés.

On ne donnera ce spectacle que deux fois par semaine, à cause de Molé, dont le rôle est très fort, & dont la poitrine pourroit ne pas suffire à un service plus répété. Tout est loué jusqu'à la 6eme. Représentation.

13 Mai 1768.

Sur la Tragédie de Beverley , imitée de l'Anglois ,
par M. Saurin,

Graces à l'anglomanie, enfin sur notre scène
Saurin vient de tenter la plus affreuse horreur;
En Bacchante on veut donc travestir Melpomene.

Racine m'intéresse & pénètre mon cœur
Sans le broyer, sans glacer sa chaleur.

Laissons à nos voisins leurs excès sanguinaires.
Malheur aux nations que le sang divertit!

Ces exemples outrés, ces farces mortuaires
Ne satisfont ni l'ame ni l'esprit.

Les François ne sont point des tigres, des féroces,
Qu'on ne peut émouvoir que par des traits atroces.
Dérobez-nous l'aspect d'un furieux.

Ah! du sage Boileau suivons toujours l'oracle!
Il est beaucoup d'objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille & reculer des yeux.

Loin en ce jour de crier au miracle,
Analysons ce chef-d'œuvre vanté:

Un Drame tantôt bas, & tantôt exalté,
Des Bourgeois empoulés, une intrigue fadasse,
Un Joueur larmoyant, une Epouse bonasse,
Action paresseuse, intérêt effacé,
Des beautés sans succès, le but outrepassé,
Un fripon révoltant, machine assez fragile
Un homme vertueux, personnage inutile,
Qui toujours doit tout faire & qui n'agit jamais,
Un vieillard, un enfant, une sœur indécise,
Pour catastrophe, hélas! une horrible sottise,
Force discours, très peu d'effets,
Suspension manquée, on fait partout d'avance

Ce qui va se passer. Aucune vraisemblance ;
 Dans cet acte inhumain, ni dans cette prison,
 Où Beverley d'une ame irrésolue,
 Deux heures se promene en prenant son poison,
 Sans remarquer son fils qui lui creve la vue,
 Ce qu'il ne voit qu'afin de l'égorger.
 D'un monstre forcené le spectacle barbare
 Ne sçauroit attendrir, ne sçauroit corriger ;
 Nul pere ayant un cœur ne peut l'envifager.
 Oui, tissu mal construit & de tout point bizarre,
 Tu n'es fait que pour affliger.
 Puisse notre Théâtre, ami de la nature,
 Ne plus rien emprunter de cette source impure.

A M. Saurin,

Sur le rôle de Madame Beverley,

Saurin, cette femme si belle,
 Ce cœur si pur, si vertueux,
 A tous ses devoirs si fidele,
 De ton esprit n'est point l'enfant heureux.
 Tu l'as bien peint : mais le modèle
 Vit dans ton ame & sous tes yeux! (*)

14 Mai 1768.

Un nommé *Mouton*, élève de l'Académie
 d'Architecture, entretenu à Rome suivant un
 Brevet de Nomination du 23 Septembre 1765, a
 été exclu de l'Académie le 19 Août 1767, par
 M. Natoire, Directeur de la maison Royale de

(*) M. Saurin a une femme fort aimable.

l'Académie à Rome, pour n'avoir pas satisfait à son devoir pascal, ou du moins pour n'avoir pas rapporté un billet de Communion, quoi qu'il en rapportât un de Confession.

Ce Mouton vient de faire imprimer un *Mémoire à Consulter*, dans lequel il demande si les François envoyés par le Roi à l'Académie de Rome, sont obligés de souffrir les exactions introduites par le Sr. Natoire, & s'il ne doit pas les faire connoître, afin qu'il y soit pourvu?

S'il peut demander son rétablissement à l'Académie?

S'il est fondé à demander contre M. Natoire une réparation d'honneur & des dédommagemens, &c?

A la suite est une Consultation de 11 Avocats, du 11 Mars 1768, qui est d'avis qu'il a été commis par le Sr. Natoire deux attentats, l'un contre les Libertés du Royaume, pour assujettir des François envoyés à Rome sous la protection du Roi, à l'Inquisition qui s'y exerce contre les sujets du Pape, pour les contraindre à se confesser sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, avec défenses de leur prêter aucun secours; l'autre, contre le Droit Divin, pour contraindre à recevoir les sacremens de l'Eucharistie.

En conséquence le Conseil estime que l'exclusion donnée au Sr. Mouton est nulle & injuste, comme faite par attentat au Droit Divin, au Droit des Gens, aux Libertés du Royaume & à

l'autorité du Roi ; que cet Elève a droit de demander d'être réintégré dans l'Académie , & qu'il lui est dû par le Sr. Natoire une réparation d'honneur & des dédommagemens.

Si cette cause est portée en justice, jamais fait plus singulier n'aura occupé la Magistrature. On ne croit pas qu'il y en ait d'exemple. Il étoit réservé à nos jours de produire des phénomènes dans tous les genres. Il paroît que cette expulsion est la fuite d'une Cabale Jésuitique, tenue chez le Sr. Natoire, qui admettoit dans son Cercle tous les bouteux de la Société, & notamment l'abbé de Caveirac & l'abbé d'Arais, renommés par leurs libelles. Ce jeune homme avoit en horreur des propos séditieux qu'il leur avoit entendu tenir chez son Directeur, & s'étoit retiré de la Compagnie. Peut-être en avoit-il donné avis à M. l'Ambassadeur. Son Excellence contraignit depuis M. Natoire à ne plus recevoir dans la maison Royale ces ennemis de la France. *Inde mali labes.*

15 Mai 1768.

Les plaintes des différens Spectacles contre le Sr. Nicolet n'ont pas peu contribué à l'Ordonnance de Police du 20 Avril dernier. Il lui est défendu en conséquence par cette même Ordonnance de s'affimiler en rien aux autres Spectacles, d'en rien emprunter & de rien jouer qui puisse entrer en concurrence avec les pieces des autres Théâtres. Effectivement depuis quelque tems ce spectacle avoit élevé le ton & attiroit beaucoup

de monde par des pieces d'un assez bon Comique; ce qui a excité la jalousie des Italiens & des François. On vient d'imprimer *le Baiser donné, & le Baiser rendu*, Opéra Comique en deux actes, par le Sr. Taconet, auteur & acteur. Ce Drame joué, pour la premiere fois, chez le Sr. Nicolet le 14 Janvier 1768, a eu beaucoup de succès. Il y a de l'action, de l'intrigue & surtout de la gaieté. Il est tiré d'un Conte de la Fontaine, qui n'a que onze vers. L'auteur a mis dans son Drame 11 acteurs: ce qui marque la facilité & l'intelligence que le Sr. Taconet a de son Théâtre. Le Sr. Quetant en avoit donné un sur le même théâtre l'an passé, qui n'avoit pas attiré moins de monde.

16 Mai 1768.

M. Bossu, Capitaine dans les troupes de la Marine, a fait paroître, il y a quelque tems, de *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales, &c. en deux volumes*. Ils sont en forme de Lettres, & n'ont du côté du style qu'un mérite fort médiocre: l'historique même n'en est ni bien curieux ni bien important: il traite peu & fort indirectement encore de tout ce qui a matiere à la dernière guerre, quoique l'auteur paroisse avoir écrit dans ce tems-là. Cependant M. Poncet de la Grave, le Censeur, a donné à ce livre une approbation très ample & très affectée. Les Journaux l'ont prôné avec éloge: il a fait un certain bruit, & sans doute trop pour M. Bossu, qui vient d'être mis à la Bastille.

M. de Kerleréc, Capitaine des vaisseaux du Roi, ancien Gouverneur de la Louisiane, à la suite de la Cour depuis plusieurs années pour une affaire contre un grand nombre d'officiers de la Colonie, a été alarmé de la publicité & de la profusion de ce livre; il y est nommé en plusieurs endroits & presque toujours défavorablement: il y a même des phrases très fortes contre lui. Ce Commandant a eu recours à M. le Duc de Praslin; il a représenté que ce livre n'avoit été composé que pour y enchasser des faits & des propos injurieux à sa réputation; que c'étoit la suite de l'animosité des mécontents & le résultat de leurs complots. Quoiqu'il en soit, le Ministre de la Marine a mis en cause le Lieutenant de Police. Le livre est arrêté: le Censeur a été vertement réprimandé, & M. Bossu conduit en prison, comme on a dit, pour son obstination à n'avoir pas voulu se rétracter & mettre des cartons à son livre, sous prétexte qu'il n'avoit rien avancé que de vrai. Heureusement M. le Duc d'Orléans qui protège cet officier, a voulu remonter à la source de cette vexation, & s'est plaint au Ministre, & M. Bossu doit sortir incessamment, s'il n'est pas encore sorti de la Bastille.

17 Mai 1768.

On assure que le Mémoire de Mlle. le Blanc de Crouzoul a été présenté au Roi pour l'amuser dans ses petits appartemens, qu'il s'en est beaucoup réjoui, & que M. Poinfinet, très glorieux

déjà d'avoir occupé un moment S. M., se flatte qu'elle n'aura pris par cette lecture aucune impression défavorable de ses mœurs ni de ses talens, & qu'elle lui fera l'honneur encore plus grand de lire celui qui justifie si complètement son innocence.

18 *dudit.*

Le succès de *Beverley* se continue avec la même fureur & le terrible des situations qui, comme on l'a observé, passe de beaucoup l'original & est très bien soutenu par nos Petites-Maîtresses les plus vaporeuses. On ne doute pas que M. Saurin n'ait à son tour l'honneur d'être traduit en anglois & joué à Londres avec toutes les horreurs dont il a enrichi ce Drame, qui rend son auteur très digne d'être naturalisé Anglois.

19 *Mai 1768.*

On s'imagine tenir la clef de la conduite de M. de Voltaire, en supposant, ce qui est facile à croire, qu'il ait toujours un desir ardent de rentrer dans sa patrie ou du moins de venir à Paris. On veut que sur ses sollicitations auprès d'un grand Ministre, celui-ci lui ait fait entendre que la Reine s'y opposoit, prévenue contre lui, en le regardant comme auteur de tous les libelles contre la Religion, qui se répandent depuis quelque tems en France. Que la seule façon de démentir ces calomnies, & de mériter l'indulgence de cette Majesté, étoit de faire un acte de Catholicité qui détruisit les imputations de ses ennemis. Que d'après ces conseils, ce

vieux pêcheur se soit déterminé à rentrer dans le giron de l'Eglise. Malheureusement à force de vouloir donner de l'éclat à sa Conversion, il a joué une scène de dérision, dont on n'a pas manqué de se prévaloir auprès de la Reine pour l'indisposer encore plus contre lui, & conséquemment toute cette hypocrisie est en pure perte & ne lui servira ni pour le ciel ni pour la terre.

19 *dudit.*

Un ami de M. le Marquis de Chauvelin, Lieutenant Général nommé pour commander les Troupes en Corse, lui a adressé le Madrigal suivant, à l'occasion de la douleur où se trouve Madame de Chauvelin, qui n'accompagne pas son mari & prend peu de part à la gloire qu'il va acquérir:

Sous mes doigts ma lyre est muette,

Jé la pince envain nuit & jour,

Ta gloire me plaît moins, qu'elle m'inquiète.

Peut-être j'entends peu les finesses de cour,

Mais mon âme flétrie à la douleur s'apprête,

Quand mes yeux éblouis contemplent sur ta tête

Des Lauriers arrosés des larmes de l'Amour.

21 *dudit.*

Il paroît arrangé que le Sr. La Combe, cet Avocat Libraire, aura décidément l'entreprise du *Mercur*, moyennant 30000 Livres par an qu'il donne net de cet ouvrage, pour subvenir aux différentes Pensions. M. de la Place se retire avec 5000 Livres de rentes, que lui fait le successeur,

& La Combe aura la liberté de nommer qui bon lui semblera pour rédiger cet ouvrage.

22 Mai 1768.

Le Sr. Paliffot se dispose à nous régaler d'une nouvelle Edition de sa *Dunciade*, avec un chant tout neuf. On connoît ce Poëme, espece de libelle diffamatoire contre tous les Gens de Lettres.

22 dudit.

Nous avons parlé d'un livre du Pere Thomas Marie Mamechi, intitulé *de animabus Justorum in sinu Abraha ante Christi mortem expertibus beate visionis Dei*, &c. Un Chanoine, nommé Jean Cadonici, s'avise de critiquer cette folle production. Ces ouvrages, qui ont paru en Italie, indiquent combien il y a encore de barbarie & d'ineptie dans cette contrée.

23 dudit.

Extrait d'une Lettre de Berlin du 15 Avril... Aujourd'hui l'Académie Royale des Sciences de cette ville a tenu son assemblée publique, dans laquelle on a fait lecture d'une *Lettre de l'Impératrice de Russie*, adressée à l'Académie. Cette Lettre, datée de Pétersbourg le 4 du mois dernier, est conçue en ces termes :

„ Messieurs de l'Académie de Prusse. J'ai tâché de remplir les devoirs de mon état & n'ai pas cru avoir rien fait qui me rendit digne du titre que vous me donnez dans votre Lettre du 21 Janvier. Sous les auspices d'un Roi, doué d'un esprit si sublime, si éclairé & environné de

tant de gloire, vous êtes accoutumés à juger des hommes & des choses, sans préjugés & sans illusion. Vous ne voyez en moi que la personne même, & néanmoins vous me qualifiez de votre associée. Flattée de ce témoignage de votre estime, je veux bien l'accepter. Cependant, Messieurs, ma science se borne à savoir que tous les hommes sont mes freres. J'employerai toute ma vie à régler mes actions sur ce principe. Si jusqu'à présent j'ai réussi dans quelque entreprise, il faut n'en attribuer le succès qu'au sentiment de cette vérité. Au reste, je souhaite, Messieurs, que vos travaux puissent être utiles aux sciences, aux arts & surtout à l'Académie; & je serai charmée de trouver souvent les occasions de donner à ses membres des marques de mon estime.

(Signé) CATHERINE.

„ P. S. Je joins à cette Lettre deux Cartes Géographiques très exactes, l'une du cours du *Wolga*, depuis la ville de *Twer* jusqu'à la Mer Caspienne; & l'autre de cette Mer. J'espere, Messieurs, qu'elles vous feront plaisir.

La première de ces Cartes est un in folio, format d'Atlas, contenant une Suite de 47 Cartes; à la 26e. desquelles est écrit de la main de S. M. Imp. *Depuis la ville de Twer jusqu'à cet endroit (Gozod Cahelurckb) cette Carte a été vérifiée sous mes yeux & en partie par moi-même.*

L'Académie a témoigné sa reconnoissance & sa vénération à l'Impératrice, par une Lettre fort respectueuse, où elle lui demande la permis-

flon de lui envoyer la Collection de ses Mémoires.

24 *dudit.*

Le Poëme de la Guerre de Geneve paroît enfin complet dans toutes ses parties & orné des honneurs typographiques. Malgré la fécondité de son auteur, il semble avoir coûté à M. de Voltaire plus de tems qu'il n'en consacre ordinairement à ces sortes de productions. Il est en cinq chants. Les deux derniers n'ont rien de ces couleurs atroces répandues à grands flots dans les premiers; ils sont gais, & font honneur à l'imagination riante de ce Poëte aimable. Il y a beaucoup de Notes, qui servent à faire connoître tous les obscurs bourgeois de Geneve, qu'il a plu d'illustrer à M. de Voltaire, & qui sans lui n'auroient jamais été connus.

25 *dudit.*

Pour balancer les mauvaises impressions que le livre de M. Boffu dont on a parlé, pourroit donner de M. de Kerlarc aux Lecteurs peu instruits, on a fait insérer dans Freron N°. 14. une Lettre du 4 Mai, sans signature, où l'on attribue les procédés de cet officier à l'animosité qu'il doit avoir d'avoir été renvoyé en France par ce Gouverneur, comme mauvais sujet. Malheureusement cette Lettre anonyme, comme on a dit, ne peut balancer un ouvrage imprimé authentiquement & à la tête duquel l'auteur n'a pas craint de mettre son nom. D'ailleurs ce ne sont point simplement des réflexions, des

injures, des imputations malignes, auxquelles se livre cet officier: ce sont des faits qu'il cite, & sur lesquels il demande à être puni comme calomniateur, s'ils sont faux. On ne doute pas que le Gouvernement qui a vengé si hautement le Général de la Louisiane, en faisant mettre son accusateur à la Bastille, ne se soit prêté à la lettre dont on vient de parler.

25 Mai 1768.

Le trait historique de l'*Homme au masque de fer*, détenu & mort à la Bastille au commencement de ce siècle, est un problème qui jusqu'à ce jour n'a pas encore été résolu. Diverses opinions ont partagé les auteurs qui en ont parlé, & M. de Voltaire lui-même en rapportant les faits ne détermine point celui que cela pourroit regarder.

M. de Saint - foi vient de publier une Lettre au sujet de cet inconnu, il porte le flambeau de la critique dans cette matiere ténébreuse, il discute les sentimens des Ecrivains, & conclut que l'*homme au masque de fer* n'étoit autre chose que le Duc de Montmouth (*), fils naturel de Charles second, Roi d'Angleterre, auquel il se disoit avoir droit par sa naissance légitime. Il

(*) Il prétend qu'un Serviteur fidelle s'étoit substitué en la place de ce Seigneur, lorsqu'il fut condamné à mort, après sa vaine tentative pour s'emparer du trône d'Angleterre.

ajoute que cet acte de clémence s'étoit fait de concert avec le Roi Jacques : que ce Monarque en avoit donné sa parole à Charles second mourant, & qu'il n'avoit voulu l'enfreindre : que par politique il avoit été forcé à le faire passer pour décapité, & avoit obtenu de Louis XIV. qu'il fût enfermé. Il faut avouer que les raisonnemens de M. de Saint-foix ne sont pas sans réplique à beaucoup près. Il feroit à souhaiter que la discussion de cette matiere, qui ne peut plus être qu'un objet de curiosité, engageât ceux qui ont ce secret à le divulguer.

26 Mai 1768.

Les Comédiens François ont annoncé pour demain *la Gageure*, petite piece nouvelle en un acte & en prose du Sr. Sédaine.

28 Mai 1768.

Les Spectateurs curieux de l'Opéra souffrent impatiemment l'absence de Mlle. *Heinel*, cette danseuse si propre à exciter leur lubricité. On a raconté comment M. le Comte de Lauraguais, enflammé pour elle, avoit versé l'or avec profusion au sein de cette Beauté : mais par une fatalité malheureuse, qui empoisonne presque toujours nos plaisirs, Mlle. *Heinel* s'est trouvée charouillée d'une maladie de peau, qui se communique avec rapidité, & qui a fait dire plaisamment, qu'elle avoit fait de son amant un *Prince de Galles*.

30 Mai 1768.

Copie de la Réponse de l'Académie de Ber-

lin , à la Lettre de S. M. l'Impératrice de Russie.

MADAME,

Parvenus au comble de nos vœux , nous serons à jamais pénétrés de reconnoissance de la faveur signalée que V. M. I. vient de nous accorder & des témoignages précieux de son auguste bienveillance , dont elle a daigné l'accompagner. Nous transmettons à nos derniers neveux cette brillante époque , avec toutes les circonstances qui peuvent en conserver l'éclat & le souvenir. Que ne pouvons-nous , Madame , présenter nous-mêmes à V. M. I. nos profonds hommages & aller au pied de son trône la proclamer tout d'une voix notre Associée. Qu'il nous soit au moins permis d'y placer la Collection des Mémoires de notre Académie , que nous allons former incessamment & faire parvenir à sa glorieuse destination.

Nous rendons de très humbles graces à V. M. des Cartes qu'elle a bien voulu joindre à sa gracieuse réponse. En parcourant de l'œil les contrées qu'elles représentent , nous partageons en idée le bonheur dont leurs habitans ont joui , en voyant leur Auguste Souveraine y marquer elle-même tous ses pas par les traits ineffaçables de sa sagesse & de sa bonté , vertus seules propres à faire des Puissances de la terre les vivantes images de la Puissance Suprême.

Nous sommes dans les sentimens de la plus haute vénération & d'une immortelle gratitude.

1 Juin 1768.

Extrait d'une Lettre de Stockholm, le 6 Mars 1768... On rebâtit dans cette Capitale l'Eglise de St. Olof. C'est où avoit été enterré *Descartes*, sous le regne de *Christine*. On fait que son corps a depuis été transféré en France. Mais une simple pierre gravée sur le tombeau de ce grand homme en conservoit la mémoire parmi nous. L'inscription contenoit son nom, son âge, sa naissance & sa mort. Le Prince Royal a déclaré qu'après la reconstruction de St. Olof, il vouloit ériger à ses frais au même lieu un monument digne de ce Prince de la Philosophie moderne.

2 Juin 1768.

Le Sr. *Grandval*, après avoir fait les beaux jours de la scene françoise, s'en étoit retiré assez à tems pour emporter les regrets du public. Obligé de rentrer depuis par des raisons de fortune, il a insensiblement perdu toute sa célébrité, & s'est vu forcé de disparoitre tout-à-fait à Pâques dernier, ainsi qu'on a dit. Pour mettre le comble à ses humiliations, il vient de s'enrôler dans la troupe de Lyon, & terminera probablement ainsi sa malheureuse carrière. Tel on a vu *Belisaire* demandant l'aumône, ou plutôt tel le Roi de Syracuse devint maître d'école.

4 dudit.

Le Sr. Poincnet a gagné sa Cause en plein. Hier ses Lettres de Recision ont été entérinées. La Dlle. le Blanc de Crouzol condamnée aux dépens, dommages & intérêts, le Mémoire
supri-

supprimé ; défenses au Procureur d'en signer à l'avenir de semblable. L'Audience étoit très nombreuse & le public avoit couru en foule à ce procès important.

5 dudit.

M. Mercier de la Riviere, l'auteur du livre *de l'ordre naturel & essentiel des Sociétés Politiques*, est de retour à Paris depuis mercredi dernier. On fait qu'il avoit été appelé, en Russie, pour présider à la rédaction du nouveau Code que l'Impératrice fait faire. Il paroît que ce voyage prôné avec tant d'emphase dans les papiers publics, n'a pas satisfait l'amour-propre de ce Magistrat autant qu'il l'espéroit. Il est tombé malade en route & n'est arrivé à St. Petersbourg qu'au mois d'Octobre. Sa M. I. étoit à Moscou ; il a trouvé cette capitale occupée par huit cents Députés arrivés de toutes parts, à l'effet de travailler au grand ouvrage en question. Il a réprouvé une loi préliminaire, par laquelle S. M. I. s'obligeoit de ne punir jamais de mort aucun des membres de cette espece de Sénat de la nation, & vraisemblablement cette opposition lui a fait des envieux. L'Impératrice à son retour l'a accueilli comme un nouveau sujet dont elle se félicitoit, on lui avoit fait entendre que M. de la Riviere, dans une sorte de disgrâce en France, ne seroit pas fâché de s'expatrier ; il a déclaré qu'il n'étoit rien de tout cela & qu'il ne contoît point rester en Russie : en un mot, soit cabale de Cour, soit refroidis-

sement de S. M. I., soit qu'il ait prévu son inutilité, il est reparti dès que la saison l'a permis. L'Impératrice lui a fait un présent de dix mille roubles, & de mille à son Secrétaire. Peut-être la grande vénération que les Etrangers avoient conçu pour lui sur son livre, s'est-elle un peu dissipée aux approches de sa personne.

6 *dudit.*

L'Opéra doit donner vendredi 10. de ce mois *Daphnis & Alcimadure*, l'astorale Languédocienne, avec un Prologue, dont les paroles ont été traduites en François par le Poëte même. On fait qu'elles étoient originairement de Mondonville, auteur du Patois & de la Musique. On prétend que l'abbé de Voisenon doit lui prêter son secours. Quoi qu'il en soit, on doute que ce travestissement fasse un bon effet, & que toutes les graces apprêtées de l'Académicien vailent la naïveté de l'original. On a voulu mettre en défaut le spectateur, qui a vu jouer autrefois ce Drame par Geliotte, La Tour & Mlle. Fell, tous trois Languédociens, & l'on a craint le parallele avec les acteurs d'aujourd'hui. Il paroît à cette occasion une Lettre en Gascon très caustique & très plaisante.

8 *dudit.*

On mande du Havre que la frégate l'*Enjouée*, de 26 canons, commandée par M. de Troujety, Capitaine de vaisseau, va mettre incessamment à la voile. Sa campagne doit être du Nord au Sud, c'est-à-dire des isles de Micquelon &

de St. Pierre aux côtes de Maroc, de-là à Cadix & à Lisbonne, d'où elle doit se rendre à Brest, lieu de sa destination. M. le Roi, si connu par sa dispute avec M. Harisson, pour la montre marine, dont chacun d'eux prétend être l'inventeur, s'embarque sur ce bâtiment, pour continuer les observations de son instrument, conjointement avec M. de Cassini le fils, que la cour a nommé à cet effet avec M. de Troujoly. L'année dernière M. de Courtenvaux fit l'essai de cette montre, qui répondit à ce qu'on en attendoit. M. le Roi l'a perfectionnée depuis, & l'on assure qu'elle est aujourd'hui fort supérieure à celle de l'anglois.

IO dudit.

La Pastorale de *Daphnis & Alcimadure* a eu plus de succès qu'on ne s'en promettoit ; elle a été reçue avec des applaudissemens extraordinaires, & l'on y a observé ce qui ne s'étoit point encore passé à l'Opéra: les acteurs & la musique ont suspendu leur exécution, pour donner un libre cours aux battemens de mains réitérés des Spectateurs. Cet enthousiasme sera-t-il durable? est-il bien fondé? C'est ce que l'expérience prouvera. En attendant nous allons discuter ce Drame, pour mettre les Etrangers en état d'en juger.

On fait que les *Jeux Floraux* furent institués à Toulouse par *Clemence Isaura*. C'est le sujet du Prologue. Il est aussi court qu'agréable. Il seroit à souhaiter que Mlle. Duplan, d'une taille

très volumineuse, eût plus de swelte & d'élégance & répondit par son extérieur à la noblesse de son rôle. Sa voix, aussi d'une très grande étendue & d'un beau volume, est trop empaquée, & n'a point cette légereté qu'on y désireroit. La Musique est agréable & caractérisée à merveille toute la joye d'une semblable fête.

On ne peut dissimuler que les paroles de la Pastorale ne soient devenues plattes par la traduction. On y trouve du niais, substitué au naïf. Il regne dans tout l'ouvrage un ton monotone & langoureux: défaut du genre & que ne répare point un caractère forcé de Militaire que l'on donne au frere d'*Alcimadure*, pour y jeter quelque variété. En un mot, le Patois Languedocien faisoit passer une infinité de choses qu'on ne pardonne pas à des Bergers parlant en beau langage. Le personnage d'*Alcimadure*, qu'exécute Madame Larrivée, est destitué d'intérêt par le défaut de jeu d'une actrice excellente pour chanter l'ariette, mais inepte à exprimer aucun sentiment. Le Sr. le Gros n'entre pas mieux dans le genre de son rôle. Ce n'est point le *Daphnis* vrai, simple, tendre, qu'on admiroit dans Geliotte; c'est un Berger gauche, moitié bourgeois & moitié rustique, & qui donne à tout ce qu'il dit l'air benêt de sa figure. Le Sr. Larrivée est le seul qu'on goûteroit, si le personnage étoit naturel. La Musique même a perdu beaucoup au travestisse-

ment des paroles; il a fallu supprimer quantité de ces tenties onctueuses que n'admettent point nos muets & qui faisoient passer dans l'ame des auditeurs une volupté douce & pénétrante. Tel est le sentiment de ceux qui ont vu jouer cette Pastorale par Mlle. Fell, par La Tour & par Geliotte.

Les Danfes ont fait le grand succès de la piece. Il y a dans le premier acte un pas de cinq, exécuté par les Dñes. Guimard, Allard & Pesslin, & par les Srs. Gardel & d'Auberval: ils y étalent tout ce que la lubricité ne s'étoit point encore permis dans une Pantomime. Elle a été reçue avec des transports indicibles, & prouve que nos yeux dans ce siècle sévere ne sont pas aussi chastes que nos oreilles.

La Danse des Amazones du second acte est peu expressive, & ne paroît pas avoir affecté vivement le spectateur. On ne peut gueres goûter l'austérité de *Pallas*, après avoir vu *Vénus* déployer ses grâces les plus séduisantes.

Le 3e. acte est égayé par un tambourin, qu'exécutent Mlles. Allard & d'Auberval, ou plutôt par une Danse de *Gilles*, où ils se livrent à toutes les bouffonneries des baladins de la foire. Enfin le Choréographe paroît avoir également perdu l'esprit de la Fête, & a substitué l'indécence à la simplicité, le lascif au gai & la farce poligonne à la liberté villageoise.

11 Juin 1768.

Extrait d'une Lettre de Lyon du 5 Juin....

Nos Comédiens ont joué vendredi sur leur théâtre *Ericie ou la Vestale*. Cette tragédie pros-
crite par votre Sorbonne a eu le plus grand suc-
cès à la représentation d'avant-hier. Malheu-
reusement M. le Prevôt des Marchands a été o-
bligé d'arrêter le cours de cette nouveauté. La
cabale des dévots a crié contre un Drame où la
vie monastique est dépeinte sous les couleurs les
plus effrayantes & les plus vraies. C'est deve-
nu, comme à Paris, une affaire de religion, &
il a fallu sacrifier à ces clameurs dangereuses les
plaisirs du public.

12 Juin 1768.

*Lettres à un Conseiller au Parlement de***,
pour servir de supplément à l'ouvrage qui est
dédié à ce même Magistrat, & qui a pour ti-
tre sur la Destruction des Jésuites en France,
par un auteur desintéressé. 1768.* On sait que
cet auteur desintéressé est M. d'Alembert. Mé-
me fiel dans ces nouvelles Lettres, mêmes pe-
tits détails peu nobles & qui sentent plus l'au-
teur satyrique que le véritable historien. Au
reste, il tombe également d'estoc & de taille sur
les Jésuites & sur leurs adversaires. S'il attaque
les premiers à force ouverte & comme de véri-
tables ennemis contre lesquels il n'y a rien à mé-
nager, il prend une autre forme pour plaisanter
les seconds; il se travestit en Arlequin & les cou-
vre par ses lazzi du plus grand ridicule. Les
détails sur les convulsionnaires sont surtout fort
curieux; il apprend qu'ils se divisent en *Anti-*

convulsionnaires décidés ; en Convulsionnistes aussi décidés, ou mitigés ; sous-divisés les uns & les autres en Vaillantistes, Augustinistes, Margouillistes, Secouristes, Anti-Secouristes, Mèlangistes, Discernans, &c.

13 dudit.

M. l'abbé de Bassinet, auteur du Panégyrique de St. Louis, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre devant l'Académie Françoisé le 25 Août 1767, a sçu qu'on lui faisoit un crime de son ouvrage: 1^o. parce qu'il n'y avoit pas mis un texte, suivant l'usage: 2^o. parce qu'il y fait l'éloge de la Pragmatique Sanction de St. Louis: 3^o. parce qu'il y condamne les Croisades: 4^o. parce que dans Louis IX il considère plus l'homme que le saint. Pour se justifier il passe par dessus sa modestie & publie son discours, où il y a vraiment du neuf.

15 dudit.

Extrait d'une Lettre de Stokholm du 27 Mai 1768. *Emmanuël Swèdenborg*, ci-devant Assesseur au College Royal des Mines, fameux par ses visions & ses prétendus entretiens avec les morts, s'est embarqué pour aller faire imprimer en Hollande ses derniers ouvrages. Il est dans la 81 année de son âge, & a prédit avant de partir, que ce voyage, le dixieme qu'il a fait dans les pays étrangers, seroit le dernier qu'il entreprendroit, mais qu'il reviendrait mourir dans sa patrie. Il a publié sur la Théologie & la Minéralogie plusieurs ouvrages estimés. C'est encore

un de ces génies bien propres à humilier l'orgueil humain. Cet auteur réunit aux connoissances les plus profondes, les foiblesses du plus petit esprit. Tel Pascal voyoit toujours un abîme ouvert à ses côtés.

16 dudit.

Vers à Eglé, le jour de sa fête, par M. Colardeau.

Vers les antres du Nord l'hiver fuit en courroux
Et déjà le soleil lance un rayon plus doux;
Sur son humble buisson la rose renaissante
Développe l'éclat de sa pourpre brillante,
Et le Dieu du Printems aux portes du matin
Vient sourire à la terre & parfumer son sein.
Eglé, dans ces beaux jours, que la nature est belle!
Vous lui prêtez encore une grace nouvelle,
Vous ajoutez un charme à de si doux instans:
Le jour de votre fête est un jour de Printems.
Eh! qu'importe en effet, lorsque rien ne nous lie
Que la nature expire ou renaisse embellie?
Il faut qu'un intérêt plus vivement senti.
Ouvre sur ses beautés notre œil appésanti;
Il faut que l'amitié, peut-être l'amour même,
Que fais-je? rien n'est beau qu'autant que le cœur aime.
Nos passions, nos goûts, sont l'ame de nos sens
Et la nature échappe aux yeux indifférens.
Elle me plaît par vous & m'en plaît davantage.
Eglé! j'aime les fleurs dont je vous fais hommage:
Sans le tendre intérêt d'en parer votre sein,
Leur fraîcheur, leur émail n'ont point tenté ma main;
Elles ont plus d'éclat quand l'Amour les moissonne.
Heureux qui les reçoit, plus heureux qui les donne.
Mais

Mais plaignez le mortel qui seul dans son ennui
Va cueillir une fleur & la garde pour lui !

17 Juin 1768.

On travaille à force au théâtre qu'on construit à Versailles pour les fêtes du Mariage de M. le Dauphin. C'est M. le Chevalier de Chaumont qui a donné le projet de la Salle qu'on exécute : on n'a pu en ôter l'inspection à M. Gabriel, le premier Architecte du Roi, mais il n'est là que comme honoraire. M. de Chaumont est un amateur distingué, né avec un goût naturel pour la Mécanique & pour le Dessin. Il est allé l'été dernier en Italie, aux frais du Roi, pour lever tous les plans des différentes salles de spectacle de cette contrée, & c'est d'après ces connoissances réunies qu'il fait construire celle de Versailles. On dit qu'elle sera de la meilleure forme. Le théâtre doit être assez vaste pour y mettre des Régimens entiers de Cavalerie. On y verra les différens mouvemens du ciel & des astres, en un mot tout y annonce la plus grande magnificence. Il ne manquera plus que des pieces, qui répondent à la beauté du local.

C'est M. le Chevalier de Chaumont qui est chargé de faire faire les Décorations du nouvel Opéra, & ce qui donne une excellente opinion de son travail, c'est que sa fortune & sa naissance le mettent dans le cas de ne travailler que pour la gloire.

L'impartialité obligé de dire que M. Gabriel a réclamé contre cette anecdote.

18 Juin 1768.

Un phénomène qu'on voit aujourd'hui à l'hôpital de la Charité occupe toute la Médecine. Un malheureux attaqué de la pierre avec des douleurs incroyables, s'y est présenté: par la sonde on a trouvé cette pierre d'une grosseur si énorme, que les Médecins & Chirurgiens de l'hôpital ont jugé à propos d'appeler le Frere Côme. Celui-ci a eu recours à une opération extraordinaire. La pierre pèse 26 onces, & les plus fortes sont de 7 à 8 onces au plus. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le malade n'a souffert qu'environ 15 jours avant qu'on le taillât: on ne croit pas qu'il en revienne. Les Anatomistes les plus consommés révoquoient le fait en doute, jusqu'à ce qu'ils en aient eu le témoignage de leurs yeux.

19 Juin 1768.

Histoire de l'Opéra Bouffon, contenant le jugement de toutes les pieces qui ont paru depuis sa naissance jusqu'à ce jour, pour servir à l'histoire des théâtres de Paris. On trouve dans cet ouvrage des extraits de pieces très bien faits. Cette histoire est un très bon répertoire, parsemé d'anecdotes amusantes. Au reste, on fait que les Bouffons ont fait époque en France, & qu'on leur doit l'enthousiasme des François pour la Musique Italienne.

20 Juin 1768.

M. de Sauvigny, qui s'est déjà essayé dans le genre naïf par son roman de *Pierre le Long*,

vient de nous donner *l'Innocence du premier âge en France , la Rose ou la Fête de Salency*. Nous avons déjà parlé de l'origine de cette institution , dont St. Medard est le fondateur. Quant à l'ouvrage , l'auteur y marie avec élégance les graces & la vertu.

22 dudit.

Un Bénédictin vient de prendre en main la cause des moines , & la sagesse , la modération avec lesquelles il les défend , lui concilieroient beaucoup de Lecteurs , s'il n'y avoit encore de meilleures raisons à lui opposer. Son livre est intitulé : *le Cœnobitophyle , ou Lettres d'un Religieux françois à un Laïque , son ami , sur les préjugés publics contre l'état monastique*.

23 dudit.

M. Pigale , cet artiste célèbre chargé de terminer les travaux de la statue équestre de Louis XV , commencée par Bouchardon , doit élever à M. de Montmartel un monument , témoignage de la douleur de sa famille. Il a imaginé de représenter un Vase antique , contenant les cendres de ce citoyen estimable. Madame de Montmartel , sous la figure de la Piété , jette des fleurs sur cette urne précieuse. Un Génie , de l'autre côté , dans l'attitude de la plus grande tristesse , exprime les regrets dont tous les honnêtes gens ont honoré un financier bienfaisant. Il sembleroit naturel que le personnage de la Piété étant représenté par Madame de Montmartel , on eût reconnu M. de Brunoy dans la seconde figure.

Malheureusement ce dernier ne paroît pas assez agréable au public, pour avoir permis au compositeur de le mettre en scène. Quoi qu'il en soit, ce dessin sage & simple est proportionné au sujet, & marque dans M. Pigale un homme de goût, capable de différens genres. On fait qu'il est l'auteur du Mausolée de M. de Saxe. Tel Virgile a chanté tour à tour les Héros & les Bergers.

24 Juin 1768.

Un anglois nommé *Jacques Boswel*, ayant voyagé en Corse, depuis peu vient de donner son Journal sous le titre de *An account of Corsica, &c.* Cet ouvrage très intéressant dans les circonstances présentes, contient beaucoup de détails concernant Paoli & sa nation, qui en donnent une idée avantageuse.

25 dudit.

Epître à M. le Marquis de . . . par M. Fumar de Marseille.

A toi, l'enfant gâté de la coqueterie,
 Qui d'un air gai, libre & charmant ;
 Sçais dans le même instant
 Baïser la main de la tendre Sylvie,
 Enflammer d'un coup d'œil la sensible Egérie
 Et presser le genou tremblant
 De la douce Ismenie ;
 Toi, qui soupîres en riant,
 Qui traites l'Amour en enfant,
 A ton système enfin me voilà plus docile ;
 Des Céladons, des Amadis,
 J'abjure l'exemple imbécile.

C'est toi, fripon, qui m'as appris
 Qu'il n'est qu'un seul plaisir pour les cœurs trop épris,
 Et que le vrai bonheur est pour les infidèles.

Ah! que l'Amour n'a-t-il quatre ailes!

Un seul objet peut-il nous rendre heureux?
 J'aime à voir une fleur que je trouve jolie.

Mais quel plaisir de promener mes yeux
 Sur l'émail varié d'une belle prairie.

J'aime, à la fraîcheur du matin,

A caresser l'incarnat d'une rose,

Qu'en secret je vois éclore

Dans un vase isolé de mon petit jardin;

J'aime à sentir le parfum qu'elle exhale.

Mais jamais ce plaisir n'égale

La vivacité, les douceurs,

Le charme que j'éprouve aux champs de la Provence,

Quand le soleil ornant avec magnificence

Et la terre & les cieux des plus belles couleurs;

La troupe des Zéphirs que guide l'inconstance

Ravit par ses baisers l'esprit de mille fleurs

Et me flatte à la fois des plus douces odeurs.

Ah! qu'un autre languisse auprès de sa Climène!

Que je serois heureux de voir une inhumaine

En proie à des tourmens justement mérités,

Humble enfin à mes pieds & répandant des larmes,

Rougir de ses soupirs froidement écoutés,

Et moi d'un fier souris dédaignant ses allarmes,

Venger d'un seul regard mille amans maltraités.

L'amour fo!âtre est l'amour que j'adore.

J'aime du papillon les légères ardeurs,

Volage adorateur des filles de l'Aurore,

Joyeux, il en quitte une, & mouillé de ses pleurs,

Guidé par le Zéphir, il vole vers ses sœurs,

Pour les charmer & les quitter encore.

Je laisse la constance & ses fades douceurs.

Oui, s'asservir est d'une ame commune.

Quand on ose y prétendre on foumet tous les cœurs :

Les papillons toujours vainqueurs

Sont aimés de toutes les fleurs ,

En ne se fixant sur aucune.

27 *Juin* 1768.

Extrait d'une Lettre du Vexin-françois, le 18 Juin 1768.... Il est très vrai, Rousseau est ici depuis près d'un an, c'est-à-dire depuis son retour d'Angleterre. Il est sous un nom étranger, & dans le ressort du Parlement de Normandie. C'est le Prince de Conti qui lui donne un asyle à Try. Quand il y vint, malgré la recommandation du Prince, ses gens n'eurent pas beaucoup d'égards pour un homme simple, sans mine & qui mangeoit avec sa gouvernante.

L'inconnu eut la délicatesse de ne point se plaindre, mais il écrivit à son protecteur de ne point trouver mauvais qu'il quittât ce lieu, & de lui permettre de se soustraire à ses bienfaits. Le Prince de Conti se douta de ce qui en étoit ; il arrive chez lui, il arrache son secret à Rousseau, il le fait manger avec lui, assemble sa maison & menace de toute son indignation dans les termes les plus énergiques celui qui manquera à cet étranger.

Du reste, il paroît faux que ce grand homme fasse imprimer à présent ses Mémoires, comme on a dit ; sa gouvernante assure même qu'il a

tout brûlé. Il est revenu de la vanité d'auteur : à peine a-t-il une plume & de l'encre chez lui. Il botanise depuis le matin jusqu'au soir, & forme un herbier considérable ; il a très peu de relations, ne lit rien, aucun papier public, & ne saura peut-être jamais que M. de Voltaire ait fait une Epître où il le plaisante.

30 Juin 1768.

M. l'abbé Beaudeau, qui étoit appelé en Pologne & devoit partir au mois de Mai pour y mettre en pratique le système des Economistes, a changé de projet ; il se rend aux instances de M. le Duc de Choiseul, qui lui fait assurer par M. l'Evêque d'Orléans un bénéfice de 20000 Livres de rentes, tel que celui qu'on lui offroit dans les pays étrangers. En attendant ce Ministre veut lui procurer une Pension, soit sur les Postes, soit sur les Economats : ce qui n'est pas encore décidé. Cet auteur ne reprend pas la plume du *Journal des Ephémérides*, & M. Dupont en reste en possession. Il s'occupe aujourd'hui à répandre dans le public différens écrits toujours relatifs aux principes de la Société, & se fait à lui-même des réponses sous des noms anonymes, afin d'avoir occasion de repliquer. On sent bien qu'il se ménage dans cette controverse, & ne se propose jamais d'objections qu'il ne puisse résoudre. Il se croit cette petite charlatanerie permise pour le bien de la chose & pour l'utilité générale.

2 Juillet 1768.

En conséquence d'une Lettre du Roi du 25 Juin, où S. M. fait part à M. l'Archevêque de la mort de la Reine, son épouse & compagne, & sollicite les prières de l'Eglise pour le repos de l'ame de cette Princeſſe, M. l'Archevêque a fait un Mandement, daté du 30 dudit mois, qui après un préambule pathétique sur les pertes ſucceſſives que la France a faites, & un Eloge de la Reine, ordonne qu'il ſera fait pour elle un ſervice à Notre Dame, &c. La Lettre du Roi & le Mandement ont été publiés hier. La ſimplicité de la premiere & une ſorte de deſordre qui y regne, forment un genre d'éloquence très propre à peindre le trouble du cœur affligé de cet auguſte Epoux.

3 Juillet 1768.

Aujourd'hui l'Académie Royale des Sciences a procédé à l'élection du ſucceſſeur de M. le Camus pour la place de Penſionnaire. On a été partagé entre M. de Parcieux & M. de Vaucanſon, & le dernier l'a emporté. On eſpere qu'il demandera la vétérance & cédera tout de ſuite ſon rang à M. de Parcieux. On croit que M. Beron ſuccédera à M. de Vaucanſon en ſa qualité d'Affocié, & que l'abbé Boſſu, Professeur de Mathématiques à la Fere, appelé ici pour remplacer M. le Camus comme Examineur des Ingénieurs & de l'Artillerie, ſera nommé à la premiere place vacante d'Adjoint.

5 Juillet 1763.

Le concours du prix de Poésie à l'Académie Françoisse roule ordinairement entre 20 & 30 pieces. Cette année il en a été remis 84 au Secrétaire. On prétend qu'un homme de qualité, âgé de 82 ans, le Baron de Château-neuf, n'a point dédaigné d'entrer en lice contre la brillante jeunesse qui court la même carrière. Les vœux seront à coup sûr pour le moderne Sophocle, & il seroit à souhaiter pour l'honneur du siècle qu'il eût le prix.

6 dudit.

*Journal d'un voyage à la Louisiane, fait en 1720 par M***. Capitaine des vaisseaux du Roi.* On paroît s'être proposé pour modele de ce Journal, celui du *Voyage de Siam*, par l'abbé de Choisy, c'est-à-dire qu'on a cherché à y répandre du badinage & de la gaieté, & l'on n'y a mis, au contraire, que du trivial & du plat.

8 dudit.

Le Sr. Faconet, auteur & acteur du théâtre de Nicolet, vient de s'exercer sur un sujet plus noble; il a, de l'agrément de la Police, fait imprimer des *Stances sur la mort de la Reine*, en forme d'Elégie. Il faut avouer que si cet ouvrage fait honneur au cœur de cet histrion, il dégrade singulièrement l'héroïne. On est surpris qu'après l'exemple de l'oraison funebre du Pere Fidele de Pau, si fameuse par son ridicule & par l'éclat scandaleux qu'elle fit à la mort de Mgr. le Dauphin, on n'ait pas examiné de plus pres

la piece burlesque du Sr. Taconet ; il est des éloges qui doivent être interdits à de certaines bouches.

9 dudit.

Extrait du Chapitre de l'Ordre de St. Michel, tenu aux Cordeliers le 9 Mai 1768, auquel a présidé M. le Duc de Duras, Commandeur & Commissaire des Ordres du Roi & du St. Esprit.

Tel est le titre d'un discours de M. Morand, Chirurgien des Invalides & Chevalier dudit Ordre, qui paroît imprimé & fait grand bruit, par le style ridicule dans lequel il est écrit, & par l'éloquence toute nouvelle de l'orateur.

L'exorde commence par ces mots : *l'apparition de Mgr. St. Michel, Archange & Chevalier, &c.* Il est vrai qu'on met en note aux termes des statuts donnés par Louis XI. en 1469.

L'auteur soutient ce début en parlant des trois nouveaux Récipiendaires ; M. *Guerin*, Chirurgien-Major des Mousquetaires gris ; M. *Coppens d'Horfin*, Lieutenant général de l'Amirauté de Dunkerque, & M. *Goudart*, Négociant & Manufacturier à Aubenas en Vivarais.

Mais jusques-là il semble préluder seulement : c'est dans l'Eloge de défunt M. *Boyer*, médecin & ci-devant Secrétaire de l'Ordre, que son imagination s'échauffe, s'allume & s'embrase. Le panégyriste s'élève avec son héros & laisse

les Lecteurs étonnés de les voir disparoître l'un & l'autre à ses yeux.

Il faut surtout lire dans cet ouvrage la description de la Peste de Marseille , lorsque M. Boyer fut envoyé dans cette ville: l'auteur , après avoir déployé toute l'énergie des pinceaux de Michel Ange , expose la maniere dont le nouvel Esculape s'y prit pour détruire cette cruelle ennemie , & par une allégorie soutenue prise dans toutes les comparaisons que peut fournir l'art de la guerre , M. Morand fait voir qu'il entend la Tactique aussi bien que la Médecine.

On ne doute pas que M. Morand , qui ne faisoit dans cette séance que les fonctions de Secrétaire , ne soit élu à la place de M. Boyer , pour laquelle il montre de si rares talens.

10 *Juillet* 1768.

Le Sr. Sedaine, ce maçon devenu poëte & auteur estimé de plusieurs pieces de théâtre jouées aux trois Spectacles , mais plus habile encore à tracer le plan d'un Edifice que celui d'un Drame , vient d'être nommé Secrétaire de l'Académie d'Architecture , à la place de M. le Camus , dont on a annoncé la mort.

10 *Juillet* 1768.

M. le Franc , Evêque du Puy , frere du fameux Pompignan tant bafoué par M. de Voltaire , est nommé pour faire l'oraison funebre de la Reine à St. Denis , le jour où se fera la grande cérémonie de l'enterrement.

12 *dudit.*

Un négociant de Nantes ayant écrit à M. de Voltaire qu'il avoit baptisé un de ses vaisseaux du nom de ce grand Poète, il y a répondu par une Epître fort longue adressée au vaisseau: elle est pleine de fraîcheur, de poésie & de philosophie; mais elle est déparée par cet esprit satyrique & burlesque, qui se mêle aujourd'hui aux plus beaux ouvrages du philosophe de Ferney.

13 *dudit.*

Le Parlement, avant de statuer définitivement sur l'Inoculation, a ordonné depuis cinq ans que la Faculté de Médecine donneroit son avis à l'effet de savoir s'il falloit admettre ou rejeter cette pratique. Les débats interminables des Docteurs ont empêché jusqu'à présent la solution d'un problème aussi important. Pour procéder avec ordre & méthode, la Faculté avoit d'abord nommé des Commissaires chargés de rassembler tous les témoignages, toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce grand procès, & de présenter en conséquence un résultat qui pût mettre à même d'asseoir des opinions plus éclairées. Le schisme s'est introduit dans ce Comité, chacun y a mis de l'humeur, les passions sont entrées en jeu, on en est venu aux injures & aux personnalités; la discorde a gagné & la Faculté, malgré toute sa gravité, a offert au public des scènes puériles & indécentes. Cependant après beaucoup d'altercations & d'incidents, on en étoit venu au point de porter un juge-

ment dans une assemblée solennelle & très nombreuse. L'usage de cette Compagnie, lorsqu'il s'agit d'une affaire majeure, est de ne donner force de Loi à la Conclusion ainsi formée, qu'après qu'elle a été confirmée dans deux autres assemblées convoquées expressement à cet effet. Il y en a donc eu une seconde, où l'Inoculation ayant eu la même faveur, on s'attendoit à voir cette méthode approuvée dans une troisième & qu'à la pluralité des suffrages le Decret de la Faculté passeroit irrévocablement.

C'est ce que craignoient les anti-inoculateurs. De ce nombre est un nommé *de l'Epine*, homme factieux & ardent, d'un amour-propre intolérable, & qui ne connoît rien d'impossible lorsqu'il s'agit de faire valoir son opinion. Il a si bien remué & intrigué qu'il a engagé M. Bercher, le Doyen, homme facile & mou, de convoquer une assemblée le 9 Juiller dernier, non pour terminer cette affaire déjà si avancée, mais pour *délibérer* sur ce tems & la maniere d'en *délibérer* ultérieurement. Il a été conclu à la pluralité des voix, que dans l'assemblée définitive dont on n'a point assigné le terme, on employeroit la voie du scrutin pour recueillir les opinions, que l'on recevrait les réflexions même des absens, à qui il seroit écrit, à cet effet, en leur donnant le tems de répondre.

Par cet incident les Anti-inoculateurs deviennent en quelque sorte maîtres de la question, puisqu'ils se ménagent ainsi le tems de

capter des suffrages, dont ils sont d'autant plus sûrs qu'en fait d'innovation, les vieillards, les gens peu instruits & le grand nombre de ceux qui trouvent plus commode de laisser les autres penser pour eux, déferent volontiers à l'avis de la routine & du préjugé. D'ailleurs, sous prétexte de donner aux Docteurs consultations, dont quelques-uns sont en Amérique, le tems de répondre, on renvoye la solution à un terme indéfini. Aussi cette conclusion n'a-t-elle pas passé unanimement, & le Docteur Andry y a formé opposition.

15 dudit.

M. de Voltaire, depuis sa Communion étoit resté dans un silence édifiant, mais il paroît que le diable n'y a rien perdu; il tombe aujourd'hui sur le corps d'un nouvel adversaire, c'est M. Bergier, curé en Franche-Comté, auteur de plusieurs ouvrages en faveur du Christianisme, qu'on connoissoit peu, & qui devoient leur célébrité au grand homme qui les tire de la poussière & les honore de sa critique. Ce Pamphlet est intitulé *Conseils raisonnables à M. Bergier, par une Société de Bacheliers en Théologie*. Sans approuver le fond de cet ouvrage impie, on peut dire qu'on y reconnoît facilement son auteur, peu logicien, mais toujours agréable dans les matieres les moins susceptibles de gaîté. Ces *Conseils* contiennent 25 paragraphes & forment environ 30 pages d'impression.

16 Juillet 1768.

Le célèbre M. *Winkelman*, cet homme rare par son goût & ses vastes connoissances, étoit revenu de Vienne à Trieste, pour se rendre à Rome; où depuis quelques années il faisoit son séjour ordinaire; il a été assassiné dans l'auberge par un étranger qui, après plusieurs conversations, s'étoit insinué dans l'esprit de ce Sçavant. Un jour, sur les 10 heures du matin, ce scélérat est entré dans la chambre de M. *Winkelman*, & lui a demandé à voir trois belles Médailles d'or dont l'Impératrice Reine lui avoit fait présent. Dans le moment où il ouvroit son coffre, il lui a donné sept coups de poignard. Son Domestique étant accouru au bruit, l'assassin, d'un coup de poing, l'a renversé sur le carreau & s'est sauvé, sans avoir rien emporté. Ce Sçavant estimable a survécu de quelques heures à ses blessures: il a eu le tems d'instituer son exécuteur testamentaire le Cardinal Albani, & d'écrire à ce Prélat pour le prier de remercier l'Impératrice Reine de toutes les graces dont cette auguste Souveraine avoit daigné le combler, ainsi que le Prince de Kaunitz & plusieurs autres Seigneurs de la cour de Vienne.

Le monstre qui occasionne aujourd'hui nos regrets, est le nommé *Archangely*, de Pistoye: il a été arrêté dans sa fuite, & ramené à Trieste le 15 Juin.

17 Juillet 1768.

M. *Bouret*, cet homme ingénieux, toujours

occupé de plaire à son maître & dépense tant de trésors pour satisfaire cette noble passion, s'occupe à embellir encore le fameux Pavillon du Roi, où il compte recevoir S. M. cet automne, dans le tems des fameuses chasses dans la forêt de Senard. Il vient de faire exécuter en marbre la figure de Louis XV, avec tous les attributs de la Royauté. C'est le Sr. Taffard, Sculpteur reçu depuis peu à l'Académie, mais d'un mérite distingué, qu'il a chargé de ce travail. Elle doit être placée dans l'appartement du Roi, au lieu du lit qui y étoit, & dont S. M. n'a jamais fait usage. La statue sera en dedans de la balustrade, avec des gradins au bas du piedestal. M. Bouret, de cet appartement galant en fait un appartement magnifique, par les dorures & les richesses qu'il doit y répandre: sorte d'ornemens analogues à l'usage qu'il en veut faire aujourd'hui. On sait que ce financier très opulent, mais très dérangé dans ses affaires, avoit été réduit à la pension par M. de la Borde, qui s'étoit chargé de l'administration de ses biens, & ne lui avoit laissé que 15000 Livres de rentes. Maintenant qu'il se trouve libre, la dépense dont nous venons de parler, est le premier emploi qu'il fait de ses immenses revenus. Un coup d'œil favorable de son maître le dédomagera de tout & fera son bonheur.

18 dudit.

Extrait d'une Lettre de Bastie du 30. Juin...
 „ La ville capitale de ce pays-ci vient de
 „ don-

„ donner une fête magnifique en faveur de la
 „ nouvelle domination sous laquelle elle vient
 „ de passer. On y a chanté un *Te Deum* de la
 „ musique la plus détestable qu'il soit possible
 „ d'entendre. Il y a eu force illuminations,
 „ force pétarades, des inscriptions, des devi-
 „ ses, dont voici quelques-unes; on lisoit au
 „ dessus de la porte l'inscription suivante:”

LUDOVICO XV.
 FRANCORUM, NAVARRÆ ET CORSORUM
 REGI CHRISTIANISSIMO,
 AUCTIS IMPERII FINIBUS,
 TRANQUILITATE PUBLICA ASSERTA,
 AUGUSTO, PACIFICO FELICI,
 MAGISTRATUS, POPULUSQUE BASTIENSIS,
 FAUSTIS AUSPICIS,
 PLAUDEBAT.

Cette inscription étoit entourée de diverses au-
 tres le long d'une vieille muraille, garnie de
 fleurs de Lys. On voyoit un soleil mal peint,
 au dessus: *Imbres & nubila vincit*. Au dessous
 étoit une chaîne de rochers, représentant l'Isle de
 Corse surmontée de trois fleurs de Lys, qu'on
 avoit prises pour des feves de marais coupées en
 deux, & dessus étoit écrit *& cynocroscife flores*.
 Leurs peintres ne valent pas mieux que leurs mu-
 siciens. Plus loin se remarquoit une Renommée,
 qui tenoit deux trompettes, au bas de l'une étoit
 écrit: *non tuba sufficit una*, & de l'autre pour pen-

dant : *vox altera sufficit Famae.* Enfin on lisoit ce distique plein de solécismes :

*Plaudite o cives ! Regnat Ludovicus & ista
Principe jam tanto est digna labore salus.*

19 Juillet.

Les Spectacles ont repris hier lundi 18, quoique les grandes pleureuses ne dussent finir que le 19. Les Italiens ont débuté par un Opéra comique, intitulé *le Jardinier de Sydon* : la Musique de Philidor ; quant au Drame, ce sujet avoit autrefois été traité par Fontenelle. L'auteur d'aujourd'hui ne se nomme pas, ce qui n'annonce pas un succès très sûr. Au reste, depuis quelque tems les premieres Représentations ne décident de rien, & la réputation d'un ouvrage ne se fixe qu'à la seconde, troisieme, quatrieme, &c.

22 Juillet 1768.

Le bruit court que M. Rousseau est sorti de sa retraite de Try & est passé à Lyon, sans qu'on donne d'autres raisons de cette émigration que l'inconstance du personnage : on ne fait s'il restera dans cette ville, où il se trouve dans le ressort du Parlement de Paris : on présume qu'il y a conservé son nom étranger.

23 dudit.

La Comédie Italienne vient de perdre Mlle. *Camille*, morte le 20 de ce mois des suites d'une vie trop voluptueuse, comme il arrive assez souvent à ces Demoiselles, qui aiment à la faire

courte & bonne. Au reste, c'étoit une grande & très grande actrice; elle possédoit la partie du sentiment dans un degré supérieur, & depuis Mlle. *Sylvia* aucune n'avoit montré tant de talens pour la scène. Elle emporte avec elle les regrets des partisans de ce théâtre, qu'elle laisse absolument vuide relativement à son genre. On n'y voit plus en femmes que des Cantatrices, & l'on sera obligé de renoncer absolument aux Pièces Italiennes qu'elle soutenoit par son jeu: elle étoit l'ame d'Arlequin même, qu'elle inspiroit & dont elle échauffoit la verve.

25 Juillet 1768.

On ne sauroit trop étendre la réputation du nouvel établissement fait depuis quelque tems à Alfort, sous le titre d'*Ecole Vétérinaire*. Les papiers publics en ont déjà parlé plusieurs fois. On fait aujourd'hui que c'est une Ecole d'Anatomie, pour connoître la structure du cheval, les maladies auxquelles il peut être sujet, la nature des accidens que comportent son espece & son genre de service. C'est M. Bertin, Ministre, à qui l'on est redevable de cette Académie, & qui y veille avec le plus grand soin. M. Bourgelat, Ecuyer de Lyon très renommé par ses connoissances, est à la tête des Etudes. On y reçoit nombre d'Elèves Pensionnaires des diverses Provinces de France, & même des Royaumes Etrangers, moyennant 300 Livres par an. Les particuliers qui ont des chevaux malades ou estropiés, peuvent les y envoyer à raison de 30,

fois par jour, jusqu'à leur entière guérison. Les progrès des expériences qu'on fait dans cette Ecole depuis son origine, s'étendent, se multiplient & se perfectionnent sans relâche. Il est commun aujourd'hui d'y remettre à un de ces animaux une jambe cassée, sorte d'accident auquel on ne savoit pas remédier autrefois. Tout récemment on vient d'y trépaner un cheval, qui s'étoit cassé la tête, & l'opération a très bien réussi, c'est la première fois qu'on l'a tenté.

26 *dudir.*

Le Président de Noinville est mort, il y a quelques jours: il étoit Académicien libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

26 *dudir.*

M. Piron, qui dans un âge encore plus avancé que M. de Voltaire, conserve, ainsi que lui, tout le feu de sa jeunesse, & toujours son rival quand il s'agit de faire assaut d'esprit & de sarcasme, s'est permis une faillie à l'occasion de la longue Epître du dernier au vaisseau baptisé sous son nom: il l'adresse au Négociant propriétaire du bâtiment, & s'écrie:

Si j'avois un vaisseau qui se nomma *Voltaire*,
Sous cet auspice heureux j'en ferois un *Corsaire*.

28 *Juillet 1768.*

Jusqu'ici nos plus grands Sculpteurs s'étoient contestés d'élever leurs Figures Equestres sur

des masses de marbre en pedestaux, dont le plan étoit soutenu par des Caryatides, ou entouré d'autres figures détachées. M. Falconet, appelé à Petersbourg pour y faire la statue de Pierre le Grand, représente aussi cet Empereur à cheval, ou plutôt sur un coursier fougueux, franchissant un rocher qui ne peut l'arrêter. Ce trait de génie donne plus d'ame & de vie à tout l'ouvrage & conserve mieux la vraisemblance, partie si essentielle dans les Beaux Arts.

28 dudit.

Nos auteurs secondent nos armes contre le Pape : on est inondé d'écrits pour prouver la légitimité de notre invasion ; mais aucun aussi éloquent que l'Arrêt du Parlement de Provence, pièce victorieuse, à laquelle le Saint Pere n'oppose encore qu'un Jubilé.

29 dudit.

Il s'élève de toutes parts une tempête littéraire contre M. l'abbé de la Bletterie, & les différens auteurs qu'il a attaqués lui rendent avec usure les traits de satire qu'il leur a lancés. Au reste, son ouvrage prête infiniment à la censure & pour le fond & pour le style. Il auroit dû être plus modeste, & se souvenir que lorsqu'on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle d'autrui.

30 dudit.

Mlle. Camille est morte dans sa jolie maison de Montmartre, où M. Cromot, premier commis des finances, lui a donné jusqu'au dernier

moment les marques de l'attachement le plus tendre. Elle a expiré entre les bras de cet amant magnifique. En vertu du privilège qu'ont les Comédiens Italiens de n'être point excommuniés, cette Actrice a reçu ses sacremens, & elle a été enterrée en l'Eglise du lieu. C'est le Sr. de Hesse qui, comme doyen des Comédiens ses camarades, a conduit le deuil. Par les soins de M. Cromot, il s'est trouvé un cortège magnifique au convoi; on y comptoit plus de 50 carrosses bourgeois. Mlle. Camille étoit fort aimée, & joignoit aux plus grands talens toutes les qualités de l'ame les plus précieuses. Elle a fait un testament en faveur de sa famille, qui fait également honneur à son jugement & à son cœur.

31 dudit.

On travaille au Pont qui doit suppléer à celui de Neuilly, qui dépérit depuis longtems & dont la débacle des glaces de l'hiver dernier avoit accéléré la ruine. Le nouveau Pont doit être au bout du Cours, en face de la place de Louis XV. On doit couper une partie de la montagne connue sous le nom de l'Etoile, comme aussi élever de beaucoup la grille de Chaillot. M. Perronet, Ingénieur célèbre des Ponts & Chaussées, est chargé de la construction de ce monument.

1 Août 1768.

Il est très vrai que J. J. Rousseau est parti de Try & s'est rendu à Lyon, toujours herborisant, botanisant. Cette passion l'occupe aujourd'hui.

hui tout entier. Il est resté peu de tems dans cette dernière ville pour y voir une Dame de ses amies; il y a fait recrue de quelques enthousiastes du même genre, & le moderne Tournefort s'est mis en marche avec eux pour faite ensemble des découvertes de plantes & de simples. Ils sont actuellement dans les montagnes du Dauphiné. On juge qu'ils pénétreront jusqu'aux Alpes. Il est incroyable à quel degré le Philosophe Genevois pousse l'ardeur de cette étude. On ne doute pas qu'il ne se distingue un jour dans ce genre, comme il a déjà fait dans tous ceux qu'il a embrassés. De nouvelles connoissances doivent le satisfaire d'autant plus, qu'elles le mettent à même d'exercer l'amour de l'humanité dont il est si noblement dévoré, & peut-être sera-t-il plus heureux à guérir nos maux physiques, qu'il ne l'a été dans la cure de nos maux moraux.

I Août 1768.

Les amateurs commencent à se préparer pour la vente de la Bibliotheque de feu M. Gaignot, ce curieux si recherché qui se piquoit de n'avoir que des livres uniques. L'Impératrice de toutes les Russies a fait offrir du Cabinet de livres entier, d'abord la prisée telle qu'elle a été faite, le quart en sus, ce qu'on voudroit y ajouter pour la fantaisie des acheteurs & des concurrents, enfin 200,000 Livres de pot de vin. La clause du testament de M. Gaignot portant expressément que ces livres soient vendus à l'en-

can, s'est opposée à des conditions aussi avantageuses. On cite entr'autres raretés de ce Cabinet, un exemplaire des Contes de la Fontaine, écrit à la main & sur du velin, dont le travail a coûté 1800 Livres. Ensuite chaque Conte est enrichi de deux ou trois Estampes, plus ou moins, gravées par des jeunes gens habiles que M. Gaignot a pris chez lui & dont lui seul a eu les planches, qu'il a fait rompre. On estime cet ouvrage complet 25 à 30000 Livres.

2 Août 1768.

Il nous est venu d'Angleterre des mouchoirs à la Wilkes; ils sont d'une très belle toille. Au lieu de fleurs ils sont imprimés & contiennent la Lettre de ce prisonnier aux habitans du Comté de Middlesex. Il est représenté au milieu, une plume à la main. Le monument, quelque frivole qu'il soit, fait honneur à ce héros patriotique & est propre à entretenir dans toutes les ames le noble enthousiasme qui le caractérise. Cette invention vaut bien toutes celles dont nous entretenient notre *Courier à la Mode, ou Journal du Goût*. C'est un nouvel ouvrage périodique fort intéressant pour Paris & pour les Provinces, qui contient le détail de toutes les nouveautés de mode. C'est, si l'on veut, une espece de Supplément aux Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, qui consacre à la postérité le tableau mourant de nos caprices, de nos fantaisies & du costume national. Il y a trois mois que se répand cette utile production.

3 *du dit*.

3 *dudit.*
 M. Poncet de la Riviere, ancien Evêque de Troyes & le grand faiseur aujourd'hui d'oraisons funebres, est chargé de celle de la Reine, pour le service qui doit être exécuté à Notre Dame le 6 Septembre prochain.

5 *Août.*
 Le Sr. Poinfinet, ce jeune Poëte brûlant d'une soif de gloire inextinguible, qui a déjà tant fait parler de lui, va de nouveau occuper la scene; il est question de remettre à l'Opéra son *Ernelinde*. Comme ce Drame roule sur la réunion des trois Couronnes du Nord, les Directeurs de l'Académie Royale ont cru faire leur cour au Roi de Dannemarc, en faisant jouer cet Opéra devant ce Prince, qu'on attend à Paris dans quelques mois: s'ils ne flattent ses oreilles, ils espèrent charmer son cœur. D'ailleurs, on assure que le Sr. de Marmontel s'est chargé de retoucher les paroles: on ne fait s'il est propre à ce genre, & il n'a pas fait preuve jusqu'ici d'une oreille bien lyrique. Quant à la musique, on fait qu'elle a des partisans très chauds; elle est dans un genre qui peut plaire aux Etrangers.

5 *dudit.*
 On vient de remettre sous les yeux du Public la querelle de deux Philosophes, dont ils auroient dû pour leur gloire ne pas rendre le public témoin & juge. C'est un assez plat auteur qui dans une brochure fort insipide récapitule ce procès célèbre. Il est question du différend de M.

Hume avec J. J. Rousseau. L'anonyme prétend que le genevois n'est que malade, & non pas méchant; que l'anglois, au contraire, est malade & méchant tout à la fois. On ne croit pas que M. Rousseau adopte un pareil défenseur, plus propre à infirmer la cause qu'à la soutenir. Par occasion ce *Scribler* fait une excursion sur M. de Voltaire, &, au lieu d'adresser à ce grand homme les reproches qu'il peut mériter justement, il refasse de vieilles calomnies répétées cent fois & cent fois refutées. La rage d'écrire seule peut avoir fait prendre la plume à ce méchant écrivain, & son insipide production ne fait pas plus d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

5 *dudit.*

Le *Discours de Paoli à ses Compatriotes* est répandu ici & fait la plus grande sensation. Les âmes les plus viles sont toujours réchauffées aux discours d'un vrai patriote. Malgré les bruits répandus des intelligences de ce Général avec la France, on ne peut croire que la vertu républicaine se soit laissé corrompre par les promesses d'un Monarque. Le caractère de Paoli paroît trop indépendant pour ne pas préférer la liberté aux plus magnifiques récompenses. D'ailleurs tous les traits qu'on rapporte de ce grand homme, s'accordent avec l'idée qu'on en a & la confirment.

5 *dudit.*

Le Sr. Torre, cet homme de génie pour l'Ar-

tifice & qui avoit poussé ici cet art au degré de perfection le plus admirable, avoit été obligé d'interrompre son spectacle par l'humeur de quelques voisins qui l'avoient traduit en justice. Il se trouvoit par ce moyen dans l'impossibilité de satisfaire à ses créanciers & gens qui lui avoient fourni des avances. Pour le dédommager de ses pertes & le mettre à même de payer ses dettes, on lui a permis de donner des bals publics dans son même emplacement sur les Boulevards. En conséquence il vient d'afficher des *Fêtes-foraines*, qui doivent commencer demain. Ce spectacle sera dans le goût de celui de Wauxhall & autres de Londres. Il est magnifiquement orné & avec beaucoup de goût. Il y aura diverses boutiques, que toutes les jolies marchandes briguent d'occuper, des cafés représentant les quatre parties du monde: en un mot, le Sr. Torré espere que tout concourra à lui procurer des spectateurs. La nouveauté est un grand attrait dans ce pays-ci, & le François, qui aime à changer de place, se portera sans doute à celle-là, où des décorations élégantes, une brillante illumination, une excellente symphonie & les femmes les plus galantes doivent se réunir pour charmer tous les sens des spectateurs.

6 Août 1768.

L'assemblée convoquée hier par le Doyen de la Faculté de Médecine pour confirmer ce qui avoit été décidé dans les deux précédentes, malgré la réclamation des opposans, a été plus nom-

breuse & plus bruyante que les autres. Le Sr. de l'Epine & ses partisans qui avoient à cœur de faire passer la délibération d'opiner par scrutin, avoient rassemblé tous les vieillards, les infirmes, les podagres, les Docteurs les plus obscurs, en un mot la lie de leurs confreres, & étoient venus formidables en force. On prétend qu'il y avoit plus de cent opinans. Quel tumulte & quel cahos! Comme l'on étoit dans le fort de la mêlée, est intervenu un paquet à M. le doyen, qu'on a sçu être un Arrêt de défense rendu par le Parlement sur l'opposition des membres réclama-
 nans. Le Docteur Bernard s'est levé & a interpellé le Doyen de suspendre la Délibération, & de faire lecture du contenu du paquet. Après beaucoup de difficultés M. Bercher a lu cet Arrêt, qui, sans contenir des défenses de délibérer ultérieurement, reçoit appellans les opposans & leur permet de faire assigner qui il appartiendra. Matière à de nouveaux débats: les Anti-inoculateurs ont prétendu que cet Arrêt ne les empêchoit point de passer outre. Mais le tumulte s'est accru à tel point qu'on n'a rien terminé, & la délibération a été continuée au premier jour.

7 Août.

Il paroît un *Mémoire à consulter & Consultation pour Me. Jacques Barbeau Du Bourg & Consorts, tous Docteurs Régens de la Faculté de Médecine de Paris.* Il est en date du 3 Août, & roule sur la délibération arrêtée dans les dernières assemblées de la Compagnie. On

prétend qu'elle contient trois points d'innovation, entre lesquels on réclame 1^o. la voie du scrutin, substituée à une délibération : 2^o. la requisiion de l'avis des absens, dont deux ou trois en Amérique : 3^o. l'admission des voix de ceux qui, quoique résidans à Paris, dédaigneront de venir à une assemblée si intéressante, à laquelle ils seront engagés par serment.

Quant au premier point, la voie du scrutin n'est admise que dans les receptions, jamais pour délibérer en matiere doctrinale, & la loi, l'usage & la raison concourent également au soutien de cette assertion. L'article 8 des statuts est précis sur cet objet, toutes les assemblées déjà tenues sur l'inoculation en cette forme, déposent contre les innovateurs. Enfin c'est du choc des opinions des délibérans que naissent souvent des traits de lumiere propres à faire découvrir la vérité.

L'avis d'écrire aux absens & d'avoir leur sentiment est aussi absurde que ridicule; toute délibération est complete, est la délibération de la Faculté entiere, étant prononcée par le doyen, à la pluralité des suffrages. On a déjà écrit aux confreres d'Amérique, dont quelques-uns n'ont point répondu depuis quatre ans. On sent facilement que proposer de nouveau de solliciter leur avis, n'est qu'un moyen illusoire de reculer une décision que redoutent les Anti-inoculateurs.

Enfin, dispenser les Docteurs résidans à Pa-

ris de venir aux assemblées, & admettre leur avis cacheté, c'est introduire l'abus le plus pernicieux, avilir la Faculté, rendre ses assemblées méprisables & former dans son sein même une solitude capable d'éteindre toute émulation.

On conclut par appuyer cette réclamation des exemples & des autorités propres à lui donner de la prépondérance; on insiste sur la nécessité d'avoir recours à l'interposition de l'autorité du Parlement, qui par l'homologation des statuts de la Faculté s'est réservé l'interprétation de leur manutention dans tous les cas difficiles & où il y auroit schisme entre les Docteurs.

Ce Mémoire conséquent, clair & bien écrit, est suivi de la Consultation de M. Tenneson, Avocat, en date du 4 Août. Il est d'avis que les Réclamans aient recours au Parlement, & présentent Requête pour être reçus opposans, &c.

Toutes ces tracasseries de la Faculté sont d'autant plus risibles, que les gens qui ont foi à l'Inoculation, n'attendent point sa décision pour pratiquer cette méthode, & que son autorité ne rendra pas plus confians ceux qui la regardent comme inutile, ou comme dangereuse.

On rappelle à cette occasion l'histoire des petits pains à la levure de bière, que la Faculté consultée par le Parlement prescrivit, il y a environ 80 ans, comme pernicieux; & les Magistrats, après avoir rendu un Arrêt conforme,

furent à la Buvette déjeuner avec des petits pains à la levure de bière.

8 Août 1768.

M. l'abbé d'Olivet, membre de l'Académie Française, est tombé en apoplexie, qui a dégénéré en paralysie sur la moitié du corps. Il a 87 ans: la tête est encore saine.

9 dudit.

Le Ciel ouvert à tous les hommes, &c. est un de ces écrits furtifs, dont s'augmente chaque jour la Bibliothèque des esprits forts. Ils ne sauront gré à l'auteur de celui-ci que de sa bonne volonté: c'est un vrai galimathias; il prétend faire voir qu'il y a une opposition essentielle entre Jésus-Christ & Adam, desorte que Jésus-Christ est l'anti-type d'Adam. Cela n'est-il pas bien clair? Ce livre pourra passer pour l'Apocalypse des Incrédules.

9 Août 1768.

Alcimadure se continue à l'Opéra, avec un succès qui ne se dément point. Le rôle de *Clemente Isaura* est fait depuis quelque tems par une Madame *Reich*, d'une taille élégante, & dont la voix nette & perlée seroit infiniment préférable à celle de Mlle. Duplant, si sa timidité ne la faisoit quelquefois chanter faux. D'ailleurs elle manque encore du maintien & de l'assurance nécessaires au théâtre; ce qui l'empêche de mettre dans son jeu la gaîté & les graces dont il est susceptible.

Mlle. Rosalie remplace aussi Madame Larri-

vée dans le rôle d'*Alcimadure*. Cette actrice, qui n'a qu'un filet de voix, joue infiniment mieux que la première : elle est pleine de sentiment & d'intelligence ; elle seroit faite pour avoir le plus grand succès si son organe répondoit à ses autres talens.

Les Ballets sont renforcés par Mlles. Affelin & Heinel, qui y ont rétabli la noblesse & la dignité, toujours nécessaires à ce théâtre. Mlle. Heinel est sans contredit la plus majestueuse danseuse qui ait paru de mémoire d'homme.

IO *dudit.*

Les Economistes, pour pouvoir raisonner plus parfaitement sur la grande question de la Liberté du Commerce des Grains, ont établi des calculs d'après les extraits des Registres des Fermes, qui ont été tenus de l'entrée & de la sortie des bleds & des farines. D'où il résulte, que ce n'est point à l'exportation qu'il faut attribuer la disette des bleds en France, puisqu'il en est resté beaucoup plus qu'il n'en falloit pour nourrir tous les habitans.

Suivant eux, depuis le mois d'Octobre 1764, tems auquel a commencé la liberté de l'Exportation, jusqu'en Octobre 1765, il a été exporté 803498 Septiers, & importé 174792 Septiers. Depuis Octobre 1765, jusqu'en Octobre 1766, la sortie des bleds se monte à 770105 Septiers, l'entrée à 330017 Septiers ; & enfin depuis le même terme 1766, jusqu'au même terme 1767,

859857 Septiers ont été enlevés de nos ports,
& 290576 Septiers ont été apportés.

Il suit de ce relevé , que l'Exportation peut être estimée dans chacune de ces trois années à environ 800,000 septiers par an , & qu'en faisant la soustraction de l'importation cela n'ira pas à 600,000. Or , d'après les calculateurs en Agriculture , la Récolte d'une année commune dans le Royaume est au moins de 40,000,000 Septiers. Ceux qui étoient le plus opposés au système de l'Exportation , évaluoient notre superflu tout au moins à un dixieme , & d'après la balance de l'importation & de l'exportation , il n'est pas sorti du Royaume par an la soixantieme partie de la Récolte.

Nos Philosophes agricoles insistent sur ces supputations , & en concluent que les craintes de voir disparoître la denrée sont vaines & illusoires ; que cest à des causes tout-à-fait étrangères , à des engorgements occasionnés par le défaut même de circulation , par les entraves mises à l'Exportation , qu'il faut attribuer les malheurs du peuple & les clameurs des ignorants. Ils font observer dans les détails des calculs qu'on ne présente ici qu'en gros , que l'importation croît en proportion que l'exportation diminue , & que l'une étant toujours relative à l'autre , il est impossible qu'il y ait jamais de disette lorsqu'il n'y aura plus de gêne en aucun tems ni sous aucun prétexte.

11 Août 1768.

L'oraison funebre de la Reine, prononcée à Saint Denis, a duré cinq quarts d'heure. M. de Pompignan a mis en opposition la Religion de S. M. avec l'esprit d'incrédulité si commun aujourd'hui. Il a paru se complaire à faire des portraits satyriques des Philosophes du siecle, & à se venger théologiquement de tous les brocards que plusieurs lui ont prodigué. On se doute bien que M. de Voltaire n'est pas celui qu'il ait eu le moins en vue, & il l'a désigné avec les couleurs odieuses que lui a fournies son zele amer.

12 Août 1768.

Un particulier se promenant aux Tuilleries, il y a quelque tems, un inconnu l'aborde, le salue & lui dit qu'il a des choses importantes à lui communiquer dans un tête à tête. Le premier s'écarte de sa compagnie & reste seul avec l'étranger. Celui-ci lui déclare qu'il se connoît à l'avenir; qu'il lui voit sur sa physionomie les choses les plus heureuses à lui apprendre, & qu'il ne doute pas qu'il ne lui sache gré de son attention. L'autre, foible & crédule sans doute, se livre à la charlatanerie de cet imposteur, qui après les simagrées ordinaires, après avoir visité ses mains, observé tous les traits du visage du patient, lui étale & lui pronostique une longue suite de prospérités. La dupe enchantée, remercie fort le devin, lui donne un écu de six Livres, & s'en va fort content. Le Bohémien, piqué d'avoir fait tant de frais pour une si lége-

re récompense, rappelle cet homme; lui ajoute qu'il y a quelque chose qu'il ne lui a pas dit, parce que ce n'est pas un événement aussi heureux que les autres; que, toute réflexion faite, il est pourtant essentiel qu'il en soit prévenu pour y remédier, s'il est possible. Il lui confirme alors toute la bonne fortune dont il l'a flatté; mais il lui annonce qu'il aura à trois époques différentes, très prochaines, trois accès de convulsions, dont le dernier sera si terrible qu'on ne peut savoir s'il en réchappera: que s'il est assez heureux pour en revenir, il entrera dans un cours de félicités qui durera le reste de ses jours. Le prétendu forcier quitte à ces mots le pauvre diable, & part comme un trait. Ce malheureux, frappé retourne à ses amis, auxquels il raconte son aventure: ils veulent en vain le rassurer. Il revient chez lui dans une consternation dont il ne peut se remettre, & après avoir eu successivement les deux accès de convulsions pronostiqués, il entre dans le troisième, si terrible que tous les Médecins n'y peuvent rien. On a recours à M. Petit, Philosophe encore plus que Médecin, & qui joint à de grandes connoissances de l'anatomie les talens d'un Mime consommé. D'après l'exposition de l'état du malade, il se dispose à jouer une farce, dont il attend plus de succès que de ses remèdes. Il se revêt de tout l'appareil d'un Bohémien: accoutrement singulier, longue barbe, extérieur mal propre, baguette à la main, rien n'est omis, & s'étant

bien mis au fait de toutes les circonstances de l'avanture, il se rend chez le convulsionnaire, auquel il en impose d'abord par sa hardiesse & l'étalage de son érudition. Il écoute le récit du malade : il convient de l'habileté du Devin qui lui a prédit sa maladie ; mais ce n'est encore qu'un Eleve dans l'art de la Négromancie, & il n'a pu voir tout ce qu'un plus grand maître peut découvrir. Il fait alors montrer au malade sa main : il lui répète tous les heureux pronostics du premier forcier ; il en ajoute d'autres : enfin il en vient aux signes diagnostiques des convulsions, & après bien des recherches il trouve qu'elles ne seront point mortelles. Il dit cela avec tant d'emphase & de confiance, qu'il frappe l'imagination du malade. Il lui prescrit quelques remèdes simples, auxquels il joint des formules précises & bizarres, qui annoncent toute la profondeur de son art. Bref, après avoir fait quelques visites à cet hypocondre, il ranime son espoir au point de faire cesser les accidens funestes qui étoient survenus. Il lui administre quelque dose de gaité de tems à autre, & le guérit radicalement, au point que l'homme est comme à son ordinaire.

Les Docteurs moroses ont voulu critiquer la conduite de M. Petit ; ils ont prétendu qu'il avoit avili sa profession par un rôle indécent & malhonnête ; comme si leur première science n'étoit pas de guérir, & si le plus habile Médecin n'étoit pas celui qui emploie le moins de reme-

des! Cette cure fait infiniment d'honneur au moderne Négromancien auprès des Philosophes & des amis de l'humanité.

13 Août 1768.

Epître aux Romains, par le Comte de Pasforan. Traduction de l'Italien. Tel est le titre d'une Brochure de 42 pages, où l'on établit un parallèle de l'ancienne Rome avec la nouvelle, qui n'est sûrement pas à l'avantage de la dernière: on fait figurer l'Eglise de St. Pierre vis-à-vis le Capitole, & le Pape vis-à-vis les Dictateurs. Sur le titre seul, & mieux encore au style, on juge aisément que cette parodie est de M. de Voltaire. Quelque rassasié que le public soit de pareilles facéties, on court toujours avec avidité après ses productions. On compte y trouver de nouveau, & le Lecteur n'est réveillé que par le sel de l'impiété dont cet auteur assaisonne aujourd'hui tous ses ouvrages. Cette *Epître aux Romains* ne sera point mise au rang de celles de St. Paul, mais bien à côté de l'*Epître à Uranie*, digne sœur à laquelle elle mérite d'être accouplée.

14 Août 1768.

Quelqu'un se plaignant du grand chaud qu'il faisoit à St. Denis, devant l'Abbé de Voisenon, celui-ci repliqua: „ c'est d'autant plus étonnant „ que vous aviez *la fraîcheur du Puy*.” Cette mauvaise pointe a pris dans ce pays à quolibets, & fait beaucoup parler de l'Oraison funebre de M. le Franc de Pompignan, Evêque du Puy, qui

en effet étoit, de l'aveu de tous les auditeurs, d'un froid à glacer.

14 Août 1768.

La République des Lettres vient de perdre le Sr. Deforges, mort, il y a quelques jours, subitement à table. C'étoit un auteur moins célèbre par ses Opuscules que par ses malheurs. En 1749 il étoit à l'Opéra, lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de violence; il crut que l'honneur de la Nation étoit compromis, & exhala ses plaintes dans une pièce de vers fort courue alors, qui commence ainsi:

Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle..

Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'incognito: il se confia à un ami prétendu, qui le trahit: il fut arrêté & conduit au Mont St. Michel, où il resta trois ans dans la Cage, qui n'est point une fable, comme bien des gens le prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en quarré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'Eglise. M. de Broglie, Abbé de St. Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il eût l'Abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on pût le faire passer à la lumière de cette longue & profonde obscurité. Le caractère de M. Deforges, son esprit & ses qualités personnelles,

lui gagnèrent les bonnes grâces de cet Abbé, au point d'obtenir son élargissement au bout de cinq ans. Il le donna à son frère, M. le Maréchal, en qualité de Secrétaire; & Madame la Marquise de Pompadour étant morte, il fut fait Commissaire de guerre, de la nomination de ce Général, suivant le droit de tous les Maréchaux de France. M. Deforges avoit supporté courageusement sa longue & cruelle captivité. Son esprit n'étoit point affoibli de tant de disgrâces, & M. le Maréchal en faisoit grand cas.

16 Août 1768.

La Greve n'a point desempli depuis quelque tems, & les supplices de toute espece se sont succédés sans relâche. Ce spectacle affligeant pour l'humanité a réveillé la question si importante, de savoir si un homme a le droit d'en faire périr un autre? On discute de nouveau le Code Criminel; on en démontre l'absurdité, l'atrocité. On s'étonne que nos Magistrats n'aient pas encore porté aux pieds du Trône leurs représentations sur cette matiere. Nos Philosophes voudroient qu'on tournât au profit du bien public les bras dont on prive l'Etat par tant d'exécutions. Ils prétendent avoir résolu toutes les objections que l'on pourroit faire, & nous donnent pour exemple de la possibilité de concilier cette indulgence avec la sûreté générale, celui de la feue Impératrice de Russie, qui pendant son regne s'étoit imposé la loi de ne point signer un Arrêt de mort; ils trouvent honteux qu'il

nous vienne du Nord de pareilles leçons de morale & de législation.

17 Août 1768.

Mlle. Dangeville, cette héroïne émérite du Théâtre François, l'amour & les délices de tous les gens de goût, a une très belle maison de plaisance à Vaugirard. C'est-là, qu'avant-hier, jour de sa fête, on lui en a donné une aussi agréable que magnifique. Elle a fait l'entretien du jour. Il y a d'abord eu un dîner de dix-neuf personnes, composé en beaux esprits, de Mrs. de Sainte-foix, Le Miere, Dorat, Rochon & Duclairon, tout récemment arrivé de son Consulat de Hollande: en gens de la Comédie, des Dlls. La Motte, Fannier, & de Mad. Drouin. Le reste étoit des anciens amis ou amans de la maîtresse de la maison. Il ne faut pourtant pas oublier M. de St. Aubin, Peintre, qui n'a pas le moins contribué au Divertissement.

A la fin du dîner, après avoir beaucoup *toisé* en l'honneur de la Reine de Vaugirard, M. de Ste. Foix a commencé des couplets sur sa fête: tous ses émules l'ont suivi, jusqu'à ce qu'une symphonie partie du Jardin ait annoncé quelque chose de nouveau. On s'est transporté vers les lieux d'où elle s'annonçoit: on est entré dans un bosquet délicieux, où s'est trouvée la statue de Mlle. Dangeville, sous la figure de Thalie, avec tous les attributs de son Art. On lisoit un hymne au bas du piedestal, de la composition de M. de Sainte-foix. On a procédé à l'inauguration de

de cette statue, & tous les beaux esprits sont venus en cadence, des guirlandes de fleurs à la main, lui rendre leurs hommages. On a encore chanté des couplets; on a joué différentes petites parades courtes, spirituelles & délicates. Ensuite, le jour tombant, tous les bosquets se sont trouvés illuminés: on a introduit le peuple; il s'est formé des danses partout: on avoit établi des rafraichissemens pour cette populace, qui bénissoit sans cesse l'illustre *Marie*. Enfin un feu d'artifice très brillant a terminé le spectacle. Un grand souper a suivi, & le Champagne & l'esprit ont recommencé à couler avec la même abondance.

17 Août 1768.

Des 84 pieces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Française, 9 ont été choisies & ont suspendu longtems les suffrages des Juges. M. de la Harpe étoit du nombre. Son Epitre, qui roule *sur les avantages de la Philosophie*, avoit beaucoup de partisans, & vraisemblablement il l'auroit emporté: il a malheureusement eu l'imprudence de se vanter d'avance qu'il avoit le Prix. Le bruit en est revenu à l'Académie, qui, instruite de cette présomption, contraire aux Réglemens & aux Loix du Concours, a formé une Délibération, par laquelle M. de la Harpe a été déclaré être dans le cas d'être exclu du Concours. Seconde délibération en même tems, qui décide que pour éviter dorénavant de semblables indiscretions, on n'ouvrira

les billets des noms des concurrens, que le jour même de la St. Louis, ou dans la Séance qui doit le précéder.

20 Août 1768.

Les Italiens ont donné aujourd'hui la première Représentation du *Huron*, Comédie en deux Actes & en vers, mêlés d'Ariettes. Ce sujet, tiré de l'*Ingénu* de M. de Voltaire, ne comporte point les traits de gaité répandus dans le Roman, mais inadmissibles sur la Scene quant aux mœurs. Ce n'est qu'une foible copie de l'*Arlequin sauvage*, de M. Delisle. Ainsi cette piece ne peut être que très médiocre. Elle se réduit à une intrigue de mariage platte & triviale, relevée par des accessoires bisarres, & des incidens brusques & invraisemblables. La Musique contient de fort jolis détails, & annonce beaucoup de talens dans l'auteur, qu'on nomme M. Grétry. Le nom du Poëte est un mystère: un inconnu a présenté le Drame aux Comédiens, en déclarant qu'il n'en étoit pas l'auteur, & qu'il ne pouvoit le faire connoître. Des gens qui se prétendent bien instruits, poussent la témérité jusques à l'attribuer à M. de Voltaire lui-même; c'est un hochet de sa vieillesse.

20 Août 1768.

On cite un morceau d'éloquence de l'Oraison funebre de la Reine, par M. l'Evêque du Puy, qui mérite en effet d'être consacré, & présente une tournure aussi rare qu'ingénieuse. L'Orateur dit, en parlant du caractère de la Reine, qu'il ne dissimulera point qu'elle avoit ses dé-

fauts, par exemple qu'elle se mettoit quelquefois en colere; mais, ajoute-t-il, elle revenoit avec tant de douceur, tant de bonté, tant d'aménité, que ceux qui avoient l'honneur d'approcher de S. M. étoient presque fâchés qu'elle n'entrât pas plus souvent dans ces petites vivacités. On ne tarit point sur les querelles de toute espece avec lesquels on escarmouche contre M. de Pompignan, en attendant que M. de Voltaire broche sur le tout & lui donne le coup de massue. On dit qu'il faut mettre au Trésor de St. Denis cette Oraison funebre, très propre à servir de pendant à l'épée de Charlemagne, étant longue & plate comme elle.

21 Août 1768.

Le bruit se répand, malgré le silence de l'Académie Française, que la Piece couronnée est celle de M. l'Abbé de Langeac, qui a pour titre: *Épître d'un parvenu à son pere, Laboureur*. Le jeune Lauréat est âgé de 18 à 19 ans; c'est un des enfans de Madame la Marquise de Langeac, ci-devant Madame Sabatin, cette Protectrice célèbre des Arts & des Sciences. L'Académie sera sans doute enchantée de lui rendre, en la personne de son fils, une partie de l'éclat qu'elle reçoit de la mere, par les faveurs dont elle comble plusieurs de ses membres.

22 Août 1768.

M. l'Abbé Coyer, cet Ex-Jésuite, persifleur politique, continue à nous instruire par ses

productions qui, sous les apparences de la frivolité, contiennent les leçons les plus lumineuses & les plus patriotiques. Son *Histoire Cochinchinoise* se répand depuis peu, & peut être regardée comme le pendant de *l'Homme aux Quarante Ecus* de M. de Voltaire. Dans le dernier, un pauvre diable, échappé de sa campagne, vient à la ville & fait fortune. Le héros de M. l'Abbé Coyer, au contraire, vivoit heureux dans son état d'Agriculteur. Obligé de quitter sa terre par l'accroissement des impôts, il cherche à placer ses enfans dans différens arts ou métiers, & ne pouvant réussir d'aucune façon, ils finissent tous tristement, &c. Il faut convenir qu'outre le mérite de l'invention que le Philosophe Ex-Jésuite doit céder au Philosophe de Ferney, il y a dans le Roman de celui-ci des graces, une gaîté, une aménité & une variété dont manque absolument *Chinchi*. L'Abbé Coyer n'a qu'un seul cadre, & tourne toujours autour de la même idée. Malgré cela, le livre est fort couru, à cause des choses hardies qu'il contient, & d'une censure amère du Gouvernement. Il est étonnant que l'auteur ait eu une permission tacite; mais il n'y a pas de doute que le livre ne soit bientôt arrêté, & ne reçoive de la prohibition toute la vogue qui lui manqueroit du côté de son mérite intrinsèque.

23. Août 1768.) Depuis le schisme introduit parmi les mem-

bres de la Faculté de Médecine, dans les dernières assemblées sur l'Inoculation, dont on a rendu compte, cette affaire est restée-là, & il est question aujourd'hui d'un procès pendant au Parlement. M. Bercher est au désespoir de voir son Décanat marqué par une pareille époque, & peut-être par une animadversion du Parlement, qui vengera les statuts violés dont il est le protecteur & le garant. Les Inoculateurs ont mis à leur tête le Docteur Bernard, Normand encore plus expert en chicane qu'en médecine, & que redoutent les adversaires. En conséquence, il y a des pour-parlers d'accommodement, & il doit y avoir le jour de la St. Louis une assemblée, où l'on tâchera de se concilier.

Pour engager les absens, les indifférens, les glorieux, les petits maîtres à être exacts aux assemblées, M. Bernard propose d'établir des jettons qu'on distribuera aux présens, & qui se répartiront, en plus ou moins grande quantité, suivant le nombre des délinquans. Il prétend par-là, *salvis statutis*, opérer le retour des Membres qui n'assistoient point aux convocations, & la Faculté s'épargnera le chagrin de voir intervenir un Arrêt du Parlement, dont le prononcé doit être nécessairement désagréable pour un des deux partis, & toujours peu honorable pour la Faculté, qui semble ne pouvoir ainsi se gouverner elle-même.

25 Août 1768.

Stance publique de l'Académie Française. La foule empressée d'assister à la Séance publique de l'Académie Française, le jour de St. Louis, augmentant d'année en année, & la garde ordinaire de six Suisses ne suffisant pas, on l'a renforcée cette fois-ci d'un Détachement d'Invalides, commandé par un Officier. Malgré cette barrière formidable le tumulte augmentoit, la Salle ne pouvoit plus contenir les Spectateurs, lorsque M. Duclos, Secrétaire, Maître des cérémonies de l'Académie, a fait fermer les portes, & Messieurs étant en place, M. de Châteaubrun, Directeur, a déclaré que la Piece qui avoit remporté le prix cette année avoit pour titre: *Lettre d'un fils parvenu à son pere, Laboureur.* Il a ajouté que trois autres avoient eu l'*Accessit*, sans que l'Académie prétendit assigner aucune préférence entr'elles. Que la premiere étoit une *Epître aux Pauvres*: la seconde, un *Discours sur la nécessité de se rendre utile*; & que la troisieme avoit pour titre: *le Philosophe.* Il a témoigné les regrets de la Compagnie de ne pouvoir couronner tant d'excellens ouvrages.

Il a fait mention encore d'une Piece intitulée: *les Ruines*; d'une autre, *sur les Disputes*, mais contenant des réflexions & des détails sur lesquels la sagesse de l'Académie ne lui a pas permis d'appuyer beaucoup, & que ses statuts l'ont obligée de réprover malgré tout

son mérite. Il a dit qu'elle étoit de M. de Rhu-
lières, Officier de Cavalerie.

Après quoi M. de Marmontel a lu, ou plu-
tôt déclamé l'ouvrage couronné. Il a mis tant
de pathétique, tant de chaleur dans son débit,
que les gens peu au fait ont cru que cette Epi-
tre étoit de lui. M. le Directeur a repris la pa-
role, & a nommé l'Auteur (M. l'Abbé de Lan-
geac,) il l'a invité de paroître; & ce jeune
Eleve d'Apollon est venu prendre la Médaille.
Tout le monde a applaudi à sa modestie & aux
graces ingénues de la mere, répandues sur la
physionomie du fils.

Quant à la piece, on y a remarqué beaucoup
de sentimens, mais point de logique, c'est-à-
dire, nul rapport entre les actions & les affec-
tions du personnage : peu d'harmonie dans la
versification & de pittoresque dans les détails.
On a d'autant plus de tort d'en soupçonner pour
auteur M. de Marmontel, que cette Epitre est
une véritable amplification de rhétorique, &
ressemble très-fort à l'ouvrage d'un écolier.

M. Duclos, d'un ton cavalier, a invité les
Spectateurs à prêter une oreille favorable au mor-
ceau qu'il alloit lire. Il a rappelé à l'Assemblée
que Pellisson avoit commencé une histoire de
l'Académie Françoise, continuée par M. l'Ab-
bé d'Olivet jusqu'en 1700, & chargé par sa
place de succéder à ce dernier, il a offert de
faire lecture d'un échantillon de son ouvrage
(l'Eloge de Fontenelle.) Il a soumis cet écrit au

jugement de l'Assemblée, en déclarant qu'il continueroit s'il étoit encouragé par ses suffrages, sinon qu'il en resteroit-là ; ce qui lui seroit encore plus aisé. Toutes ces phrases débitées d'un air libre, sans être impudent, ont concilié les auditeurs à M. Duclos, & il a commencé.

On ne peut dissimuler que cet ouvrage ne soit moins l'Eloge du héros, qu'une débauche d'esprit de l'auteur, qui, surchargé de ses faillies, semble avoir été obligé de chercher un sujet pour s'épancher. Nul plan suivi : des divisions confondues : point de liaisons dans les détails ; très-peu de faits, & une immensité de réflexions ou plutôt d'*Epigrammes*, quelquefois inintelligibles, mais auxquelles on a toujours applaudi à compte, dans l'espoir de les mieux entendre à la lecture. En un mot, comme l'a dit un plaisant, cet Eloge n'est qu'un feu d'artifice tiré en l'honneur de Fontenelle.

M. le Duc de Nivernois a lu ensuite six Fables de sa composition : savoir, *l'Homme, les deux enfans & les deux ruisseaux. Le Sultan, le Visir & les deux hiboux. L'Echo. Le Palais de la Mort. Le Roi, le Santon, le Fleuve & la poignée de terre. Enfin, les Oiseaux, les Quadrupedes & la Chauve-souris.*

Rien de plus agréable que ces Fables, dans lesquelles l'Auteur a réuni la naïveté de la Fontaine, le sel d'Horace & les graces du courtisan le plus aimable. Des moralités justes & pi-
quan-

quantes, une narration pure, facile & poétique, des applications neuves, une richesse de détails prodigieuse: tout a paru charmant dans ces petits Apologues, & le Public ne pouvoit se rassasier des instructions de ce Philosophe ingénieux.

M. Duclos a fini la séance, par la lecture du Programme du Prix d'Eloquence pour 1769. Le sujet est *l'Eloge de J. B. Pocquelin de Moliere*. Il a appuyé sur la déclaration de l'Académie: „ que ceux qui prétendent au Prix sont avertis, que s'ils se font connoître avant le jugement, ou s'ils sont connus, soit par l'indiscrétion de leurs amis, soit par des lectures faites dans des maisons particulieres, leurs pieces ne seront point admises au Concours.

Il a ajouté verbalement, que l'indécence du Concours cette année avoit été si grande, que l'Académie avoit été obligée de se prescrire cette sévérité pour l'avenir.

Cet article paroît concerner spécialement M. de la Harpe, en faveur duquel l'Académie a bien voulu se relâcher cette fois, malgré l'exclusion qu'on lui avoit donnée dans une Assemblée. On a compris sa Piece dans les *Accessits*, C'est celle *du Philosophe. Le Discours sur la Nécessité d'être utile*, est de M. Prieur: *L'Epître aux Pauvres*, de M. Desfontaines. On ne fait pourquoi cette fois-ci on n'a point nommé les auteurs de ces *Accessits*, & qu'on n'en a rien lu.

Il est arrivé à cette assemblée un petit incident qui, tout puérile qu'il soit, mérite d'être rapporté. Les portes de l'Académie étant fermées, & les Suisses de l'extérieur retirés, il est survenu beaucoup de monde, & l'on a pénétré facilement jusques dans l'Académie des Belles Lettres, salle qui précède celle de l'Académie Françoisse. Vains efforts pour aller plus loin. Mrs. le Miere & Dorat, courroucés de rester à la porte du Sanctuaire des Muses, ont proposé de tenir Académie. Tout le peuple littéraire a applaudi; on s'est rangé autour de la table, & quelqu'un qui avoit la piece couronnée imprimée, ayant proposé d'en faire lecture, on a parodié la grande Assemblée. C'étoient des éclats de rire, des brouhahas, dont le bruit rétentissoit jusques dans l'autre Salle; ce qui a beaucoup incommodé les Lecteurs, & surtout M. de Marmontel, dont les accens passionnés se perdoient quelquefois dans le tumulte.

L'Académie se propose de prendre des précautions pour éviter dorenavant une farce aussi indécente, & empêcher que rien ne puisse troubler la solennité de cette auguste séance.

27 Août 1768.

Extrait d'une Lettre d'Aix du 21 Août 1768..... On a fait ici le Service de la Reine, & notre Archevêque, fatigué d'années & de travaux Apostoliques, a monté en chaire, & prononcé dans une phrase, *ex abundantia cordis*, un éloge de cette Majesté, qui vaudra toutes les O-

raisons funebres qu'on en pourra faire. Voici son discours :

„ C'est du bord de mon tombeau que j'appel-
 „ le vos regards sur celui de l'auguste Reine
 „ que nous venons de perdre. Nous prions
 „ pour elle ; nos neveux l'invoqueront un jour.
 „ Heureux, lorsque je cesse de pouvoir vous
 „ instruire par mes leçons, de vous laisser l'ex-
 „ emple de ses vertus ! ”

28 Août 1768.

Le Sr. Torr , dont on a parl , a augment  son Spectacle du *Divertissement du grand M  de la Cocagne*, dont il a donn  la premiere Repr sentation le jour de St. Louis. C'est une grande perche, fort droite, au haut de laquelle pendent des jambons, des saucissons & autres grosses pieces. Tous les goinfres sont admis au concours, & s'effaye qui veut   grimper &   emporter quelque piece de r sistance. Ce b ton est fort lisse ; il faut beaucoup d'adresse pour se soutenir & arriver jusqu'au terme. On c l bre le triomphe du h ros gourmand avec toutes les acclamations, tout le brouhaha que comporte une semblable f te. La nouveaut  de ce Spectacle attire beaucoup de curieux, & la seconde repr sentation est annonc e pour aujourd'hui.

28 Aout 1768.

L'Oraison funebre de la Reine, par M. l'Ev que du Puy, est imprim e, & ne gagne pas plus   la lecture qu'  la repr sentation. Voici

la phrase même de l'Auteur sur les vivacités de S. M. : „ Sa vivacité naturelle, (car, pourquoi
 „ le dissimuler ? puisqu'il est du dessein de Dieu
 „ que les justes aient des combats à soutenir
 „ contre eux-mêmes, & des victoires à rem-
 „ porter sur leur tempéramment ;) sa vivacité
 „ naturelle s'exhaloit quelquefois par des ora-
 „ ges qui se dissipoient dans un instant. Son
 „ front n'en paroïssoit ensuite que plus serein.
 „ Elle réparoit ces impatiences par des témoi-
 „ gnages d'une bonté si engageante, qu'ils eus-
 „ sent pu faire souhaiter qu'elle sortit plus sou-
 „ vent de sa douceur & de sa tranquillité or-
 „ dinaires. ”

On ne sait si l'Orateur gagne au changement d'expressions, mais on voit que la mémoire des auditeurs avoit conservé toute l'intégrité du sens.

29 Août 1768.

Le Mémoire que l'Université a eu la permission de donner au Roi, paroît. Il a pour titre : *très humbles & très respectueuses Représentations de l'Université de Paris au Roi, au sujet des Lettres patentes du 20 Août 1767.* Il est question d'un Règlement y annexé, que ce Corps prétend compromettre ses intérêts. Il le regarde comme tendant à priver l'Université de ses droits les plus importants, comme attaquant les fondemens de sa Constitution, comme énervant l'autorité & les prérogatives des Supérieurs majeurs des petits Collèges, comme

donnant atteinte à des fondemens utiles & respectables, comme dérangeant la sage économie du plan qui avoit dirigé le nouvel état du College de Louis le grand.

Pour mieux discuter ce tableau, qui n'est que le résultat des divers Articles combinés du Règlement en question, l'Université réduit son Mémoire à trois Chefs principaux, qui embrassent toute la matiere de ses Représentations. Le premier concerne la Police intérieure du College de Louis le grand, & la discipline des études. Le second comprend les fondations & leur exécution. Le troisième se réfère à la Régie & à l'Administration des biens du College de Louis le grand & des petits Collèges réunis.

Cet Ouvrage paroît discuter les différens objets de réclamation avec autant de netteté que d'étendue. Il est écrit correctement, mais ne présente aucun de ces grands traits d'éloquence qu'on devoit trouver dans une production d'un Corps Académique, ainsi que Mrs. de l'Université se qualifient en plusieurs endroits du Mémoire. Il est signé, *Hamelin*, Recteur.

30 Août 1768.

Les Anti-inoculateurs ayant, malgré le procès entamé au Parlement, procédé à une troisième Assemblée, où ils ont fait passer la Délibération d'opiner par scrutin sur cet objet; les Dissidens ont renouvelé leurs protestations & leur opposition. Cependant à l'occasion de quelques pour-parlers d'accommodement entamés aux

paranymphes le jour de S. Louis, il y a eu aujourd'hui assemblée, à l'effet de se rapprocher. Mais par un malheur assez ordinaire en pareil cas, cette conciliation apparente a dégénéré en un nouveau schisme.

Le Docteur Bernard, chargé, comme on a dit, de la matiere contentieuse, a ouvert l'avis de nommer un Avocat de chaque côté, à qui l'on donneroit respectivement pouvoir de transiger, & de prendre un tiers pour arbitre, s'ils n'étoient pas d'accord : la proposition mise en délibération, on a été aux voix : il y en a eu 23 pour ce Docteur opinant contre 19. Quand il a fallu prononcer, le Doyen a prétendu qu'il ne pouvoit le faire, sans le conseil d'Avocats. En vain l'a-t-on pressé de remplir les fonctions de sa charge, il a persisté dans son refus, en a donné acte aux Réclamans, & a levé la séance.

31 Août 1768.

Outre les représentations de l'Université, dont on a parlé, contre les fameuses Lettres patentes du 21 Août 1767, & le Règlement y annexé, il paroît une *Requête au Roi*, du Chapitre de l'Eglise de Paris, comme supérieur majeur des Collèges de Ferlet & des Dix-huit, dans laquelle il se plaint que les intentions des fondateurs de ces Collèges sont frustrées, les intérêts des Boursiers sacrifiés, & les droits du Chapitre anéantis.

Il s'en répand un autre, du Chancelier de

l'Eglise & de l'Université de Paris, qui se plaint également que tous ses droits sont oubliés ou anéantis dans le Règlement en question.

Les droits du Chancelier étoient: 1^o. De nommer aux Bourses vacantes, au défaut des Patrons & Collateurs naturels. 2^o. D'être le juge des contestations qui s'élevoient sur les Bourses. 3^o. D'avoir une inspection & une révision directe sur les Comptes du College d'Autun. 4^o. De partager avec le Prieur des Chartreux la supériorité du College de Boissy. 5^o. Enfin de donner un titre irrévocable aux sujets qu'il nommoit, sans que son exécution dépendît d'aucun examen, jugement ou condition, qui pût en empêcher ou suspendre l'effet.

Tous les autres Supérieurs majeurs des petits Colleges ont présenté respectivement de semblables Requêtes; ce qui fait un nombre de Réclamations si considérable, qu'on regarde comme difficile de laisser subsister les choses dans l'état où elles sont. On espere qu'une injustice aussi manifeste, surprise à la religion du Roi, sera réformée tôt ou tard, par de nouvelles Lettres agréables à toutes les parties.

1^{er} Septembre 1768.

Il parut à Londres en 1704 un ouvrage du célèbre Toland, sous le titre de *Lettres to Serena*. Quelques Savans ont cru que cette *Serena* étoit la Reine de Prusse. Quoi qu'il en soit, ce livre fit beaucoup de bruit dans le tems de sa publication, & a depuis été très

recherché par les Curieux, étant devenu fort rare.

On vient de le traduire en François, sous le titre de *Lettres Philosophiques*. Elles sont au nombre de cinq.

La première traite de l'origine & de la force des préjugés.

Dans la seconde, l'auteur fait l'histoire du dogme de l'Immortalité de l'ame chez les Payens.

Dans la troisième, il examine l'origine de l'Idolâtrie & les fondemens de la Religion Payenne.

Dans la quatrième, qui est adressée à un ami hollandois, M. Toland refute le système de Spinoza, & démontre qu'il pêche dans ses principes.

Enfin, dans la cinquième, l'auteur prouve que le mouvement est essentiel à la matière : sentiment que le Docteur Samuel Clarke a tâché en vain de refuter dans son *Traité de l'existence de Dieu*.

Ce livre, très-savant & très-dangereux, est heureusement hors de la portée du commun des Lecteurs. Les deux dernières Lettres surtout sont remplies d'une métaphysique sèche & abstraite, qui ne peut être entendue qu'avec la plus grande contention d'esprit, & qui exige un raisonnement très exercé sur cette matière.

2 Septembre 1768.

Il n'est sorte de spectacles qu'on n'invente

dans ce pays-ci , pour amuser les oisifs & gagner leur argent : après-demain 4 Septembre, les mariniers des différens Ports de Paris donneront à la Rapée une joute à la lance, dont on a fait la répétition aujourd'hui. Le lieu du combat est une enceinte désignée sur la rivière. A l'une des extrémités on verra sortir Neptune du creux d'un rocher. Il sera dans un char attelé de chevaux-marins. De l'autre côté on verra Vulcain forgeant, au naturel, avec ses Cyclopes. Les barques des combattans seront peintes en couleurs analogues à chaque parti, & les vainqueurs seront couronnés par une Déesse qui sortira du fond de l'eau.

3 Septembre 1768.

Madame Bontems, auteur de quelques Ouvrages, & entr'autres d'une traduction en prose du Poème des *Saisons de Thompson*, est morte, il y a quelques jours, des suites d'une maladie de femme, longue & douloureuse. Cette virtuose n'est point une grande perte pour la Littérature. Cependant, en faveur de son sexe, on lui doit savoir gré de ses efforts, & elle mérite qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau.

4 Septembre 1768.

La comparaison des différentes pieces imprimées qui ont concouru pour le prix de l'Académie, n'est point, au gré des connoisseurs, à l'avantage de celle de M. l'Abbé de Langeac. Cela occasionne une grande fermentation dans le

peuple Littéraire, & bien des gens taxent l'Académie de partialité. On fait combien la mere a de crédit auprès de M. le Comte de St. Florentin, & l'intérêt vif que ce Ministre prend aux enfans de Madame de Langeac. Un caustique s'imaginant que ces raisons n'avoient pas peu contribué à déterminer les suffrages des juges, a fait l'épigramme suivante:

De par le Roi, ces vers soient trouvés beaux!
Signé Louis. Et plus bas, Phélyppeaux.

4 Septembre 1768.

On cite plusieurs traits du Roi de Dannemarck qui annoncent sa jeunesse aimable. Ils ne répondent point à la gravité dont quelques gens, qui ne connoissent point l'humanité, voudroient qu'un Monarque fût toujours accompagné. Il y a quelques jours que dans un souper où étoit l'Ambassadeur de cette Majesté, on en parloit. Madame la Marquise de Nicolaï dit fort étourdiment à ce Ministre: on assure que votre Roi est une tête..... *Oui, Madame, une tête couronnée*, repliqua-t-il. Tout le monde applaudit à la maniere honnête & polie avec laquelle cet Etranger releva, dans la bouche d'une femme, l'indiscrétion & l'indécence du propos.

5 Septembre 1768.

M. de Parcieux, de l'Académie Royale des Sciences, vient de mourir d'une maladie de langue, dans laquelle il a constamment soutenu

la douceur de son caractère & la fermeté de son âme. Ce citoyen estimable & éclairé ne s'arrêtoit pas à des spéculations vagues, propres seulement à exercer le génie d'un savant; il mettoit ses études en pratique, & ne formoit que des projets utiles & d'une exécution dont l'avantage étoit sensible pour tout le monde.

6 Septembre 1768.

Le Service pour le repos de l'âme de la Reine s'est fait aujourd'hui à Notre Dame en la manière accoutumée.

M. Poncey n'a pas été tout-à-fait aussi long que M. l'Evêque Du Puy, mais son Oraison funèbre n'a pas paru de beaucoup supérieure à la précédente. On a prétendu que les Jésuites étoient autrefois d'un grand secours à ce Prélat dans ses compositions, & qu'on s'est aperçu qu'ils lui manquoient aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, elle ne répond point à ses autres ouvrages du même genre, & ce n'est assurément pas la matière qui manquoit à l'Orateur.

8 Septembre 1768.

La guerre est absolument ouverte entre les deux partis qui divisent la Faculté, & l'affaire va se suivre au Parlement. Les Opposans aux dernières Délibérations ont dû obtenir ces jours-ci un véritable *Arrêt de défense*, qui empêche les Anti-Inoculateurs de passer outre, & de profiter des vacances du Parlement pour aller en avant & consommer leur projet irrégulier.

Le Docteur Bernard, avant de procéder, a

voit demandé au Doyen une nouvelle assemblée de conciliation, & par une partialité sans exemple, & tout-à-fait reprehensible, celui-ci l'a refusée, quoiqu'il n'eût pas ce droit.

9 Septembre 1768.

Le Sr. Torré, dont le spectacle continue à attirer tout Paris, s'évertue en tous sens pour mériter la faveur du Public & soutenir la vogue où il est. Outre le Divertissement du grand mât de la Cocagne, qui commence à être usé, il avoit annoncé pour hier une *Nouveauté*, qui avoit attiré une foule encore plus considérable. Malheureusement les curieux n'ont pas été aussi satisfaits qu'ils l'espéroient. Cet incident comique consistoit en une espece de *Scapinade*, c'est à-dire que des hommes enveloppés de sacs ont exécuté une danse pantomime qui n'a pas eu de succès. Il a fait ce jour-là sept mille & quelques cent livres: tant il est vrai qu'avec de l'industrie dans ce pays-ci on gagne facilement de l'argent.

10 Septembre 1768.

On ne donnera plus *Ernelinde* à l'Opéra pendant le séjour du Roi de Dannemarc à Paris. On croyoit flatter ce Monarque par un pareil Drama, mais son Ambassadeur a fait sentir que le prédécesseur de son Maître ne jouoit pas un assez beau rôle dans cette Tragédie pour qu'un pareil spectacle pût lui être agréable. M. de Marmontel comptoit bien raccommo-der tout cela, mais le Sr. Poinfinet a trouvé mauvais que l'A-

cadémicien voulut le corriger sans son aveu. Il a fait intervenir M. le Comte de St. Florentin. Et pour remédier à ces tracasseries, il a été décidé qu'on laisseroit *Eusébe* dans l'obscurité où elle est rentrée.

II Septembre 1768.

Les presses infernales de l'Etranger ne cessent de gémir. Une production abominable vient d'en sortir encore. Elle a pour titre: *Lettres à Eugénie, ou Préservatif contre les préjugés*, avec cette Epigraphe: *Arctis Religionum animos natis ex solvere pergo*. Il est aisé de juger par cette espèce de tocsin, quels principes ce livre doit contenir. Il est en douze Lettres, faisant deux parties. Dans la première on retrouve ce qu'on a dit cent fois sur les sources de la crédulité, sur la nécessité d'examiner la Religion, sur les idées absurdes, affreuses même qu'elle donne de la Divinité. On examine les Ecritures, l'Economie du Christianisme & les preuves sur lesquelles il se fonde, ses dogmes fondamentaux, celui de l'Immortalité de l'ame, & celui de l'autre vie; enfin les Mystères, les Sacremens, les Cérémonies Religieuses, les Pratiques ou Exercices de piété, les Prières, les Austerités, &c. L'auteur ne fait que remanier tous les raisonnemens employés par les Incrédules. Mais ils sont ici développés, étendus, délayés en quelque sorte dans une infinité d'idées accessoires, qui, en leur faisant perdre sans doute de leur force, les mettent cependant plus à

portée de l'héroïne à laquelle est dédié ce traité, & de son sexe entier. Voilà ce qui caractérise particulièrement la méthode de cet ouvrage, & la rend plus dangereuse.

Dans la seconde partie, qui offre des vues plus nouvelles, l'auteur, après avoir renversé les vertus évangéliques & ce qu'on appelle la perfection chrétienne, prétend prouver que le Gouvernement n'a aucun besoin de la Religion pour se soutenir; qu'elle lui est même nuisible; qu'elle n'est pas plus avantageuse à ceux qui la professent; que la Morale humaine ou naturelle est la seule véritable, la seule qui nous convienne, la seule par laquelle puisse exister la société. Il veut établir & confirmer l'assertion de Bayle : *Qu'une République de vrais Chrétiens ne sauroit subsister*. Il termine par desirer la plus grande tolérance pour les opinions des hommes. Il paroît avoir une propension secrète à l'*Athéisme*, sans cependant se déclarer tout-à-fait, mais en cherchant à prouver que ce système n'est point aussi absurde, & peut facilement être le résultat de notre ignorance.

L'Editeur, dans un Avertissement, insinue que ce Manuscrit, fort rare, mais connu depuis longtemps, doit avoir été composé par quelqu'un de l'Ecole de Sceaux; qu'*Eugénie* n'est vraisemblablement pas une femme supposée, mais quelque Dame de la même Ecole ou de celle du Temple. Quoi qu'il en soit, le style annonce en effet un homme du grand monde. Il y regne en géné-

ral un ton d'ironie qui n'est pas celui du genre, mais qui caractérise assez le courtisan. L'érudition y est cachée par toutes les tournures d'une conversation ordinaire, & l'auteur, après s'être bien rempli l'esprit des traités les plus savans sur cette matiere, après les avoir bien digérés, semble se les être rendus propres, & en avoir formé un Corps de Doctrine à l'usage des moins Lettrés, & pour l'intelligence duquel il ne faut que du bon sens & une logique naturelle. Il seroit bien à souhaiter que la Religion trouvât de son côté quelque courtisan savant & aimable, qui écrivît dans le même goût en sa faveur, & fit un contraste qui servît de contre-poison à celui-ci pour les femmes, les foibles & les ignorans.

15 *Septembre* 1768.

On prétend que M. de Voltaire ne marche jamais sans la Bible, sous prétexte que lorsqu'on a un procès, il faut toujours avoir sous les yeux le Factum de ses Adversaires. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il possède parfaitement ce Livre, il s'en est pénétré, il en est plein; il le retourne sans cesse, il le dépece pour enrichir ses ouvrages, mais à sa maniere, & non sans doute comme le Prédicateur, le Théologien, ou le défenseur de la Religion. On sait que l'Ecriture Sainte veut être lue dans la simplicité du cœur & de l'esprit; qu'aux génies superbes elle offre souvent des ridiculités, des absurdités, des barbaries, des impiétés même; & c'est ce

que M. de Voltaire ne manque pas d'y trouver. On voit surtout son genre de travail dans sa *Profession de foi des Théistes*, par le Comte d'A... au R. D. traduit de l'Allemand; Opuscule, où, non content de ressassier ce qu'il a répété cent fois, il cite ses propres écrits, & en remet des pages entières sous les yeux du Lecteur.

15 Septembre 1768.

M. de Lisle, fameux Astronome, vient de mourir âgé de 81 ans. Il étoit Pensionnaire vétéran de l'Académie des Sciences & Professeur au College Royal. Son ardeur pour l'Astronomie lui avoit fait entreprendre différens voyages. Il avoit été jusqu'en Sibérie. Il avoit professé à Pétersbourg, & avoit en conséquence prêté serment de fidélité à l'Impératrice. De retour à Paris, on lui en fit un grief: il essuya des dégoûts à l'Académie, où l'on ne le regardoit plus que comme Pensionnaire étranger. Il demanda sa retraite. Cette espece de disgrâce, la jalousie de ses rivaux, les tracasseries qu'ils lui suscitèrent, empoisonnerent sa vieillesse, d'ailleurs mal aisée: il est mort dans une sorte d'indigence.

15 Septembre 1768.

M. le Duc de Nevers, âgé de près de 92 ans, vient de s'éteindre. C'étoit un Seigneur de beaucoup d'esprit, mais dont les mœurs ont passé quelquefois à la cour pour trop philosophiques. On prétend qu'il avoit épousé la Dlle. Quinault, excellente Comédienne, & sœur du fameux Dufresne. Le présent qu'il a fait à la
Fran-

France de M. le Duc de Nivernois, est le plus beau trait de sa vie.

15 Septembre 1768.

M. l'Abbé de la Chapelle briguoit depuis long-tems l'honneur de faire en présence du Roi l'essai de son *Scaphandre*, ou pourpoint de liege, dont les papiers publics ont parlé plusieurs fois. M. le Comte de St. Florentin lui a enfin obtenu cet agrément; & dimanche dernier, S. M. étant sur la terrasse de Choisi, avec une cour très nombreuse, M. de la Chapelle s'est jetté à l'eau, mais ne s'étant pas porté assez haut, il a dérivé, & le Roi n'a pu le voir que de loin. Il a exécuté ses différentes opérations, comme de boire, de manger, de tirer un coup de pistolet. Il a pris toutes les attitudes dont elle est susceptible. Il a fini par écrire, & il a profité de la circonstance pour faire une Lettre au Roi, qui lui a été remise. S. M. a ouvert le Paquet, & a trouvé ces deux vers de Racine le fils:

Descendu de son Trône, en la foule jetté
Ce Roi conserve encor un trait de majesté.

Ce compliment n'a point eu le succès que s'en promettoit cet Abbé. Les courtisans ont trouvé le distique énigmatique, indécent: il a été obligé de se commenter, & toute sa gloire s'est bornée à assister au souper de quarante couverts. Il n'a reçu ni pension, ni gratification, ni compliment.

Tome IV.

18 Septembre 1768.

Il paroît un second *Mémoire à consulter pour M. Jacques Barbeau Dubourg & Consorts*, tous Docteurs Régens de la Faculté de Médecine, en date du 4 Septembre 1768.

Il rappelle tous les nouveaux griefs des opposans contre M. le Doyen, & ses adhérens, qui sont : 1^o. d'avoir procédé à délibérer dans l'Assemblée du 5 Août, si la Faculté porteroit son jugement sur l'Inoculation, par scrutin ou de vive voix, malgré l'Arrêt du Parlement obtenu ledit jour par M. Bernard & Consorts, & signifié le matin même audit Doyen & à la Faculté assemblée, qui faisant droit sur la Requête des opposans, les recevoit appellans des Conclusions formées dans les Assemblées des 9 & 30 Juillet, & permettoit d'assigner.

2^o. D'avoir refusé à M. Dubourg la lecture des Conclusions formées dans les deux Assemblées précédentes, malgré sa Réquisition, appuyée des *Ritus* de la Faculté.

3^o. D'avoir refusé à M. Geoffroy & à M. Bordeu de lire dans cette même Assemblée l'Arrêt qui venoit d'être signifié.

4^o. La confusion de cette Assemblée ayant empêché d'opiner, d'en avoir convoqué une nouvelle le 9 Août par suite de celle du 5, qui avoit abouti à une troisième Conclusion formée malgré les oppositions nombreuses & réitérées dont on refusa de donner acte aux Réclamans.

5^o. Dans une Assemblée convoquée par jura-

mentum, au 30 Août, sur la Requisition de M. Bernard, à la tête de quinze autres Docteurs, les suffrages recueillis, comptés & prépondérans pour l'avis dudit M. Bernard, d'avoir déclaré qu'on ne formeroit point de Conclusion; refus dont M. le Doyen n'a donné Acte que sur la menace d'en former sans lui une, qui seroit rédigée & signée par le plus ancien des Docteurs présens.

Suit une Consultation, où le Conseil est d'avis que toutes ces irrégularités sont très reprimensibles; que l'Appel, & l'Arrêt qui le reçoit, sont de droit suspensifs, & ont dû arrêter toute délibération, mais surtout empêcher toute Conclusion conforme à celles dont l'Appel, une fois interjeté, déféroit le jugement à la Cour.

Que l'abus dont le Doyen a donné l'exemple dans l'Assemblée du 30 Août, est encore d'une plus dangereuse conséquence, & que la Faculté, qui a la Jurisdiction correctionnelle sur tous les Membres, & même sur son Chef, pourroit trouver dans sa propre main les ressources capables de réprimer & de prévenir un pareil abus; que néanmoins, vû la liaison de ce nouveau fait avec ceux déjà déferés au Parlement, il est plus modéré & plus prudent de dénoncer à la Cour ce nouvel acte d'usurpation sur la liberté de la Compagnie, & de la supplier d'y pourvoir avec la réserve expresse des droits de la Faculté.

Le Conseil entre ensuite dans le détail de la manière juridique d'opérer, ce qui entraîne

un procès en forme, qui renvoie le fonds de l'affaire à un tems illimité.

Cette Consultation est du 4 Septembre 1768, & est signée: *Target*.

21 Septembre 1768.

Au défaut des Spectacles de la cour qui ne peuvent avoir lieu pour le Roi de Dannemarc, on en prépare aux Menus, qui seront exécutés sur ce théâtre particulier, aux dépens du Roi & avec beaucoup de magnificence. On compte que tous les talens s'y réuniront pour amuser ce Prince Etranger; que *Geliotte*, que Mlle. *Le Maure*, que Mlle. *Dangeville*, que l'illustre *Clairon* même briguent l'honneur de paroître à ses yeux & de mériter ses applaudissemens.

22 Septembre 1768.

Il s'est élevé depuis quelques années en France une Secte de Philosophes audacieux qui semble avoir eu le système réfléchi de porter une éclipse fatale dans les esprits, d'ébranler toute créance, de renverser la Religion & de la saper jusques dans ses fondemens. Les uns, troupes légères du parti, armés du sarcasme & de l'ironie, ont d'abord, sous des allégories sensibles, des fictions ingénieuses, couvert d'un ridicule indélébile ses Ministres, ses Dogmes, sa Lythurgie & sa Morale même. D'autres, spéculateurs profonds, cuirassés d'érudition, hérissés de métaphysique, se sont présentés le front découvert, l'ont attaquée à force ouverte, ont déployé contre elle les raisonnemens les plus for-

mîdables, & ne trouvant point d'athlètes dignes
 d'eux sont malheureusement restés maîtres du
 champ de bataille. Aujourd'hui, que ces in-
 crédules regardent leur ouvrage comme bien a-
 vancé ; qu'ils attendent du bénéfice du tems,
 que la lumière gagnant de proche en proche, dis-
 sipe totalement la nuit des préjugés de l'igno-
 rance & de la superstition, ils attaquent leurs
 adversaires dans leurs derniers retranchemens : ils
 prétendent prouver que la politique n'a aucun
 besoin de la Religion pour le soutien & le gou-
 vernement des Etats. C'est contre cette asser-
 tion si ancienne, si répandue, & que les défen-
 seurs du Christianisme, poussés à bout, oppo-
 sent pour dernier argument, qu'ils réunissent au-
 jourd'hui leurs forces, & qu'ils semblent prépa-
 rer un Corps d'ouvrages dont plusieurs pénètrent
 déjà dans ce pays-ci. Tel est le livre intitulé
La Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de
la Superstition. On le prétend traduit de l'An-
 glois d'un M. Jean Trenchard, qui le publia en
 1709, sans nom d'Auteur. Le résultat de ce
 traité est, que la crainte fut l'origine des Reli-
 gions ; qu'on remarque dans toutes un génie
 superstitieux, mélancolique, sinistre, apocalyp-
 tique, qui, de leurs sectateurs, ne peut faire
 que des citoyens mols, tristes, lâches, sans é-
 nergie ; qu'elles ne sont bonnes qu'à favoriser le
 despotisme, & à le détruire ensuite, s'il veut
 secouer le joug de la servitude des Prêtres ;
 que leur Morale est tout-à-fait étrangère, op-

posée même à celle de la nature, la seule sur laquelle puisse se fonder & se maintenir une société. En un mot, qu'elles sont toutes par essence fausses & intolérantes, & qu'un Monarque qui veut travailler à son bonheur & à celui de ses peuples, ne doit affermir son Trône que par la liberté & la vérité.

Il regne en général dans ce livre un esprit républicain, une antipathie contre le Sacerdoce, une force de raisonnement, une véhémence de style, qui le caractérisent parfaitement Anglois.

27 *Septembre* 1768.

On vient de décocher encore un trait à M. l'Abbé de Langeac, ou plutôt à l'Académie. Il y a apparence que c'est le dernier effort des mécontents. Voici l'Epigramme :

L'Académie, & ab hoc & ab hac,
A tes vers plats, sans raison & sans rime,
Donnant le prix, te trouve bien, Langeac,
Plus fortuné qu'un enfant légitime.

28 *Septembre* 1768.

On vient d'imprimer une Lettre du Parlement de Normandie au Roi. Elle est en date du 19 du mois dernier. Son objet est de revenir à la charge sur l'affaire de Bretagne, que ces Magistrats ne perdent point de vue. Ils sollicitent la justice de S. M. de faire cesser les maux qui tourmentent la Bretagne; de rappeler de leur exil les six Magistrats reconnus innocens par les

réponses mêmes du Roi, & de rendre aux vœux de toute cette Province le Parlement, tel qu'il étoit avant l'Edit du mois de Novembre 1765. On ne peut lire cet écrit sans attendrissement sur les peintures affligeantes qu'il contient, & sans se sentir l'ame élevée par l'éloquence mâle dont il est animé. Il enchérit, s'il est possible, sur tout ce qui a paru dans ce grand procès. Cette brochure n'est répandue que depuis deux jours.

30 *Septembre* 1768.

Les Directeurs de l'Académie Royale de Musique ont proposé aux Curieux de chercher une Devise pour la Salle de l'Opéra qui n'est pas encore finie. Cette devise doit être en françois & en deux vers. On n'en a encore vu que de mauvaises. M. le Clerc de Montmeroy propose les deux suivantes.

Les Arts dans ce Palais prodiguent leurs merveilles,
Pour enchanter les cœurs, les yeux & les oreilles.

Ou,

Dans ce Palais brillant des Beaux Arts & des Fées,
Héros, Dieux & Démons, tous les êtres divers,
Dociles aux accords des modernes Orphées,
Sont le tableau mouvant de ce vaste Univers.

Quoi que celle-ci soit contre les conditions établies, que ce soit même plutôt une description qu'une inscription, les amis de l'Auteur l'ont trouvée si belle, qu'ils lui ont conseillé de la rendre publique.

1er Octobre 1768.

Antoine Jean Rustau, Pasteur Suisse à Londres, s'est avisé de publier un Ouvrage qui a pour titre: *L'Etat présent du Christianisme*. Il n'a pu résister à la rage de mordre M. de Voltaire. Tout Théologien croit lui devoir au moins un coup de dent en passant. Celui-ci d'ailleurs étoit personnellement en reste avec lui. Le Philosophe de Ferney n'a pas tardé à prendre sa revanche. Il vient de publier une petite brochure de près de 30 pages, sous le nom de *Remontrances du Corps des Pasteurs du Gévaudan à Antoine Jean Rustau*. Il ne paroît point en champ clos comme le premier, armé de toute l'armure scolastique, & cherchant à écraser son adversaire sous le poids de son érudition; mais il voltige autour de lui, il le harcèle légèrement, il le couvre de ses sarcasmes, & le laisse en cet état exposé à la risée publique.

2 Octobre 1768.

On a exécuté ces jours-ci un Arrêt du Parlement, qui condamne Jean Baptiste Joffevand, Garçon Epicier, Jean Lecuyer, Brocanteur, & Marie Suisse, femme dudit Lecuyer, au carcan pendant trois jours consécutifs; condamne en outre ledit Joffevand à la marque & aux galères pendant neuf ans, ledit Lecuyer aussi à la marque & aux galères pendant cinq ans, & ladite Marie Suisse à être renfermée pendant cinq ans dans la maison de force de l'Hôpital Général, pour avoir vendu des livres

con-

contraires aux bonnes mœurs & à la Religion. Ces livres sont : *le Christianisme dévoilé*, *L'homme aux quarante écus*, *Ericie ou la Vestale*, lesquels ont été lacérés & brûlés par l'Exécuteur de la haute Justice, lors de l'exécution des coupables.

On s'est recrié contre la sévérité d'un pareil Arrêt, qu'on attribue à M. de St. Fargeau, Président de la Chambre des Vacations, homme dur & inflexible, & dont le Jansénisme rigoureux n'admet aucune tolérance.

3. Octobre 1768.

Le 30 du mois dernier, les Prévôt & Echevins de la Ville de Paris, ont fait célébrer dans l'Eglise de St. Jean en Grève un Service pour le repos de l'ame de la Reine. Cette Cérémonie a été exécutée avec une pompe presque égale à celle du Service fait à Notre Dame. Le Curé de cette paroisse a prononcé l'Oraison, supérieure à celles de M. l'Evêque Dupuy & de M. l'ancien Evêque de Troyes.

4. Octobre 1768.

S. M. qui n'avoit point honoré M. Bouret de sa visite pendant tout le tems que le dérangement des affaires de ce financier l'avoit mis dans le cas de suspendre les travaux du fameux pavillon du Roi, n'a pu se refuser cette année aux desirs de ce serviteur si jaloux des regards de son auguste Protecteur. Le Roi est allé un instant le mercredi 28 Septembre visiter ce fameux bâtiment. Il l'a trouvé augmenté de plus

siens choses curieuses , mais surtout de sa statue, dont on a parlé il y a quelque tems, & qui est exécutée, en marbre, par le Sr. Taffard. Ce qui a le plus flatté S. M. ce sont deux vers inscrits au bas, composés par le Sr. Bouret même dans l'enthousiasme heureux de son amour & de sa reconnoissance. Ils caractérisent à merveille les vertus du maître, & le zele tendre du sujet. Ils sont dignes de passer à la postérité la plus reculée, & valent sans doute toutes les Légendes qu'auroit pu enfanter l'Académie des Belles-Lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au dessus des grandeurs,
Au dessus de l'éloge il ne veut que nos cœurs.

5 Octobre 1768.

Un plaissant s'est égayé au sujet de l'inscription que les Directeurs ont demandée pour la nouvelle Salle d'Opéra. Il en a fait une qui ne fera sûrement pas adoptée ; mais elle est piquante & mérite d'être transmise au Public.

Ici, les Dieux du tems jadis
Renouvellent leurs lythurgies :
Vénus y forme ses Laïs,
Mercure y dresse des Sofies.

8 Octobre 1768.

Bien des gens ont été étonnés de la dureté avec laquelle on a sévi contre les colporteurs flétris dernièrement par Arrêt du Parlement,

surtout vu l'énoncé des Livres prohibés qu'on les accusoit d'avoir vendus. Les gens au fait prétendent que leur grand grief est d'avoir distribué un Libelle qu'on a craint de nommer dans un Arrêt, quoiqu'il ait été annoncé, il y a plus d'un an, dans des gazettes étrangères. C'est le Pamphlet intitulé : *Les Sabbatines & les Florentines*. Le titre seul prouve combien ils étoient coupables, & justifie l'austérité des Magistrats aux yeux des gens au fait de l'énormité des crimes politiques.

9 Octobre 1768.

Les Droits des hommes & les usurpations des autres, traduction, prétendue de l'Italien, datée de Padoue, le 24 Juin 1768. L'auteur rapproche dans un court espace le tableau des usurpations de la Cour de Rome. Il fait voir que ce qu'on appelle le Patrimoine du St. Pere ; que les droits du Pape sur Naples & sur la Sicile ; que le Duché de Ferrare ; que Castro & Ronciglione ; qu'en un mot, tout ce que possède le St. Siege, ne sont que les fruits de la fraude & de la violence. On accumule dans ce Mémoire formidable les moyens de toute espèce, qu'ont mis en usage tant de Pontifes d'humble mémoire, pour étendre leur domination, & l'on y trouve des forfaits nouveaux, dont l'atrocité sembloit leur être réservée. Le Lecteur indigné seroit tenté de rejeter & de fouler aux pieds un pareil libelle, s'il n'étoit malheureusement qu'un extrait succinct de tout ce qu'on

trouve épars dans l'Histoire. On sent qu'un pareil ouvrage étoit digne de la plume de M. de Voltaire. Aussi l'y reconnoît-on facilement. On ne peut qu'admirer l'art avec lequel ce grand Historien fait égayer cette terrible matière, & rapprocher quantité d'anecdotes également rares & curieuses.

Octobre 1768.

M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Française, tombé en apoplexie-paralyse, il y a deux mois, & qui, malgré son âge de 87 ans, a lutté depuis ce tems contre la mort, vient de succomber enfin après cette belle défense. Ce personnage, vraiment Académique, est une perte d'autant plus grande, qu'il travailloit dans un genre peu à la mode aujourd'hui & qu'on semble mépriser. Ses Traductions de Cicéron, regardées comme un chef-d'œuvre dans leur espèce, lui procureront une gloire, sinon brillante, du moins solide & durable, chez la postérité qui en recueillera les avantages. Quant à la partie grammaticale de ce Savant, quoiqu'il n'approchât pas de la métaphysique lumineuse des Girards & des Dumarshis, il avoit sur cette matière un génie de discussion pur, exact & correct. En général, il avoit plus de bon sens & de précision que de finesse & de légèreté. Il ne manquoit pourtant pas d'un certain esprit; mais surtout il avoit une mémoire prodigieuse, qui le servoit à propos, & le faisoit briller avec celui des autres au défaut du sien.

11 Octobre 1768.

M. Bernard, Secrétaire du Gouvernement de Choisi, & appelé, par excellence, le *Gentil Bernard*, nom que lui a donné M. de Voltaire & qui lui est resté, a obtenu du Gouvernement un terrain qu'il a approprié avec beaucoup de goût & d'élégance. Il a fait des Dévises envers pour toutes les pieces de cette agréable maison. En voici deux qui paroissent les meilleures & les plus propres à caractériser les mœurs & le goût du maître. Au dessus d'une Glaciere il a fait arranger une espece de Parnasse, & a écrit au bas le Quatrain suivant:

Sous cette voûte souterraine
Les cœurs froids, les auteurs glacés,
Sont avec la neige entassés,
Et ma Glaciere est toujours pleine.

Au dessus d'un Boudoir délicieux il a mis:

Habitons ce petit espace,
Assez grand pour tous nos souhaits,
Le bonheur tient si peu de place;
Et ce Dieu n'en change jamais.

Tout le reste répond à cette aimable philosophie, & fait de ce séjour un lieu riant & voluptueux.

12 Octobre 1768.

M. l'Abbé d'Olivet a été enterré dimanche 8, & le mercredi 11 son Testament avoit été ou-

vert, lu & exécuté. Il laisse à son neveu, Pré-
sident à mortier au Parlement de Franche Com-
té & son Légataire universel, 80 Actions des
Fermes, pour cinquante mille écus de terres,
plus de trente mille francs d'arrérages, 250
Louis en argent comptant, 350 Marcs de vais-
selle d'argent, une très belle Bibliothèque &
des meubles de peu de valeur, &c. Cette Suc-
cession paroît fort honnête pour celle d'un hom-
me de Lettres.

13 Octobre 1768.

Extrait d'un Lettre de Ferney du 30 Décem-
bre,..... Rassurez-vous, Monsieur, sur les in-
quiétudes que vous avez à l'égard de M. de Vol-
taire. Ce grand homme accoutumé à dire qu'il
se meurt depuis plus de cinquante ans, se por-
te à merveille. Il se plaint d'être sourd & aveu-
gle. Le fait est qu'il lit encore sans lunettes,
& qu'il a l'ouïe très fine. Il est sec & ingam-
be: il est peu courbé. Le jour que j'ai eu l'hon-
neur de le voir, il avoit de gros souliers, des
bas blancs roulés, une perruque naissante, des
manchettes d'entoilage qui lui enveloppoient
toute la main, une robe de chambre de Perse.
Il nous fit beaucoup d'excuses de n'être point
habillé: mais il n'est jamais autrement. Il parut
à l'entremets. On avoit réservé un grand fauteuil
à bras, où cet illustre Vieillard se mit, &
mangea rondement des légumes, des pieces du
four, des fruits &c. Il pétilla d'esprit. On
pourroit lui reprocher d'être trop emphatique,

& de n'avoir point dans la conversation ce ton cavalier qui caractérise si bien le style de ses écrits. Après le dîner il nous mena dans sa bibliothèque, très vaste, très nombreuse & très belle. Il nous lut des passages de livres rares sur la Religion, c'est-à-dire, contre la Religion, car c'est aujourd'hui sa manie: il revient sans cesse sur cette matière. Il joua aux échecs avec le Pere Adam, qui, sans être le premier homme du monde, est assez Jésuite pour se laisser perdre: M. de Voltaire ne lui pardonneroit pas de le gagner. On fit ensuite de petits jeux d'esprit; puis on se mit à dire des histoires de voleurs. Chaque Dame ayant conté la sienne, on engagea M. de Voltaire à avoir son tour. Il commença ainsi: *Mesdames, il étoit un jour un Fermier-Général.....* Ma foi, j'ai oublié le reste. Nous le laissâmes après cette Epigramme, la meilleure sûrement qu'il ait faite de la journée.....

14 Octobre 1768.

Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 10 Octobre 1768..... Le bruit avoit couru ici que M. de Voltaire étoit décédé. Il avoit pris tellement faveur que la Cour paroïssoit croire cette nouvelle. On l'a inferé du propos de M. le Comte d'Artois. Ce Prince à son dîner, parlant de cet événement, a dit: *Il est mort un grand homme & un grand coquin.* Les ennemis de M. de Voltaire ont saisi avidement cette phrase, & l'ont répandue avec profusion.

Effectivement il est aisé d'en conclure quelle est sa réputation auprès de ceux qui ont l'honneur d'être chargés de l'éducation des Enfans de France. Quoi qu'il en soit, la nouvelle est absolument fautive & dénuée de fondement. La Providence laisse encore à ce Philosophe incrédule le tems de se repentir, & de mériter un Eloge funéraire plus flatteur.

15 Octobre 1768.

Depuis quelque tems il court ici une Chanson, intitulée : *La Bourbonnoise*, qui a été répandue avec une rapidité peu commune. Quoique les paroles en soient fort plattes, que l'air en soit, on ne peut plus, niais, elle est parvenue jusqu'aux extrémités de la France. Elle se chante jusques dans les villages, & l'on ne peut se transporter nulle part sans l'entendre. Les gens qui raffinent sur tout, ont prétendu que c'étoit un Vaudeville satyrique, sur une certaine fille de rien, parvenue de l'état le plus crapuleux à jouer un rôle & à faire une sorte de figure à la Cour. Il est certain qu'on ne peut s'empêcher de remarquer dans l'affection à la divulguer si généralement, une intention décidée de jeter un ridicule odieux sur celle qu'elle regarde. Les gens à anecdote n'ont pas manqué de la recueillir, & d'en grossir leur porte-feuille, avec tous les Commentaires à son intelligence, & capables de la rendre précieuse pour la postérité.

17 Octobre 1768.

Il y a déjà longtems que l'on regarde M. l'Abbé de Condillac, ci-devant Précepteur de l'Infant, Duc de Parme aujourd'hui, comme désigné pour remplacer M. l'Abbé d'Olivet à l'Académie Française. Cependant Monsieur l'Abbé Mably, son frere, est aussi sur les rangs. Il y a apparence que le premier l'emportera, quoique le dernier ait travaillé dans un genre plus relatif à cette place, & soit en général plus homme de Lettres. Au reste, il n'aura pas longtems à attendre, s'il échoue cette fois. On compte dans ce Corps plus de quinze Membres septuagénaires, octogénaires & nonagénaires. Enforte que sous peu il doit se faire une grande révolution dans cette Compagnie.

18 Octobre 1768.

M. l'Abbé Morlaix est connu dans la République des Lettres par plusieurs ouvrages, & très particulièrement par la Rédaction du Dictionnaire du Commerce de Savary, qu'il veut présenter sous un jour nouveau. Il y travaille depuis longtems, & fera, à ce qu'on espère, bientôt en état de le produire. On voit avec plaisir la fortune accueillir ce Savant, & le mettre au rang de ces favoris qui prouvent qu'elle n'est pas toujours aveugle. Il vient d'être désigné pour remplacer un nommé *le Grand* dans les fonctions de Secrétaire Général du Commerce.

19 Octobre 1768.

Le jeudi 13 Octobre les Comédiens Italiens ordinaires du Roi. ont joué la premiere Représentation de *la Méaniere de Gentilly*, Comédie nouvelle en un Acte mêlée d'Ariettes. Cette production, de deux gens de Cour, avoit sans doute été donnée pour essai. On a voulu juger si elle méritoit d'être présentée au Roi de Dannemarc. On ne sait si elle conviendra à cette Majesté, mais le Public a semblé ne la pas trouver digne de lui. L'auteur de la musique se nomme, & est connu de tout le monde. C'est M. de la Borde, premier Valet-de-chambre du Roi, amateur aussi distingué qu'auteur médiocre. Quant aux paroles, on les attribue au Sr. le Monnier, Secrétaire de M. le Comte de Maillebois, sous le nom duquel ont déjà paru au Théâtre, *le Cadi Dupé* & *le Maître en Droit*, mais que les gens au fait des anecdotes savent être de son Maître. On feroit tenté de laisser ce Drame-ci au prête-nom, comme indigne des deux autres. L'esprit & le goût des Lettres est héréditaire dans la famille de Maillebois. On a déjà parlé de M. le Baron de Châteauneuf, oncle de celui-ci, qui, dans un âge très avancé, cueille encore des fleurs sur le Parnasse. Son neveu marche sur ses traces, & ne pouvant dans la paix ceindre les lauriers de Mars, se couronne de ceux d'Apollon.

20 Octobre 1768.

M. l'Abbé de Langeac, cet Alexandre Littéraire, dont la vaste ambition voudroit dès l'âge

le plus tendre envahir toutes les Couronnes Académiques, vient de faire imprimer un *Eloge de Corneille*, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Rouen. Ce discours en prose n'annonce pas encore dans ce jeune Candidat un Orateur plus grand que le Poëte. Il est décousu; sans cohérence dans le plan; sans suite & sans progression dans les idées. Le style en est dur, boursoufflé, plein d'images gigantesques & puériles. Il paroît que l'Académie de Rouen a eu plus de pudeur que l'Académie Française & n'a pas osé couronner cette médiocre production. Il est fâcheux que les Journalistes adulent à l'en-
vi M. de Langeac, & étouffent le peu de talens qu'il pourroit avoir.

21 Octobre 1768.

Homélie du Pasteur Brown, prêchée à Londres le jour de la Pentecôte 1768. Tel est le titre d'un nouveau sermon de M. de Voltaire, qui, comme tous les sermoneurs du monde, repète ce qui a été dit mille fois, non par les Bourdaloues, les Maffillons &c. mais par les Bayles, les Frerets, les Boulangers &c. & autres Docteurs de l'Incrédulité. Celui-ci est spécialement dirigé contre la Morale de Jésus-Christ, dont l'auteur infirme les principes. Ce Sermon, qui dans sa brièveté résume de très gros in folio, n'en fera que plus cœuru & plus dangereux conséquemment. On ne peut que déplorer le malheureux talent de M. de Voltaire, d'extraire si agréablement les plus ennuyeuses productions,

& de rendre délicieux les poisons les plus abominables.

La suite est un fragment prétendu de Lettre de Mylord Bolingbroke, dans laquelle il fait sentir l'insuffisance de la superstition pour gouverner les Etats. Ceci n'est qu'une digression rapide sur cette matiere, déjà traitée au long dans les Lettres d'Eugénie, & dans l'histoire de la superstition encore mieux, c'est-à-dire plus diaboliquement.

22 Octobre 1768.

Le Roi de Dannemarc n'a point voulu se montrer en public qu'il n'ait vu le Roi de France, son frere. En conséquence il a été aujourd'hui à la Comédie Française en petite Loge, dans celle de Madame de Villeroi. Malgré cet incognito, comme on étoit prévenu, le Public s'est porté en foule à ce Spectacle, & tout y étoit plein de très bonne heure. Le Sr. le Kain, revenu depuis quelque temps, a joué dans *Warrick*, tragédie de M. de la Harpe, & a déployé devant le jeune Monarque toute la noblesse théâtrale dont il est susceptible.

On se flattoit qu'après le Spectacle, le Roi de Dannemarc iroit aux Fêtes Foraines, chez Torré, qui a eu permission de donner aujourd'hui son Spectacle extraordinairement. Les mêmes raisons de bienséance ont sans doute retenu ce jeune Prince. Heureusement les curieux n'ont pas moins abondé, & cet Entrepre-

neur n'en a pas moins fait une Recette complète.

23 Octobre 1768.

Tandis que les Magistrats & les Ministres s'occupent à ramener l'abondance, & à trouver les moyens de procurer au Peuple une subsistance à meilleur marché, les Economistes continuent à spéculer sur cette importante matière, & à faire des suppositions vagues, qui malheureusement ne nous guérissent de rien. Il paroît une Brochure, intitulée : *Réponse d'un Magistrat du Parlement de Rouen, à la Lettre d'un Gentilhomme des Etats de Languedoc, sur le Commerce des bleds*. L'auteur, avant de permettre l'exportation avec toute la liberté possible, voudroit que toutes les Provinces adoptassent la méthode de la mouture économique : suivant lui, on gagneroit par-là le septieme du grain conservé en farine, ce qui donneroit une surabondance de grains bien supérieure à celle qu'on exporteroit.

On attribue cette nouvelle Lettre à M. l'Abbé Beaudeau, qui, comme on l'a observé, sans doute pour mieux éclaircir la matière, s'écrit & répond tour-à-tour. La Secte regrette infiniment un citoyen estimable, qui las d'attendre les graces de la cour de France, prend enfin le parti d'aller en Pologne jouir du gros Bénéfice dont on a parlé. Il espere revenir dans un an pour l'hiver, & recommencer ses instructions sur la Science. C'est un terme par lequel

Mrs. les Economistes expriment l'excellence de leurs recherches dogmatiques.

24 *Octobre* 1768.

Quelques confreres de M. l'Abbé d'Olivet, touchés de sa perte, n'ont pû s'empêcher dans l'excès de leur douleur de répandre une anecdote jusqu'ici conservée dans le sein de l'Académie, & qui nous apprend quelle est la cause de sa mort. Dans la Séance où il fut décidé que la Piece de M. l'Abbé de Langeac auroit le prix, cet Académicien, qui n'avoit rien à ménager à son âge, s'opposa à une préférence, qui, selon lui, deshonorait l'Académie. Il fit sentir combien le Public se recrieroit contre un tel choix, & s'armant de l'éloquence de l'Orateur Romain dont il étoit pénétré, il perora longuement pour ramener ses Confreres à un jugement plus impartial. Ce fut inutilement: c'étoit un parti pris; il n'eut que peu de partisans. Mrs. d'Alembert & Duclos le traitèrent durement, l'appellerent radoteur, & renouvelèrent enfin une scene de halle, telle qu'il en avoit déjà eu une avec ce dernier confrere, il y a quelques mois, mais n'ayant pas le sang aussi bouillant, il fut saisi vivement de ces apostrophes injurieuses, il fut frappé à mort dès l'instant, & tomba en apoplexie dès le soir même.

25 *Octobre* 1768.

Comme il n'y a point de Spectacle à la cour, à cause du décès de la Reine, on doit donner

sur un Théâtre particulier à Fontainebleau , pour le Roi de Dannemarc, l'Acte d'*Eglé*, tiré des *Talens Lyriques*, & l'Acte Turc de l'*Europe galante*. Les trois Spectacles y passeront successivement. Toute cette dépense se fait pour les Menus.

26 Octobre 1768.

Le Lion & le Marseillois, fable en vers, avec un petit Avertissement, où l'on prétend que cet Opuscule est de M. de St. Didier, auteur d'un Poëme ignoré, intitulé: *Gloris*. A cette petite ruse & à ce persiflage on reconnoît M. de Voltaire; mais encore mieux à l'ouvrage même, où ce grand Poëte se retrouve tout entier. Rien de plus philosophique & de plus mâle. Dans ce Dialogue, l'homme prétend établir sa supériorité sur les bêtes, & il est obligé de reconnoître à chaque réponse son infériorité. L'auteur prouve que le Droit du plus fort est le seul Droit de la nature, & il embellit son raisonnement de toutes les richesses de la plus brillante poésie. Il est dommage que M. de Voltaire trop indulgent à son génie caustique, y ait joint quantité de notes peu convenables à un ouvrage aussi grave, où il s'efforce de faire rire le Lecteur par le ridicule qu'il jette à son ordinaire sur quantité de passages de l'Ecriture Sainte.

27 Octobre 1768.

Les Curieux ont tenu un Journal exact de la marche & des propos du Roi de Dannemarc, qui marque beaucoup d'esprit dans ses réponses. Les

circonstances les plus essentielles de cet itinéraire sont celles de son entrevue avec le Roi. Après être descendu au château à l'appartement de feu Madame la Dauphine, & le Roi étant prêt à recevoir ce Monarque, S. M. Danoise se rendit dans le cabinet du Roi. Elle étoit accompagnée des Ministres, des Seigneurs de sa Suite, du Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi & du Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangères. Il y avoit deux fauteuils dans le cabinet du Roi. Les premiers complimens faits, le Roi pressa son frere de s'asseoir : il s'en défendit & demanda à rester debout. Il renouvela de vive voix sa satisfaction de voir le plus grand Potentat de l'Europe. Le Roi, de son côté, témoigna qu'il regardoit cette époque comme remarquable dans son Regne ; qu'il se ressouvenoit très-bien avoir vu le Czar à sa Cour, quoiqu'il n'eût alors que sept ans, & que cette réception ne lui seroit pas moins flatteuse. Ensuite S. M. Danoise ayant demandé à aller chez Monseigneur le Dauphin, s'y rendit vers les huit heures, & alla souper avec le Roi. Les deux Monarques avoient avec eux vingt-quatre Dames de la Cour, les plus brillantes & les plus choisies. S. M. Danoise déclara qu'elle n'avoit jamais vu réunis tant de graces & tant de charmes. Le lendemain M. le Duc de Choiseul lui donna à souper, & le surlendemain elle mangea encore avec le Roi. Le jeudi, étant répar-

tie pour Paris, M. le Duc de Duras fit jouer chez lui devant Elle la Piece de *Henri IV*. Tous les jours on executera aux différens Spectacles les Drames que demandera cette Majesté, & sur l'affiche on mettra: *par ordre*.

Entre les bons mots de ce Monarque, on en cite un qui indique la vivacité de ses réponses & sa facilité pour les faillies. Dans son passage par la Hollande, un Seigneur de ce pays-là lui présenta une Généalogie, par laquelle il prétendoit lui appartenir: „ Mon cousin, lui dit le Roi, je suis ici incognito, faites de „ même”.

Dans son entrevue avec le Roi, S. M. en parlant de la disproportion d'âge qui étoit entre eux, lui dit: „ Je serois votre grand-pere. — C'est „ ce qui manque à mon bonheur”, répondit avec effusion S. M. Danoise.

On ne peut omettre encore un mot de Louis XV, qui indique toute la sensibilité de son ame, & combien il aime ses peuples. Le Roi de Danemarck, après avoir visité toute la Famille Royale, dit au Roi, qui parloit des pertes qu'il avoit faites, que la famille nombreuse qui lui restoit, étoit un dédommagement bien précieux. „ J'en ai une bien plus nombreuse encore, qui „ seroit vraiment ma félicité, si elle étoit heureuse.” Paroles remarquables & bien consolantes pour la Nation!

Voici à peu-près ce qu'on a trouvé de plus

essentiel dans ce Journal, chargé d'un tas de formules répétées & d'une étiquette fastidieuse.

28 Octobre 1768.

Madame du Boccage, connue par les graces de son esprit & de sa figure, auteur de différens Ouvrages, ayant adressé le 4 de ce mois des vers à M. de Voltaire, au sujet de la St. François, sa fête, ce grand homme, qui n'est jamais en reste, y a répondu par ceux-ci.

Qui parle ainsi de Saint François ?

Je crois reconnoître la Sainte

Qui de ma retraite, autrefois,

Visita la petite enceinte.

Je crus avoir sainte Vénus,

Sainte Pallas, dans mon village.

Aisément je les reconnus,

Car c'étoit Sainte du Boccage.

L'Amour même aujourd'hui se plaint

Que dans mon cœur étant fêtée,

Elle ne fut que respectée :

Ah ! que je suis un pauvre Saint !

29 Octobre 1768.

M. Gauthier de Mont-d'Orge, Trésorier de la Chambre aux Deniers, vient de mourir des suites d'une apoplexie, dont il avoit été frappé il y a quelques années, & dont il n'avoit jamais bien relevé. C'étoit un financier qui dans son tems avoit eu des prétentions au bel esprit. On connoît de lui, entre autres choses, *La Balles*

des Talens Lyriques, & l'Acte de société, deux ouvrages, dont le premier surtout a eu beaucoup de succès à l'Opéra, moins sans doute par les paroles de cet auteur, que par la Musique de l'immortel Rameau.

Dans le répit que lui a laissé sa maladie, il avoit épousé une certaine Chanoinesse, bâtarde adultérine de M. d'Étioles & de Madame de Belvaux, mais qui, par un raffinement de la corruption de nos mœurs, avoit trouvé un père & une mère adoptifs. Un Gentilhomme pauvre avoit eu la bassesse de la reconnoître pour sa fille, & une Demoiselle, en s'accouplant à cet homme vil, avoit eu l'infamie de la reconnoître aussi comme procrée avant le mariage. Au reste, la jeune personne ne paroît point avoir hérité de tout ce deshonneur, & s'est montrée digne d'une naissance plus illustre. Quoiqu'elle n'ait goûté aucun agrément dans l'hymen de M. de Mont-d'Orge, absolument hypothéqué, paralysé sur tous ses sens, elle s'est ménagée envers lui avec toute la noblesse, toute la reconnoissance, qu'il avoit plus de droit que de raison d'en attendre. Elle ne l'a point quitté dans toutes ses infirmités, elle ne s'est montrée nulle part, n'a participé à aucun plaisir, & dans la plus grande jeunesse, s'est conduite avec toute la prudence de la femme la plus raisonnable. Elle est à même de recueillir aujourd'hui les fruits de sa sagesse par plus de cent mille livres de rentes dont elle se trouve avoir l'usufruit.

30 Octobre 1768.

Le Roi de Dannemarc ne perd aucun moment dans ce pays-ci, & visite avec le plus grand soin tous les lieux qui peuvent lui présenter des objets dignes de sa curiosité ou de son instruction; il est allé hier aux Gobelins, il a admiré cette manufacture. Mais dans les différens ouvrages qu'il a vus, une tenture représentant l'histoire d'Esther & d'Assuérus d'après les dessins du fameux Vanloo, a surtout attiré son attention. Ce Monarque a été saisi d'étonnement, & dans son admiration il a demandé pour qui étoit destiné cet ameublement? Pour votre Majesté, lui a répondu le Duc de Duras.

30 Octobre 1768.

Les Comédiens Italiens ont donné hier la seconde représentation des *Sabots*, Opéra comique en un Acte, mêlé d'Ariettes, du Sr. Sedaine. Ce petit Drame naïf, & dans le vrai genre de son auteur, a été joué jeudi devant le Roi de Dannemarc, qui n'a pas goûté extrêmement la Musique. Elle est du Sr. Duny, & simple comme le sujet. Mais ce Monarque, accoutumé à la Musique Italienne, ne peut se faire à la nôtre. Notre Opéra, par la même raison, a le talent de l'ennuyer, comme tous les Etrangers. Les Ballets cependant paroissent le frapper davantage, & il sent toute la supériorité de notre Chorégraphie.

31 Octobre 1768.

On continue à s'entretenir du Roi de Dan-

nemarc , dont on admire les réponses ingénieuses. Chacun s'efforce de mériter quelque chose de flatteur de sa part : on s'évertue aussi , & l'on se répand en saillies pour plaire à ce Prince aimable. On cite de nouveaux bons mots de ce Monarque , & de ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Nous en choisirons quelques - uns seulement. Dans un souper qu'il fit chez le Roi , S. M. lui demanda quel âge il donnoit à Madame de Flavacourt , qui paroïssoit l'enchanter ? Il répondit 30 ans. Elle en a plus de cinquante , dit le Roi. — Sire , c'est une preuve qu'on ne vieillit point à votre Cour.

Le jour qu'on présenta M. l'Evêque d'Orléans à S. M. Danoise , on lui parla de la Feuille qu'avoit ce Prélat : on lui dit que c'étoit lui qui donnoit les Evêchés , les Archevêchés. M'en donneriez - vous bien un , lui demanda ce Prince ? — Sire , c'est moi qui les propose au Roi , mais c'est le Saint - Esprit qui les fait.

Le jour où le Roi de Dannemarc fut à la Comédie Française , on jouoit pour petite pièce les *Fausse Infidélités*. M. le Duc de Duras qui veut du bien à M. Barthe , auteur de ce Drame , le fit trouver sur le passage de ce Monarque & le lui présenta. Le Prince lui dit les choses les plus obligeantes & les plus flatteuses. „ Le haut „ rang de votre Majesté la dispose à l'indul- „ gence ” , répondit ce Poète avec une modestie ingénieuse.

Le Roi de Dannemarc encourage aussi par ses

éloges les Artistes, les gens à talens. Le Sr. Le Kain ayant fait le rôle de *Tamcrede* devant ce Monarque, il admira la beauté de son jeu, & la force de sa déclamation. Il lui en fit compliment : „ Votre Majesté est bien bonne „, répondit le Comédien.

1. Novembre 1768.

Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 1er. Novembre. M. l'Abbé de la Richardiere, curé de St. Landry, nommé pour prêcher devant le Roi, cet Avent, est venu ici en conséquence la veille de la Toussaint. Il s'est trouvé le matin au passage du Roi, & S. M. l'ayant aperçu lui a parlé fort obligeamment. M. le Grand Aumônier a fait une querelle à ce Prédicateur d'avoir paru ainsi devant S. M. sans qu'il l'eût présenté. Quoi qu'il en soit, il a prêché avec beaucoup de force, & a fini par une peroraison au Roi pleine d'une éloquence apostolique, à laquelle les oreilles de ce pays-ci n'ont pas paru être accoutumées. M. le Grand Aumônier, plus au fait du manège d'un courtisan que des devoirs de l'homme évangélique, a fort mal accueilli l'Orateur quand il est allé lui demander s'il verroit le Roi avant de retourner à Paris ? Le Prélat lui a dit séchement qu'il partit, & qu'on l'enverroit chercher quand on en auroit besoin ; c'est-à-dire pour le premier dimanche de l'Avent.

2 Novembre 1768.

Le Sr. Coignard, Imprimeur Libraire, vient

de mourir. Il s'est illustré par la fondation d'un Prix en faveur des Etudiens de l'Université. On a trouvé dans son coffre fort - quarante sacs de mille louis chacun, ce qui fait une somme de 960,000 Livres.

3 Novembre 1768.

Extrait d'une Lettre de Fontainebleau, du 2 Novembre..... Le Roi de Dannemarc est allé pour la première fois au spectacle de la ville, où l'on a exécuté l'*Acte d'Erosine & le Devin de Village*, avec la décoration de diamans, qui ne quadroit pas trop au genre de ces deux Drames, mais qui a frappé cette Majesté par son éclat éblouissant.

4 Novembre 1768.

Les trois Empereurs en Sorbonne, espece de Conte en vers que M. de Voltaire met aujourd'hui sous le nom de l'Abbé Caille. Il n'approche pas de la fable *du Lion & du Marseillois*. C'est une espece de cadre où il a voulu enchaîner de nouvelles injures contre la Sorbonne, relativement à la Censure de *Bélisaire*, ou plutôt une nouvelle évacuation de bile, car Fréron, qui n'étoit pour rien dans cette querelle, s'y est trouvé placé, ainsi que d'autres cuistres littéraires, dont notre auteur prétend avoir à se plaindre, & non content d'injurier en vers tous ces gens-là, il y a encore des Notes où il les injurie en prose. Plus on réfléchit sur ce grand homme, & plus on se console de n'avoir point ses talens compensés par tant de foiblesses.

5 Novembre 1768.

La Faculté de Médecine a procédé aujourd'hui définitivement à l'élection d'un nouveau Doyen, suivant l'usage. Comme elle est divisée par un schisme considérable sur l'inoculation, dont on a rendu compte, il y a eu beaucoup d'intrigues dans son sein. Chaque parti a formé des brigues pour faire élire un Chef qui lui fût favorable. On a donné réciproquement l'exclusion à tous ceux dont on redoutoit la fermeté & le zèle trop ardent pour leur opinion. Il paroît qu'on s'est enfin réuni à nommer un homme mol, d'aucune confiance & absolument nul. C'est le Sr. Thieullier, Médecin obscur & médiocre, qui sera vraisemblablement de l'avis le plus fort, ou se laissera gouverner par ceux qui l'obsédant de plus près prendront sur lui le plus d'ascendant.

6 Novembre 1768.

Il paroît un *Mémoire pour les Doyen & Docteurs-Régents de la Faculté de Médecine de Paris*, pour servir de réponse aux deux Mémoires imprimés de M. Dubourg & Consorts, Docteurs Régents de la même Faculté.

Dans ce Mémoire, signé P. Berger, Doyen de la Faculté, on commence par le récit des faits qu'on prétend avoir été rendus d'une manière trop peu exacte par M. Dubourg. On expose ensuite les motifs qui ont engagé la Faculté à prendre le parti contre lequel les Opposans s'élèvent avec tant de chaleur; & après en avoir fait

fait voir la sagesse & la nécessité, on cherche à démontrer que la délibération ne contredit nullement les statuts qu'on lui oppose.

Quant à l'exposé des faits, il ne peut que jeter le lecteur dans l'incertitude par sa contrariété avec celui de M. Dubourg. Il est détaillé par gens également intéressés à les pallier & à les présenter sous le jour le plus favorable à leur cause. Il n'en est pas ainsi des motifs des Décrets de la Faculté. Quelques susceptibles que soient ces motifs de réticence, d'altération & de déguisement absolu, on s'apperçoit aisément du sens forcé qu'on veut y donner. La manière dont on prétend prouver que les statuts de la Faculté de Médecine ne s'opposent point à sa délibération, n'est pas moins vicieuse. Tout ce Mémoire est appuyé sur des raisonnemens foibles, louches & captieux. On découvre dans son Auteur un esprit gauche & entortillé, qui s'embarrasse dans ses propres faux-fuyans.

6 Novembre 1768.

Les filles qu'on appelle du bon ton fondirent de grandes espérances sur la prochaine arrivée du Roi de Dannemarc: elles se préparoient de longue main à captiver ce jeune Monarque, & l'on ne finiroit point de détailler toutes les ruses qu'elles avoient mises en usage pour paroître à ses yeux les premières. Les unes ont été au devant de cette Majesté, dans de superbes équipages à quatre & à six chevaux: d'autres

sont venues s'installer dans les environs de son Palais. Quelques-unes, à force d'argent, avoient obtenu du Tapisier de placer leurs portraits dans les cabinets & boudoirs de son hôtel. Enfin, Mlle. Grandi, de l'Opéra, accoutumée à s'enrichir des dépouilles des Etrangers, & dont la cupidité dévoreroit un Royaume, a eu l'audace d'envoyer sa figure en miniature à ce Prince. Il paroît que tous les charmes de ces Nymphes ont échoué contre la sagesse de ce moderne Télémaque. Il se conduit avec une décence qui fait un honneur infini à la pureté de ses mœurs & à sa tendresse conjugale.

7 Novembre 1768.

La foule des curieux se porte aujourd'hui du côté de l'escalier du Palais-Royal. Depuis longtems il étoit fermé aux yeux du Public, on doroit la Grille, & le Duc d'Orléans ne l'a fait découvrir que pour recevoir le Roi de Dannemarck. On trouve l'ouvrage & la dorure admirables. Les gens qui aiment à critiquer tout, en convenant de la beauté de la rampe & de sa richesse, voudroient que le dessin en fût moins confus & plus délicat. On visite par occasion tout le reste du Palais, & l'on ne peut s'empêcher de plaindre ce Prince d'avoir dépensé un argent énorme, pour ne produire qu'un monument informe, médiocre, mesquin, sans goût, sans graces &

sans majesté. Il y a même des vices de construction qui annoncent de la part de l'Architecte l'ignorance la plus crasse. Il est obligé de refaire aujourd'hui les portes latérales de l'entrée, trop basses, trop étroites, & qui ressembloient à des guichets de prison. La première Cour n'est point assez vaste pour un grand palais. Le corps de milieu ressemble à une citadelle formidable, & les ailes sur la rue sont d'une légèreté qui annonce une maison de plaisance élégante & agréable. Le peristyle écrasé & obscur semble plutôt conduire à quelque monument sépulchral, qu'au magnifique escalier d'un Edifice immense. Tout le reste est discordant, & l'on se contente d'indiquer les défauts principaux de ce bâtiment, sans en attaquer toutes les parties, non moins susceptibles de remarques & d'observations, qui ne feroient pas à l'avantage de l'Artiste.

8 Novembre 1768.

On parle beaucoup d'une fête donnée hier par Madame la Duchesse de Mazarin à Chilly, en l'honneur de S. M. Danoise. Rien de plus élégant & de plus agréable. On y a exécuté *Hyllas & Syrie*, nouvelle Pastorale de M. Rochon de Chabannes, qui doit se donner aux François incessamment.

10 Novembre 1768.

M. le Duc de Duras continue avec un zèle infatigable à promener S. M. Danoise dans tous

les lieux propres à satisfaire sa curiosité & ses connoissances. Ce Monarque trouve par-tout des marques de l'attachement de la Nation & de sa politesse. A la Monnoye on a frappé sous ses yeux, sans qu'il s'en apperçut, une Médaille représentant son Effigie. A la Savonnerie il s'est trouvé un superbe tapis à ses armes. A la Manufacture de Seve on lui a présenté un Service de porcelaine, dont toutes les pieces étoient chargées de son écusson. On estime ce présent du Roi cent mille écus. M. de Marigny a eu l'honneur de recevoir cette Majesté à l'Académie de Peinture. Au Cabinet du Roi, elle a développé devant M. de Buffon & les autres Spectateurs des connoissances d'Histoire Naturelle étonnantes pour son rang & pour son âge. Elle a trouvé qu'il manquoit plusieurs choses à différentes Collections & s'est chargée de les envoyer au Roi.

Mlle. Clairon a joué hier chez Madame la Duchesse de Villeroy le rôle de *Didon* devant le Roi de Dannemarc. Il a été enchanté de cette Actrice qui, avec Le Kain, paroissent les deux personnages qui l'aient le plus affecté au Théâtre. Du reste, on trouve qu'on le fatigue de trop de spectacles, & l'on admire sa complaisance à se prêter à toutes les galanteries qu'on veut lui faire en ce genre. On juge de cette complaisance par des bâillemens qui échappent quelquefois à ce Monarque, & qui annoncent

qu'il ne prend pas toujours tout le plaisir qu'on voudroit lui procurer. On a remarqué entre autres excès de cette espece, qu'on lui a fait voir en un seul jour 17 actes tant en prose qu'en vers, en déclamation, en chant, en musique, &c. en Italien & en François.

11 Novembre 1768.

L'Académie Royale de Musique a repris *Sylvie* mardi, qu'elle continue aujourd'hui. S. M. Danoise y a assisté. C'est Mlle. Duranci qui a fait le rôle principal. Sa figure, son organe, & le genre de son jeu la rendent également impropre au personnage d'une jeune Nymphe naïve, aimable, & pleine de graces naturelles. Il est fâcheux que Mlle. Rosalie, qui fait supérieurement l'Amour, n'ait pas pu exécuter le rôle de Sylvie. Cette Pastorale, très médiocre encore, n'étoit nullement digne d'être mise sous les yeux d'un Monarque étranger. On doit donner incessamment *Enée & Lavinie*, ancien Opéra de Fontenelle, dont la Musique, de Colasse, a été refaite par M. Dauvergne. Tous ces ouvrages ne sont pas faits pour réconcilier un amateur de la Musique Italienne avec la nôtre. Si quelque Opéra pouvoit faire ce miracle, c'étoit *Castor & Pollux*, le Spectacle le plus propre à donner à S. M. Danoise une idée de nos merveilles Lyriques, & de la perfection de notre exécution.

11 Novembre 1768.

On a vu, il y a quelques années au Salon, le Portrait du Roi en pied, en Tapifferie des Gobelins. Tout le monde admira la vérité de cet ouvrage & son exécution. Le Roi de Danemarck n'en a pas moins été flatté, & a paru desirer être rendu de la même manière. En conséquence Michel Vanloo a peint ce Monarque pour servir de modele aux Artistes.

12 Novembre 1768.

Les Comédiens François avoient affiché pour cette semaine *Hylas & Sylvie*, Pastorale, jouée à Chilly, chez Madame la Duchesse de Mazarin, & qui y avoit eu du succès. Ce Drame a été arrêté à la Police, à cause de quantité de gravelures très agréables dans un petit Comité, mais que la décence ne permet pas de laisser glisser sur un Théâtre. Comme il y en a beaucoup qui tiennent aux circonstances, aux gestes, aux attitudes, à l'ensemble de la Scène, M. de Sartines a exigé qu'il y eût une répétition sous ses yeux, & il jugera lui-même ce qu'il peut y avoir de reprehensible.

12 Novembre 1768.

Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences à la rentrée d'après la Saint Martin.

M. de Fouchy, Secrétaire de l'Académie, a prononcé à l'ouverture de la séance l'*Eloge* de M. Baron, de la même Académie, Médecin-

Chymiste. Cet Orateur, qui a le talent rare d'embellir les sujets les plus nuds, & de féconder les plus arides, a trouvé dans la vie obscure & uniforme de son héros, matière à un ouvrage de près de demi-heure de lecture, espece de mesure qu'il donne à toutes ses productions funéraires. Il y a répandu de ces petites fleurs mises à la mode par M. de Fontenelle, & si déplacées dans un discours Académique, qui ne sauroit être écrit avec trop de précision & d'austérité. Le public rassasié de trop d'esprit n'a pas paru sentir tout celui du Secrétaire, & il n'a pas été applaudi aux endroits saillans, comme il avoit lieu de se le promettre.

Cet Eloge a été suivi d'un Mémoire d'Astronomie de M. Dyonis du Séjour, Conseiller au Parlement & Associé libre de l'Académie. Ce jeune & savant Astronome a pris pour matière de son Ouvrage *le passage futur de Vénus sur le Soleil, le 3 Juin 1769*. Celui-ci n'est qu'un résultat de ses calculs. Il établit dans quels lieux du monde on pourra observer ce phénomène, de quelle manière, & le plus ou moins d'avantage qu'y auroient les différens observateurs. Il assigne l'heure, la minute & la seconde du commencement, du milieu & de la fin de cette conjonction dans les endroits du Globe, d'où l'on pourroit voir le plus heureusement un événement du ciel si intéressant pour l'Astronomie, & que la génération présente ne peut pas se

flatter de revoir. Il prouve qu'on n'a pas fait à cet égard tout ce qu'on pourroit faire, & que le défaut de ces précautions nous privera vraisemblablement d'une partie du fruit des laborieux voyages entrepris à cette occasion. Il est fâcheux que cet Astronome indique lui-même trop tard ses découvertes, & lorsque le Gouvernement ne peut plus prendre les mesures nécessaires à cet égard.

M. du Séjour avoit par occasion enchaîné dans son discours un Eloge du Roi de Dannemarc, auquel toute l'Académie a joint ses suffrages. Il eut été bien flatteur pour elle qu'il fut venu les recevoir. On ne doute pas qu'il n'assiste à quelque Assemblée particulière, & qu'il n'y prenne la place qu'y occupa jadis Pierre le grand.

M. de Fouchy s'étant reposé dans cet intervalle, a repris la parole, & a prononcé l'Eloge de M. Camus, cet homme utile, dont la vie active paroïssoit devoir fournir plus de matière & d'anecdotes à l'Orateur. Mais il a suivi sa marche ordinaire, & le seul trait rare que le Public ait remarqué dans cette vie, c'est un Savant & un Géometre victime de sa sensibilité, & mourant de douleur de la perte de sa fille.

M. de Laffone, ci-devant premier Médecin de la Reine & Pensionnaire vétérane de l'Académie, a fait voir qu'il employoit utilement le malheureux loisir que lui laissoit la perte que la France pleure encore. Il a lu un Mémoire sur

Punion du Sel concret de tartre avec l'antimoine. C'est un résultat de procédés chymiques, par lequel il établit l'utilité de la découverte de ce Diaphorétique, dont le Spectateur aimera sans doute à sentir les effets au besoin, mais dont l'énoncé, la description & les détails n'ont pas semblé l'amuser beaucoup.

Enfin M. l'Abbé Bossut a terminé la Séance par une espece de Préface ou d'Introduction à un grand Ouvrage, qu'il se propose de donner sur l'*Hydrau-Dynamique*. L'Auteur récapitule les différens Chapitres de son Livre, divisé en deux parties, sur l'*Hydraustatique* & l'*Hydraulique*. Il énonce les matieres à traiter & la forme dont il procédera.

Ce Mémoire de Méchanique n'étoit gueres plus agréable que ceux de Chymie & d'Astronomie. On a dit quelque part que l'Académie des Sciences étoit un résultat de Nations, parlant toutes différentes langues & ne s'entendant quelquefois pas les unes les autres. Comment le Public qui n'est point initié aux hautes spéculations de cette Société savante, pourroit-il goûter tant d'ouvrages inintelligibles pour lui? Il faudroit que dans ces séances ouvertes à tout le monde, on ne lut que des Mémoires dont la pratique pourroit être à la portée de chacun, si la théorie étoit au dessus des hommes ordinaires. Il y a quelquefois de ces Assemblées également amusantes & utiles, au rang desquelles celle-ci ne fera pas mise.

13 Novembre 1768.

Dans la fête que Madame la Duchesse de Mazarin a donné au Roi de Dannemarc, une femme de la compagnie lui chanta pendant le souper le Couplet suivant:

Un Roi qu'on aime & qu'on révere
N'est Etranger dans nuls climats:
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses Etats.

13 Novembre 1768.

On voit ici une Lettre de Paoli, digne des anciens Romains. Il s'y explique en termes les plus nobles, les plus patriotiques & les plus forts sur l'invasion de la France, qu'il regarde comme une entreprise contraire aux droits des gens & à tous les principes de l'humanité. Il invoque la foudre vengeresse & déploie cette éloquence dont est toujours armé un grand homme, quand il parle d'après son cœur.

14 Novembre 1768.

Il est parvenu enfin ici quelques exemplaires du *Royaume mis en interdit*, Tragédie qui n'étoit encore connue en France que par la brûlure dont elle avoit été illustrée à Rome.

L'Auteur, qu'on dit être un jeune Genevois de la plus grande espérance, a pris pour sujet un trait de notre Histoire en 863. Lothaire, Roi de Lorraine, un descendant de Charlemagne, répudie sa femme pour épouser *Walrade*, sa

concubine. Le Pape Nicolas I, pour faire sa cour aux deux oncles de ce Prince, qui ne cherchoient qu'à envahir ses Etats, excommunie Lothaire, en cas qu'il ne renonce pas à Walrade. Après la mort de Nicolas, Adrien II le laisse fléchir aux prières de Lothaire, qui vient à Rome lui demander son absolution.

On sent qu'il a fallu changer absolument le caractère de ce Roi, & lui donner la fermeté qu'ont déployé depuis les Princes plus instruits de leurs droits & moins accablés sous le joug de la superstition. Dans cet ouvrage, très propre à détromper le vulgaire stupide, les excès de la Cour de Rome sont représentés avec un pinceau mâle & énergique, & la poésie sert ici d'organe à la raison. Les argumens les plus victorieux y sont ornés de toutes les richesses d'une imagination brillante, & n'en doivent que faire un effet plus sûr & plus général.

Quant à la partie dramatique, quoiqu'il y ait beaucoup de défauts dans cette Tragédie, on ne peut refuser à l'auteur un grand talent. Le caractère de Walrade annonce combien il a l'ame tendre & sensible. C'est sans contredit le plus beau de la pièce : il produit le plus grand intérêt. Arsène, Légat du Pape, réunit en lui la fougue de Boniface VIII avec l'austérité d'Innocent XI. Il étale toutes les maximes qui sont encore le code de la politique ultramontaine. Elles sont réfutées par toutes celles qu'on leur oppose victorieusement, & que l'auteur met

dans la bouche du Roi, dans celle d'un Raymond, Duc d'Aquitaine, personnage épisodique, mais utile à l'intrigue, & tendant au développement, sans celles de tous les autres personnages, dont l'humanité réclame plus ou moins contre ces abominables principes, & qu'ils détestent en les observant, frappés de cette terreur irrésistible que la superstition imprime partout autour d'elle. C'est surtout dans le 4^{me}. Acte, lorsque le Légat fulmine l'Interdit, que le Spectateur éprouve quelle impression dangereuse peut faire sur les esprits le fanatisme, revêtu de tout l'appareil de la Religion. Cet Acte, tout-à-fait neuf au Théâtre, produit à coup sûr le plus grand effet à la Représentation. Il est dommage que le 5^{me}. Acte n'y réponde pas, & surtout que le dénouement soit absolument nul & vicieux. Au reste, ce Drame, qui ne sera jamais vraisemblablement joué dans des Etats Catholiques, aura toujours le droit d'intéresser les cœurs sensibles, & de plaire aux Philosophes, réunion de suffrages bien difficile à obtenir.

Le style n'est pas aussi châtié qu'il pourroit l'être. Il y a des vers durs, incorrects, mais presque tous pleins de pensées ou de sentimens. D'ailleurs, point de tirades hors d'œuvre: elles partent toutes des affections ou de la façon de penser & d'être des personnages.

Les prêtres regardent cette nouvelle production comme une des plus scandaleuses qui aient

paru depuis longtems, c'est-à-dire comme faisant le plus d'honneur à la raison humaine.

14 Novembre 1768.

Les *Harmoniphiles* regrettent deux pertes successives d'hommes à talens. L'une est celle de l'Abbé *Maline*, Chantre de la Sainte Chapelle, & basse-taille pleine, sonore & profonde, qui a longtems fait l'ornement du Concert Spirituel & de toutes les Musiques d'Eglise. Il ne chantoit gueres que du latin. Il a fait un testament original, dont on cite une clause qui annonce sa gaité dans ces momens lugubres. Il avoit une cave abondamment fournie de toutes sortes de vins. Il legue cette meilleure partie de sa succession aux Chantres, ses confreres, persuadé qu'elle ne pourroit tomber en meilleures mains.

Le Sr. *Blavet* ne fait pas moins l'objet des regrets des amateurs. C'étoit une flûte excellente. Il y a tant de gens aujourd'hui supérieurs en ce genre, qu'il ne laisse aucun vuide; mais il a eu le mérite rare d'avoir porté le premier cet instrument à un degré de perfection étonnant, & d'être le pere de toutes les flûtes que nous admirons.

On ne peut se refuser à citer une anecdote, le plus grand éloge qu'on puisse faire de son talent. Il avoit montré à jouer de la flûte à un grand Prince, mais très médiocre en cet Art, au point que toutes les fois qu'il jouoit, un chien qu'il aimoit, aboyoit & faisoit des purler-

mens effroyables. A peine Blavet embouchoit-il son instrument, l'animal se calmoit, entroit insensiblement dans une agitation voluptueuse, & venoit lécher les pieds du nouvel Orphée.

15. Novembre 1768.

Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi avoient annoncé hier sur leur affiche la présence du Roi de Dannemarc, par le mot de convention: *Par ordre.* Ce qui leur avoit attiré une foule étonnante. Cette Majesté n'a pu satisfaire à ses engagements. On a appris avec douleur qu'elle étoit incommodée d'une indigestion. Le peuple, dont il est l'adoration, s'est porté en foule vers son hôtel pour en avoir des nouvelles. On ne sauroit rendre combien il est aimé. Tous les indigens de ce canton retrouvent en lui un second pere. Il distribue un argent étonnant, & son cœur tendre est vivement affecté de la misère dont on ne peut lui cacher beaucoup de détails. Ce Roi paroîtroit souhaiter qu'on tournât en secours abondans pour les malheureux tant de fêtes qu'on prépare de toutes parts à si grands frais. Ce seroit sans doute la plus belle qu'on pût lui donner, & la plus digne des Princes augustes, auxquels ceux qui les approchent devoient suggérer cette maniere d'être vraiment grande.

15 Novembre 1768.

Un nommé *Pierville*, Comédien, Directeur de Troupe, & venu de Berlin en ce pays-ci depuis quelque tems, a été arrêté & envoyé à Châ-

lons-sur-Marne en prison. On ne sent pas trop les raisons de cette punition, Il est des gens qui prétendent que c'est pour s'être refusé aux sollicitations des Gentilshommes de la Chambre, qui vouloient le faire débiter aux François. Le Sr. Fierville est un homme d'un très grand talent & de beaucoup supérieur au Sr. le Kain, pour la figure, l'organe & les autres parties de l'extérieur du Comédien. Il a montré beaucoup d'esprit & de grandes connoissances sur l'Art dramatique.

15 Novembre 1768.

Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles - Lettres. L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a fait aujourd'hui sa rentrée publique d'après la St. Martin. Le Sr. le Beau, Secrétaire perpétuel, a ouvert la Séance, en annonçant que le Prix proposé pour la St. Martin de cette année rouloit sur cette question: *Quels furent les noms & les attributs de Jupiter chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles peuvent être l'origine & les raisons de ces attributs?* mais que les Mémoires qui ont concouru n'ayant pas exactement répondu aux vues de l'Académie, elle a jugé à propos de remettre le prix à la St. Martin de 1770. Ce même Secrétaire a ajouté que l'Académie proposoit pour sujet du prix qui doit être distribué dans l'assemblée de Pâques 1770, *l'Examen cri-*

tique des anciens auteurs de l'Histoire d'Alexandre le Grand.

Le Sr. le Beau a lu ensuite *l'Eloge du Président de Noinville*, Académicien libre, mort cette année. L'Orateur a été obligé de mettre beaucoup de remplissage dans cet Eloge très court. Cet amateur ne fournissoit matière d'aucun côté, & sa vie ne contient que des dates stériles.

Le Sr. Dupuy a fait la lecture du premier Mémoire. Il est de l'Abbé *Ameilhon*, & roule *sur les plongeurs*. Celui-ci est la suite d'un autre du même, lu dans la dernière Séance publique, *sur les nageurs*.. Il a le mérite supérieur de joindre autant d'érudition à plus de brièveté. Il contient des détails pour le moins aussi curieux & des vues nouvelles. L'auteur prétend que les Tritons, les Néréides & autres Divinités de la fable, n'étoient que des plongeurs exercés à cet art dès leur plus tendre enfance, & qui l'avoient perfectionné au point de vivre sous les eaux.

Ce système hardi fait autant d'honneur à la fécondité de son imagination, qu'à la sagacité de son esprit & à la profondeur de ses recherches.

Le second Mémoire, de l'Abbé *Bellot*, contient une explication d'une Amétiste du Cabinet de M. le Duc d'Orléans. Cette pierre, d'un grand prix, représente une tête ceinte d'un

d'un diadème, surmontée de cornes de bélier. D'un côté est une plante étrangère, de l'autre une inscription grecque. Après la description de cette antique, l'auteur en développe les parties : il prouve que cette tête est celle de Mégas, roi de Cyrene. Il trace la vie de ce Prince, & rapporte tous les traits qui peuvent venir à l'appui de son sentiment. Cet ouvrage, très méthodique, est écrit avec beaucoup de clarté & de précision. Il annonce dans son auteur un excellent Académicien, c'est à dire un homme plein d'érudition, & très versé dans la connoissance de l'Antiquité.

Le Sr. *Rochefort* a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire sur les mœurs des tems héroïques de la Grèce.

L'auteur comprend ces tems héroïques dans l'espace qui s'est écoulé entre le regne de Thésée & le Siege de Troye. Il insinue que c'est là le véritable âge d'or, tant vanté par les poëtes. Il s'enthousiasme sur ces siècles heureux, & prétend que leurs dogmes, leur morale & leurs usages étoient dans un degré de perfection qui n'a fait que dégénérer depuis. Il avance, à cet égard, des assertions si étranges & si nouvelles, qu'on doit plutôt les regarder comme des éclairs d'une imagination exaltée par la lecture d'Homère & des poëtes, que comme le résultat des recherches longues, savantes & réfléchies d'un observateur de sang-froid. En général, toutes ces questions, propres à aiguïser

L'esprit, sont susceptibles d'être vues sous tant de faces, qu'elles ne peuvent jamais poser que sur des bases mobiles, comme leurs auteurs & non sur les fondemens immuables de la vérité. Ces dissertations sont comme les Mémoires du Palais, où chaque Avocat passe sous silence, ou écarte adroitement, tout ce qui pourroit nuire à sa cause, & pose fortement sur les faits & les moyens qui peuvent la favoriser.

Le Sr. *Rochefont* paroît donc avoir moins en vue de se faire croire, que de soutenir ingénieusement un paradoxe digne de toute sa sagacité & de toute l'effervescence d'un enthousiaste. Du reste, ce Mémoire, peu fort de preuves & d'érudition, est très bien écrit; il contient des rapprochemens adroits, & le parallèle des imposteurs antiques avec les convulsionnaires modernes y a jeté une sorte d'intérêt propre à concilier l'attention des auditeurs. Mais l'heure ayant sonné, on a coupé la parole à l'Académicien.

Le Sr. le Beau devoit lire aussi un *Mémoire sur les armes défensives des Romains*, qui n'a point eu lieu. A en juger par le titre, ce n'auroit pas été le Mémoire le moins Académique; & à en juger par la réputation de l'auteur, ce n'auroit pas été le plus mauvais.

17 Novembre 1768.

Le Roi parlant du Roi de Dannemarck à Madame la Comtesse de Chabannes, cette Dame demanda à S. M. si ce Monarque étoit bien ri-

che ? Le Roi lui répondit que les finances de ce Royaume avoient été dérangées, mais que ce Prince avoit un Ministre qui avoit bien réglé ses affaires, & les avoit mises sur un bon pied..... *Ah ! Sire, vous deviez bien déboucher ce Ministre-là,* repartit cette Dame.

18 Novembre 1768.

On continue à recueillir les différens mots du Roi de Dannemarc, qui soutiennent la bonne opinion qu'on avoit conçue de la délicatesse de son goût & de la finesse de son esprit. On ne finiroit pas de les rapporter tous. On choisira le suivant, comme le plus adroit & le plus honnête. Ce Monarque revenoit de Fontainebleau ; en passant à Essonne, une foule de peuple l'entoure, & se met à crier : vive le Roi ! Ce Prince se met à la portiere, & d'un air affable il s'écrie : *Mes enfans, il se porte bien. Je viens de le voir.*

22 Novembre 1768.

On a oublié de parler de M. l'Abbé Mangenot, mort le mois dernier. Ce Poète aimable mérite bien qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau. Dès l'âge de 18 ans, il avoit concouru sans le savoir pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux, & le remporta. Son oncle, Palaprat, avoit envoyé sa piece, & ne lui fit part de sa démarche qu'en lui annonçant le succès. Il fut peu sensible à ce triomphe : il préféreroit le plaisir de jouir à la gloire de vivre chez la postérité. Il faisoit des vers, plus par besoin

que par desir de la célébrité. Aussi ne connoît-on gueres d'imprimé de lui que la fameuse Eglogue couronnée dont on vient de parler. Ses ouvrages sont dans les portefeuilles de ses amis. Ce sont de petits riens, des Epigrammes, des Madrigaux, des Chançons; dont certains auteurs à prétention se feroient élevé un grand trophée, mais que celui-ci oublioit dès qu'il les avoit faits. Il étoit attaqué depuis 18 ans d'une paralysie, qui sembloit ne lui avoir laissé de libre que l'esprit. Il avoit conservé dans cet état son aménité, sa gaité & sa philosophie. Il étoit prêtre & chanoine du Temple. Il est mort doucement, comme il avoit vécu, âgé de 69 ans. Il est à souhaiter qu'un homme de goût ramasse ses productions légères, & les réduise en Recueil. Tout ce qu'il a fait est marqué au coin de la naïveté & des graces. Il étoit idolâtre des femmes, & sembloit ne travailler que pour plaire à cette partie du genre humain.

23 Novembre 1768.

Dans le tems que la Cour & la Ville, en gaité, ne sont occupées que de fêtes & de plaisirs, par une singularité assez bizarre, l'Académie Françoisé a fait célébrer hier dans la Chapelle du Louvre, un service pour le repos de l'ame de la Reine, & M. l'Abbé Boilemont, l'un des Quarante, a prononcé l'oraison funebre de cette Majesté. Les esprits des auditeurs, peu recueillis, n'ont pas été aussi frappés des images lugubres de l'orateur qu'ils auroient pu l'être dans d'autres circonstances, & cette oraison

funebre a été regardée comme de beaucoup inférieure à celle de M. le Dauphin, prononcée au même lieu par le même Académicien. L'éloquence fardée de cet Abbé n'est pas propre aux grands mouvemens nécessaires dans de semblables discours. Il ne donne que des émotions, au lieu des secousses terribles & multipliées dont il faut remuer vivement l'ame des Spectateurs.

24 *Novembre* 1768.

Depuis plusieurs jours il étoit décidé que le Roi de Dannemarc iroit au Palais aujourd'hui. En conséquence on a feuilleté les Régistres, & l'on est convenu de suivre le cérémonial usité à l'égard du Czar Pierre I, lorsqu'il y vint.

Ce Roi est descendu à 9 heures du matin à l'hôtel du Premier Président: Mrs. le Marquis d'Aligre & l'Abbé d'Aligre sont venus le recevoir au bas de son carosse. Il a été conduit de la même maniere à la lanterne qui lui étoit destinée. Sa suite a été mise dans une autre. Celle du Roi étranger étoit découverte. Il étoit dans un fauteuil: un tapis sur le devant de la lanterne annonçoit cette Majesté. Le Sr. Gerbier, Avocat, a présenté, suivant l'usage, les Lettres du Chancelier nouveau. Il a fait à cette occasion un Discours, où il a accumulé les Eloges du Roi, du Chancelier Lamoignon, du Vice-Chancelier, du Chancelier actuel, de M. d'Aligre, Premier Président, de M. de

Vaudeuil , Conseiller du Parlement de Paris, nommé Premier Président de celui de Toulouse, & enfin du Roi de Dannemarc. Le fond de ce discours ne pouvoit être qu'une répétition de lieux communs, de fadeurs & de contrevérités. On a admiré l'art avec lequel l'Orateur a rajeuni ce vieux protocole de menfonges infipides, & surtout les transitions heureuses par lesquelles il a passé six fois d'un compliment à l'autre, prodiguant à chacun de ces Héros l'encens convenable. Ensuite Mr. Seguiér, l'Avocat Général, a requis l'enregistrement desdites Lettres, & a pris occasion de-là, pour rendre aussi hommage de son éloquence au Monarque présent. Ce discours n'a pas eu le même succès que celui du Sr. Gerbier, & l'Avocat a paru l'emporter de beaucoup sur l'Académicien.

Les Lettres lues & enrégistrées, on a appelé une cause. Le Sr. Legouvée, Avocat, a pris la parole. Cette cause majeure roule sur la cassation demandée par l'Ambassadeur de Naples d'un testament de son frere, fait en faveur d'un enfant d'une Demoiselle Delair, sa concubine. Cet orateur ne pouvant se défaire de la mauvaise habitude qu'ont les Avocats d'injurier leurs parties adverses, avoit déjà ébauché d'une façon peu flatteuse le portrait de l'Ambassadeur, lorsque le Premier Président sentant l'indécence de ce spectacle, a fermé la bouche au Sr. Legouvée, en faisant lever l'audience. Ensorte que

ce dernier a remis dans son porte-feuille le compliment dont il se disposoit aussi à régaler S. M. Danoise.

Ensuite on a conduit le Roi étranger à la buvette, où le Premier Président lui a présenté tous Messieurs. Ce Prince a demandé le Sr. Gerbier, il l'a remercié de son discours en ce qui le concernoit, & lui a déclaré qu'il n'avoit point encore entendu d'aussi grand orateur. Après quoi il est retourné chez le Premier Président, comme pour lui faire une visite. Il y est resté environ un quart d'heure. Et le Premier Président l'ayant reconduit jusqu'à son carrosse il est parti.

24 Novembre 1768.

Ce même matin, le Roi de Dannemarc est allé en Sorbonne, où il a été reçu par M. l'Archevêque de Paris, comme Préviseur de la maison, & par M. le Duc de Richelieu, comme héritier du fondateur. On a régélé ce Prince d'une these, soutenue quelques minutes en sa présence, ornée de ses armes & qui lui étoit dédiée. Il est allé voir dans l'Eglise le tombeau du Cardinal de Richelieu, un des beaux monumens de sculpture connus. Il est monté dans la Bibliothèque, où on lui a présenté le premier Livre imprimé en France, en 1570, intitulé: *Speculum humane salvationis*. On lui a fait passer en revue les autres curiosités de la Bibliothèque, entre autres une Bible Russe, envoyée par le Czar. Ce Monarque a demandé à cette occasion

s'il y en avoit une en Danois? & d'après la réponse négative, il a promis d'en envoyer une. Il a été obligé de recevoir, avant de partir, différentes pieces de vers latins d'écoliers du College Duplessis, que le Principal a introduits à sa rencontre. Ce Prince, fatigué d'éloges, de complimens & d'encens, ne les a pas lu, mais a demandé pour eux des congés. Puis on l'a reconduit, & il est retourné à son hôtel, se reposer & se disposer à la fête du soir.

25 Novembre 1768.

M. de Voltaire s'amuse de tout : il ne dédaigne aucun genre; il embouche avec une égale facilité la trompette & le flageolet. Il court aujourd'hui une Enigme sous son nom. Les sociétés de la cour & de la ville s'en occupent. On la propose à deviner successivement à tous les nouveaux venus. La voici :

Enigme.

A la ville ainsi qu'en Province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mine;
Robuste cependant, & même fait au tour,

Mobile, sans changer de place,

Je fers, en faisant volte-face,

Et la robe & l'épée, & la ville & la cour.

Mon nom devient plus commun chaque jour;

Chaque jour il se multiplie

En Sorbonne, à l'Académie,

Dans le Conseil des Rois & dans le Parlement.

Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.

Embar-

Embarrassé de tant de rôles,
 Ami Lecteur, tu me cherches bien loin,
 Quand tu pourrois peut-être avec un peu de soin
 Me recontrer sur tes épaules.

Le mot de cette Enigme est *la tête à perruque*.

26 Novembre 1768.

S. M. Danoise, non contente de voir les merveilles muettes de ce Pays-ci, a voulu s'entretenir aussi avec les Gens de Lettres les plus renommés; ce qui a occasionné beaucoup de rumeurs & d'intrigues dans tout ce monde-là. Enfin son Ministre en a invité à dîner environ vingt, qu'il a présentés ensuite à son maître. De ce nombre étoient Mrs. de Mairan, d'Alembert, Saurin, Marmontel, La Condamine, Diderot, l'Abbé de Condillac, Helvetius, &c. Ce Prince les a tous accueillis avec bonté; il leur a dit à chacun des choses flatteuses, & leur a adressé des éloges directs relatifs à leurs ouvrages; preuve qu'il les a lus, & qu'il fait les apprécier.

On ne sauroit croire combien de mécontents a fait le choix du Ministre. Il n'est point de grimaud du Parnasse qui ne se soit imaginé digne de cette faveur, & qui ne regarde comme une injustice atroce d'avoir été excepté.

27 Novembre 1768.

Les oisifs s'amuseut à ressassier de tems en tems Nostradamus, dont les prophéties obscures sont inépuisables sur les événemens, & signifient tout

ce qu'on veut leur faire dire. En voici qu'on attribue à l'expédition de Corse. Elles sont tirées des Centuries III, V, XXIII & XXIV.

Si France passe outre mer ligustique

Tu te verras en isle & mer enclos.

Mahomet contraire, plus mer adriatique;

Chevaux & anes tu rongeras les os.

De l'entreprise grande confusion,

Perte de gens, trésor innumérable;

Tu n'y dois faire encore tension,

France, à mon dire fais que sois recordable.

28 Novembre 1768.

M. l'Abbé de Condillac, ci-devant précepteur de l'Infant Duc de Parme, a été élu aujourd'hui par l'Académie Française pour remplacer M. l'Abbé d'Olivet.

29 Novembre 1768.

M. l'Abbé de Lattaignant, Chanoine de Rheims, jusqu'ici ne s'étoit exercé que dans les poésies légères & dans les chansons agréables. Il est peu de soupers où il ne soit pour quelque chose, & où les convives ne fournissent leur contingent souvent aux dépens de son esprit. Ce Poète aimable vient de s'élever à un genre plus distingué, & quoique dans un âge déjà avancé, il a enrichi le théâtre de Nicolet d'une Pièce nouvelle, intitulée: *La Bourbonnoise*. Ce titre si connu par le vaudeville satyrique qui a

couru toute la France, a fait la fortune de l'ouvrage, & le public se porte en foule à cette parade burlesque, dont la petite intrigue, assez bien menée, est soutenue de beaucoup de saillies polissonnes, très à la mode aujourd'hui. Les courtisannes, qui donnent le ton à ce théâtre, trouvent le Chanoine de Rheims délicieux.

30 Novembre 1768.

La Boarbonnoise est une chanson répandue dans toute la France. Sous les paroles plates & triviales de ce Vaudeville, les gens à anecdotes y découvrent une allégorie relative à une Créature, qui du rang le plus bas & du sein de la débauche la plus crapuleuse, est parvenue à être célèbre & à jouer un rôle. On ne sauroit mieux rendre l'avilissement dans lequel est tombé M. de Laverdy depuis sa chute, que l'association que le Public semble en faire avec cette femme perdue, en le chansonnant avec elle. Voici le couplet :

Le Roi, dimanche,

Dit à Laverdy,

Dit à Laverdy,

Le Roi, dimanche,

Dit à Laverdy :

Va-t-en lundi !

1 Décembre 1768.

M. le Chancelier a voulu jouir aujourd'hui de son droit de présider le Parlement. En consé-

quence il s'y est rendu ce matin sur les dix heures, & a siégé à la Grand'Chambre, avec tout l'appareil usité en pareil cas. Il étoit accompagné de quatre Conseillers d'Etat & de quatre Maîtres des Requêtes. Il s'est mis à la place du P. Président, c'est-à-dire dans l'angle. Le Premier Président s'est reculé à sa gauche, à la tête du grand Banc, où étoient, comme d'ordinaire, les Présidens à mortier. Sur le même rang, mais un peu plus bas, étoient les Conseillers Clercs. A la droite étoient les quatre Conseillers d'Etat; ensuite les Conseillers d'honneur, les Maîtres des Requêtes, puis, le Doyen des Conseillers Laïcs & tous lesdits Conseillers. Le Chancelier a fait un discours très applaudi, où il a témoigné son attachement pour la Compagnie, avec toutes les graces enchanteresses dont il accompagne ce qu'il dit. Le Premier Président lui a répondu, & M. le Premier Avocat général Seguier a pris occasion de la présentation d'un Avocat pour encenser à son tour le Chef de la Magistrature.

Le Sr. Legouvée, cet Avocat qui avoit essuyé la mortification dont on a parlé, le jour que le Roi de Dannemarc vint au Parlement, & qui, en conséquence, avoit eu le dessein de ne plus paroître au Barreau, n'a pu se refuser aux instances de M. le Chancelier, qui avoit exigé de lui qu'il plaidât. Il a repris sa cause: il y a mis plus d'honnêteté, & a plaidé avec autant d'éloquence que de discrétion. Il n'a point été en

reste avec les autres Orateurs qui avoient parlé avant lui, & a également adressé au Chef de la Justice un compliment convenable dans les circonstances. Il a été dédommagé, par les suffrages qu'il a obtenus aujourd'hui, des huées de l'autre jour.

2 Décembre 1768.

Les Comédiens François donnent aujourd'hui vendredi, *Sémiramis*, au profit du Sr. le Kain. Cet Acteur, malade pendant longtems, a été obligé de faire un voyage aux eaux, qui lui a occasionné beaucoup de dépense. D'ailleurs, suivant l'usage de tous ces gens-là, ses affaires sont fort dérangées. Ses camarades, qui se piquent de mettre en action les grands sentimens qu'ils débitent sur la scène, ont eu plusieurs fois des procédés généreux entre eux. Il est vrai que les Gentilhommes de la Chambre ne contribuent pas peu à les y porter. Quoi qu'il en soit, le Public disposé à seconder les bonnes intentions de la troupe, se porte en foule à ce spectacle: tout est loué; on paye les places le double, le triple, le quadruple, &c. & c'est à qui enchérira de magnificence en faveur d'un Comédien, précieux par la disette de sujets. Ils ont eu l'honnêteté de ne point tiercer.

3 Décembre 1768.

Extrait d'une Lettre de Ferney, le 25 Novembre 1768..... M. de Voltaire se porte toujours à merveille pour son âge. Il ne voit plus personne, & semble redoubler d'affiduité au tra-

vail. Son *Siecle de Louis XV* est imprimé. Il est en deux volumes, de la même étendue à peu-près que celui de Louis XIV, & dans le même goût. Il le conduit jusqu'en 1766. Je ne vois rien de bien hardi dans cet ouvrage, & qui doive l'empêcher de pénétrer chez vous. Ce qui m'y a paru le plus singulier, c'est la chaleur avec laquelle l'auteur justifie M. de Lally.

Vous êtes curieux de savoir s'il donnera en 1769 le spectacle édifiant qu'il a donné en 1768; on ne peut rien promettre d'un homme aussi inconséquent & aussi variable. Sa dévotion paroît fort rallentie, & il prétexte souvent quelque incommodité pour ne point aller à la messe. Au reste, cette farce a si mal pris la première fois, qu'il pourroit se dispenser de récidiver.

5 Décembre 1768.

Il paroît qu'entre les divers spectacles donnés à Chantilly, la Comédie du *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous ses agrémens & divertissemens, est ce qui a fait le plus de plaisir au Roi de Dannemarc, dont on ne sauroit mieux apprécier le goût & la philosophie qu'en vantant le cas extrême qu'il fait de Moliere. Tout le reste d'ailleurs a répondu aux vues du Prince de Condé, & la partie dramatique est ce qui a été le mieux exécuté. Aussi ce Prince a-t-il récompensé tous les acteurs principaux de l'Opéra & des deux Comédies qui ont concouru aux divertissemens qu'il a voulu donner à cette Majesté.

Ils ont reçu des présens magnifiques, & ont été traités avec la plus grande générosité.

5 Décembre 1768.

M. de St. Valery, ancien receveur général des finances, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il avoit 90 ans. C'étoit un homme qui s'étoit fait une réputation par son goût extrême pour l'élégance & pour la parure. Il l'a conservé jusqu'à son dernier moment. Cette singularité lui avoit valu la qualité glorieuse de *Doyen des Petits-Maitres*, & Gresset l'avoit autrefois désigné dans un vers de son *Méchant*: *Ce sont les vétérans de la fatuité.*

6 Décembre 1768.

Le Roi de Dannemarc est allé samedi visiter les trois Académies. C'étoit le jour des séances ordinaires de celle des Sciences & de l'Académie Française. Celle des Belles-Lettres, avertie dès la veille, avoit délibéré & arrêté d'en tenir une extraordinaire le même jour pour recevoir cette Majesté.

Ce Prince a été d'abord introduit à l'Académie Française, qui l'a reçu absolument à huis clos, & sous le manteau de la cheminée. On a trouvé singulier qu'elle ne se soit pas mise *in flocchi*, & dans sa salle d'apparat & de grand cérémonial.

M. l'Abbé le Batteux, Directeur, a ouvert la séance par une harangue à ce Monarque, dont le Lecteur conçoit d'avance toute la teneur. Il seroit difficile de donner du nouveau après les

éloges innombrables dont tous les lieux publics ont retenti en sa faveur. Le fonds ni la forme n'avoient rien de saillant. Ce Prince, après avoir essuyé le compliment de prose, a été obligé d'en entendre un en vers de M. l'Abbé de Voisenon, poète, quelquefois agréable, mais souvent précieux & inintelligible. Il s'est surpassé cette fois-ci en galimathias, & ses plus chers partisans ne peuvent se dispenser de le reconnoître. C'est ce qu'on appelle du jargon Académique dans toute la force du terme. M. le Duc de Nivernois, en courtisan délicat, s'est servi de son talent pour l'Apologue. A la faveur de ce travestissement, il a fait goûter au Monarque ses louanges ingénieuses. Il a lu trois fables, dont une *Le Roi voyageur*, étoit proprement celle du jour, & a fait le plus grand plaisir.

Les pieces lues, on a fait voir au Roi de Danemarck les portraits de ces Messieurs, dont est décoré leur Cabinet d'Assemblée. On y trouve ceux des Rois & des Princes protecteurs de l'Académie, & l'on a pris de-là occasion pour solliciter ce Monarque de vouloir bien que le sien y fût mis.

Ensuite M. M. de l'Académie François ont reconduit le Roi, & ceux de celle des Belles-Lettres étant venus au devant de lui, il a passé par cette double haie, & est venu siéger dans cette dernière. Son fauteuil étoit au milieu de

la Classe des honoraires, où on lui a indiqué sa place.

M. le Comte de St. Florentin, Président, auroit dû lui faire le compliment; il s'en étoit remis à M. de Malesherbes, le Vice-Président, qui a renvoyé cet honneur à M. l'Abbé Barthelemi, le Directeur, & celui-ci enfin s'en étant reposé sur M. le Beau, Secrétaire, l'Orateur a fait un petit discours succinct sur l'origine, l'institution & les travaux de la Compagnie. Il a parlé de l'époque de la visite du Czar, comme d'une des plus mémorables de ses Fastes, & il est parti de-là pour se féliciter d'en avoir une aussi précieuse à inférer, celle du Monarque présent.

M. Dupuy a lu ensuite des extraits de différens Mémoires du semestre dernier, ainsi qu'il est d'usage quand les deux Académies des Sciences & des Belles-Lettres fraternisent ensemble & se visitent deux fois l'an. On avoit abrégé cette matière pour qu'elle ne fût point ennuyeuse. A la fin M. le Directeur dit au Prince que M. de Brequigny, membre de la Compagnie, avoit fait une Dissertation sur un Roi de Danemarck, venu en France sous Louis le Débonnaire, où il assignoit des rapports singuliers & frappans entre cet ancien Monarque & le Monarque actuel, & où il établissoit une alliance & une parenté même entre la Maison de France & celle d'Oldenbourg. Ce détail a excité la curiosité du Roi de Dannemarck. Il a demandé à voir M. de Brequigny, & l'a prié de lui donner sa

differtation. De-là ce Prince est passé à l'Académie des Sciences, où les autres Académies se sont rendues, & beaucoup d'Etrangers ont pénétré à la faveur de l'affluence. Il a pris place au dessus du Directeur.

M. d'Alembert, peu louangeur de son naturel, a fait un discours sur *l'influence & l'utilité réciproques de la Philosophie envers les Princes, & des Princes envers la Philosophie*. Il a enchaîné naturellement dans sa dissertation l'éloge du Roi présent, & par cette tournure oratoire a évité ce que pouvoit avoir de fade un éloge direct dans la bouche d'un Encyclopédiste.

M. du Séjour, Conseiller au Parlement, & associé libre de l'Académie pour la partie de l'Astronomie, a assigné à ce Prince les lieux de son Royaume où l'on pourroit le mieux observer le passage de Vénus sur le Soleil, ce Phénomène dont on espère tirer tant d'utilité pour mesurer la distance du Soleil à la Terre. Il n'a pas omis le jour, l'heure & la minute de toutes ces observations, & il en a pris occasion d'offrir aussi son tribut d'encens.

Mrs. l'Abbé Nollet & Brisson ont fait quelques expériences de Chymie, qui ont plus amusé cette Majesté que tous les éloges dont on l'a ennuyée. Il y en a eu deux, roulant sur la pénétrabilité des Liqueurs. Ils ont fait voir que deux quantités connues d'esprit de vin & d'eau, réunies ensemble, n'occupoient plus le même volu-

me & n'avoient plus le même poids ; ce qui prouvoit leur système , encore mieux confirmé par leur fermentation , & par la voûte alternative-ment convexe & concave que faisoit une pelli-cule servant de séparation aux deux liqueurs , suivant qu'elles étoient placées l'une sur l'autre , & qu'elles y pesoient plus ou moins.

Le Roi émerveillé de tout ce qu'il avoit entendu & vu , est convenu que le triple spectacle de ces Compagnies savantes étoit ce qui l'avoit le plus frappé en France.

M. d'Alembert , en lui faisant voir les détails & les ustensiles de l'Académie , lui a fait remarquer le Buste de M. Winslow , fameux Académiste Danois , qui semble partager les hommages de cette Compagnie savante avec celui de M. de Réaumur. Il en a inféré combien la France étoit juste envers le mérite des Etrangers. Ce sont-là les deux seuls Bustes qu'il y ait à cette Académie.

Toutes les Académies ont ensuite reconduit le Roi de Dannemarc à son carrosse , & il a redoublé de remerciemens , de révérences & de signes d'admiration.

Entre autres phénomènes , l'Académie des Sciences se félicite d'y avoir vu siéger ce jour-là M. le Maréchal Duc de Richelieu , honoraire , qui n'y avoit point pris place depuis 28 ans.

9 Décembre 1768.

Les Dlls. Luzi & d'Oigný , & les Srs. Le Kain , Brizard , Préville & Molé , de la Comédie

Françoise, ont été mandés hier à l'hôtel du Roi de Dannemarc, qui a fait donner une boëte à chacune des deux Actrices, dont la plus belle à Mlle. Luzi, & 50 Louis à chacun des hommes. Cette exception cause une grande rumeur dans le Tripot. Il y a beaucoup de jalousie, & les jaloufés même ne sont pas trop contens. Ils se trouvent traités avec peu de magnificence par un Prince dont la générosité s'est manifestée partout. Ils attribuent cette mesquinerie à M. le Comte de Duras, qui a dirigé le Monarque à cet égard depuis le départ de son pere. Du reste, il a prétendu plus digne du Roi de France que celui de Dannemarc ne payât rien pour ses Loges, & ceci est une gratification spéciale pour servir de marque de sa satisfaction. On ne fait encore comment ont été traités les autres Spectacles.

12 Décembre 1768.

L'*A. B. C. Dialogues curieux, traduits de l'Anglois de M. Huet.* A ce titre baroque & factice, on reconnoît aisément l'auteur de la brochure, ce Prothée littéraire qui depuis quelques années prend toutes sortes de formes, non pour tromper ses semblables, comme celui de la fable, mais pour les éclairer & les instruire. Que de métamorphoses n'a-t-il pas fait subir à la vérité dans l'espoir de la faire recevoir enfin de quelque façon. L'ouvrage en question n'est pas un tout complet, mais un assemblage de plusieurs chapitres roulant sur la politique, la

morale, la métaphysique. Quant à la première partie, le dissertateur prouve l'excellence de la Constitution Angloise & des Loix de ce Gouvernement. Ce qu'il dit sur la seconde est, comme tout ce qui sort de sa plume, plein d'onction & d'humanité. La 3eme. est plus vague. Notre philosophe, ainsi que les autres, se perd dans un labyrinthe de doutes & de conjectures. Il est également inconséquent & contradictoire. M. de Voltaire a saupoudré ce traité de cette critique ingénieuse dont il assaisonne tout ce qu'il fait. Il passe surtout en revue Hobbès, Grotius & Montesquieu, & saisit ingénieusement leurs côtés foibles. On sent que la Religion doit entrer pour beaucoup dans cette brochure philosophique. On commence par y prouver un Dieu, qu'on finit par détruire, & le Spinofisme paroît le vrai système de l'Auteur.

12 Décembre 1768.

On parle beaucoup des Spectacles magnifiques que donne, à sa superbe maison de Pantin, Mlle. Guimard, la première Danseuse de l'Opéra, très renommée par l'élégance de son goût, par son luxe nouveau, & par les philosophes, les beaux esprits, les artistes, les gens à talens de toute espèce, qui composent sa cour & la rendent l'admiration du siècle. M. de Marmontel n'a point craint de dégrader ses talens Académiques & la hauteur de son ame, en adressant à cette courtisane une Epître si ré-

pandue il y a un an. M. Collé semble avoir consacré son Théâtre de société à être joué chez elle. M. de Carmontel a fait un Recueil de Proverbes Dramatiques, destinés au même effet. Ils ont été mis en musique par M. de la Borde, cet amateur, qui ne croit pouvoir mieux employer ses connoissances que pour l'amusement de la moderne Terpsicore. Les acteurs des différens Spectacles se dérobent quand ils le peuvent à leurs occupations, & viennent jouer à sa maison de plaisance. Jeudi 7, fête de la Vierge, on a représenté *La Partie de Chasse d'Henri IV*, avec un Proverbe, pour petite piece, des auteurs dont on vient de parler. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces Spectacles, & c'est toujours un concours prodigieux. M. le Maréchal Prince de Soubise les honore souvent de sa présence, & ne contribue pas peu à soutenir cette dépense fastueuse. Mlle. Guimard y joue quelquefois, mais son organe sépulchral ne répond pas à ses autres talens. C'est une courtisane qui fera vraiment époque par-là, & par son art dans le raffinement des voluptés & dans les orgies qui se célèbrent souvent chez cette nymphe, dont on rapporte des choses merveilleuses.

14 Décembre 1768.

Le Prince de Condé a couronné sa munificence envers les Comédiens François par une pension de 500 Livres qu'il a faite au Sr. Préville, comme le Directeur de ses fêtes. Cette

favor rend l'Acteur Commençal de la Maison de S. A. S. Du reste, on évalue à plus de 50,000 Livres les présens faits à la seule troupe des François. Tous ont été partagés de différentes manières, & d'une façon analogue à leur personne & à leurs talens. Mlle. Doligny a eu l'honneur spécial & unique de recevoir le portrait du Prince dans une tabatiere: distinction flatteuse, & la marque de son estime particuliere pour la conduite & pour les mœurs de cette Actrice.

16 Décembre 1768.

Copie du discours prononcé en partié par M. Legourée, Avocat, le jour auquel le Roi de Dannemarck est venu au Parlement.

„ Messieurs,

„ Cette cause déjà intéressante par elle-même, l'est devenue infiniment plus par l'enchaînement & le concours des circonstances qui l'environnent.

„ Il s'agit d'un Testament fait en Espagne, par un Grand d'Espagne, en langue espagnole. La succession s'est ouverte à Madrid, & c'est le premier Sénat de France qui va décider de cette disposition.

„ Elle fut l'ouvrage d'une volonté libre. Le testateur étoit séparé par les Pyrennées de celle qui a été l'objet de sa libéralité. Chaque expression de son testament porte l'empreinte des sentimens religieux dont il étoit pénétré. Il a persévéré pendant six ans & jusqu'au dernier

soupir dans la même volonté. Et ce testament, on veut aujourd'hui le faire envisager comme l'effet d'une honteuse captation, & , pour tout dire, comme le fruit d'un commerce illégitime. Un frere ne craint point d'offenser les mânes de son frere, pour enlever à une femme infortunée un bienfait auquel la reconnoissance attache un prix bien supérieur à la valeur. Ce frere hérite de 300,000 Livres de rentes en terres titrées, & il dispute ici un mobilier dont lui-même reconnoît & publie la modicité.

„ Encore, quel est cet adversaire? C'est un homme placé pour être le spectateur & le mobile des plus grands intérêts, (*) doué des qualités propres à inspirer la confiance. Par quelle fatalité faut-il qu'il ait cessé de se ressembler à lui-même, & qu'il ne soit devenu injuste que pour nous? ”

„ Qu'il en coûte à la Dlle. Delair de se plaindre du Comte de Cantillana! En ce jour solennel où la France célèbre le triomphe de la Justice dans la personne de son illustre Chef, qui tant de fois en prononça les oracles, en ce jour éclatant où le Parlement voit à sa tête un Magistrat qui rend à ses peres, également distingués dans les fastes de la suprême

Magi-

(*) En cet endroit l'Orateur fut interrompu, & on leva l'Audience, dans la crainte qu'il ne s'échappât contre l'Ambassadeur de Naples.

„ Magistrature, tout le lustre qu'il reçoit d'eux.
 „ En ce jour à jamais consacré par la présence
 „ d'un Roi;..... il n'appartient pas à ma
 „ foible voix qu'arrête le respect, de rien ajou-
 „ ter au tribut d'hommages que l'éloquence & le
 „ sentiment viennent d'offrir à un Prince qui
 „ touchant à peine à son 4eme. lustre, présen-
 „ te cependant à l'Europe étonnée le rare spec-
 „ tacle de toutes les vertus capables d'honorer
 „ le diadème. Né pour perpétuer la gloire d'un
 „ des plus heureux & des plus puissans Etats
 „ du Nord, il auroit cru n'avoir point fait
 „ pour la félicité de ses peuples tout ce que lui
 „ inspira l'élévation de ses vues politiques, s'il
 „ ne fut venu dans ce Sanctuaire, se pénétrer,
 „ comme l'héritier d'un Salomon, de cette
 „ maxime sainte; que le trône des Rois qui
 „ jugent le foible & le malheureux selon la vé-
 „ rité, sera un trône inébranlable.

„ C'est donc avec la plus vive confiance que
 „ la Dlle. Delair va défendre le Testament du
 „ Marquis de Castramente. ”

Na. Le jour que M. le Chancelier est venu
 au Palais présider, Me. Legouée a repris son
 discours d'une façon brillante & a plaidé avec
 toute l'éloquence possible, en rappelant sa sen-
 sibilité d'avoir été arrêté dans le moment où il
 alloit exposer, &c.

17 Décembre 1768.

Les beaux esprits de ce pays-ci ont été scar-
 dalisés de n'avoir pas été fêtés, autant qu'ils

l'espéroient, du Roi de Dannemarc, ainsi qu'on l'a dit. A l'exception de quelques Encyclopédistes qui lui ont été présentés, il paroît qu'aucun n'a été admis familièrement auprès de ce Monarque; & s'il n'avoit été aux Académies peu de jours avant son départ, il partoit sans connoître cette précieuse partie d'hommes choisis de la capitale. Ils attribuent une telle négligence à M. le Duc de Duras, qui ne s'est pas prêté au goût du Prince & a laissé couler le tems sans le satisfaire à cet égard autant qu'il le désiroit. Un des mécontents a exhalé sa bile dans l'Epigramme suivante, répandue depuis peu seulement. C'est le Roi de Dannemarc qu'on fait parler:

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras!
Je suis venu pour voir des hommes:
Rangez-vous, Monsieur de Duras!

On attribue cette plaisanterie à M. le Chevalier de Boufflers, jeune courtisan très aimable, plein de saillies, & déjà connu par de très jolies pieces de vers & de prose. S. M. Danoise, enchantée de l'esprit de ce Seigneur, lui a proposé de venir voir sa cour, & il est parti avec Elle.

18 Décembre 1768.

Il se répand un Réquisitoire de Mr. Pierre Perrot, Avocat Général du Roi à la Chambre des Comptes, contre un livre qu'il appelle *Li-*

belle, imprimé à Amsterdam en 2 vol. in-12, contenant le 1er 290 pages, le 2eme 296, sans nom d'auteur, se vendant publiquement chez de Hanfy le jeune, libraire rue St. Jacques, sans permission ni privilege, ayant pour titre: *Mélanges historiques & critiques, contenant diverses pieces relatives à l'histoire de France.*

Il prétend que l'auteur attribue les droits du Despotisme le plus rigoureux au Roi de France; que regardant l'établissement de l'impôt comme une marque distinctive de la Majesté suprême, il ne met point de bornes à cette ressource malheureuse; qu'il veut qu'on puisse lever les subsides sur les Peuples, sans admettre la nécessité absolue de l'enregistrement dans les Tribunaux; &c. qu'il propose d'exclure de toute charge & de tout emploi public les célibataires; qu'il veut que les Rois puissent à leur gré s'emparer des biens de l'Eglise; que l'on diminue le nombre des charges qui donnent la Noblesse; qu'on en augmente considérablement le prix, & que l'on supprime presque tous les Tribunaux; le Parlement, selon lui, étant plus que suffisant pour administrer la justice à tous les sujets du Roi, & remplacer les Tribunaux chargés de veiller à l'établissement des impôts, à la perception & à la fidélité de leur manutention & à leur exacte comptabilité &c.

En conséquence la Chambre a ordonné le 21 Novembre le rapport de Mr. Athanase Alexandre Clement de Boissi, Conseiller-Maitre aux

Semestres assemblés le 23 du même mois, & ledit jour a supprimé ledit livre, comme contraire à l'honneur & au respect dûs à la Magistrature, & notamment à la Jurisdiction de la Chambre. Fait défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, d'imprimer, vendre, ou autrement distribuer ledit Livre, à peine de 3,000 Livres d'amende &c.

Le Requisitoire, assez bien fait dans son genre, est un monument précieux d'un homme public, qui par les circonstances n'est pas dans le cas de porter beaucoup la parole dans un tribunal sans auditoire. Au reste, il est aisé de juger par-là combien la Chambre s'est trouvée lésée de l'affertion de son inutilité & de sa surcharge par l'Etat.

19 Décembre 1768.

Le procès de M. de la Chalotais & de ses co-accusés paroît, imprimé en 3 volumes *in quarto*, mais il est d'une rareté excessive. La sévérité de la Police & la difficulté de faire passer un ouvrage aussi volumineux, empêchent qu'il ne se répande promptement. Il y en a cependant ici plusieurs exemplaires. On en a saisi dernièrement 300.

20 Décembre 1768.

Le Siècle de Louis XV, par M. de Voltaire, est aussi arrêté. Le Parlement a trouvé mauvais que cet Historien censurât son jugement de M. de Lally, & ne veut point d'appel de ses Arrêts, même à la postérité. Il s'est

soulevé contre l'ouvrage, qui ne paroît plus que clandestinement.

20 *Décembre* 1768.

On a parodié l'Epigramme contre M. de Duras, & l'on a fait un Madrigal dans la même tournure en l'honneur de Madame de Coaslin, la femme de la cour pour qui le Roi de Danemarck a paru prendre le plus de goût. C'est encore ce Monarque qui parle :

Je cherche des graces légères,
Un cœur honnête, un esprit fin :
Retirez-vous, Beautés grossières,
Laissez approcher Coaslin !

21 *Décembre* 1768.

Madame Vestris, annoncée depuis longtems, a débuté lundi aux François dans les rôles de Mlle. Clairon. Elle a joué pour la première fois dans *Tancrede*. Cette nouvelle *Aménaïde* a enchanté tous les Spectateurs par sa figure, par la noblesse de sa position, de ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence, en un mot, par toutes les qualités qui constituent la grande Actrice, & qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace. Elle surpasse déjà de bien loin Mlle. Dubois, & sera sans contredit bientôt la première de ce Spectacle, si elle continue avec le même succès. Elle n'a que 21 ans, & l'on assure qu'elle aime prodigieusement son art. Ce début attire un monde

étonnant aux François & tient lieu d'autre nouveauté. Le Drame d'*Hylas & Sylvie* passe à la faveur de ce concours, & continue à se jouer. Il est vrai que les Spectateurs s'échappent à cette piece.

22 Décembre 1768.

On parle beaucoup de la taille supérieure & de la vaste corpulence de l'Envoyé de Maroc, passant ici pour aller en Hollande. Les talens cachés du fortuné Musulman répondent à ce bel extérieur, si l'on en croit le bruit des coulisses & des ruelles. On cite des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embrasemens de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale, & les femmes en le voyant ne demandent point, *comment peut-on être de Maroc?* mais elles s'écrient: *Ah! qu'on est heureux d'être de Maroc!*

24 Décembre 1768.

M. l'Abbé Morlaix, désigné pour remplacer dans la place de Secrétaire Général du Bureau du Commerce, le Sr. Le Grand, obligé de quitter cette place, à raison de la réputation infâme qu'il s'est faite, n'ayant pas été pourvu de la Commission par M. de Laverdy, le Contrôleur Général actuel a pris occasion de ce défaut de formalité pour ne point tenir la parole de son prédécesseur & l'ignorer absolument. En conséquence il a jugé à propos de faire un autre choix. Il est tombé sur le Sr.

Abeille, Secrétaire de M. de Montigny, beau-frère de M. Maynon, & l'un des Inspecteurs généraux du Commerce. C'est un Ecrivain connu par plusieurs ouvrages relatifs à son état. Mrs. les Economistes se sont servis de sa plume pour étendre & développer leur doctrine.

24 Décembre 1768.

Les brochures sur l'affaire de Bretagne se réveillent & sont encore l'objet des entretiens du Public. Les nouvelles ont pour titre: *Mémoires concernant M. M. de la Chalotais*, & outre l'Edition in-4°, ils sont réimprimés en 3 petits volumes. On y a ajouté une partie de la procédure instruite tant à Rennes qu'à St. Malo. Le tout est accompagné de Notes très injurieuses aux personnes qui ont été employées dans ce malheureux procès. On ne doute pas qu'il n'y ait bientôt un Arrêt du Conseil, supprimant & condamnant cet ouvrage comme calomnieux, rempli de faits faux & hazardés, séditieux, en un mot avec toutes les qualifications que le Ministère public prodigue depuis si longtems à toutes ces productions ténébreuses, & qui les font rechercher avec tant d'avidité.

26 Décembre 1768.

Il se répand une nouvelle brochure intitulée: *David, ou l'homme selon le cœur de Dieu*. Dans un petit Avertissement on prétend que cet ouvrage parut autrefois en Anglois, à Londres, en 1761, sous le titre de *The History of*

the Man the God's own heart. Que le but de l'auteur avoit été de venger le feu Roi d'une comparaison qu'on en avoit faite avec le Roi Prophète; que cette ressemblance, bien loin d'être un éloge, ne pouvoit que lui être injurieuse, comme on alloit le faire voir par la vie même de David. On conçoit que tout ce début n'est qu'un perfilage pour amener l'histoire très scandaleuse de ce Monarque. Il est vrai que les faits articulés sont tirés des Livres saints, & ne présentent même que des Mémoires très-incomplets, auxquels l'Ecrivain n'a osé ajouter ni liaisons ni transitions: ce qui rend l'ouvrage décharné & absolument sec. Mais le fond est infiniment plus abominable, & ce qui n'offre que des traits d'un ordre extraordinaire à ceux qui les lisent dans la simplicité de cœur qu'exige l'Ecriture Sainte, forme, ainsi solé, un tissu d'horreurs & de cruautés, dont se prévalent les impies pour peindre le Saint Roi comme un assemblage de tous les crimes.

On a réimprimé à la suite de cet ouvrage la Tragédie de *Saül & David*, connue depuis longtems, & d'une main bien supérieure; car la première production est très médiocre, écrite avec force quelquefois, mais sans élégance, & dénuée absolument de ce ridicule qui donne la vogue à ces sortes d'ouvrages, & que M. de Voltaire fait répandre avec tant d'art sur les matières qui en sont les moins susceptibles en apparence.

28 Décembre 1768.

Les Etrennes pour l'année prochaine les plus à la mode sont des portraits du Roi de Danemarck en sucrerie. Tous les bonbons, toutes les nouveautés sont à la Danoise.

28 Décembre 1768.

Le Réquisitoire de M. Perrot, Avocat Général de la Chambre des Comptes, dont on a parlé, quoique rendu du 21 Novembre, étoit resté dans une sorte d'obscurité qui l'avoit mis à l'abri de la Censure. Aujourd'hui qu'il est répandu, & qu'il acquiert une certaine célébrité, plusieurs membres du Parlement y observent beaucoup de choses à redire. Ils trouvent mauvais que l'Orateur, pour refuter l'affertion de l'auteur du Livre supprimé, *que le Parlement pouvoit faire toutes les fonctions de la Chambre*, récrimine & prétende à son tour, *que la Chambre pourroit remplir toutes les fonctions de cette Cour*; qu'il s'immisce de la haute police, en détaillant les différens endroits reprehensibles du Livre, non relatifs à son ministère & à sa Jurisdiction; qu'il attaque les maximes prétendues contraires à notre Législation, à la Politique, à la Morale, à la Religion; qu'il veuille même en discuter les points théologiques, comme si toutes ces matieres étoient de sa compétence. D'après cette fermentation, il ne seroit pas étonnant que ce Réquisitoire fût dénoncé au Parlement, & il en est fortement question.

29 Décembre 1768.

Mademoiselle Guimard se disposoit à continuer, la veille & le jour de Noël, les Spectacles délicieux qu'elle donne chez elle & dont on a parlé. Une défense de M. de Richelieu aux Comédiens du Roi des deux troupes, de jouer ailleurs que sur leur théâtre sans la permission de S. M., a arrêté le cours de ces divertissemens. On applaudit fort à cette prohibition. Les absences fréquentes des meilleurs acteurs, & la liberté qu'ils prenoient de se consacrer à l'amusement de quelques particuliers, leur ont mérité à juste titre l'animadversion des Gentilshommes de la chambre. Mlle. Guimard sera obligée d'avoir une troupe de Comédiens à elle, & c'est un nouveau genre de luxe très digne de sa magnificence.

30 Décembre 1768.

M. l'Archevêque de Paris a nommé au Canoniat de Notre Dame, vacant par la mort de M. l'Abbé de Tourny, M. le Corgne de Laignay, Professeur Royal en Sorbonne, celui auquel on attribue en grande partie les Actes de l'Assemblée du Clergé en 1765, Actes si célèbres dans leur tems, & tombés depuis dans l'oubli le plus profond.

31 Décembre 1768.

Assemblée publique de l'Académie Française, pour la Réception de M. l'Abbé de Condillac, à la place de M. l'Abbé d'Olivet, tenue le 22 Décembre 1768. Cette Séance a été

brillante & nombreuse, mais ce qui la rend plus remarquable, c'est le concours du beau-sexe s'y rendant en foule. Indépendamment des tribunes qui étoient garnies de femmes, elles s'étoient répandues dans le reste de l'assemblée & mêlées parmi les hommes. Presque toutes étoient du meilleur ton & d'une figure charmante. Messieurs les Académiciens ont vu avec complaisance les Graces assister aux travaux des Muses, & le front des plus sévères s'est merveilleusement déridé à cet aspect.

Le récipiendaire s'est mis, suivant l'usage, au bout de la table, en face du Directeur. Il étoit dans l'étiquette, c'est-à-dire ganté de blanc, un castor neuf à la main. Il l'a mis sur sa tête, l'a ôté, puis remis & a commencé. Après les premiers lieux communs de modestie, après que son organe affoibli par ce sentiment a eu repris sa force, il s'est jetté brusquement dans une digression sur le développement & les progrès de l'esprit humain dans notre Europe. Ce plan vaste & digne de l'Assemblée, s'il eut été exécuté d'une manière neuve & oratoire, a dégénéré en dissertation froide, sèche & alambiquée. Le goût de l'auteur pour la métaphysique l'a fait s'appesantir sur une infinité de points sophistiques, sur l'anatomie de l'esprit humain, dont il a fait une dissection aussi savante qu'ennuyeuse. Cette érudition a paru déplacée dans ce lieu, & ressembler beaucoup à du galimathias. Son style sec, sans rapidité, sans chaleur & sans vie, a répon-

du parfaitement au genre qu'il avoit pris. Après s'être promené longtems, depuis le déluge jusqu'à nous, ce froid Philosophe est enfin parvenu à la fondation de l'Académie Françoise, & son génie, comme exténué par les efforts & la gêne de tout ce long verbiage, n'a paru reprendre aucune activité pour les Eloges qui ont terminé son discours. Il a fini comme il avoit commencé: nul art, nulle transition, nulle éloquence. Les grammairiens ont remarqué beaucoup de fautes dans l'élocution du Récipiendaire, & prétendent qu'il auroit dû lire le *Traité de la Prosodie* de son prédécesseur, avant de le remplacer.

M. l'Abbé le Batteux, Directeur, a répondu. C'étoit un ami de M. l'Abbé d'Olivet. Il s'est étendu avec complaisance sur cet Académicien, dont il a donné une espece de vie, que bien des gens ont trouvé longue, mais dont les détails ont paru précieux, aux gens de Lettres, & qu'en général on doit pardonner à l'amitié. D'ailleurs, M. le Batteux a ouvert, en quelque sorte, par-là une route nouvelle. Et ne seroit-ce pas la meilleure façon de faire l'histoire de l'Académie, que de prononcer à chaque réception l'éloge historique du mort? Malheureusement le style flasque de l'orateur ne répondoit point à la matière. Il est entré dans des anecdotes, peut-être trop familières pour un discours d'apparat, mais qu'il pouvoit relever par la noblesse des expressions & par une tournure énergique. Il faut convenir que le Directeur & le

Recipiendaire, n'ont pas paru plus dignes l'un que l'autre de la place qu'ils occupoient, & que ces deux discours ne sont assurément pas les meilleurs prononcés dans l'Académie Française depuis son origine.

Pour occuper le reste de la séance, M. Watellet a lu sa traduction en vers du troisieme chant de la *Jérusalem délivrée*, roulant sur les enchantemens de la Forêt. On fait que cet auteur a entrepris de traduire tout le Poëme. Il en a déjà présenté plusieurs essais aux Assemblées publiques. Ce poëte ne l'est point assez, à beaucoup près, pour nous rendre toutes les beautés de l'italien. Son génie froid & aride glace l'imagination brillante & féconde de l'original. C'est ce qui a paru par ce qu'il a fait voir dans les séances précédentes, & ce qu'il a confirmé dans celle-ci. Quoique ce Chant ne soit pas le plus beau du Poëme, il y a, comme dans tous, des morceaux de poësie & de sentiment admirables, mais infiniment affoiblis chez le traducteur, malgré tout ce qu'il veut y substituer du sien. Ses vers travaillés, laissent voir toute la gêne du cabinet, & ne respirent en rien la mollesse & l'aisance que *le Tasse* fait si bien allier à la force & à la vigueur de ses pinceaux.

Le Public seroit sorti très mécontent de cette séance, si M. le Duc de Nivernois, aujourd'hui Duc de Nevers, ne l'avoit regalé de quelques Fables. Cet ingénieux Moraliste en a lu six, toutes exquisés dans leur genre: *Le Soleil & les*

Oiseaux de nuit: Jupiter & le Rossignol: Le Sourd & l'Aveugle: Les Carrieres: Les deux Somnambules: Les Polissons & les Grenouilles. On ne pourroit que répéter à cet égard les éloges déjà donnés à celles de cet auteur, lues à l'Assemblée de la St. Louis. Même naïveté, même élégance, même finesse. En un mot, La Fontaine & Horace réunis sont ce qui caractérise le nouveau Fabuliste. On ne scauroit rendre les applaudissemens des Spectateurs, engourdis depuis le commencement de la séance; les Dames surtout étoient dans l'enchantement le plus vif, & ne pouvoient s'empêcher de le témoigner par leurs transports.

L'auteur fait espérer au Public de lui donner incessamment ce Recueil de Morale délicate, répandue en cent & tant de Fables, dont il a déjà lu successivement un grand nombre avec le même succès.

L'AN MDCCLXIX.

I^{er} Janvier.

Le début de Madame Vestris se soutient avec le plus grand succès, la foule y augmente chaque jour & dès trois heures, c'est-à-dire dès l'ouverture, toutes les places sont prises.

2 dudit.

Il paroît un nouveau Conte, intitulé l'*Apothéose du Roi Petau*. On l'attribue à M. de Voltaire. C'est une allégorie satyrique, réservée pour les ténèbres dans lesquelles elle a été enfantée.

3 Janvier 1769.

Les Estrennes de l'Amour, petite Comédie jouée le premier jour de l'an, n'a reçu que très peu d'applaudissemens: c'est une allégorie plate, triviale & misérable, qui ne mérite aucun détail.

4 dudit.

Il se plaide au Palais une question d'Etat pour le Comte de *Morley de Melun*, se disant fils légitime du Comte de la Ferté de Melun & de Milady Penelope de Barrimore, contre l'Abbé de la Ferté de Melun, Vicaire général du Diocèse de Lizieux. Les Mémoires pour & contre se répandent & l'on y voit, comme dans tous ceux de cette espece, une bizarrerie de circonstances, qui prêtent au merveilleux & donnent lieu aux plumes romanesques des Avocats de s'exercer. Ici c'est d'une part, un homme de condition élevé dès sa plus tendre enfance pour tel, qualifié de vive voix & par écrit de noms les plus tendres & les plus chers, regardé & traité comme l'enfant de la maison par le pere & la mere, au vu & au sçu d'une infinité de témoins qui l'attestent, confié en cette qualité à différens maîtres, pour le former aux arts & aux sciences de

son état, induits eux-mêmes dans la persuasion la plus intime de son illustre existence; mais qui, après quelques écarts de jeunesse & un mariage aussi extraordinaire que sa singulière aventure, tombe tout-à-coup dans la disgrâce de sa propre mère, qui veut le renier & le reléguer dans la classe la plus obscure & la plus infirmé. De l'autre, c'est un monstre d'ingratitude, qui se prévalant des bontés d'une femme charitable, veut s'enter dans une maison étrangère, & s'élever du sein de l'humiliation à une naissance distinguée, ravir aux véritables héritiers une succession à laquelle il ne peut avoir aucun droit, diffamer même sa bienfaitrice, en lui supposant des couches clandestines, qui annonçeroient un enfantement à l'insçu du mari, & conséquemment une femme coupable, qui veut cacher à son époux le deshonneur dont elle l'a couvert & l'étranger qu'elle a mis dans sa famille, qui n'a d'autres titres à sa prétention que la tendresse adoptive de Madame de Melun, manifestée par ses propos & par ses actions: c'est, en un mot, un serpent, qui veut déchirer le sein qui l'a nourri. Il regne dans tout l'historique de ces Mémoires une suite fabuleuse d'aventures propres à discréditer toutes les parties dans l'esprit du lecteur, mais qui ne peuvent influer en rien sur un jugement qui doit être assis sur des allégations fondées & des preuves établies.

5^e Janvier 1769.

Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui

la premiere Représentation de *Lucile*, Comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Tout le monde attribue les paroles à M. de Marmontel, qui garde l'anonyme. La Musique est du Sr. Gretry. Cette piece romanesque a produit à ce théâtre le rare spectacle d'un auditoire fondant en larmes. Le musicien a secondé le poète à merveille, & a brisé les cœurs par des ariettes passionnées. Chacun est sorti pleurant & enchanté: en sorte qu'on regarde la piece comme couronnée par le plus grand succès.

6 *dudii.*

M. le Comte de Morley de Melun a perdu son procès, & n'est plus que *Claude Odin*, ou plutôt n'est rien: de sorte que le Sr. Vermeille Avocat, a arrêté les Juges après le jugement & a demandé qu'ils déclarassent au moins l'anonyme *Odin*, & lui fissent adjuger des alimens & des dommages intérêts par la famille du Comte de la Ferté, comme l'ayant induit en erreur & par une éducation trop brillante & disproportionnée à sa naissance mis hors d'état de gagner sa vie dans la classe de la société où il devoit être. Les Juges rassemblés ont retourné aux opinions, & la réponse a été: *vous avez entendu votre arrêt.*

7 Janvier 1769.

Extrait d'une Lettre de Rennes du 2 Janvier 1769. ... Il court ici une caricature dont il faut vous dire l'origine. Un Avocat, nommé *du Pan Poulain*, tout dévoué aux Jésuites & à

leur cabale, a été le défenseur du Prêtre Clemenceau dans l'affaire du Poison, jugée définitivement le 5 Mai 1768. Ce dernier en reconnaissance a fait, dit-on, tirer en grand le portrait de ce moderne Cicéron. Le Jurisconsulte est représenté en robe, avec sa croix de St. Michel par dessus; il tient d'une main ses *Commentaires sur la Coutume de Bretagne*, mauvais ouvrage, malgré les éloges de Freron; & de l'autre sa premiere Requête pour Clemenceau. Il fixe les yeux sur ses œuvres avec un air de complaisance, &c. Des plaisans ont fait graver ce portrait & ont ajouté les deux quatrains suivans. De la bouche de l'orateur on fait sortir celui-ci en lettres d'or:

On dit mes ouvrages mauvais;
Où, quelques fages les rejettent;
Mais plus de cent fots les achettent:
C'est pour ceux-ci que je les ai faits.

Et au bas du portrait, on lit cet autre :

Efflanqué, long & plat, son style est son image,
Détestable copiste, insipide orateur,
A l'auteur on connoît l'ouvrage,
A l'ouvrage on connoît l'auteur.

Du 8 Janvier 1769.

Une cause importante, portée à la Grand'-chambre, a donné lieu à un Mémoire très plaisant, répandu avec profusion, qui fait l'entre-

tien du jour, & qu'on trouve également sur les bureaux poudreux des gens de Loix, & sur les toilettes élégantes des femmes. Il est intitulé: *Pour les Coëffeurs de Dames de Paris, contre la Communauté des Maîtres Barbiers, Perruquiers, Baigneurs - Etuvistes.*

Les Perruquiers prétendent que c'est à eux seuls à coëffer les Dames; ils ont fait mettre à l'amende, emprisonner, &c. plusieurs de leurs adversaires. Ceux-ci se défendent & veulent que le privilege exclusif soit pour eux, en ce que 1^o. l'art de coëffer les Dames est un art libre, étranger à la profession des Maîtres Perruquiers: 2^o les Statuts des Perruquiers ne leur donnent pas le droit exclusif qu'ils prétendent avoir: 3^o. ils ont abusé des Arrêts de la Cour pour exercer des vexations contre eux, & leur doivent des dommages & intérêts considérables.

Dans le premier objet l'orateur, qui met sur la scene ses personnages & les fait parler, établit que l'art du Coëffeur de Dames est un art libéral: il l'assimile au Poëte, au Peintre, au Statuaire. „ Par les talens qui nous sont pro-
 „ pres (disent-ils) nous donnons des graces nou-
 „ velles à la Beauté que chante le Poëte:
 „ c'est souvent d'après nous que le Peintre &
 „ le Statuaire la représentent; & si la chevelu-
 „ re de Bérénice a été mise au rang des Astres,
 „ qui nous dira que pour parvenir à ce haut

„ degré de gloire elle n'a pas eu besoin de notre secours ”

„ Un front plus ou moins grand, un visage plus ou moins rond, demandent des traitemens bien différens : partout il faut embellir la nature ou réparer ses disgraces. Il vient encore de concilier avec le ton de chair la couleur sous laquelle l'accommodage doit être présenté. C'est ici l'art du peintre : il faut connoître les nuances, l'usage du clair obscur & la distribution des ombres, pour donner plus de vie au teint & plus d'expression aux graces. Quelquefois la blancheur de la peau sera relevée par la teinte rembrunie de la chevelure, & l'éclat trop vif de la blonde sera modéré par la couleur cendrée dont nous revêtirons ses cheveux. ”

Toute cette partie n'est point chargée de citations, est écrite dans un style pareil & traité avec la même gentillesse. Dans un autre endroit, pour prouver que leur art tient au génie, les coëffeurs de Dames ajoutent :

„ Si l'arrangement des cheveux & des boucles ne remplit pas même tout notre objet, nous avons sans cesse sous nos doigts les trésors de Golconde. C'est à nous qu'appartient la disposition des diamans, des croisans, des sultanes, des aigrettes. Le Général d'Armée fait quel fond il doit faire sur une *demi-lune* placée en avant ; il a ses ingénieurs en titre : nous sommes ingénieurs en cette partie ; avec

„ un croissant avantageusement placé, il est bien
 „ difficile qu'on nous résiste & que l'ennemi
 „ ne se rende. C'est ainsi que nous assurons &
 „ que nous étendons sans cesse l'empire de la
 „ Beauté. ”

Il est fâcheux que le second objet, roulant sur une discussion aride des Statuts des Maîtres Peruquiers, l'auteur ne puisse soutenir son vol & soit obligé de ramper dans la poussière de ses livres de Jurisprudence. Le troisième ne lui permet gueres davantage de s'élever : mais il s'en dédommage par la peroraison. Après nous avoir appris qu'il y a environ 1200 coëffeurs de Dames dans Paris, il les fait terminer ainsi :

„ Quelques censeurs sévères diront peut-être
 „ qu'on se passeroit bien de nous, & que s'il y
 „ avoit moins de prétentions & d'apprêts dans
 „ la toilette des Dames, les choses n'en iroient
 „ que mieux. Ce n'est pas à nous de juger si
 „ les mœurs de Sparte étoient préférables à cel-
 „ les d'Athènes, & si la Bergere qui se mire
 „ dans la fontaine, met quelques fleurs dans ses
 „ cheveux & se pare de ses graces naturelles, mé-
 „ rite plus d'hommage que de brillantes citoyen-
 „ nes qui usent de tous les raffinemens de la pa-
 „ rure.... Il faut prendre le siècle dans l'état
 „ où il est... c'est au ton des mœurs actuelles que
 „ nous devons notre existence, & tant qu'elles
 „ subsisteront nous devons subsister avec elles.”

Cette production est une de ces frivolités que se permettent quelquefois anonymement les plus

grands Avocats dans les causes qui prêtent à la plaisanterie. Ils se délassent par-là des travaux plus sérieux de leur cabinet, & dérident de tems en tems les fronts sévères des Magistrats.

9 Janvier 1769.

Il paroît la *Deuxieme Lettre d'un Gentilhomme Breton à un Noble Espagnol*, datée de Rennes le 14 Octobre 1768. Cette Brochure, de plus de 200 pages, écrite en petit caractère, continue d'exposer les prévarications commises, suivant l'auteur, par le prétendu Parlement de Rennes dans le procès criminel, commencé le 29 Mai 1767, à l'occasion de l'imprimé qui a pour titre: *Tableau des assemblées clandestines des Jesuites & de leurs Affiliés à Rennes*, & jugé définitivement par l'Arrêt du 5 Mai 1768; dans lequel se trouve impliqué l'incident de l'affaire appelée *l'affaire du Poison*. On y discute en détail les différens Mémoires & Requêtes de Clemenceau, des Fourneaux, &c. L'historique de tout cela est si noir, si atroce, si contradictoire, si incroyable, que le lecteur ne peut être que très en garde contre un pareil récit. Il faut voir comment l'Appel sera reçu au Conseil. Ce procès, rempli d'irrégularités, peche par tant d'endroits, que cet Appel ne peut manquer d'être admis. Du reste, l'ouvrage est parsemé d'anecdotes scandaleuses, surtout contre les nouveaux membres de ce que l'histoire appelle *le Bailliage d'Aiguillon*; & ce Parlement,

l'Aréopage de la Province, ne seroit, suivant lui, que le résultat de ce qu'il y auroit de plus vil & de plus méprisable.

10 *Janvier 1769.*

M. de Voltaire vient de perdre en ce pays-ci un de ses intimes amis, en la personne de M. *Damilaville*. La correspondance de ce grand homme & quelques louanges dont il l'a honoré dans ses ouvrages, lui avoient donné une sorte d'illustration. Il avoit acquis ainsi une consistance dans la Littérature, & s'étoit trouvé lié avec les personnages les plus célèbres. On prétend qu'il y a même des Opuscules de lui, anonymes. Quoi qu'il en soit, il est mort d'une maladie de langueur. M. Diderot a longtems soutenu sa constance; mais enfin on l'a déterminé à avoir recours aux consolations spirituelles, & le Curé de St. Roch a remplacé près de lui l'Encyclopédiste. Sans doute que M. de Voltaire versera des larmes sur son ami, & que le Poëte ornera de fleurs l'urne de ce Philosophe.

11 *dudit.*

Extrait d'une Lettre d'un François à Londres, du 2 Janvier 1769.... Je vous remercie fort du succès que vous m'apprenez de l'expérience de notre ami *Poissonnier*. La nombreuse quantité de barriques d'eau bues à bord de la Fregate *l'Enjouée*, prouve l'excellence & la facilité de sa méthode.... Mais ne lui laissez pas ignorer que les Anglois, nos rivaux en tout, revendiquent aussi cette découverte. M. Jacques

Lind , Médecin de l'hôpital Royal à Haslar , près de Portsmouth , & qui s'est fait un très grand nom en ce Royaume par plusieurs productions estimées , prétend avoir eu le secret avant M. Poissonnier , & s'en est expliqué hautement dans un nouveau livre qu'il vient de faire paroître , sur les maladies auxquelles les Européens sont sujets dans les climats chauds , &c.

12 Janvier 1769.

Le Roi vient de donner 4000 Livres de pension au Sr. *Goldoni* , appelé en France depuis plusieurs années par les Comédiens Italiens , pour soutenir leur théâtre en piéces de leur genre , & depuis nommé pour apprendre à Mesdames la langue dans laquelle il a donné des Drames si intéressans & qui l'ont fait surnommer le *Molière d'Italie*. Il est certain que cet auteur , très inférieur au François du côté de la force des caractères , de l'énergie des situations , de la finesse de l'intrigue , de la gaieté soutenue de ses personnages , est admirable pour le naturel du dialogue , l'exactitude des détails & l'imbroglio , que sa nation entend si bien.

13 dudit.

Le Mémoire dont on a parlé , en faveur des Coëffeurs de Dames de Paris , a été supprimé , comme indigne de la Majesté du Tribunal où étoit portée l'affaire. Les Coëffeurs ont gagné en plein contre les perruquiers , & cette fois-ci les grâces ont triomphé du monstre de la chicanerie. Toutes les Elegantes de ce pays-ci avoient

voient pris un grand intérêt au-procès & formé les sollicitations les plus puissantes.

15 *dudit.*

Le procès de M. de la Cha'totais, &c. quoique pros crit avec la plus grande solemnité & prohibé sous les peines les plus sévères, se répand malgré son volume, & les curieux le lisent avec avidité, non à raison du fond, très sec, très monotone, & ne roulant que sur des piéces de forme & de procédure qui ne prêtent à nulle éloquence, mais par l'intérêt qu'on prend aux personnages, par la tournure nouvelle des interrogatoires, & par le complot réfléchi qu'on prétend y trouver de convertir en coupables des gens innocens. On ne peut dissimuler que le Procureur général ne gauchisse quelquefois, & qu'il ne montre pas toute cette dignité que devrait lui donner même sur la sellette sa qualité & la pureté de sa conscience. Quelques Lecteurs sont fâchés qu'il se répande en complimens, en suppliques, dans des circonstances où son ame devrait se soulever d'indignation contre des juges qu'il ne reconnoît pas & qui semblent épuiser toutes les subtilités de leur art perfide pour le surprendre & le faire tomber en contradiction. Les partisans de M. de la Chalotais attribuent à modération & à douceur, ce que les autres prennent pour un défaut de cette fermeté qu'il témoigne si grande dans ses Mémoires & lorsqu'il est calmé par

la réflexion. Cela prouve combien cette qualité est rare, même dans les plus inflexibles personnages; que l'innocence peut être intimidée, & qu'un grand cœur tremble quelquefois à la vue du tribunal le plus inique & le plus illégal.

Du reste, les notes répandues dans cet ouvrage sont ce qu'il y a de plus sanglant. Mrs. de *Plesselles*, d'*Aiguillon*, de *Calonne*, *Le Noir*, &c. y sont traités d'une façon très méprisante. Il y en a surtout une sur la naissance du premier, qu'il voudroit racheter pour bien de l'argent, mais encore moins infamante que les noirceurs & les atrocités qu'on attribue aux autres. Indépendamment de ces principaux agens de ce mystère d'iniquité, on attaque une infinité de méchans subalternes, qu'on accuse de s'être prêtés, par une complaisance criminelle & aveugle, à toutes les manœuvres qu'on a voulu faire jouer. Il ne parviendra peut être pas à la postérité de monument plus effrayant, que ce livre, de l'iniquité du siècle & de la dépravation du cœur humain.

18 Janvier 1769.

Le Public est partagé sur *Lucile*, nouveauté qui fait grand bruit, que les uns proscrivent comme un Roman mal tissu, froid, triste, & ne roulant que sur une intrigue remaniée dans plusieurs autres & dans diverses pieces de théâtre: d'autres en sont enchantés, y trouvent un

intérêt pressant, en admirent le dialogue & les détails, où ils croient reconnoître le talent du courtisan le plus aimable. On s'intrigue beaucoup, au reste, pour en constater l'origine, & il paroît que cet ouvrage appartient décidément à M. de Marmontel & au Duc de Nivernois; que le premier en a fait la charpente, qui n'est pas ce qu'on y trouve de plus merveilleux, & que le second l'a décoré de toutes les beautés qu'il fait prodiguer avec un goût & des graces qui n'appartiennent qu'à lui. Ce n'est que comme cela qu'on peut expliquer la modestie des auteurs d'un Drame qui, malgré son succès le plus décidé, s'obstinent à garder l'anonyme.

19 *dudit.*

M. de Trudaine, Intendant des Finances, vient de mourir, après une maladie de langueur longue & douloureuse. Les regrets du public sont le plus grand éloge qu'on en puisse faire. La partie des grands chemins, & celle des Manufactures du Royaume, lui doivent beaucoup. Il avoit des vues étendues, de l'exacritude, de la constance au travail, une fermeté que les mécontents nomment dureté. Sa perte devient moins irréparable en ce qu'il a eu le tems de former un Eleve & un digne successeur en la personne de M. Trudaine de Montigny, son fils, qui très jeune encore, a déjà eu l'honneur d'imiter la modestie de son pere, en refusant le Contrôle général, offert depuis longtems au premier &

tout récemment à celui ci. Aux principes & à l'art de la manutention, M. de Montigny joint des connoissances théoriques de plusieurs sciences étrangères en apparence à son administration, mais très utiles en effet, & qui lui ont valu une place à l'Académie des Sciences, dont M. Trudaine étoit aussi honoraire.

19 *dudit.*

Les Libraires de Paris se proposent de faire une nouvelle édition du fameux *Dictionnaire de l'Encyclopédie*. On ne peut qu'applaudir à cette grande entreprise, si les Editeurs savent profiter des justes critiques qu'on a faites de ce célèbre ouvrage, dépôt éternel des connoissances & des délires de l'esprit humain. On fait avec quelle négligence nombre d'Articles ont été rédigés, combien d'autres ont dicté la passion & l'esprit de parti, comment la cupidité a introduit dans cette société une quantité de manœuvres inep-tes à ce travail: enforte que les deux tiers de cette compilation immense ont besoin d'être refondus ou du moins revus & corrigés. Mais le lieu même paroît déjà faire craindre qu'on ne laisse pas aux auteurs toute la liberté qu'exige un livre de cette espece. L'impression de Paris est sujette à tant de gênes, tant de gens se mêlent de cette partie de la police, on y est si facile à donner accès aux plaintes des mécontents de tout genre, de tout ordre, de tout caractère, qu'il est presque impossible qu'une en-

treprise de cette étendue y arrive à sa perfection.

22 Janvier 1769.

Il paroît imprimé *deux Lettres de M. le Duc d'Aiguillon*, l'une du 8 Septembre à M. de la Villeblanche, Conseiller au Parlement actuel de Rennes; l'autre, en date du 6 Octobre, à M. de Châteaugiron, Avocat général de l'ancien Parlement, faisant à celui-ci fonction de Procureur général. L'impression de ces Lettres est d'autant plus extraordinaire, que ne faisant honneur ni à celui qui les a écrites, ni à ceux qui les ont reçues, il n'est pas à présumer qu'ils en aient laissé transpirer des copies. D'ailleurs il y regne un esprit de faction & d'animosité, on y trouve un plan réfléchi d'entretenir les troubles & les divisions de la Province, qui ne caractérisent rien moins qu'un bon serviteur du Roi, comme l'est à coup sûr l'ancien Commandant de Bretagne. Toutes ces raisons rendent cette brochure très suspecte, & l'on ne doute pas que M. le Duc d'Aiguillon ne la défavoue & n'en réclame la lacération & la brûlure.

23 dudit.

Le séjour du Roi de Dannemarc à Paris a donné lieu à tous nos Poètes de s'exercer en sa faveur & de lui prodiguer en vers les éloges que toute la nation lui a consacrés en prose. Depuis son départ il en paroît quelques autres, qui ne sont pas marqués au même coin. On

y trouve un esprit satyrique qui annonce avec quelle liberté se donnent carrière aujourd'hui les malheureux auteurs que sa présence sembloit gêner. De ce nombre sont les *Adieux du Danois* & une piece plus courte, intitulée *Vers non présentés au Roi de Dannemarc*, & qui en effet ne devoient pas être lus de cette Majesté.

25 dudit.

Quoique les Fêtes pour le mariage de M. le Dauphin soient encore éloignées de près de deux ans, on se dispose de loin à les rendre aussi brillantes & aussi magnifiques que l'exige une pareille cérémonie. On travaille à force à la salle nouvelle de Spectacle commencée depuis si longtems à Versailles & qui restant à demeure dédommagera bien de l'argent immense qu'elle doit coûter. Au lieu d'élever à grands frais des échaffaudages mobiles & qui ne servent que pour le moment, on aura toujours dans cet emplacement un local orné & très propre à tous les services qu'on voudra lui donner. On assure que le Roi suit ces travaux avec plaisir, & voit de tems en tems leurs progrès. On repete aux *Menus* divers Opéra déjà projetés. Il paroît que rien ne contribuera de ce côté à faire manquer l'exécution des divertissemens arrêtés.

27 *Janvier* 1769.

M. le Comte d'Esseville, Capitaine au Régiment de *Touraine*, vient de recevoir de la Cour une Commission importante & flatteuse : il a été nommé pour visiter les Communes du Royaume & en faire faire le partage. Sa réputation parmi les Economistes, l'étendue & la profondeur de ses lumières dans ce qu'ils appellent *la Science*, lui ont mérité cette distinction.

On sait que par *Communes* on entend des terres restées en commun aux habitans des Villages, Bourgs, Villes, &c. Il est question de les rapporter par égale portion entre les habitans de chaque lieu, à qui chaque part appartiendra en propriété. On espère par-là exciter l'industrie & l'amour de l'agriculture, dont le gouvernement continue à s'occuper avec le plus grand soin ; & par contrecoup on espère augmenter l'impôt & étendre la Taille. Les Intendans ont ordre de seconder ce Commissaire en tout ce qui dépendra d'eux & de lui procurer les détails & les secours nécessaires. Il a commencé sa tournée.

30 *Janvier* 1769.

Il se répand au Palais une Epigramme enfantée vraisemblablement dans son sein, mais qui jusqu'à présent y étoit restée dans l'obscurité. C'est une débauche d'esprit, très condamnable, sans doute, de la part de l'auteur,

mais où le cœur ne peut avoir eu de part. Il est question du discours de Me. Gerbier au Parlement, en présentant les Lettres de M. le Chancelier :

C'est à bon droit que l'on renomme
L'éloquent Avocat Gerbier,
Puisqu'il a fait un honnête homme
De Monseigneur le Chancelier.

31 *dudit.*

Vers non présentés au Roi de Dannemarc.

Dévoré par l'ennui, cette fièvre des Rois,

Ce jeune Prince des Danois,

De climats en climats va cherchant un remède

Au triste mal qui le possède.

Partout les plaisirs enchanteurs

Unissent leurs efforts pour charmer ce Monarque,

Il les trouve partout aussi vains que trompeurs,

Et sur le front royal l'ennui mortel se marque.

Enfin las de trouver tant de fleurs sous ses pas

Et tant de jolis vers qu'un Danois n'entend pas,

Dans les bras du sommeil l'infortuné se plonge.

L'auguste Vérité lui dit ces mots en songe :

„ Ami ! chez les François mille vers séducteurs

„ Font payer cher leur existence,

„ Tu répands ton argent & ramasses des cœurs :

„ C'est bien fait, mais le Nord gémit de ton absence.

„ Un pere vertueux quitte-t-il ses enfans ?

„ Tu cherches le bonheur : connois mieux ton être ;

„ La vertu le promet à des travaux constants :

„ Les Rois ne sont heureux, ne sont dignes de l'être,

„ Que quand leurs Peuples sont contents.”

A ces mots CHRISTIERN ennuyé des plus belle
S'éveille en appelant tout son monde à grands cris,
„ Partons , dit-il , partons , mon trône me rappelle :
„ Autant vaut m'ennuyer à ma cour qu'à Paris.”

2 *Février* 1769.

M. de Sartines a établi depuis quelques années des Ecoles gratuites de Dessin. Ce Magistrat procure par ce moyen aux peres & meres indigens une ressource pour leurs enfans , & à ceux-ci les moyens d'acquérir des talens utiles dès l'âge le plus tendre. Ces vues pleines d'humanité entrent aussi dans la plus saine politique , en occupant une jeunesse oisive dont l'activité pourroit tourner au détriment de l'Etat , ou au moins à la corruption des mœurs , & d'ailleurs en faisant sortir le génie que des circonstances malheureuses étoufferoient. Plusieurs amateurs ont concouru à cet acte de bienfaisance ; il s'est trouvé des fonds destinés à exciter l'émulation de ces jeunes rivaux , par des Prix distribués de tems en tems. Mais ces fonds insuffisans pour cet établissement ont fait imaginer de donner deux Concerts François aux Tuilleries , dont le produit servira de Supplément. On ne doute pas que tous les Princes , les Grands Seigneurs , les gens fastueux ne se distinguent dans cette occasion , & l'on espere que ceux qui n'y contribueront pas par esprit patriotique , le feront par amour-propre , & que leur vanité deviendra tributaire du bien public.

3 Février 1769.

Les Comédiens François ont remis aujourd'hui le *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous ses agrémens, tel qu'il a été exécuté à Chantilly lors des fêtes données par le Prince de Condé au Roi de Dannemarc. Cette représentation a attiré beaucoup de monde, & quoi qu'on n'ait pas trouvé le jeu des acteurs modernes aussi naturel, aussi vrai que celui des anciens, des amateurs prétendent que cette reprise rendra beaucoup d'argent. On ne fait cependant si les dispositions actuelles des Spectateurs à s'attendrir & à pleurer à nos Pièces Comiques, leur permettra longtems de se livrer à la gaité franche de cette farce de Moliere.

4 Février 1769.

Les Singularités de la Nature, par un Académicien de Londres, de Bologne, de Petersbourg, de Berlin. Tel est le titre d'une nouvelle production de M. de Voltaire, dans laquelle de Poëte devenu Philosophe, Physicien & Méta-physicien, il combat nombre d'erreurs, auxquelles il en substitue d'autres, suivant le propre de la foible humanité, quand elle veut traiter des matieres au dessus de sa portée. On sait d'ailleurs que ce genre n'est pas celui où cet auteur universel soit le plus fort, & malheureusement il comporte peu de plaisanterie. Aussi cette brochure est-elle très médiocre, très mince de raisonnemens, & ne compensant le défaut de

logique & de véritable érudition que par une gâsté forcée & de mauvaises faillies.

5 dudit.

L'Académie Royale de Musique a régalaé aujourd'hui le public pour son Carnaval du *Mariage de Rodegonde*, comédie en trois actes, exécutée pour la première fois en 1702. Les paroles sont de Destouches, & la Musique de Mouret. On conçoit à la date de cette dernière qu'elle n'est ni forte ni savante; ce sont des airs faciles, à la portée de toutes les oreilles & de toutes les voix. Comme le Drame est d'une gâsté folle, à la portée de tous les Spectateurs, les grands harmoniphiles, la tête pleine des sublimes accords d'*Ernelinde*, n'ont point voulu se prêter à la simplicité de cet Opéra, qu'ils appellent plat & trivial. Heureux pourtant ceux qui, le cœur encore ferré de la triste *Ernelinde*, se sont laissé dilater par les bouffonneries de *Rodegonde*! Il est vrai que l'exécution n'a pas répondu au burlesque du reste. Les Ballets ont infiniment mieux accompagné cette farce lyrique. Ce genre, comme on fait, est le triomphe de d'Auberval & des Diles. Allard & Paslin, ses fideles Acolytes. La Dlle. Guimard a voulu se prêter à la folie du jour, mais sa danse toujours recherchée & sa figure minaudiere sont trop opposées à la franchise de pareilles gambades, où il faut des contorsions, des dislocations, que ne comportent point la fragilité & les graces apprêtées de cette Terpsicore.

6 Février 1768.

Tout se prépare pour les Concerts François qu'on a annoncés & qui doivent se donner dans une autre Salle des Tuileries que celle du Concert Spirituel. Les Virtuoses qui joueront, chanteront ou concoureront en quelque chose à ce spectacle, se piquent de générosité & ont déclaré ne pas vouloir d'argent.

9 *dudit.*

On a parlé plus d'une fois de l'ardeur du Public pour courir aux treteaux de *Nicolet*, des extases qu'occasionnoit son singe, & combien les femmes de la plus grande distinction raffoient de ces indécentes parades. Les Comédiens Italiens se sont trouvés honteux d'une pareille préférence. Arlequin a souvent frondé ce mauvais goût; la majesté du Cothurne en a encore plus été blessée, & les Comédiens François s'étant joints aux farceurs ultramontains, après différentes restrictions obtenues de la police contre l'histrion des boulevards, ils viennent tout récemment de faire absolument interdire la parole au Sr. Nicolet, ainsi qu'au Sr. Taconet, auteur & acteur de cette troupe. Il est réduit à présent à la Pantomime: il a heureusement de quoi se moquer des deux troupes & l'on assure qu'il a gagné plus de cent mille écus depuis très peu d'années.

11 dudit.

Les mouvemens de M. le Duc d'Aiguillon pour faire informer contre les auteurs des brochures que les presses ne cessent de vomir contre lui, ne paroissent pas avoir intimidé ces écrivains ténébreux. De leurs repaires ils viennent de lancer de nouveau contre lui *la 3me Lettre d'un Gentilhomme Breton*: pamphlet plus infernal que les autres, où l'on déchire le Commandant avec plus de fureur, s'il est possible, & où l'on révèle des intrigues de cour que la décence & le respect devoient laisser dans le silence. Cet ouvrage est encore excessivement rare.

14 dudit.

Il parut l'année dernière un *Mémoire* d'un nommé *Mouton*, ci-devant l'un des Elèves de l'Académie Royale de France à Rome, contre le Sr. Natoire, Peintre du Roi, Directeur de ladite Académie. Ce Mémoire avoit pour titre *Mémoire à Consulter sur une Contrainte à Communier*, titre qui suffisoit seul pour exciter la curiosité publique. On peignoit dans cette relation le Sr. Natoire comme un homme dangereux, entretenant des liaisons avec des personnes suspectes à l'Etat: on représentoit sa maison comme le repaire des Jésuites chassés de France, & des boutefeux les plus violens de la Société. C'étoit, si l'on en croyoit le Sr. Mouton, un despote intraitable, ne connois-

fant pour loi que son caprice , abusant de son autorité pour exclure à son gré de leurs places d'Eleves, des sujets nommés par le Roi, & ne pouvant être renvoyés que d'après les ordres de S. M. ; on lui reprochoit enfin de pousser le fanatisme au point d'astreindre des François à des pratiques ultramontaines, & de livrer ses disciples aux vexations de l'Inquisition de Rome. Par ce Mémoire le Sr. Mouton formoit contre le Sr. Natoire une demande judiciaire en réparation d'honneur, sur son expulsion de l'Académie & en condamnation de 6000 Livres de dommages & intérêts pour la perte de sa place & de son état. Cet écrit avoit révolté toute la nation, & le silence de l'accusé justifioit l'indignation publique.

Enfin le Sr. Natoire vient de publier un Mémoire, dans lequel il refute partie des faits à lui imputés, dénie les autres, de défendeur devient demandeur contre le Sr. Mouton & prétend démontrer la fausseté de ses assertions. Il accuse à son tour cet Eleve révolté de blesser l'autorité du Roi, d'insulter à celle qu'exercent en son nom les supérieurs auxquels S. M. a confié la Direction Générale de l'Académie à Rome, & de lui attribuer une expulsion, suite nécessaire des Réglemens & des ordres précis de M. le Marquis de Marigny, Ministre du Roi en cette partie. A la suite du Mémoire sont plusieurs certificats de différentes personnes con-

stituées en dignité , entr'autres de l'Ambassadeur de France.

Sans entrer dans la discussion du fond de la querelle , roulant sur des faits dont les parties ne conviennent pas , on ne peut dissimuler qu'il ne résulte du fait principal avoué par le Sr. Natoire , une impression très fâcheuse contre lui. On ne peut lui pardonner de soumettre ses Elèves aux billets de communion , & le certificat même de M. l'Ambassadeur de France prouve contre le Directeur. Puisque M. d'Aubeterre déclare n'avoir pas souffert qu'on eût aucune inspection sur ses gens , & s'être réservé cette justice à lui-même , pourquoi le Sr. Natoire n'a-t-il pas eu la même fermeté & ne s'est-il pas mis sous la protection de notre Ambassadeur , pour faire cause commune avec lui ? Tout le récit du Sr. Natoire annonce un vieillard pusillanime , un esprit affaibli de superstition , une ame frappée de terreurs religieuses & incapable d'une place où l'on ne sauroit mettre un homme trop intrépide , trop capable de tenir tête à une cour dont le génie est de dominer par les préjugés & par le fanatisme.

Cette cause portée au Châtelet , doit s'y juger incessamment : il est à craindre pour le Sr. Natoire , que l'attention de notre jurisprudence à maintenir nos fameuses libertés ne lui fasse grand tort & qu'il ne succombe contre son Elève , qui peut être un mauvais sujet & un étour-

di, mais qui est protégé par nos principes constitutionnels.

15 *Février* 1769.

Les débuts de Madame Vestris aux François avoient été interrompus, & l'on attendoit avec impatience qu'elle parût dans *Zaire*, où l'on prétend qu'elle excelle. Ce retard tenoit à M. le Duc de Choiseul, ce protecteur éclairé des arts & des talens, qui vouloit absolument assister à ce spectacle, mais qui fait toujours subordonner ses plaisirs à ses devoirs & au bien de l'Etat. Ayant enfin trouvé le moment de se délasser de ses importantes occupations, le jour a été pris pour aujourd'hui mercredi 15, & il a fait présent à l'actrice de la robe avec laquelle elle doit jouer ce rôle brillant.

16 *dudit*.

Le Sr. *Audinot*, un ancien acteur de l'Opéra Comique, qui a joué quelque tems aux Italiens depuis la réunion, mais obligé de se retirer par des mécontentemens, n'a pu pardonner cet affront à ses anciens camarades: il a erré depuis ce tems à la tête de diverses troupes & roulant beaucoup de projets il s'est établi cette année à la foire St. Germain; il y tient un spectacle de marionnettes, & donne une piece pantomime intitulée: *les Comédiens de Bois*, qui attire tout Paris. Il a trouvé le moyen de se venger des sublimes acteurs qui ont paru le dédaigner avec tant de hauteur, il les traduit aujourd'hui sur

la scene, & les couvre du plus grand ridicule, par l'art avec lequel ces personnages factices contrefont au naturel tous ces histrions de l'un & de l'autre sexe. Ceux-ci trouvent leur dignité très compromise; ils en jettent les hauts cris: il ne paroît pas que l'autorité ait encore eu égard à leurs plaintes, & leur parodiste gagne cependant beaucoup d'argent.

17 Février 1769.

Avant-hier le concert annoncé au profit des Eleves des Ecoles gratuites de Dessin a eu lieu dans la galerie de la Reine avec la plus grande affluence. Presque tous les Princes du sang y ont assisté. L'affiche n'avoit caractérisé aucun des morceaux qui devoient s'y exécuter. Elle faisoit à M. Gaviniers, le premier violon de ce pays-ci, l'honneur de déclarer que c'étoit à son invitation que ses confrères s'étoient réunis pour cet acte de générosité. On ne peut que leur savoir gré de ces efforts, mais on n'a pas trouvé qu'ils eussent répondu à la circonstance & à la dignité de l'assemblée. Ce Concert, plus Instrumental que Vocal, n'a rien produit de neuf; il a été fort tumultueux, parce qu'on n'avoit pas proportionné les Billets au local, & que quantité d'hommes & de femmes ont été obligés de rester debout. On avoit répandu le bruit que Geliotte y chanteroit, mais son amour-propre l'a emporté sur son humanité & il a eu peur de compromettre sa réputation.

On avoit prétendu aussi qu'un caprice pourroit bien porter Mlle. le Maure à reparoitre. Tout cela n'a pas eu lieu, & le Concert a été ce qu'on appelle très commun.

Le spectacle le plus beau, le plus touchant, étoit la décoration des murs de la Salle, tous tapissés de divers dessins des jeunes Éleves, entr'autres de différens portraits de M. de Sartines, leur illustre Protecteur. On remarquoit avec un plaisir indicible l'envie que ces concurrents avoient eu d'exprimer la bienfaisance de sa physionomie, & plusieurs avoient très bien réussi.

17 Février 1769.

Madame Vestris a reparu dans *Zaïre* avant-hier & n'a pas répondu aux merveilles qu'on en annonçoit. On se rappelle trop avec quel naturel enchanteur Mlle. Gauffin jouoit ce rôle, & les accens attendrissans de sa voix retentissent trop récemment encore dans le cœur des spectateurs pour goûter le grasseyement de celle-ci. En outre, le Sr. le Kain fait le personnage d'*Orosmane* avec tant de grandeur & d'énergie, qu'il écrase absolument son actrice. Le public, au reste, la suit avec la même fureur, & la salle ne desemplit point toutes les fois qu'elle est annoncée. Ses débuts dans le Comique vont commencer incessamment : elle jouera d'abord le rôle de la *Menuisière* dans les *Trois Cousines*.

18 *dudit.*

Les freres Ruggieri ont ouvert aujourd'hui la falle, comme rivale de celle du Sr. Torré, sur les boulevards. Elle fait infiniment d'honneur à l'artiste qui l'a décorée: elle est du meilleur goût & de la plus grande élégance; mais elle n'est pas à beaucoup près de l'étendue de l'autre & ne peut tenir au plus que 1500 personnes. D'ailleurs le renchérissement des places peut faire grand tort aux instituteurs de ce nouveau spectacle. Au reste, ils travaillent pour l'Opéra, qui en a spécialement la direction & le profit, & qui, pour se procurer plus d'amateurs en réduisant les autres spectacles, n'a pas peu contribué à faire interdire la parole au Sr. Nicolet, le grand coryphée des divertissemens de la foire.

19 *Février* 1769.

Ce n'est que samedi que M. le Duc de Choiseul a honoré de sa présence l'actrice nouvelle, jouant le rôle de *Zaire*: des occupations imprévues ne lui avoient pas permis d'assister le mercredi au spectacle. Il a envoyé le lendemain au Sr. le Kain par Corbie un présent de 50 Louis, avec une Lettre, où ce Ministre marque à l'acteur qu'il avoit d'abord projeté de lui faire le cadeau d'un habit, mais qu'il a cru que de l'argent lui causeroit plus de satisfaction; qu'au surplus, l'*Orosmane* ne recevroit jamais tant de

plaisir de cet envoi , qu'il lui en avoit causé par la noblesse & l'énergie de son exécution.

22 Février 1769.

Il se répand un Mandement de M. l'Archevêque de Lyon, contenant des Instructions sur le Carême & des Dispenses pour celui de cette année 1769, en date du 1er Janvier, qui n'a dû être publié que le dimanche de la Quinquagésime, & parvenu depuis dans ce pays, où il fait un bruit du diable, par le ridicule que les indévots aiment à jeter sur tout ce qui leur paroît outré en Morale & en Discipline, dans l'espoir qu'il en réjaillira quelque chose même sur les usages les plus reconnus & les plus respectés. Ils trouvent puérile que ce Prélat descende dans tous les détails les plus minutieux de cette institution de l'Eglise; ils plaisantent surtout de la phrase où il invite avec St. Augustin, *les Epoux Chrétiens à se séparer pour un tems, afin de vaquer plus utilement à la prière.* Peut-être quelques anecdotes galantes répandues sur le compte de ce Pasteur austère, ont-elles donné lieu à relever avec plus d'affectation le rigorisme qu'il annonce. D'ailleurs les mortifications qu'il a données plusieurs fois à M. l'Archevêque de Paris, en vertu de sa suprématie prétendue, ont indisposé contre lui les amis de ce dernier, qui n'ont pas peu contribué à tympaniser ce Mandement Capucinal.

23 Février 1769.

Il court des Couplets très délicats & très ingénieux, où la satire a pris le ton des graces, & paroît embellie de leur parure; ils sont recherchés & feront anecdote par le point historique qu'ils constatent: ils sont sur l'air

Vous qui vous moquez par vos ris.

Lisette, ta beaute séduit
Et charme tout le monde,
Envain la Duchesse en rougit
Et la Princesse en gronde;
Chacun fait que Venus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce Berger fameux
Lui donner l'avantage,
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

Dans le sérail du Grand Seigneur
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du Maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur
Et c'est le vrai mérite.

25 Février 1769.

M. Dupin, ancien Fermier Général, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il laisse une veuve renommée autrefois pour sa beauté & dont la maison est encore l'asyle de plusieurs

Académiciens. Cette virtuose a vu sa cour composée des plus illustres personnages de la Littérature. M. de Fontenelle y alloit souvent. Le fameux Rousseau a été précepteur du fils, de ce M. Dupin, un des plus mauvais sujets qu'on puisse trouver, & qui a fait la douleur & la honte de toute sa famille. M. le Miere est encore attaché à la Bru de cette Dame. On ne finiroit pas de détailler tous les hommes rares dont cette virtuose a fait les délices & l'admiration.

27 *Février* 1769.

L'affaire entre le Sr. Natoire & le Sr. Mouton, portée au Châtelet, & qui occupe le public depuis près d'un an, doit être jugée demain. Il paroît un nouveau Mémoire pour le Sr. Mouton, dont on a tiré 1500 exemplaires & qui a été enlevé avec une rapidité sans exemple. Il est d'autant plus vigoureux qu'il argue de fausseté & de mensonge le Directeur de l'Académie de Rome, qu'il fait de cette affaire particuliere une affaire publique, & de la cause de l'élève celle de tous les François. Au surplus, le Sr. Mouton offre de faire preuve de tout ce qu'il avance & défie son adversaire d'avoir le même succès. Le Sr. Tar et, défenseur de Mouton, a revêtu cet écrit d'une éloquence mâle & anglicane, qui élève l'ame, l'agrandit & l'indigne contre la foiblesse du Sr. Natoire. Le Lecteur réproouve ses sentimens &

sa conduite & le condamne déjà sur son propre aveu.

Au reste, tout Paris prend parti dans cette Cause, qui met de nouveau aux prises le Molinisme & le Jansenisme; mais ce qui fait pencher la balance, c'est que les plus indifférens sur les misérables querelles de ces deux sectes, ne peuvent l'être dans celle ci, où la liberté même de l'homme est compromise.

28 *Février* 1769.

L'affaire des Srs Natoire & Mouton a été plaidée aujourd'hui au Châtelet. Le Sr. Target, Avocat de Mouton, a parlé avec une force, avec une véhémence qui ont entraîné tout l'auditoire; sa peroraison, où, sommant le Sr. Natoire de prouver les faits qu'il avance, il offre & demande de son côté à faire preuve de ceux allégués par sa partie, a terminé ce plaidoyer de la manière la plus foudroyante. Aussi les juges subjugués par une éloquence aussi lumineuse, ont admis ledit Sr. Mouton à la preuve des faits qu'il demandoit & l'on regarde sa Cause comme gagnée.

28 *dudit*.

On attendoit depuis longtems un Poëme François, annoncé avec les plus hautes espérances: en effet le nom de l'auteur ne pouvoit qu'exciter une grande curiosité, c'est un Poëme *des Saisons*, par M. de St. Lambert. Cet ouvrage paroît, & comme il arrive souvent, il ne

répond pas à la longue attente des amateurs : il est en quatre chants , suivant la division naturelle , & en grands vers. Les gens de goût préfèrent quelques pièces de lui connues depuis longtems , courtes , vives & légères , à tout le fatras de poésie prodigué dans ce gros volume.

3^e Mars 1769.

Madame Vestris continue ses débuts dans le comique avec le même succès , ou plutôt avec encore plus de succès que dans le tragique. Les grands rôles qui exigent du sang froid , de la finesse , de la noblesse , lui vont à merveille , & ce sera une très bonne acquisition pour les deux genres.

4 dudit.

Le Déserteur , Opéra Comique du Sr. Sedaine , dont le Sr. Monsigny a fait la Musique , annoncé depuis longtems & retardé par les soins & embarras qu'ont donné au Musicien la place de Maître d'hôtel de M. le Duc d'Orléans , dont ce Prince l'a revêtu , doit être enfin joué après-demain. Il y a eu hier une Répétition presque aussi brillante que le sera la première Représentation : M. le Duc d'Orléans , M. le Duc de Chartres y étoient , & quantité de Seigneurs , qui ont trouvé cet ouvrage miraculeux.

5 dudit.

M. Ferrein , Médecin Professeur d'Anatomie & de l'Académie Royale des Sciences , vient de
mour.

mourir âgé de 85 ans. Il s'étoit fait une sorte de célébrité par une prétendue découverte que la voix étoit un instrument à vent & à cordes. Ses Partisans même avoient nommé de son nom *fides ferrinei*, certaines fibres qu'il regardoit comme destinées à cet usage, & dont il vouloit que la glotte fût l'archet. Il avoit exécuté une machine artificielle, qui figuroit assez bien son Systême & répondoit par diverses expériences aux objections qu'on pouvoit faire. Mais le grand argument auquel il n'a pu résister, & qui a foudroyé absolument cette opinion nouvelle, c'est qu'il est démontré impossible en bonne physique que des cordes mouillées rendent du son. Depuis ce tems la réputation éphémère de ce Docteur a de beaucoup diminué & il est rentré dans une obscurité dont le brouhaha occasionné par ce Systême singulier l'avoit fait sortir.

6 Mars 1769.

Tout Paris a couru aujourd'hui au *Déserteur* avec cet empressement, ou plutôt avec cette fureur qu'on a pour tous les Spectacles, mais surtout pour le cher Opéra Comique. Le Drama en question, ouvrage à prétention & à très grande prétention, n'a pas même vu les suffrages de ces spectateurs indulgens ou d'un goût peu difficile, qui trouvent tout bon ou du moins se laissent aisément prévenir par le nom de l'auteur. Cette piece, en trois actes, roule

sur une plaisanterie qu'on veut faire à un Soldat venu pour se marier , & auquel on fait accroire que sa prétendue lui a joué le tour d'en épouser un autre, dans cet intervalle. Dans son desespoir il veut quitter la France: des Soldats qui le surprennent & l'entendent former ce malheureux projet, l'arrêtent comme déserteur, & il auroit la tête cassée, si sa maîtresse désolée de la tournure sinistre de cette mauvaise plaisanterie, n'alloit conter l'histoire au Roi, lui demander la grace de son amant & ne l'obtenoit.

On remarquoit entr'autres absurdités dans cette piece, 1^o. le fond même de l'intrigue absolument puérile & qui ne peut être le pivot d'un ouvrage aussi grave & aussi sérieux que celui-ci : 2^o. de faire rester un quart d'heure sur la scene le Déserteur, accourant avec beaucoup d'empressement pour sa nôce , & s'arrêtant tout-à-coup lorsqu'il est sur le point d'arriver à la maison de sa maîtresse, pour se lamenter de ce qu'elle ne vient pas au devant de lui, de ce qu'il ne voit personne: &c. 3^o. de le faire arrêter sur la mauvaise équivoque d'une ariette où il chante qu'il quitte la France, quoi qu'il réponde à ses camarades qui concluent qu'il déserte donc , qu'il ne veut pas désertier : 4^o. de faire venir son amante & son beau-pere futur dans la prison pour le voir, sans qu'ils sachent pourquoi il y est , quoique

ce ne soit point un crime secret & que tout le monde en soit instruit, & que sa Maîtresse revienne ensuite un instant après, ayant appris ce dont elle auroit naturellement dû s'informer avant, & ce dont elle auroit été aussi facilement instruite: 5°. de la faire arriver ayant sa grace, & de la faire évanouir en le voyant sur le point d'aller au suplice, sans qu'elle eût annoncé cette heureuse nouvelle, quoique dans la vérité elle eût dû la crier à toute la nature... Outre ces défauts de bon sens décidés qui sautent aux yeux de tout le monde, il y en a quantité d'autres dans les détails, & une multitude de bêtises qu'on auroit peine à pardonner au plus mauvais farceur. Un personnage épisodique, nommé *Mont au Ciel*, qu'on introduit dans la piece, par une méchante équivoque sur son nom égaye un peu ce Drame, du plus grand noir, mais dégénere souvent en un misérable quolibetier des treteaux de Nicolet.

Le Musicien paroît s'être mieux tiré de sa besogne; il y a des endroits de sa composition fort applaudis & d'un joli travail: on voit qu'il cherche à sortir de tems en tems de la tristesse & de la mélancolie où le jette le Poète, & dans laquelle il retombe souvent entraîné par son modele.

7 Mars 1769.

Lettres Cberakcessionnes, mises en François de la traduction Italienne, in 8o. de 150 pages. Cet ouvrage mal fait, & d'un style plus que médiocre, n'a pas même le mérite du fonds. C'est un Sauvage qu'on introduit sur la scene & qu'on fait disserter sur notre Religion, nos Dogmes & notre Morale. On sent que ce traité est calqué sur une infinité d'autres du même genre, mais l'auteur n'a de commun avec ses confreres que l'envie d'infecter de son poison ses Lecteurs, qui ne seront point en grand nombre & conséquemment il ne fera pas grand mal.

9 dudit.

On ne sauroit trop faire connoître les actions patriotiques : le Sr. le Comte, Vinaigrier ordinaire du Roi, vient de donner 3000 Livres aux Eco'les Royales gratuites de Dessin. M. Du Rozoi a publié un *Essai philosophique sur cette Institution*, & il a consacré au profit des jeunes Elèves celui de l'Edition de cet écrit. Si l'ouvrage n'a pas un mérite intrinseque, bien propre à faire multiplier son débit, l'auteur a du moins le mérite d'avoir consacré son foible génie à l'utilité publique, espece de gloire bien rare & dont peu de ses confreres pourroient s'applaudir.

12 dudit.

Le cri de l'honnête homme, est une brochure très clandestine, composée, suivant le récit qu'elle

contient, par le premier Magistrat d'une ville de Province du second rang, qui ayant eu le malheur de faire un mariage mal assorti, après avoir épuisé tous les moyens de patience & de conciliation, a été obligé de se séparer d'une Messaline. L'état où l'a mis cette position ambiguë, lui a fait faire beaucoup de recherches sur la matière du Divorce, & par une série de réflexions dont ce livre est le résultat, forme une espece de Mémoire en sa faveur pour être autorisé. A cette pratique, il établit que le Divorce a pour lui un passage même de l'Ecriture, très formel, très précis & très clair; qu'il est conforme aux usages de la primitive Eglise, & que la Morale, le Droit Naturel & la Politique concourent également à le rendre nécessaire.

Cet ouvrage écrit avec force n'est pas moins appuyé de raisons: on y trouve une peinture des mœurs actuelles très énergique, où l'on prouve que leur dépravation est une suite infaillible de l'indissolubilité des mariages. L'auteur s'est permis des plaisanteries & un style ironique, qui ne nuisent point à la dignité de la matière, & qui servent seulement à égayer le sujet avec noblesse; elles n'empêchent pas qu'il ne regne dans tout l'ouvrage beaucoup d'onction & de sentiment, très capables d'intéresser pour l'historien & d'attendrir la lecture sur son malheureux destin.

13 Mars 1769.

Des plaisants ont trouvé dans *Nostradamus* une Centurie, qu'ils ont adaptée aux circonstances & dont ils inferent une prédiction de l'Election de M. le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens, à la Papauté. Voici ce bizarre quatrain susceptible de toutes les interprétations qu'on voudra lui donner; il est tiré de la Centurie 86, édition petit in 8°. de cix. 10c. lxxvii.

Le Grand Prélat un jour après son songe
Interprété au rebours de son sens,

De la Gascogne lui surviendra un monge
Qui fera être le Grand Prélat de Sens.

Dans les premiers vers on croit trouver la mort du Pape, par le 3eme. on entend le Cardinal de Bernis, Archevêque d'Alby, & le 4eme. paroît fort clair.

M. le Duc de Chevreuse rit beaucoup de cette facétie & porte depuis ce tems *Nostradamus* dans sa poche, qu'il montre à tout le monde.

14 Mars 1769.

Le Parlement ne paroît pas encore entrer dans les vues de la brochure dont on a parlé, intitulée *le Cri de l'bonnête homme*. Rempli de préjugés antiques, & d'ailleurs obligé à se conformer aux loix reçues & consacrées par une longue exécution, il a sévi le 3 de ce mois, les Chambres assemblées, contre un *Traité sur la Population*, où l'auteur établissoit le Divorce comme un des meilleurs moyens de le favoriser.

& de l'augmenter. Quoi que ce livre ne soit pas écrit avec la même force que l'autre, ni soutenu de preuves aussi victorieuses, il a paru aux Magistrats propre à occasionner une fermentation dangereuse, & il a été condamné à être brûlé par un Arrêt qui ne se répand que depuis peu. Il est difficile de déraciner les erreurs si promptement, mais on espere que cette flétrissure ne fera qu'encourager les bons patriotes à écrire sur cette matiere importante & à la prendre pour texte de leurs discours philosophiques.

15 Mars 1769.

Les Spectacles se sont fermés à l'ordinaire sans aucun événement remarquable. On observe seulement que par un retour du bon goût ou de la mode, les Parts des François pour l'année Dramatique ont monté celle-ci à plus de 14000 Livres, tandis que celles des Italiens, qui depuis quelques années les avoient de beaucoup surpassé, sont restées à 8000 Livres environ.

18 Mars 1769.

M. de Voltaire, dont la Muse sembloit assoupie depuis quelque tems, vient de se réveiller par une *Epitre à Boileau*, fort longue, fort diffuse, & qui n'est qu'une espece de Satyre dans le goût de celles de cet auteur, où M. de Voltaire qui a tant blâmé ce genre, s'abandonne lui-même à son génie très caustique & tombe à droite & à gauche sur une infinité de choses &

sur une multitude de gens. Tout cela n'est qu'un rabachage, une répétition fastidieuse des injures qu'il a déjà débitées ailleurs & d'une façon au moins plus passable.

20 *dudit.*

Il court aussi une Epître en vers de M. de Voltaire à l'auteur du livre *des trois Imposseurs*. Ce grand homme s'y élève avec force contre l'athéisme, en détruit en Poète tous les raisonnemens, qu'il fait ailleurs en Philosophe en faveur du même système. Mais on fait qu'il est accoutumé à prêcher le pour & le contre. Cette pièce, où il y a de tems à autre de beaux vers, est en général lâche, prosaïque & se sent de la décrépitude du faiseur. Il a entremêlé un sujet aussi grave de mille plaisanteries, dont il ne peut s'abstenir, & qui donnent un air de farce à ses ouvrages les plus sérieux. Il finit par prêcher le Tolérantisme, & après avoir fait manger du porc à un Juif avec un François & boire du vin à un Turc avec un Docteur de Sorbonne, il s'écrie: *mais qui pourra jamais souper avec Fréron?* & laisse le Lecteur sur ce bon mot.

22 Mars 1769.

Deux nouveaux livres infernaux percent à Paris, dans ce saint tems où l'Eglise redouble de ferveur & de prières pour la conversion des incrédules; l'un a pour titre *Opinion des anciens sur les Juifs*, par feu M. de Mirabeau, Secrétaire

perpétuel de l'Académie Française : l'autre est intitulé Réflexions importantes sur l'Evangile.

Ces deux ouvrages, connus comme manuscrits depuis longtems & gardés dans l'obscurité des porte-feuilles des curieux ou des esprits forts, sont dans le goût de ceux attribués à Freret. Il y a autant de méthode, de logique & de clarté; mais ils sont écrits avec beaucoup plus de force, & sont aussi énergiques dans le style que dans le raisonnement. Le débordement de ces Brochures scandaleuses est si grand, que le sage Magistrat qui préside à la Police, ne peut que le suspendre par intervalle encore; tandis qu'il est occupé à l'arrêter d'un côté, il gagne de l'autre successivement. Il est à craindre qu'il n'entraîne tout ce qu'il rencontrera, si nous n'étions rassurés par les saintes paroles, qui annoncent *que les portes de l'Enfer ne pourront prévaloir contre l'Eglise.*

23. Mars 1769.

M. de Bougainville raconte beaucoup de choses de son voyage, il prétend entr'autres merveilles avoir découvert aux Terres Australes une nouvelle Isle, dont les mœurs sont admirables, dont l'administration civile fait honte aux Gouvernemens les plus policés de l'Europe: il ne tarit point sur les détails charmans qu'il en raconte. Il est bien à craindre que ce nouveau Robinson n'ait acquis ce goût du merveilleux, si ordinaire aux voyageurs, & que son imagi-

nation exaltée ne lui fasse voir les objets tout autres qu'ils ne sont.

24. *dudit.*

Les adversaires infatigables de la Religion ne cessent de tirer des ténèbres tous les livres qui peuvent contribuer à leur projet & jeter dans l'esprit des lecteurs des lumières dangereuses : au défaut d'Ecrivains qui par des ouvrages nouveaux sur cette matière entretiennent la curiosité publique, ils reproduisent d'anciens Ecrits. Les Anglois étant très féconds en dissertations de ce genre, ils ne tarissent jamais & trouvent toujours chez les Philosophes de cette nation, même chez leurs Théologiens, des armes propres à leur genre de combat. Tel est un Recueil intitulé *Examen des Prophéties qui servent de fondement à la Religion Chrétienne ; avec un Essai de critique sur les Prophetes & les Prophéties en général.* La première pièce est un ouvrage célèbre de M. Antoine Collins, auteur du fameux discours *sur la liberté de penser.* Celui-ci a paru à Londres en 1724. M. Collins y donne un sens purement allégorique aux Prophéties de l'Ancien Testament, qui avoient J. C. pour objet ; ce qui détruit les titres les plus forts de la mission divine. Aussi ce discours fut-il en peu de tems assailli de 35 Critiques : les *Clarks*, les *Wisons*, les *Sberlocks*, les *Cbandlers*, les *Sykes*, &c. se mirent sur les rangs. L'*Essai critique* est un développement philoso-

phique de cette même matiere très bien fait, & qui ne peut que jetter un ridicule complet sur les Prophetes & les Prophéties. Tous ces ouvrages, si propres à ébranler la foi des Fideles, sont sagement proscrits par le Gouvernement.

25 Mars 1769.

Au mariage de M. le Comte de Fitz-james, M. le Duc de Chartres lui donna un souper à sa petite maison, appelé *le souper des Veuves*. On y avoit réuni les Maîtresses de ce Prince, & de différens Seigneurs mariés, ou sur le point de se marier. Tout étoit tendu de noir. Les femmes étoient dans le deuil du costume: les hommes de même. Les flambeaux de l'Amour s'éteignoient, & se trouvoient remplacés par les flambeaux de l'Hymen. Ces deux Dieux étoient dans une rivalité continuelle à cette fête: en un mot, tout y caractérisoit le tombeau des plaisirs & l'empire de la raison. On assure qu'il est question de renouveler cette farce d'une façon plus solennelle encore, à l'occasion du mariage prochain de M. le Duc de Chartres.

26 dudit.

M. de Bougainville a amené avec lui un homme de cette Isle dont il prétend avoir fait la découverte. Il ne prodigue pas encore ce personnage curieux, mais il paroît qu'il met tout en œuvre pour se faire nommer Gouverneur

de cette isle, & réparer la perte qu'il a faite de son Commandement aux Isles Malouïnes.

28 *dudit.*

Il paroît déjà 4 Lettres manuscrites sur la Compagnie des Indes : Historique précieux de tout ce qui se passe dans cette société & qui doit servir un jour à constater les efforts multipliés du Ministère & de ses suppôts pour la détruire. Il est fâcheux que la liberté & l'énergie de ces écrits en empêchent la publicité & l'impression.

29 *dudit.*

Extrait d'une Lettre de Rome du 7 Mars... J'ai vu les obseques de sa Sainteté, qui étoient misérables. De tous les Ordres Religieux il n'y avoit à son convoi que quelques pauvres diables de Jésuites. Du reste sa mémoire n'est pas ici en bonne odeur. On a fait parler Pasquin, qui a dit qu'à l'ouverture de son cadavre on avoit trouvé au feu Pape ses neveux dans la tête, les Jésuites dans le cœur, le corps plein de trésors, & les Rois à ses pieds. On s'est servi pour la cérémonie d'un cénotaphe du feu Cavalier Bernin, & comme il y avoit quatre places aux quatre angles, propres à recevoir les vertus du défunt, on n'a sçu comment les remplir, & ne trouvant à louer que sa dévotion pour les Cérémonies Religieuses, on l'a représenté dans un coin à genoux devant une Chapelle; dans une autre, recevant le plan d'une Eglise;

d'un autre côté, faisant la canonisation d'un Saint, & enfin fondant un Hôpital.

30 Mars 1769.

Dans ce pays-ci l'émulation des faiseurs de projets enchérit sans cesse sur les derniers, & le public gagne toujours à cette concurrence. Le Sr. Torré, qui l'an passé avoit ébauché un Wauxhall où l'on couroit en foule, a donné au Sr. Ruggieri l'idée d'en établir un à la foire St. Germain, plus petit, à cause de l'emplacement qui l'a gêné, mais d'une magnificence singulière, & telle qu'on croit être dans un de ces châteaux enchantés, dont les anciens Romains nous donnent des descriptions si merveilleuses. De nouveaux artistes s'empressent d'effacer ce spectacle, & une compagnie entière a formé le projet d'établir un Wauxhall perpétuel aux Champs Elysées, dont l'étendue & la richesse surpasseront infiniment tout ce qu'on a vu en ce genre. On en peut juger par la mise dehors que ces gens-là se proposent de faire & qui doit, dit-on, monter jusqu'à 1,200,000 Livres. Il ne s'ouvrira que dans un an, au mariage de M. le Dauphin. A la tête de ce projet est un nommé *Corbie*, créature attachée à M. le Duc de Choiseul, versé depuis longtemps dans tous les genres de spéculation, & qui par les facilités que lui donne son maître, est à même de procurer à ses confreres tous les secours &

toute la protection dont ils peuvent avoir besoin.

1er. Avril 1769.

L'Enfer détruit, suivant un petit avertissement est un ouvrage sorti de la même plume que celle de l'auteur de la *Cruauté religieuse*. Il parut à Londres en 1761. Il est question d'y montrer à tout homme raisonnable que le dogme de l'éternité des peines n'a d'autre base que l'intérêt des imposteurs, dont le métier consiste à tromper le genre humain ; 1°. en ce qu'il est incompatible avec la justice & la gloire de Dieu : 2°. en ce qu'il est probable que ceux qui ont enseigné cette Doctrine, ne la croyoient pas eux-mêmes & avoient des vues particulières pour la répandre : 3°. en ce que de sçavans Théologiens ne sont nullement d'accord entr'eux pour décider si cette doctrine est formellement annoncée dans les Ecritures : 4°. en ce qu'un dogme si contraire à la bonté divine ne peut servir de base à une vraie religion, qu'il n'est propre qu'à fomenter une religion fausse & tyrannique pour des esclaves, & ne peut avoir que les conséquences les plus facheuses.

A la suite de ce premier ouvrage en est un second, qui lui sert d'appui, qui a pour titre *Dissertation critique sur les tourmens de l'Enfer*. Il est aussi traduit de l'anglois, suivant un avertissement, & parut à Londres en 1658. Il est plus sçavant que le premier, plus appuyé de ci-

tations & de passages de l'Ecriture même ; car, ce qui rend ces libelles contre la Religion plus redoutables , c'est que leurs auteurs puisent dans les livres saints les plus forts argumens dont ils la combattent. Le style de ces deux Ecrits , & surtout du premier , est un style de dissertation , froid , diffus & n'enthousiasme en rien le lecteur ; mais la logique en est si serrée , si pressante , si lumineuse , qu'il faut toute la foi possible pour s'y refuser.

2 Avril 1769.

Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi voulant proposer un encouragement à ceux qui sont dans le cas de travailler pour leur théâtre , en affectant des récompenses à ceux qui auront contribué à sa prospérité & à son amélioration , ont arrêté de donner deux pensions viagères de 300 Livres aux deux sujets qui auront le plus mérité d'eux : en conséquence ils viennent de choisir Mrs. Favart & Duni pour les premiers sujets de leur bienveillance ; le premier est connu par une grande fécondité de pieces , toutes assez agréables au public ; le second est le premier musicien qui eut fait révolution dans l'espece de Composition de l'Opéra Comique par le *Peintre amoureux de son modele*. Ce nouveau genre d'harmonie eut peine à prendre & ne fut goûté qu'après plusieurs représentations.

3 Avril 1769.

L'affaire de la Compagnie des Indes occupe la cour & la ville, par l'intérêt que beaucoup de gens y ont, & par la tournure grave qu'elle est sur le point de prendre indispensablement. Malgré cette crise, qui n'est rien moins que comique pour ceux qui y sont, graces à la gâité françoise, on veut déridier encore le front des Actionnaires, & un plaisant vient de répandre une facétie à ce sujet très propre à faire rire ceux qui le pourront. On distribue aujourd'hui sous le manteau une feuille imprimée, qui a pour titre : *Prospectus de la Pompe funebre de feuë très haute & très puissante, très excellente Princessè Madame la Compagnie des Indes, Souveraine de la Presqu'isle de l'Inde, & ci devant des Isles de France, de Bourbon & du Port de l'Orient.* On y lit que la dite pompe est dirigée par les soins de M. le Duc de Duras (avec toutes ses qualités,) Syndic de ladite Dame, & exécutée sur les deffins de M. Boutin, Intendant des Finances.

Cette parodie a tout le sel de la plus fine critique. L'auteur, qui est sûrement du sein de la Compagnie, & qui en connoît à merveille les principaux personnages, les caractérise de la façon la plus frappante & les couvre du ridicule le plus indélébile. Chacun y est nommé & a une place marquée, relative à son rôle. Une pareille folie ne peut être bien sentie que par

des gens qui ont suivi les assemblées générales & particulières. Mrs. le Duc de Duras & Boutin, d'Epremesnil, Necker, &c. sont les plus mal traités. L'auteur n'a respecté que M. le Contrôleur général, dont il n'a fait aucune mention.

Les conjectures tombent en général sur M. le Comte de Lauraguais, comme auteur du pamphlet; cependant il y est aussi caractérisé, mais d'une façon avantageuse & qui ne peut que lui faire honneur.

4 Avril 1769.

Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, du 4 Avril.

Le Sr. le Beau, Secrétaire perpétuel, a annoncé que l'Académie avoit proposé pour sujet du prix de Pâques de cette année, la question suivante: *quelles ont été depuis les tems les plus reculés jusqu'au 4^e siècle de l'Ere Chrétienne les tentatives des différens peuples pour ouvrir des canaux de communication, soit entre diverses rivières, soit entre deux mers différentes, soit entre des rivières & des mers & quel en a été le succès?* Comme les Mémoires qui lui ont été envoyés ne lui ont pas paru remplir cet objet, elle s'est déterminée à proposer le même sujet pour le prix qui doit être donné à Pâques 1771, & qui sera double.

Le Sr. le Beau a ajouté que l'Académie avoit proposé pour le prix de la St. Martin 1768,

d'examiner quels furent les noms & les attributs divers de Jupiter, chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie? quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs? Que peu satisfaite des Mémoires qui lui ont été envoyés sur ce sujet, elle a remis le Prix & propose la même question pour la St. Martin de l'année 1770: que le Prix fera double & consistera en deux Médailles d'or, chacune de la valeur de 500 Livres.

L'abbé Arnaud a lu ensuite un Mémoire sur le style & les ouvrages de Platon.

A cette Dissertation a succédé celle de M. de Guignes sur la Littérature Chinoise, & particulièrement sur les historiens & l'étude de l'histoire à la Chine: le Sr. Gibert a lu pour cet auteur, le seul de l'Académie en possession aujourd'hui d'exploiter les mines riches & abondantes de cette langue étrangère.

Le Sr. de Rochefort a parlé le troisième & a donné la seconde partie de son Mémoire sur les mœurs des tems héroïques.

M. Anquetil devoit finir par un Mémoire où il établit que les livres *Zends*, déposés à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762, sont les propres ouvrages de Zoroastre, ou du moins qu'ils sont aussi anciens que ce Législateur; mais cinq heures & demie approchoient, & l'on n'a pas jugé à propos de laisser commencer l'auteur, l'usage classique de cette Académie étant,

comme on l'a observé déjà, de lever la séance impitoyablement à la minute.

5 Avril 1769.

Assemblée Publique de l'Académie Royale des Sciences, tenue le Mercredi 5 Avril 1769.

Le Sr. de Fouchy, Secrétaire de l'Académie, a ouvert la séance en annonçant que le Prix qui étoit double & dont le sujet étoit de *déterminer la meilleure maniere de mesurer le tems à la mer*, avoit été adjugé à un Mémoire du Sr. le Roi, fils du célèbre Julien le Roi, horloger de S. M. & à une montre du même auteur, qui est la même présentée au Roi à Bellevue au mois d'Août 1766, que le Marquis de Courtenvaux éprouva sur la fregate *l'Aurore*, lorsqu'il alla en Hollande en 1766, & dont on a fait des épreuves à la mer l'été dernier dans un voyage des Côtes de France à Terre-Neuve & de Terre-Neuve à Cadix, &c.

Le Secrétaire annonça ensuite qu'en considération de l'importance de cette matiere, l'Académie proposoit de nouveau le même sujet pour l'année 1771, & que le Prix extraordinaire dont le sujet étoit d'indiquer la maniere de perfectionner l'espece de Crystal nécessaire à la construction des Lunettes achromatiques, étoit remis à la même année.

Le Sr. de Fouchy a lu encore l'Eloge de M. de *Parcèux*. Ce digne Académicien étoit un homme fort laborieux & qui n'avoit pour tou-

tes anecdotes curieuses dans sa vie que l'histoire de ses ouvrages en très grand nombre. L'Orateur en a fait une liste fort détaillée : ils sont presque tous d'une utilité sensible, & ceux-même qui n'ont pas été exécutés, pourront l'être un jour. Son fameux projet d'amener la Rivière d'Yvette dans Paris, pour fournir abondamment de l'Eau dans toutes les parties de cette Capitale, est le plus connu & fait honneur au génie de ce mécanicien. Le Secrétaire, dans cet Eloge, a paru se conformer à la modestie de son héros ; il a été plus sobre que de coutume en ornemens étrangers ; son style est plus sain, & tel qu'on devrait l'employer dans l'éloquence de ce genre, qui ne doit être que le genre simple.

Le Sr. de Vaucanson, sur l'invitation du Directeur, a pris la parole, & dans un Mémoire assez ennuyeux a donné la *description d'une nouvelle Calandre, propre à moirer les étoffes de soye.*

Un pareil Mémoire auroit été plus goûté dans une assemblée de Commerçans de Lyon, que dans cette séance publique, où le grand nombre des spectateurs cherche plus à s'amuser qu'à s'instruire ; ou du moins voudroit trouver l'agréable joint à l'utile ; réunion que quelques Académiciens ont le secret de faire, mais pas tous, à beaucoup près.

Le Sr. de Fouchy a repris encore la parole pour lire l'*Eloge du Sr. Trudaine de Montigny, Intendant des finances & honoraire de cette Aca-*

démie. Il a commencé par déclarer qu'ayant, suivant l'usage, demandé à la famille les Mémoires nécessaires à son travail, il lui en avoit été fourni de si bons & de si bien faits, que c'étoit plus l'ouvrage de cette famille que le sien qu'il alloit présenter à l'Assemblée.

Dans cet Eloge le public a remarqué deux traits, qui sont en effet très saillants: le premier a paru extrêmement hardi & l'on a été étonné de le voir inséré dans un pareil ouvrage: il étoit question du pere de M. de Trudaine, Prevôt des Marchands, mais qui fut destitué de cette dignité pour n'avoir pas voulu se prêter à quelques arrangemens qu'on vouloit faire sur les rentes & qui, suivant la coutume, n'étoient pas à l'avantage des particuliers. L'Historien ajoute que cette disgrâce ne fit point perdre au pere du Sr. de Trudaine l'estime & la considération de M. le Régent, sous le gouvernement duquel s'étoit passé cette injustice; que ce Prince avoit eu la bonté de lui témoigner son regret, en lui disant, *on ne vous a ôté votre place que parce que vous étiez trop bonnête homme*; avec sans doute très noble dans la bouche du Régent, mais qui ne peut que flétrir sa mémoire.

Le second trait est du Trudaine dont le Sr. de Fouchy a lu l'Eloge: étant au lit de la mort son fils n'ayant pas de meilleures espérances à lui donner sur sa fin qui aprochoit, & croyant

le consoler au moins un peu dans son état par le récit de l'intérêt que le public y prenoit, lui en faisoit une description aussi touchante que flatteuse, il lui apprenoit que ce moment étoit celui où il pouvoit être le plus assuré de l'affection de la nation, de l'estime des gens de bien & du suffrage de tous les patriotes, qu'il emporteroit des regrets universels: *eh bien ! je te legue tout cela*, lui dit le moribond, en souriant; mot susceptible de deux sens & très philosophique, de quelque manière qu'on l'entende.

M. Macquer a continué la séance par la lecture d'un *Mémoire sur une meilleure méthode de teindre la soye en écarlate avec la Cochenille.*

M. de Fouchy, doué d'un organe infatigable, a terminé la séance par une notice des trois Arts, publiés depuis un an par l'Académie; *l'art du fil d'archal*, par M. Duhamel; celui de *l'exploitation des mines de charbon de terre*, par M. Morand fils; & *l'art de la menuiserie*, première partie, par le Sr. Roubaud, Compagnon Menuisier. Il a fait un éloge mérité de cet Artiste, qui asservi au mécanisme de son art, a su pourtant s'en dégager & s'élever jusqu'aux principes d'une théorie savante & raisonnée.

7 dudit.

M. l'abbé Laugier, très connu par sa sortie des Jésuites quelques années avant la Dissolution de cet Ordre fameux, & par l'esclandre que fit cet événement, auteur d'une *Histoire de Venise*,

& qui avoit quelque réputation dans la République des Lettrés, vient de mourir d'une fièvre maligne. Il se méloit encore d'architecture & avoit écrit sur cette matiere des ouvrages qui l'avoient mis aux prises avec des gens de l'art; enfin il étoit devenu homme à bonnes fortunes, apparemment pour faire abjuration entiere de son ancien état.

10 *Avril* 1769.

Extrait d'une Lettre de Rome, du 23 Mars 1769... L'Empereur est entré dans le Conclave, les arrangemens étant pris pour laisser la porte ouverte. A son arrivée, il a demandé s'il pouvoit conserver son épée? On lui a dit qu'il ne la portoit que pour la défense de la Religion; on prétend qu'il a ajouté, & *pour celle de mes Etats.*

Le trait le plus remarquable & dont j'ai été témoin oculaire, c'est à l'occasion du tombeau de la Comtesse Mathilde, dans l'Eglise St. Pierre. Vous savez qu'il y a à ce monument un bas-relief dont les figures ont deux pieds & demi de haut. La Comtesse y est représentée debout à côté du Pape, qui sur un fanteuil & dans l'appareil le plus orgueilleux donne l'absolution à un Empereur humilié & à genoux. Lorsque l'antiquaire vint à expliquer ce morceau à l'Empereur, j'observois le visage de ce Prince, je le vis se couvrir d'indignation; il recula un pas en

arriere , & toute sa contenance marquoit sa fureur : il se remit cependant & se contint.

Il paroît ici une Satyre datée de l'enfer , au Cardinal Piccolomini. Le Conclave est fort agité : les intrigues ne sont pas encore terminées. On croit qu'il fera long , & que le Saint Esprit ne descendra pas sitôt sur les têtes de ces Eminences Electorales.

11 Avril 1769.

Les Comédiens François ont donné hier la premiere Représentation d'une Comédie nouvelle, intitulée *le Mariage interrompu*, en vers & en trois actes. Ce Drame, peu annoncé & même placé sur l'affiche en petit caractère & avec une modestie extraordinaire , avoit attiré peu de monde. Il a été bien reçu. C'est une Comédie dans le genre antique. Un Valet intrigant fut la cheville ouvrière de la piece. C'est un Pendant du premier ordre, un chef-d'œuvre de forfanterie, le scélérat le plus gai, qui anime toute la scene & écrase les autres personnages. Le plan de l'ouvrage n'est pas grand'chose, du reste; mais au total cette Comédie est dans le vrai ton, amusante, courte, sans épisode, sans tirades, & marchant toujours à l'événement, malgré la complication d'embarras de toute espece que forme infatigablement le héros de l'intrigue, c'est-à-dire le Valet. On a demandé l'auteur, qui a paru : c'est M. *Cailbava d'Eslandoux*, déjà connu par deux Comédies.

14 Avril

14 *Avril* 1769.

Le Roi faisoit compliment à un Seigneur de la Cour sur le bel habit qu'il avoit pour le Gala indiqué au jour des nœces de M. le Duc de Chartres ; il en admiroit le goût, l'élégance & la richesse : *ab ! Sire, cela se doit*, lui répondit-il.

15 *dudit*.

Il court depuis quelque tems une anecdote très singulière pour n'avoir pas besoin de confirmation ; aujourd'hui qu'elle paroît constatée par l'arrivée du criminel dans les prisons, on peut se hasarder à la rapporter. Il est question du Bourreau de Soissons, ayant une femme très jolie dont il étoit fort jaloux. Le Lieutenant Criminel de cette ville soupiroit pour cette Belle, & à raison de la confraternité avoit eu accès auprès d'elle, & y étoit très bien. Il profitoit de toutes les occasions pour éloigner le mari soupçonneux & l'obligeoit d'aller pendre & rouer à droite & à gauche, toutes les fois que cela se rencontroit. Un jour qu'il étoit en expédition lointaine, le jaloux, au lieu de revenir le lendemain, força de diligence & revint dans la nuit. Il trouva ce qu'il desiroit voir, ledit Lieutenant Criminel couché avec sa femme. Il ne fait semblant de rien, fait chauffer son fer à marquer les Criminels, & l'imprime sur les épaules du Galant : vengeance bien douce & bien appliquée sans doute, mais qui n'a pas été vue de même par la Justice. L'exécuteur des

hautes œuvres a été condamné en premiere instance & est actuellement à la Conciergerie pour subir la confirmation de son jugement, qui sera le fouet, la marque, les galeres & toutes les gentilleses de cette espece.

16 *Avril* 1769.

Le Sr. Poinfinet, jaloux d'étendre de plus en plus sa réputation, & trouvant comme Alexandre le monde encore trop petit pour son individu, est allé en Espagne, à la tête ou à la suite d'une troupe de Comédiens, pour laquelle il doit composer des Opéra Comiques. On attend avec impatience les nouvelles de son début à Madrid & de ses succès.

16 *dudit*.

Madame la Duchesse de Chartres s'est prodiguée ces jours-ci, suivant l'usage, aux regards du public empressé à la voir. Elle est allée mercredi à la Comédie Française, & hier à la Comédie Italienne. Elle étoit avec Madame la Comtesse de la Marche & Mademoiselle d'Orléans. On jouoit le *Déserteur*, piece nouvelle, toujours mauvaise, quoique fort courue, mais qui a des prétentions à l'attendrissement. Les Princesses ont été émues à plusieurs situations, & le public a vu avec transport la sensibilité de ces belles ames; mais il n'a pu résister à l'émotion du moment, où aux cris de *Vive le Roi*, amenés par le sujet, l'auteur avoit fait adroitement ajouter & toute la Famille Royale,

toutes les trois ayant fondues en larmes à ces tendres expressions de l'amour des François, les Spectateurs, les Acteurs, tout a ressenti le doux plaisir de verser des pleurs de joie & d'amour.

20 *Avril* 1769.

La fermentation à Londres est toujours la même à l'occasion de *Wilkes*. Le Peuple est plus que jamais affectionné à ce fameux partisan des Privileges de la Nation. On mande que la Populace a poussé l'insolence jusqu'à promener un Char dans presque toutes les rues, dans lequel il y avoit une jeune fille avec cette inscription: *La Liberté*. Il étoit décoré de trois Medallions, dont un de chaque côté, & un derriere le Char. A droite, on lisoit *Charles I, Couronné en Décapité en* A gauche, *Jacques Second, Couronné en Chassé en* & enfin dans le troisieme, *Georges III, Couronné en 1760 &....*

23 *Avril* 1769.

Par différentes Lettres que M. de Voltaire a écrites dans ce pays-ci, on fait que ce grand Poëte a renouvelé cette année le spectacle édifiant de l'année derniere & qu'il a encore fait ses Pâques avec beaucoup de dévotion, mais d'une façon moins publique: il a prétexté des incommodités pour rester dans son lit & recevoir la Communion chez lui.

27 *Avril* 1769.

L'Institution de l'Ecole Vétérinaire établie au Château d'Alfort, près de Charenton, se soutient & se perfectionne de plus en plus. Le Ministre qui y préside, l'a fort à cœur & donne tous les soins nécessaires pour en étendre les progrès & encourager les Eleves. Le Mardi 25 il y a eu un Concours, dont l'objet a été la démonstration des reins succenturiaux, des reins proprement dits, des ureteres, de la vessie, & des parties de la génération, le tout considéré dans le Cheval & dans la Jument, & comparé dans le Taureau, dans la Vache, dans le Bouc, dans la Chevre, dans le Belier & dans la Brebis, sans oublier de faire remarquer les différences essentielles de ces visceres dans l'homme & dans les animaux dont il s'agit.

On peut juger par ce détail de la multitude de connoissances dans l'histoire naturelle du regne animal, qui doivent occasionner de pareilles recherches. Du reste, l'appareil propre à exciter l'émulation n'est point oublié, & ces Concours sont annoncés par des billets d'invitation imprimés, qui ne manquent pas d'attirer beaucoup de Spectateurs distingués & surtout des Militaires.

29 *Avril* 1769.

On apprend que M. de Voltaire, avant sa Communion dernière, a prononcé un beau & pathétique discours, où il s'est expliqué cathé-

goriquement sur sa foi , & où il a renié toutes ces malheureuses brochures qu'on lui attribue.

30 *dudit.*

Près de la moitié de Paris se trouve déjà illuminé par les lanternes à reverbere du Sr. Bailly , mais on commence à en appercevoir les défauts & on en revient à celles du Sr. Bourgeois de Château blanc. Cet Entrepreneur doit pourvoir la Capitale de trois mille cinq cent Lanternes , fournissant sept mille becs de lumiere : il se charge du premier achat & des rechanges , de l'entretien des ustenciles & du luminaire , des allumeurs , en un mot de tout ce qui est nécessaire à cet établissement , même de renouveler les Lanternes déjà posées du Sr. Bailly , moyennant un Privilege de vingt ans , pendant lequel tems la Police lui payera par an trois cens cinq mille livres environ. Par ce calcul , chaque bec de lumiere revient de quarante-trois à quarante-quatre livres. Cette illumination doit durer toute l'année , suivant les degrés de lune & jusqu'à trois heures du matin. On ne peut trop louer le zele de M. le Lieutenant Général de Police à pousser une invention aussi utile à son dernier degré de perfection.

2 Mai 1769.

L'Académie Royale de Musique a remis aujourd'hui l'Opéra d'*Omphale*. Les pressentimens qu'on avoit du peu de succès de la nouvelle Musique se sont réalisés assez généralement , &

les amateurs se sont réunis à préférer les modulations tendres & agréables de Destouches au travail sec & dur de la Composition du Sr. Car-donne. Les partisans même de la Musique moderne ne trouvent pas cet auteur assez savant pour une pareille entreprise. On ne peut pourtant lui refuser du talent : il y a de très jolis airs de symphonie dans son ouvrage, & d'ailleurs les jugemens précipités d'une premiere Représentation sont sujets à beaucoup d'erreurs.

5 Mai 1769.

Il y a quelques jours qu'un jeune homme qui a débuté au théâtre Italien avec assez peu de succès, a été trouvé pendu dans sa chambre. On prétend qu'il s'est porté à cette extrémité de desespoir de n'avoir pas eu l'accueil qu'il se promettoit. On n'auroit pas cru que cet anglicisme eût gagné jusques dans cet ordre de citoyens. De pareils événemens se multiplient beaucoup ici depuis quelque tems, & sans compter ceux qu'on ne peut dérober à la connoissance du public, il s'en passe plusieurs qu'on lui cache par égard pour les familles & pour empêcher d'ailleurs les progrès funestes de cet esprit philosophique prétendu, également contraire à la politique, à la raison & au véritable héroïsme.

10 Mai 1769.
 M. Petit, qui a succédé depuis peu à M. Ferrein dans la place de Professeur Royal d'Anatomie au Jardin du Roi, a fini hier le cours de ce Médecin, qu'il avoit continué depuis deux mois. On ne sauroit rendre l'affluence qu'a attiré à cette Ecole, presque déserte autrefois, l'éloquence du nouvel orateur. Mais ce qui l'a flatté encore plus & ce qui est sans exemple, c'est à la fin de son discours de clôture un compliment que lui a adressé *ex abrupto* un des Eleves, il l'a comparé à Jesus-Christ pour la douceur, la modération, la charité & l'esprit lumineux qu'il répandoit dans ses Instructions. Le Professeur, ému de cette apostrophe risible en tout autre cas, n'a pu s'empêcher de verser des larmes de joie, & tous les spectateurs ont été attendris d'une scène aussi touchante.

M. Petit se plaignoit en entrant de la difficulté qu'il avoit à pénétrer, des suffocations qu'il essuyoit, de sa robe qu'on déchiroit, &c. il imploroit le secours d'un Inspecteur de Police, chargé de veiller au bon ordre & à la décence en ce lieu: *ma foi, Monsieur, lui a-t-il répondu, je n'y puis rien: ce n'est pas ma faute; c'est la vôtre, pourquoi parlez-vous si bien?*

12 dudit.

L'Ordre de St. Michel, comme on fait, est devenu spécialement consacré à servir de récom-

pense aux talens utiles ou aux arts agréables. Le Roi vient de nommer plusieurs Chevaliers pris dans le Tiers-Etat, qui sont dans le cas de mériter cet honneur : dans ces nouveaux promus on distingue le Sr. Bouvard, Médecin accrédité dans Paris, & qui jouit même aujourd'hui de la première réputation ; le Sr. Pigal, célèbre Sculpteur nommé pour finir les accompagnemens de la Statue de Louis XV, commencés par Bouchardon, & recommandable par divers ouvrages très connus, & tout récemment par son mausolée du Maréchal de Saxe qui approche de son point de perfection.

14 Mai 1769.

Extrait d'une Lettre de Rome du 23 Avril 1769... Les Cardinaux pelotent dans le Conclave en attendant partie. Il est aujourd'hui grandement question du Cardinal *Ganganelli* pour en faire un Pape, c'est-à-dire, que c'est la marotte du moment ; car en général celui dont on parle le plus dans les commencemens, est celui qu'on a le moins envie d'exalter. *Ganganelli* est un Cordelier âgé de 64 ans, né à Rimini, d'une très basse extraction, mais n'en vivant pas moins de loin & en toute humilité au Pontificat. En conséquence il s'est toujours abstenu de prendre part aux démêlés de la Cour de Rome & de s'immiscer dans les affaires politiques, il n'est dans le cas d'aucune exclusion, il a de très bonnes mœurs, point de maîtres,

M

ses,

ses, point de mignons; il est modeste & demeure encore au couvent des Cordeliers. Mais il est dénué de cette fermeté d'ame & de ces grandes qualités nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise, surtout dans un tems où l'hypocrisie ne sert plus à rien, & où le Pape ne devant plus se regarder que comme une Puissance Politique, mais foible, doit en cette qualité se mettre adroitement sous la protection de quelque Puissance plus grande, changer de parti suivant les circonstances, & opposer alternativement l'un à l'autre.

Du reste, on ne croit pas que leurs Eminences travaillent sérieusement encore à la confection du Pape; mais il n'y a pas de doute qu'il ne soit fait avant la Madelaine, lorsque les chaleurs commenceront à foueter le sang des Cardinaux, qu'ils sentiront le besoin de se répandre au dehors, qu'ils craindront de tomber malades dans une saison où tout le monde quitte Rome, & surtout dans le Conclave, situé à l'endroit le plus mal-sain de cette Capitale, ils invoqueront sérieusement les lumières du Saint Esprit, & vous aurez bientôt un Vicaire de Jésus-Christ.

16 *audis.*

On vient de réimprimer le *Discours de l'Empereur Julien contre les Chrétiens*, traduit par M. le Marquis d'Argens. Cet ouvrage avoit déjà paru, mais avec des notes destructives du tex-

te, ou du moins qui le combattoient & défendoient le Christianisme. On y en a joint aujourd'hui beaucoup d'autres, qui font l'effet contraire. Le plus grand nombre paroît être de M. de Voltaire, & font dans son style; il y en a de M. Damilaville, de M. Boulanger, de M. d'Argens, de plusieurs Ecrivains, qui tous tendent au même but & renouvellent les objections répétées cent fois contre l'Ancien & le Nouveau Testament; mines inépuisables de ridicules, de contradictions, d'horreurs & d'absurdités, quand on veut les discuter avec cet esprit de critique & de philosophie, si opposé à la soumission & à l'abnégation du véritable chrétien.

On a joint pour frontispice à cet ouvrage le portrait de l'Empereur Julien, tiré du *Militaire Philosophe*; une introduction ou examen de l'ouvrage paroît de la même main, & un supplément à la fin du même auteur, c'est-à-dire de M. de Voltaire, dont l'ardeur ne se ralentit point pour l'extinction d'une Religion qu'il se figure incompatible avec les sentimens de tolérance & d'humanité dont il est depuis si long-tems l'apôtre & qu'il voudroit inculquer à tous les lecteurs.

21 *dudit.*

On commence à montrer au Public le modele en grand du mausolée qui doit être exécuté à Sens pour feu Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine. C'est le Sr. Coustou, Sculp-

teur du premier rang, qui est chargé de cet ouvrage.

26 Mai 1769.

Les progrès de l'Inoculation s'étendent de plus en plus & il est déjà question d'établir ici un hôpital pour y exercer cette méthode. On propose de le mettre à l'hôpital Saint Louis, ancien bâtiment destiné aux pestiferés & qui heureusement est vacant & inutile depuis longtems. Au reste, ceci ne paroît encore qu'un projet répandu dans le public, suivant l'usage, pour sonder ses dispositions, & le préparer insensiblement à le recevoir. Il éprouvera sans doute beaucoup de contradictions & de discussions, comme en éprouvent en France tous les établissemens nouveaux, même les plus avantageux, & celui-ci a de puissans adversaires dans le sein de la Faculté même, non que parmi les gens instruits il puisse se trouver des détracteurs de bonne foi, mais parce que la passion & la cabale influent sur tout, & que l'amour-propre combat encore par opiniâtreté en faveur d'un mauvais système, même lorsque l'esprit est convaincu.

Au reste, un des principaux avantages qui puisse résulter du nouvel hôpital, c'est de faire baisser le taux aux Inoculateurs à la mode, qui exigent vingt & vingt-cinq Louis pour une opération aussi simple & demandant aussi peu de soin de leur part.

100 95 531260 127 Mai 1769. 19 116 1091

On vient de publier en un Corps de Volume les Notices, les Fragmens de Cinquante Evangiles, appellés les *Evangiles Apocryphes*, dont quatre conservés en entier: l'*Evangile de la Nais-*
sance de Marie, le *Protévangile de Jacques*, l'*E-*
vangile de l'Enfance du Christ, enfin l'*Evangile*
de Nicodème. On y a joint deux *Lettres de Pi-*
late à l'Empereur Tibere; la *Relation du Gouver-*
neur Pilate touchant Jesus Christ, notre Seigneur,
 envoyée à l'Empereur Tibere à Rome; l'*Extrait*
de Jean d'Antioche; la *Relation de Marcel des*
chores merveilleuses & des actes des bienheureux Apô-
tres Pierre & Paul, & des *actes magiques de Si-*
mon le Magicien. On a réuni ces différens ouvra-
 ges sous le titre de *Collection d'anciens Evangiles*
ou monumens du premier siècle du Christianisme,
extraits de Fabricius, Grævius & autres Savans,
*Ec. par l'Abbé B * * *.*

Dans l'avant-propos on dit que tous ces Evan-
 giles furent appellés *apocryphes*, par opposition
 aux autres, appellés *authentiques*, en ce que dans
 le Concile de Nicée, après avoir placé pêle-
 mêle les uns & les autres sur l'autel, les Peres
 prièrent ardemment le Seigneur que les premiers
 tombassent sous l'autel, tandis que ceux qui
 avoient été inspirés par le St. Esprit resteroient
 dessus: ce qui arriva sur le champ.

Ou ne peut que condamner le projet de re-
 produire au jour tant d'ouvrages assez apro-

chants des vrais Evangiles, par le merveilleux qui y regne, & l'obscurité mystérieuse des faits qu'ils contiennent, mais qui par-là-même prétent de nouvelles armes aux incroyables & exposent notre sainte Religion aux railleries des impies & des prophanes. Quelques plaisanteries semées dans l'avant-propos décèlent l'esprit dans lequel on a fait cette Collection, c'est-à-dire un dessein constant de tourner en ridicule les livres sacrés, en les confondant indistinctement avec d'autres qu'une fraude pieuse, mais condamnable, a répandus dans les premiers siècles de l'Eglise & très analogues aux premiers, comme on a dit, par des récits qu'on trouveroit absurdes, & un style qu'on appelleroit de galimathias, dans des livres prophanes.

29 dudit.

Tous les Arts se perfectionnent dans cette Capitale à un point singulier, & celui de la *Filouterie* est parvenu à un degré de dextérité au point de mériter à ses héros des Prix Académiques s'ils eussent vécu à Sparte. Il vient de s'en passer un trait digne d'être rapporté.

Dans le Fauxbourg Saint Germain, rue Saint Dominique, vivoit avec une gouvernante un homme d'un certain âge & retiré; il avoit la passion qui se fortifie aux dépens des autres & meurt avec nous, l'avarice: tout son plaisir étoit d'accumuler Louis sur Louis. Un jour qu'il étoit allé à la campagne pour quelque tems, ayant

laissé sa ménagère chez lui, se présentent des quidams en robe, rabat, &c. ils frappent : la gouvernante ouvre, ils lui déclarent en pleurant que son maître est mort, & qu'ils viennent mettre les scellés. La pauvre femme toute interdite se livre à sa douleur ; cependant après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clefs des armoires pour serrer ce qui traînoit. Ils vont au secrétaire, trouvent un magot en or de 18000 Livres ; ils requierent la bonne Dame de se charger de cet argent, suivant l'usage ; elle témoigne une repugnance qu'ils étoient bien disposés à faire naître ou à prévenir : on lui dit qu'on va lui donner une décharge & dresser procès verbal, comme quoi M. le Commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux, argenterie, &c. qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés... Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, & prennent congé de la gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, & en l'exhortant à se consoler.

Au bout de quelques jours le maître revient & frappe à sa porte. La gouvernante ouvre & referme brusquement, en se signant ; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne fait ce que ce manège veut dire ; il frappe de nouveau & fait grand fracas. Tous les voisins accourent, & le bruit de sa mort étant répandu dans le voi-

sinage, ils sont dans la même épouvante. De plus hardis cependant entrent en pour-parler: le prétendu revenu ne conçoit rien à cette histoire. La porte s'ouvre enfin une seconde fois; il demande à sa gouvernante l'explication de cette fourberie? Elle raconte ce qui s'est passé, lui fait voir les scellés partout: il n'a rien de plus pressé que de courir à son secrétaire: elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la justice prétendue s'est emparée de tout. Le malheureux juge à l'instant qu'il est volé & se livre à tout le desespoir qu'on peut imaginer. On est à la recherche de ces mauvais plaisans.

31 Mai 1769.

On voit au Louvre une table volante, merveilleuse pour sa construction; elle doit être placée à Trianon & est bien supérieure à celle de Choisy, par la simplicité du mécanisme. Elle s'élève, comme celle-là, du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables appelées *Servantes*, pour fournir aux convives les ustenciles dont ils ont besoin & se passer d'officiers fabalernes autour d'eux. Elle redescend avec la même facilité, & dans l'intervalle où on la recouvre, des feuilles de métal remplissent la vuide & forment une rose très agréable au coup-d'œil. Cette machine est du Sr. Lorient, artiste connu par plusieurs secrets, & surtout par celui de fixer le pastel.

1er. Juin 1769.

Suivant les détails reçus de Rome sur l'exaltation de Clément XIV., on est persuadé que les chaleurs devenues très fortes, les insectes, la vermine de toute espece, qui tourmentoient les corps délicats de leurs Eminences dans l'enceinte étroite du Conclave, n'ont pas peu contribué à précipiter cet événement & à les engager à provoquer puissamment l'assistance du ciel. On ne fait point encore quelles sont les conditions secrètes de la nomination du Saint Pere, conditions au reste fort illusoires, auxquelles il n'a jamais pu souscrire que comme simple particulier, & qu'il peut se dispenser de tenir sur la chaire de Saint Pierre, par la prétention ultramontaine de l'Infaillibilité du Souverain Pontife, de son identité avec le Saint Esprit, qui doit le faire déroger à tout ce que des vues humaines lui auroient inspiré. Au reste, on cite une anecdote, qui, en attendant qu'on juge du St. Pere par ses œuvres, indique la gâté de son esprit & sa finesse. Peu de jours avant son Election, quatre Cardinaux vinrent dans sa cellule, & lui dirent qu'il falloit absolument qu'il fût Pape. Il les regarda ironiquement & leur répondit : *si c'est pour vous moquer de moi, que vous parlez ainsi, vous êtes trop : si votre projet est sérieux, vous êtes trop peu.*

Les amateurs de l'Opéra apprennent à regret la retraite de Mlle. Arnoux. Il est d'usage qu'on donne aux grands acteurs outre 3000 Livres de fixe, 1000 Livres de gratification, & 1000 Livres encore de gratification extraordinaire. Cette dernière n'a point été accordée à l'actrice dont nous parlons, attendu la fréquence de ses absences, & ses incommodités, ses caprices continuels, qui l'empêchoient de jouer les trois quarts de l'année. On lui a démontré que chacune de ses représentations coûtoit plus de cent écus à l'Académie Royale de Musique. Elle s'est jugée au dessus des regles ordinaires & de ces calculs; elle s'est piquée & enfin elle a quitté. Cette perte très grande sera moins sensible par les absences dont on vient de parler, qui ont presque habitué le gros du public à s'en passer & à l'oublier; mais les gens de goût, les cœurs sensibles s'en souviendront longtems & ne croient pas qu'on puisse la remplacer pour l'ame & pour l'intelligence.

3 dudit. Tout Paris est en l'air aujourd'hui pour voir le passage de Venus sur le disque du soleil, ce phénomène annoncé depuis si longtems, que la génération présente ne reverra point, & que doivent observer tant de Sçavans répandus dans les diverses parties du monde. Les Astronomes de l'Académie des Sciences se sont trans,

portés à l'Observatoire pour en saisir ce qu'ils pourront, car on fait que Paris n'est pas le lieu le plus propre à suivre ce spectacle. M. de Mairan, quoique Nonagénaire, n'a pu se refuser à cette curiosité, & il s'est réuni à ses confreres avec toute l'ardeur d'un jeune observateur.

3 dudit.

Le Wauxhall du Sr. Torrè a si bien pris, que le Gouvernement paroît déterminé à accorder le privilege pour celui qu'une Compagnie s'est offerte de construire aux Champs Elysées & qui doit servir aux fêtes que donnera la ville l'année prochaine pour le mariage de M. le Dauphin. Il est certain qu'aucun Prevôt des Marchands, y compris M. Turgot, si renommé pour les spectacles d'apparat & de magnificence, n'a imaginé rien qui approche d'un local aussi agréable & aussi susceptible de toutes les sortes de plaisirs réunis.

4 Juin 1769.

De la Cruauté Religieuse: tel est le titre d'un nouveau livre, où l'on établit d'abord que ce n'est pas Dieu qui a fait l'homme à son image, mais l'homme qui a donné à Dieu sa ressemblance, c'est à-dire qui l'a rendu Tyranmique, Capricieux, Méchant, Cruel: de-là les cruautés religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes, les sacrifices sanglants, les sacrifices humains, par lesquels ils prétendent honorer cet être factice: de-là les traitemens cruels que

les hommes se font éprouver les uns aux autres, à cause de la différence de leurs opinions religieuses & de la diversité de leurs cultes. Cet examen amène naturellement celui de ces opinions & de ces cultes. On fait voir l'obscurité, le galimathias, l'absurdité des uns, la puérilité, l'inutilité, l'extravagance des autres. C'est cependant pour ces matières également vaines & inintelligibles, que plusieurs Saints très orthodoxes & des Pères de l'Eglise ont été de violens persécuteurs, jusqu'à ce que les Souverains Pontifes ayant réuni en leur personne le glaive & la tiare, aient élevé ce tribunal de sang appelé *Inquisition*, l'horreur & l'exécration de quiconque n'est pas encore transformé en bête féroce. On finit par rechercher les causes de la cruauté & de l'esprit persécuteur qu'on remarque surtout dans les prêtres de l'Eglise Romaine; on les fait dériver de l'orgueil & de l'ambition de ce pouvoir que leur a laissé usurper l'imbécillité humaine, qu'ils ont toujours voulu étendre & multiplier, & dont ils se sont servi pour perpétuer la crédulité & l'aveuglement des Peuples sur lesquels il étoit établi.

Ce traité, qu'on annonce avoir paru en Angleterre en 1761, sous le titre *Considérations upon the war, upon cruelty in general, and Religions cruelty in particular, &c.* est trop méthodiquement fait, il est composé avec trop de

suite & d'ordre, pour n'avoir pas essuyé beaucoup de changemens, à coup sûr, entre les mains de l'Editeur, qu'on présume être M. *Musset*, par la plénitude & l'énergie de son style. Il y a quelques notes de lui, qui le caractérisent encore mieux & font honneur à son humanité & à sa philosophie.

Il y a joint un supplément, qui vraisemblablement est tout entier de lui, où il traite des opinions erronnées & des cérémonies superstitieuses que l'on trouve dans les Peres de l'Eglise: il en cite des exemples, ainsi que de leurs interprétations absurdes de l'Ecriture; il plaïsante sur les questions oiseuses, ridicules & indécentes de la Théologie Scholastique; mais il revient ensuite avec force sur les persécutions religieuses & sur les moyens de les prévenir, qui consistent principalement à ôter aux Prêtres ces richesses, ces dignités temporelles, cette juridiction contentieuse, dont ils ont trop souvent & trop longtems abusé.

Cet ouvrage ne pouvoit pas paroître dans un tems plus favorable, où toutes les Puissances semblent de concert avoir ébauché cet heureux projet, le seul propre à ramener parmi les hommes l'union, la concorde & la paix.

5 Juin 1769.

Le Mausolée qu'on va voir chez M. Coustou, est un Socle immense, sur lequel posent les Urnes censées contenir les cendres de M. le Dau-

phin & de Madame la Dauphine. Aux quatre coins sont quatre figures. Le Temps étend son voile sur les deux urnes, & en a déjà couvert entièrement une. La Religion, à l'opposite, semble réparer cet outrage par une couronne dont elle surmonte ce voile. L'Hymen est la troisième figure; il tient son flambeau renversé & annonce dans toute sa contenance la douleur dont il est pénétré. Au quatrième côté est l'Immortalité, qui élève à M. le Dauphin un trophée, composé de ses vertus, caractérisées par leurs attributs divers, telles que la Prudence, la Justice, la Piété, &c. Un Génie des Arts est sur le devant du piédestal; il annonce l'amour du Prince pour eux & la perte qu'ils viennent de faire par sa douleur. Divers symboles caractérisent ceux qu'affectionnoit le plus M. le Dauphin. Tout le pourtour est orné de détails & de figures secondaires, qui l'enrichissent beaucoup, & augmentent cette savante composition.

Les connoisseurs cependant y remarquent plusieurs défauts, car où n'y en a-t-il pas? Ils observent d'abord que ce mausolée érigé aux deux Epoux n'en caractérise qu'un; que les quatre figures, à l'exception de l'Hymen qui peut se rapporter à l'un & l'autre, désignent uniquement M. le Dauphin. Le Temps voile son urne, la Religion la couronne. Le trophée élevé par l'Immortalité ne paroît composé que des vertus

spéciales à ce Prince : les détails particuliers mêmes, tels que celui des Arts, n'ont que lui pour objet.

On peut répondre à cela pour M. Coustou, que Madame la Dauphine n'étant morte que la dernière, n'est à ce monument que comme accessoire ; qu'il est censé avoir été commencé & fini avant la perte de cette Princesse.

On critique encore la figure de la Religion, c'est à-dire la Couronne qu'elle tient, qu'on trouve mesquine & de petite maniere.

On prétend que l'allégorie de l'Immortalité n'est qu'un développement de cette première figure, que c'est au fonds la même idée. On justifie cela en disant, que l'une caractérise la Gloire éternelle, & l'autre celle que les Vertus du Prince lui mériteront chez la Postérité.

La figure du Temps est très belle, ainsi que celle de l'Hymen ; & cet ouvrage en tout fait honneur à son auteur, qui a un grand nom à soutenir.

7 Juin 1769.

Les Astronomes attendent avec impatience le résultat des opérations de leurs confreres, faites dans différentes parties du monde à l'occasion du passage de Vénus sur le soleil. Celles faites à Paris n'ont pas été satisfaisantes, par divers nuages qui se sont opposés à la beauté & à la perfection de l'observation. Il y a par ce moyen quelque différence dans le rapport des

divers observateurs, qui ne roulent cependant que sur des secondes ; mais tout doit être si exact, si précis dans un pareil travail, que cette erreur est toujours allarmante pour les zélés de la science astronomique.

8 *dudit.*

On voit aussi chez le Sr. Coustou, le Sculpteur chargé du Mausolée qui doit être érigé à Sens en l'honneur de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, une Venus & un Mars, deux figures exécutées en marbre pour le Roi de Prusse, & qui sont prêtes à être envoyées à ce Monarque. La Venus, belle de ses seuls charmes, est dans une nudité qui laisse admirer la pureté du dessin du Compositeur, la correction de son ciseau & le fini de son faire ; un voile qui l'entoure légèrement par le milieu du corps, offre un nouvel ouvrage admirable par la délicatesse de ses plis & les ondulations presque flottantes de l'étoffe.

Le Mars est revêtu de son armure guerrière, & l'artiste dans sa composition paroît s'être rempli du Monarque auquel est destiné la statue. Le Dieu des combats n'est pas dans l'attitude du commandement, mais semble jeter le coup d'œil du génie & de l'observation qui précèdent les ordres à donner. Son visage annonce un héroïsme tranquille & le sang froid philosophique d'un guerrier obligé par état d'exterminer ses semblables.

Les critiques reprochent trop de froideur à la première statue, ainsi qu'à celle-ci. L'une n'a point cet air séducteur, attribut de la Reine de la Beauté; l'autre manque du caractère sanguinaire, essentiel au Dieu des combats : en un mot, Venus n'est qu'une Nymphé, & Mars qu'un simple Guerrier.

8 Juin 1769.

Les curieux ont été voir à Versailles un modèle de Reposoir élevé dans la rue de la Paroisse, qui doit être exécuté à perpétuité & servir de monument à la Postérité de la piété de notre Monarque & de son zèle pour les augustes cérémonies de notre Religion. Cet ouvrage d'Architecture travaillé en grand, est dans le goût d'une Rotonde magnifique, qui réunit tous les ornemens dont est susceptible la décoration d'un tel lieu. Les Critiques le trouvent trop gai, trop riant, trop galant & trop semblable au fallon du Wauxhall de Torrè : comparaison prophane, que l'artiste n'a sûrement pas eu en vue, & qui indique le génie du François à tourner tout en ridicule. On prétend que ce Reposoir coûtera 150,000 Livres.

10 Juin 1769.

Toutes les têtes pleines aujourd'hui de plans divers de Wauxhall, s'occupent beaucoup de celui pour les fêtes du Dauphin, dont on voudroit porter la dépense jusqu'à 1,500,000 Livres. Un certain *Camus de Mezieres*, architecte de
M.

M. le Duc de Choiseul, est chargé de la construction, qui n'est pourtant pas arrêtée en dernier ressort. Les Actionnaires de cette entreprise voudroient avoir un privilege revêtu de formes légales, qui les mît dans le cas de ne rien craindre de leurs concurrens. Tout cela ne tourne point à l'avantage du Sr. Torrè, ou plutôt de ceux qui ont fait les fonds de sa salle, évalués à 180,000 Livres. Ils sont d'autant plus alarmés qu'il faudroit, pour ne pas perdre, retirer cette année toute leur mise dehors; que chaque représentation ne peut gueres s'évaluer à plus de 4000 Livres: ce qui feroit pour 6 mois environ 200,000 Livres, dont il faut déduire cent pistoles de frais par représentation qu'on préleve, & le quart dont on est tributaire de l'Opéra, comme Seigneur Souverain de tous les Spectacles où il y a orchestre.

II dudit.

Les Muses sont faites pour chanter les Graces. Cependant depuis que l'élévation de Madame la Comtesse Dubarry à la Cour a mis en spectacle la beauté, les talens & les vertus de cette Dame, restés jusqu'ici dans une obscurité injurieuse, de tous les gens de lettres retenus par l'admiration ou le respect, aucun n'avoit fait encore fumer son encens pour cette nouvelle Divinité. M. le Chevalier de la Morliere, plus hardi ou plus heureux, vient de lui dédier par une Epître Dédicatoire un livre intitulé: le

Fatalisme, espece de Recueil d'Historiettes Romanesques, dont le résultat est d'établir qu'on ne peut se soustraire à sa funeste destinée. Par cette adresse l'auteur échappera au fatalisme des méchans livres, & celui-ci, plus que médiocre, est enlevé avec une rapidité singulière: chacun s'empresse de voir la Dédicace. On ne doute pas que le Sr. de la Morliere n'ait eu une permission tacite de la modestie de cette Dame, & que son exemple ne soit suivi par des panégyristes plus dignes de l'héroïne.

14 Juin 1769.

Mademoiselle a donné, il y a quelques jours, une fête charmante à Issy dans le château que M. le Prince de Conty, son oncle, lui avoit prêté à cet effet. On se doute bien que c'est en l'honneur de Madame la Duchesse de Chartres, sa belle-sœur. Rien de plus agréable que de voir l'union & l'amitié de ces deux jeunes Princesses. La fête a été délicieuse. Point de tumulte, elle s'est passée presque en famille. M. de Carmontel, Lecteur de M. le Duc de Chartres, en avoit arrangé les différentes parties. On connoît les talens de cet amateur pour ces sortes de divertissemens; c'est lui qui dirige les Spectacles que donne Mlle. Guimard à Pantin, avec autant de goût que de magnificence. Il est fort célèbre par son génie pittoresque pour la caricature, & par de petits Drames appellés *Proverbes*, qui ont été

répandus par l'impression, & que plusieurs Sociétés exécutent, ne pouvant s'élever jusqu'à des Spectacles plus grands, plus étendus & plus complets.

12 Juin 1769.

L'Académie Royale de Musique se propose de donner demain mardi, la 1^{re}. Représentation de *Zaïs*, Ballet héroïque en quatre actes, avec un Prologue joué en 1748. Les paroles sont de Cahusac, & la Musique de Rameau.

13 Auidit.

L'Enfer détruit est un ouvrage du même auteur que la *Cruauté Religieuse*, & n'en est qu'une suite & un développement. Il parut à Londres en 1761. Après un examen raisonné du dogme de l'éternité des peines, après avoir démontré que les hommes ne sont les maîtres ni de leurs actions, ni de leur façon de penser, on établit que l'éternité des châtimens est incompréhensible avec la justice & la bonté de Dieu; qu'on trouve dans les Ecritures Saintes plusieurs passages qui favorisent cette opinion, & qu'on peut regarder comme interpolés ceux qui disent le contraire, attendu que suivant elles mêmes tout ce qu'elles contiennent n'a point été divinement inspiré; qu'il faut rejeter ces autorités avec d'autant plus d'indignation, qu'ils nous donneroient de Dieu l'idée d'un maître barbare, idée absolument incompatible avec son essence. Le dissertateur va plus loin, & exami-

ne la question en politique; il veut que cette Doctrine ne soit nullement propre à contenir les passions des hommes & qu'elle tende, au contraire, au relachement, au desespoir, à l'athéisme. Il finit par conjecturer que les bons seuls jouiront d'une autre vie, que la punition des méchans sera l'anéantissement, & il s'autorise du sentiment du fameux Locke.

A ce traité on a joint la traduction d'une Dissertation curieuse qui parut à Londres en 1758, sous le titre de *of the torments of hell*, &c. c'est-à-dire des tourmens de l'Enfer, dont les fondemens & les piliers sont découverts, fouillés, ébranlés & détruits, avec des preuves infaillibles, que personne ne subira à la suite de la vie présente des châtimens sans fin.

Ces ouvrages, moins courus que les petites brochures où nos plaisans François traitent en riant les matieres les plus importantes & roulent sans cesse dans un cercle de frivolités, d'obscénités & d'impiétés, sont écrits avec le sang froid des penseurs anglois, & contiennent des argumens formidables, bien dignes d'occuper les théologiens les plus profonds & les plus exercés à la discussion & à la dialectique.

13 *dudit.*

L'Opéra est à la veille de perdre Mlle. Peslin, danseuse renommée par la vigueur de son jarret & par son exécution précise. Elle seroit de pendant à Mlle. Allard & la doubloit

quelquefois ; mais sa figure étoit peu propre à répandre, comme l'autre, la joye & la lubricité. Une maladie de femme, qui annonce qu'elle éprouvoit souvent ces sentimens qu'elle n'inspiroit pas, la réduit à un état d'inaction bien opposé à la Danse. Elle a eu le bonheur de plaire à M. le Prince de Conti, qui l'a mise heureusement dans un état d'aisance considérable.

14 *dudit.*

Zaïs exécuté hier par l'Académie Royale de Musique est un Ballet roulant sur un sujet de féerie, cadre usé depuis longtems, mais dans lequel l'auteur a poussé à son dernier période l'amour sensible & délicat & cette métaphysique du cœur si à la mode, obscure, entortillée, mais qui, mise en action, prête à mille situations intéressantes.

Les paroles de ce poëme, en général, sont lyriques; il y a pourtant du prosaïque & quelquefois du galimathias: plus d'esprit que de sentiment, plus de délicatesse que de naturel. Quant à la Musique, elle est de Rameau, c'est-à-dire du musicien le plus propre à prendre le ton du genre où il composoit. Celle-ci est douce, aérienne, forte, mâle & même terrible suivant les situations.

A l'égard des airs du Ballet, comme les Danses sont devenues la partie dominante du spectacle, on a enrichi celui-ci d'une infinité de

morceaux pris de côté & d'autre & adaptés à la chose.

Notre Choréographie brille dans ce Ballet, qui prête aux situations les plus pittoresques. On admire entr'autres dans le second acte trois groupes pantomimes, représentant trois sujets de féerie très connus; *l'Oracle*, *Zenéide*, & *Zerlindor*. Celui de *l'Oracle* surtout a enlevé les suffrages; il est exécuté par le Sr. Gardel & par Mlle. Guimard: ces deux Danseurs épui- sent dans leurs mouvemens, dans leurs attitudes, dans leurs entrelacemens, tout ce que la volupté peut desirer de plus expressif.

17 *dudit*.

L'affaire du Wauxhall par excellence, du grand Wauxhall, qu'on doit établir aux Champs Elysées, qui par son immensité, par la variété & la réunion des plaisirs, par son prix énorme, doit être un monument du luxe, de la grandeur, & de l'opulence de la nation, après avoir été agitée dans différens Conseils, & discutée dans plusieurs Comités des Ministres, comme étant par les raisons ci-dessus une affaire d'Etat importante, a enfin passé & les Lettres patentes sont expédiées. Il ne s'agit plus que de trouver les fonds nécessaires, ou du moins une quantité assez suffisante pour espérer d'avoir le surplus & de n'être pas obligé de laisser l'entreprise à moitié; c'est ce qui occupe beaucoup les auteurs du projet, à la tête duquel sont le Sr.

Comus, architecte de M. de Choiseul, le Sr. Monnet, ancien Directeur de l'Opéra Comique & doué d'un talent particulier pour ces sortes de spectacles & d'inventions, le Sr. Corbie, ancien Domestique de la famille Duchâtel, & qui, ayant passé à M. le Duc de Choiseul lors de son mariage avec Mlle. Duchâtel, a épousé la gouvernante de cette Demoiselle, s'est avancé par ses intrigues dans la confiance de son maître, & se trouve revêtu aujourd'hui de charges & de différens emplois très utiles.

18 Juin 1769.

De la tolérance dans la Religion, ou de la liberté de conscience par Crælius: l'insolérance convaincue de crime & de folie. &c. Ce traité fut d'abord publié en 1637, sous ce titre *Junii Bruti, Poloni, vindictia pro Religione liberata*. Le Cène, Ministre Arménien, en fit en 1687 une traduction. C'est celle qu'on donne aujourd'hui, suivant l'Editeur, mais plus claire, plus châtiée, plus énergique, & rectifiée au point de la regarder comme refondue.

Dans la première partie de cet ouvrage, adressé au Roi de France & à son Conseil, l'auteur établit que les Catholiques doivent accorder la liberté de conscience & de religion, quand ils l'ont promise à ceux qu'ils appellent hérétiques, lors même qu'ils pourroient les opprimer sans en recevoir aucun préjudice; qu'ils le peuvent d'ailleurs sans blesser leur conscience, ainsi qua

pourvoir à leur sûreté, & enfin qu'ils le doivent indépendamment des obligations contractées par quelque traité, & suivant les seuls principes du droit naturel & de l'humanité.

Dans la seconde, on prouve l'inutilité & la barbarie des persécutions, combien les violences & la fraude sont opposées à l'esprit de la Religion, qu'elles tendent plutôt à la ruiner qu'à la faire fleurir.

L'Editeur se flatte dans l'avertissement que les lecteurs qui s'intéressent aux progrès de la raison, lui sauront quelque gré d'avoir tiré cet excellent ouvrage de l'oubli profond dans lequel il étoit enseveli depuis plus de cent ans, & d'avoir contribué à la publication d'un livre qui met dans un si beau jour l'utilité, la justice & la nécessité d'une tolérance universelle, les sophismes, l'aveuglement & l'atrocité des persécuteurs, & la mauvaise politique des Souverains, qui par la protection qu'ils leur accordent, semblent autoriser une partie de leurs sujets à égorger l'autre.

Il est certain que les raisonnemens de Crellius sont simples, clairs, méthodiques & pressants; que le style du traducteur, quoiqu'inégal & semé de disparates, est en général plein & nerveux, & qu'à la lecture de ce traité, le glaive doit tomber des mains de tout fanatique susceptible d'être encore rendu aux lumières de la raison, & dont

& dont le cœur n'est point impénétrable aux sentimens de l'humanité.

20 *dudit.*

On fait que le Roi, ami de tous les arts & initié aux spéculations les plus sublimes, a observé à Saint Hubert le passage de Vénus sur le soleil. Madame la Comtesse Dubarri accompagnoit S. M. à ce voyage, & le Roi a daigné donner à cette Dame quelques élémens d'Astronomie, capables de lui rendre le phénomène intéressant. Un courtisan a fait à cette occasion les vers suivans, restés d'abord dans les portefeuilles de quelques amis & qui se répandent aujourd'hui. Le Poëte s'adresse aux autres Courtisans qui accompagnoient S. M. & observoient avec elle :

Que nous diront ce Telescope,
Cette Vénus & ce Soleil ?

Aussi sans ce vain appareil,
Cherchons un plus sûr horoscope.

En ces délicieux jardins
Brillent nos astres véritables ;

C'est dans leurs regards adorables

Que nous trouverons nos destins !

21 *Juin 1769.*

Il y a plusieurs années qu'un certain Abbé de Foix, l'ame damnée de M. l'Evêque d'Orléans, & qui servoit ce Prélat de différentes manieres, s'est prévalu de son crédit pour faire entendre à quelques petits-maitres Bénédictins qu'ils pour-

roient se séculariser facilement, que la plupart des Chapitres du Royaume étoient d'abord Réguliers & qu'en s'adressant au Roi il se faisoit fort de la réussite. Il insinua qu'il falloit de l'argent pour préparer les voyes & il tira vingt mille écus pour la première fois.

La Requête en question fut faite & rédigée à l'Abbaye de Saint Germain des Prez, où étoient les moines les plus ardens à quitter le froc. Elle fut présentée le 16 Juin 1765 à M. l'Evêque d'Orléans. Cette démarche occasionna un scandale général dans Paris; une demande aussi peu religieuse fut improuvée par le Roi, & la Communauté de Saint Germain fut obligée d'envoyer une rétractation ou du moins une explication de la Requête, à M. l'Archevêque de Paris. Cinq des auteurs du projet furent dispersés dans les Provinces, & les Blancs-Manteaux, Religieux d'un autre couvent de Bénédictins à Paris, depuis longtems rivaux de leurs confreres de l'Abbaye, répandirent un écrit sous le nom de *Réclamation*. Ce qui depuis ce tems a occasionné une guerre polémique entre ces deux Maisons, dont les écrits sçavans, mais ennuyeux & peu intéressans pour le public, sont restés dans la pousière de leurs cloîtres. Des Arrêts du Conseil, des Edits, des Délibérations Capitulaires n'ont pu terminer cette querelle & arrêter la haine active de ces pieux adversaires. Un jugement même du Su-

périeur Général, rendu le 12 Septembre 1768, dans la Diète annuelle de l'Abbaye de St. Germain, a été vain & illusoire; la Communauté ne se trouvant point vengée, a interjeté appel au Chapitre Général, & c'est à cette occasion qu'elle fait répandre aujourd'hui un *Mémoire de Consultation* très volumineux & très adroit, qu'on peut résumer sous trois parties.

Dans la première est le récit des contestations nées dans la Congrégation de St. Maur sur la forme du gouvernement, sous le prétexte que la Requête de 1765 n'étoit qu'une addition à divers Appels comme d'abus interjetés aux Parlemens de Toulouse, de Bordeaux, de Paris, contre le régime dont on demandoit la Réformation.

La seconde contient un narré très étendu & très amer de la contestation entre les auteurs de la Requête & les réclamans des Blancs-Manteaux.

On trouve enfin dans la troisième un développement, une justification & des éloges du projet de relâchement contenu dans la Requête qui a occasionné le schisme de la Congrégation, & qui paroît faire encore l'objet des complaisances de ces Religieux, même en disant qu'ils y renoncent & qu'ils l'abjurent.

A la suite est une Consultation du 1^{er}. Avril 1769, signée de onze Avocats, qui décide la Communauté de St. Germain des Prez très for-

dée dans l'appel qu'elle a interjetté du jugement du 20 Octobre 1768; & au cas qu'elle n'obtint pas de ce Chapitre Général la justice qu'elle est en droit d'attendre, également autorisée à un nouvel appel comme d'abus contre la sentence du Chapitre Général. De-là un bon procès de Dieu, qui durera autant que ces saints religieux le voudront, & entretiendra entre eux la charité fraternelle qui les dévore.

23. Juin 1769.

Les Religieux des Blancs-manteaux ne sont pas restés sans réplique, mais ils se sont contentés d'un Mémoire très court & qui, sans être aussi scavant que l'énorme traité des Bénédictins de l'Abbaye de St. Germain des Prez, n'en est pas moins bon, moins bien raisonné & moins concluant. On y envisage trois points du *Factum* des adversaires. Quant au premier, roulant sur les contestations nées depuis le déluge dans le sein de la Congrégation de St. Maur à l'occasion du gouvernement de l'Ordre, les Blancs-manteaux prétendent que c'est une digression tout-à-fait hors d'œuvre, qui n'a point de rapport à eux, puisqu'ils ne se sont jamais opposés à la réformation des abus du Régime, & qu'ils s'en sont formellement expliqués.

Ils regardent le second point, contenant l'historique prétendu de la contestation actuelle, comme un récit plein de faussetés, d'inexactitudes, de déguisemens, de travestissemens des faits.

dont ils se contentent de relever les plus importants.

Mais ce qu'ils relevent avec plus de soin encore, c'est l'affectation de justifier & de louer le projet de relâchement éclos par la Requête censurée dont on paroît s'être uniquement occupé dans le troisieme & dernier point. Ils demontrent que les observances regulieres, l'abstinence, les veilles de la nuit, un habillement grotesque aux yeux du monde, mais simple & la vraie livrée des enfans de Saint Benoît, sont prescrites par la regle de leur instituteur & par l'établissement de la réforme, qu'elles font partie des engagements qu'ils ont contractés & qu'elles sont conformes à l'esprit & à la pratique de la saine Antiquité.

D'après cet exposé, signé de six des principaux Religieux du Couvent des Blancs-Manteaux, on demande si l'appel interjetté par l'Abbaye de Saint Germain de la Sentence du Général, a quelque fondement ?

Suit une Consultation du 8 Juin 1769, signée de treize Avocats, où l'on est d'avis, comme de raison, que ces Appellans n'ont aucun moyen pour faire infirmer la sentence.

On ne sçait ce que le Chapitre Général actuellement ouvert prononcera sur cette contestation particuliere, mais on ne doute pas qu'il ne proscrive en général le plan d'apostasie des 28 Réclamans, qu'il ne trouve mauvais

qu'après y avoir paru renoncer on le ramène encore sous les yeux du public, par le spécieux prétexte de détruire les imputations calomnieuses qu'on attribuoit à ses auteurs.

On est surpris que les Bénédictins perpétuent une pareille querelle dans un tems si peu favorable aux moines, où l'on saisit volontiers les occasions de les entamer, & où la Commission établie pour la réforme séviroit d'autant mieux contre cet Ordre, qu'il est peut-être le plus riche de la France.

24 Juin 1769.

Le Chapitre de l'Abbaye de St. Germain des Prez a pris le parti de désavouer le Mémoire dont on a parlé, ou du moins a refusé de l'approuver & de donner pouvoir aux Commissaires de suivre l'Appel; en sorte qu'on ne doit le regarder que comme l'ouvrage des mêmes particuliers, c'est à dire des 28, qui avoient demandé au Roi la sécularisation.

25 Juin 1769.

On parle d'une *Histoire du Parlement*, en deux Volumes, qu'on attribue à M. de Voltaire. Ceux qui ont lu l'ouvrage encore excessivement rare, croient y reconnoître sa touche & le vernis satyrique qu'il répand partout. On assure que le Parlement y est fort maltraité, que l'auteur lui conteste & lui enlève tous les titres sur lesquels il se fonde pour s'immiscer dans la Législation, & le réduit aux simples fonctions de

judicature. Nouvelle raison pour empêcher la publicité de ce traité. La rigidité avec laquelle on a traité les colporteurs depuis quelque tems, envoyés en foule à Bicêtre, & même punis plus sévèrement & gémissans sous des peines afflictives, a intimidé les plus audacieux, & ces livres n'arrivent plus gueres que par la poste, ou par le canal de ceux faits pour empêcher la fraude & qui croient avoir le droit de la favoriser en faveur de leurs amis.

26 *dudit.*

M. le Chevalier de la Morlière, auteur de la dédicace à Madame la Comtesse Dubarri, & dont les gazettes étrangères ont annoncé le zèle & les hommages, a eu l'honneur de souper dernièrement avec cette Minerve. L'accueil distingué qu'elle lui a fait, est moins une reconnaissance du tribut d'éloges que lui a prodigués cet auteur médiocre, qu'un témoignages de son goût pour les Lettres, & de l'intention où elle est de les protéger. C'est ainsi qu'en parlent ceux qui approchent cette Dame, douce, d'un esprit naturel, & très capable de goûter un encens plus pur & plus délicat que celui du Chevalier de la Morlière.

26 *Juin* 1769.

M. Léonard, jeune auteur qui manie avec autant d'adresse le crayon que la plume, vient de faire le portrait de M. l'abbé de Voisenon en

manière noire, d'une touche très vraie & très ressemblante. Il y a joint les vers suivans :

J'ai tracé le portrait de cet aimable auteur,
 Qui nous donne en riant les leçons les plus sages :
 Que n'ai je pu peindre son cœur,
 Comme il est peint dans ses ouvrages !

28 *dudit.*

On a fait aujourd'hui à St. Denis le service de l'annuel de la Reine avec les cérémonies accoutumées : il n'y a eu d'extraordinaire, comme on l'avoit annoncé, que la famille Royale & les Princes du sang, ainsi que les Princesses.

5 *Juillet* 1769.

On vient d'imprimer un petit Recueil contenant la Requisition de M. de Voltaire à son Curé, en date du 30 Mars dernier, pour le solliciter de lui donner la Communion chez lui, attendu les infirmités de ce Seigneur, qui ne lui permettent pas de se rendre à l'Eglise ; il fait valoir toutes les autorités de la Puissance Spirituelle & Temporelle, dont il appuyé sa demande : 26. une déclaration du malade, en date du 31 Mars, qui sur le point de satisfaire au devoir pascal par les mains du curé rendu chez lui à sa requisiion, fait l'énumération des articles de sa croyance, dont il fait serment ensuite sur son Dieu qu'il tient dans la bouche : 30. cette même déclaration appelée profession de foi libellée, dans un acte passé devant Notaire & d'après la déposition des témoins de la scène édifiante du

31. Mars, où M. de Voltaire renouvelle d'abondance tout ce qu'il a protesté ledit jour : en date du 1. Avril. On met dans une note que M. de Voltaire a cru devoir constater sa foi pour démentir ceux qui ont écrit contre lui au Roi. A la suite de ces différentes pieces est un certificat de plusieurs témoins & habitans de Ferney, qui déposent de la Religion, des mœurs & du bien qu'a fait M. de Voltaire dans la paroisse depuis qu'il y est, paroisse qui est dans le meilleur état aujourd'hui & dont la population est augmentée du double depuis qu'il y réside.

Il étoit réservé à nos jours, & à un génie aussi original que celui de M. de Voltaire, de donner un pareil spectacle, d'en répandre les détails par l'impression, & de les consigner dans un écrit public pour les faire passer jusques à la postérité la plus reculée. Cet auteur impie, non content d'avoir couvert la religion de tous les ridicules possibles, par des écrits de toutes especes reproduits sous mille formes différentes & dont plusieurs se divulguoient encore au moment où il tenoit son Dieu dans la bouche, semble avoir voulu y mettre le dernier sceau, par une farce que nos Ancêtres plus zélés auroient puni des plus cruels supplices.

6 Juillet 1769.

Depuis la retraite annoncée de Mlle. Arnoux, l'Opéra a été dans une grande agitation.

Des gens de la cour du plus haut parage, se font mêlés d'un accommodement; on a engagé les Directeurs à pardonner les écarts à cette aimable actrice, & celle-ci à faire quelque soumission aux premiers: toute cette intrigue a demandé beaucoup de tems, de prudence & de soins. On est enfin venu à bout de réunir les personnages, & Mlle. Arnoux est rentrée. On croit qu'elle continuera à se reposer jusqu'à la St. Martin, tems de l'ouverture annoncée de la nouvelle salle, où l'on doit débiter par *Castor & Pollux*, ce chef-d'œuvre lyrique, où l'actrice en question déploie tout ce que l'ame la plus tendre peut produire de sentiment.

7 *audin.*

Il paroît une nouvelle tragédie, intitulée *les Guebres, ou la Tolérance*: le titre seul annonce le but de l'ouvrage. Ce Drame moral est dénué des grandes passions, vrais ressorts de l'action tragique. M. D... M...., l'auteur anonyme, annonce dans sa préface que ce sujet étoit d'abord un sujet Chrétien, mais qu'après les chefs-d'œuvres que nous avons en ce genre, il a cru devoir mettre en jeu une autre religion, la plus analogue à la première, celle des Persans: que d'ailleurs il ne fait si ce n'est pas lui manquer de respect que de la reproduire si souvent sur la scène. Il s'excuse ensuite sur ce que sa tragédie n'a point été livrée aux Comédiens: il dit que les croyant occupés de quelques piéces de

M. Dubelloy, de M. le Mierre & autres grands hommes du théâtre, il n'a pas présumé qu'un jeune homme, un écolier dût lutter contre ses maîtres; il finit par des phrases pleines d'unction, d'humanité, de bienfaisance sur l'objet de son Drame. Les connoisseurs, à ce ton persifleur & philosophique tour à tour, décelent aisément le Prothée Littéraire, qui se plaît aujourd'hui à prendre tant de formes diverses pour l'instruction du genre humain.

9 Juillet 1769.

Un sujet de l'Opéra très précieux au public dans son genre, excite les craintes de le perdre. Mlle. Guimard, dont les talens pour la danse font les délices des amateurs, est à la veille, dit-on, de faire banqueroute: on assure que M. le Maréchal Prince de Soubise lui retire les deux mille écus par mois, dont il la gratifioit; ce qui fait un objet de 72000 Livres de rentes de moins, fixes par an, indépendamment des cadeaux particuliers. M. de la Borde est ruiné & ne peut plus contribuer aux amusemens de cette Nymphé que par son goût & sa musique. Elle a été obligée de suspendre ses délicieux spectacles, & divers créanciers la tourmentent au point qu'elle ne sçait de quel côté faire face. On évalue à plus de quatre cens mille francs le montant de l'argent qu'il lui faudroit pour le présent. On espere pourtant que quelque Milord, ou Baron Allemand viendra au secours de

la moderne Terpsicore : nouvelle honte pour les François , si un Etranger leur donnoit cet exemple !

io *dudit.*

Le Voyage de Compiègne a donné lieu à une caricature , appelée *le Combat des anagrammes*. Il faut sçavoir , avant d'en donner le détail , que S. M. s'étant fait représenter l'ancienne liste des Dames qui avoient été de ce voyage l'année dernière , on a rayé Madame la Comtesse de Brionne , Madame la Duchesse de Grammont & Madame la Comtesse d'Egmont , trois femmes de la cour , ayant à juste titre , quant à deux au moins , de grandes prétentions à la beauté. On a prétendu qu'elles avoient vu avec regret Madame la Comtesse Dubarri venir les éclipses , & soit rivalité , soit hauteur , soit caprice , elles n'ont pas rendu à cette Dame les politesses d'usage envers les femmes présentées. Ce qui leur a procuré la disgrâce dont on parle , & qui fait la matiere de l'Estampe. On les a représentées sous l'emblème des trois Graces , avec leurs attributs , éplorées , effrayées , semblant fuir à l'aspect d'une beauté d'un autre genre , dont la figure en desordre , les attitudes lascives , les effarouchoient & caractérisoient ce nom , anagramme du mot de *Grace* , & qui ne se donne qu'à des femmes perdues , sans front & sans pudeur. On se doute bien que cette Epigramme pittoresque , licencieuse & infame , se montre avec

le plus grand secret & ne s'est pas beaucoup multipliée.

10 Juillet 1769.

M. de Bougainville, après avoir présenté au Roi, aux Princes & aux Ministres le Sauvage qu'il a ramené de son dernier voyage, se fait un plaisir de le produire chez les particuliers curieux de le voir. Sa figure n'a rien d'extraordinaire, ni en beauté ni en laideur; il est d'une taille plus grande que petite, d'un teint olivâtre; ses traits sont bien prononcés & caractérisent un homme de trente ans. Il est fort & bien constitué, il ne manque point d'intelligence, il s'exprime encore mal en François, & mélange sa langue avec celle-là. M. de Bougainville prétend connoître environ trois cens mots de la sienne. Ce Patagon (car il veut qu'il soit tel) se fait très bien à ce pays-ci; il affecte de n'y rien trouver de frappant, & il n'a témoigné aucune émotion à la vue de toutes les beautés du château de Versailles. Il aime beaucoup notre cuisine, boit & mange avec une grande présence d'esprit; il se grise volontiers, mais sa grande passion est celle des femmes, auxquelles il se livre indistinctement. Elle est généralement celle de ses compatriotes. M. de Bougainville prétend que dans le pays où il a pris ce sauvage, un des principaux chefs du lieu, hommes & femmes se livrent sans pudeur au péché de la chair; qu'à la face de ciel & de la terre ils se copu-

lent sur la première nante offerte, d'où lui est venu l'idée d'appeller cette Isle l'*Isle de Cybère*, nom qu'elle mérite également par la beauté du climat, du sol, du site, du lieu, & de ses productions. Du reste, quand on le pousse de questions sur la position véritable de sa découverte, ce voyageur s'enveloppe mystérieusement & ne se laisse point pénétrer.

12 *dudm*
M. de Voltaire, qui s'attribue avec raison l'étonnante révolution arrivée depuis 30 ans dans les esprits en général & même dans les Conseils des Princes sur la manière d'y traiter la Religion, de la dégager de tout ce qui lui est étranger, de la rendre subordonnée au moins en la personne de ses Ministres à la raison d'Etat & de détruire en un mot cette distinction barbare & fatigante des deux Puissances, continue & renouvelle ses efforts pour maintenir & étendre cet heureux changement. Il vient de répandre une feuille intitulée *le cri des nations*. Elle roule sur la suppression des Jésuites, sur les secousses dont on ébranle la gent monacale, auxquelles il applaudit; sur les Annates, les Dispenses, la Bulle *in Cæna Domini*, les Délégués des Papes, les prétentions absurdes de ces Chefs de l'Eglise. Il voudroit qu'on supprimât toutes ces servitudes honteuses, monumens de la barbarie des premiers siècles, & qu'on fit bien concevoir aux souverains Pontifes que leur regne

n'est pas plus de ce monde que celui de Jésus-Christ, dont ils sont les vicaires.

Cet écrit rapide & lumineux est d'autant meilleur, que rempli de raisons & de sentiment il est purgé de toutes ces mauvaises plaisanteries que se permet trop souvent le Philosophe de Ferney dans ceux qu'il répand sur cette matière.

13 Juillet 1769.

Procès de Claustre, pour servir de Supplément aux Causes célèbres. Tel est le titre d'un nouveau pamphlet de M. de Voltaire, qui après avoir joué toutes sortes de rôles littéraires, fait aujourd'hui le personnage d'Avocat.

L'année dernière on parloit beaucoup d'un procès entre Mrs. de la Borde & leur fils & neveu, La Borde Desmartres, dans lequel étoit intervenu un certain Abbé *Claustre*, oncle de ce dernier, & ci-devant précepteur des enfans du Sr. la Borde le Fermier général. Ces différentes qualités d'Abbé, de Prêtre, de Précepteur & d'Obligé de la famille des la Borde, avoient révolté le public, qui en remarquant du louche dans la conduite des premiers, trouvoit infame celle du nouveau Tartuffe. M. de Voltaire a jugé cette cause digne de sa plume, & en a fait le résumé dans la brochure en question. Ce procès rapide & lumineux est l'extrait de huit énormes Factums, qui ont paru dans cette contestation, & pourroit servir de modele à nos Avocats si verbeux & si diffus. On connoît,

du reste , le pinceau de M. de Voltaire ; il frappe des couleurs les plus énergiques cet Abbé , monstre , suivant lui , d'ingratitude & d'hypocrisie. La famille des La Borde doit sçavoir grand gré à l'orateur d'avoir daigné s'égayer sur cette matiere , & mettre à la portée de tout le monde une justification réservée jusques-là pour les gens de palais.

14 *Juillet* 1769.

Extrait d'une Lettre de Ferney du 1. *Juillet* 1769. . . Vous me demandez des nouvelles du Patron ? Je vous dirai que j'en ai été très bien reçu , que c'est un homme charmant de tout point , mais intraitable sur l'article de la santé. Il devient furieux quand on lui dit qu'il se porte bien : vous sçavez qu'il a la manie d'être malade depuis quarante ans ; elle ne fait qu'augmenter avec l'âge ; il se prétend investi de tous les fléaux de la vieillesse , il se dit sourd , aveugle , podagre. Vous en allez juger. Le premier jour que j'arrivai , il me fit ses doléances ordinaires , me détailla ses infirmités. Je le laissai se plaindre , & pour vérifier par moi-même ce qui en étoit , dans une promenade que nous fîmes ensemble dans le jardin , tête à tête , je baissai d'abord insensiblement la voix , au point d'en venir à ce ton bas & humble dont on parle aux Ministres , ou aux gens qu'on respecte le plus. Je me rassurai sur ses oreilles. Ensuite sur les complimens que je lui faisois de la beauté de son

son jardin, de ses fleurs, &c. il se mit à jurer après son jardinier, qui n'avoit aucun soin, & en jurant il arrachoit de tems en tems de petites herbes parasites, très fines, très déliées, cachées sous les feuilles de ses tulippes & que j'avois toutes les peines du monde à distinguer de la hauteur. J'en conclus que M. de Voltaire avoit encore des yeux très bons; & par la facilité avec laquelle il se courboit & se relevoit, j'estimai qu'il avoit de même les mouvemens très souples, les ressorts très lians, & qu'il n'étoit ni sourd, ni aveugle, ni podagre. Il est inconcevable, qu'un homme aussi ferme & aussi philosophique ait sur sa santé les frayeurs & les ridicules d'un hypocondre ou d'une femmelette. Dès qu'il se sent la moindre chose, il se purge... Le plus singulier, c'est que dès la fleur de l'âge il ait été tel... Au reste, vous vous rappelez le mot de Dumoulins, qui dans un accès d'impatience sur l'énumération de ses maux & de ses peurs, se mit à l'injurier & à lui protester qu'il ne devoit pas craindre la mort puisqu'il n'avoit pas de quoi mourir. Rien de plus vrai: c'est une lampe qui s'éteindra faute d'huile, quand le feu dont il est dévoré aura tout consumé.

16 Juillet 1769.

On parle beaucoup de la Lettre du St. Pere au Roi, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de politique Italienne. Après avoir fait part

Tome IV.

O

à ce fils aîné de l'Eglise de son exaltation au Pontificat, il entre dans le détail des différends entre les deux cours; il s'explique avec une effusion de cœur, une franchise philosophique, un ton leste & cavalier, qui ne sent ni le moine ni le prêtre. S. M. en a été aussi enchantée qu'embarrassée.

En parlant d'Avignon, il représente que son titre à cette partie de ses Etats, est le seul de tous les Souverains, une longue possession; qu'il n'en veut pas faire valoir d'autre, qu'il s'en rapporte à la conscience & aux lumières de S. M. Très Chrétienne; qu'il n'a garde d'employer la voye des armes pour recouvrer cette usurpation, contre un Monarque avec lequel il est hors d'état de lutter, & que, fût-il assez puissant, il seroit bien éloigné de mettre en œuvre ce moyen violent trop opposé à son état & à son caractère.

Quant à la dissolution de la Compagnie de Jésus, que sollicite avec tant d'ardeur la maison de Bourbon, il annonce qu'il y donneroit volontiers les mains, si toutes les Puissances se réunissoient à cet égard; mais que l'Empereur, la Sardaigne, la Pologne & autres Etats en desiroient conserver l'établissement; qu'après avoir expulsé les Jésuites de chez eux, les Princes ennemis de la Société ne peuvent requérir autre chose que son approbation, qu'il accorde de tout son cœur, en les reconnoissant maîtres dans leurs royaumes; que la scission sur cet objet en-

tre les Potentats ne pouvoit s'accorder que par un Concile; qu'il étoit prêt à le convoquer, si l'on le souhaitoit unanimement: qu'en un mot, pere commun de tous les fideles, il n'étoit point fait pour détruire, mais pour veiller, pour soutenir, pour conserver, &c.

Le Bref finit par de nouveaux éloges de la piété, de la prudence, de l'équité du Monarque françois, par une déférence entière & absolue à ses volontés, & par une résignation complete à tout ce qu'il décidera, ne craignant point de le prendre pour juge dans la cause même où il est partie.

On reconnoît à la tournure de cette Epître un homme initié à tous les mysteres de la Politique Italienne, un temporiseur qui cherche à gagner du tems, & traîner en longueur une négociation qu'il espere faire durer pendant tout son regne. On assure que S. M. & son Conseil sont fort embarrassés par la tournure qu'a prise le Pape, qu'on est touché de sa candeur, de sa bonhomie, & qu'on voit avec peine qu'on ne le mènera pourtant pas aussi facilement qu'on l'espéroit.

Les gens qui aiment à raffiner sur tout, voient dans le nouveau Pape un regard, qui employe la ruse au défaut de la force qui lui manque, & qui, après avoir tourné à son gré les Cardinaux & les Puissances pour les faire concourir à son Election, se moque d'eux tous, & n'effectuera

qu'à son corps défendant les promesses que lui a dictées son ambition.

17 Juillet 1769.

On a fait hier l'ouverture des *Jeux Pléiens*. C'est une espece d'Ecole de navigation pour les rivières, où sont appelés tous ceux qui ont quelque talent ou quelque goût pour cet état : outre les élèves auxquels le Corps municipal accorde cet encouragement, les mariniers étrangers sont admis à ce concours ; des amateurs même qui voudroient s'exercer, sans être connus, en sont les maîtres ; on leur procure des déguisemens qui favoriseroient leur incognito. Le spectacle consiste en toutes sortes de joûtes dans les différentes parties de l'art. Elles s'exécutent dans une enceinte disposée exprès du côté de la Gare. L'arène maritime est joliment décorée dans son pourtour ; Neptune y paroît avec les divers attributs & dans l'appareil de la souveraineté ; c'est lui qui distribue les Prix. Il y a des Amphithéâtres à différens prix pour le public. Ces exercices doivent avoir lieu toutes les fêtes & dimanches de la belle saison.

On applaudit fort à cette invention, qui réunit l'utile à l'agréable. Outre une diversion qu'on procure par-là au peuple pour l'empêcher de trop réfléchir sur les calamités auxquelles il est en proie depuis quelque tems, on lui fournit de nouvelles occasions de servir l'Etat, d'ac-

quérir des talens nécessaires, au moins celui de nager, qui faisoit autrefois partie de l'Education des anciens & qu'on a trop négligé de nos jours.

17 dudit.

On continue à parler de *l'Histoire des Parlemens* par M. de Voltaire, qu'on recherche avec d'autant plus d'empressement qu'on prétend qu'il ne l'a faite que pour se rendre favorable le Ministère qui lui a fourni les matériaux. Celui-ci a été bien aise de mettre en œuvre une plume aussi célèbre pour faire lire l'ouvrage & lui donner de la vogue, & l'historien, qui depuis l'aventure des Calas & du Chevalier de la Barre, a pris plus fortement en grippe ces Compagnies, n'a pas été fâché d'une occasion de répandre son fiel & de satyriser. D'ailleurs, au moyen de sa complaisance, il espère trouver plus de facilité à faire passer une infinité de brouilles dont il vuide continuellement son porte-feuille.

18 Juillet 1769.

Le grand Wauxhall, le fameux Wauxhall, le Wauxhall par excellence, va enfin avoir lieu. Les gens accredités à la tête de cette entreprise, ne se sont pas rebutés des difficultés, des contrariétés, & même des refus; ils ont tellement intrigué que la ville qui leur avoit été contraire, s'est déterminée à se joindre à eux & à choisir l'emplacement en question pour y célé-

brer les fêtes qui doivent avoir lieu au mariage de M. le Dauphin, au mois de Mai. Elle donne en conséquence 50,000 Livres. Les travaux se commencent avec une activité sans égale; on dispose d'avance dans différens chantiers toutes les charpentes & les parties en bois de ce vaste édifice, & les amateurs sont enfin revenus des craintes qu'ils avoient que le Ministère ne sentît pas toute l'importance de ce monument, qui doit faire un honneur infini au siècle de Louis XV.

19 dudit.

Le Pornographe, ou Idées d'un bonhôte homme sur un projet de réglemens pour les Prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le Publicisme des femmes, avec des Notes historiques & justificatives; avec cette épigraphe: prenez le moindre mal pour un bien. MACHIAVEL, Livre du Prince, Chapitre XXI.

Ce livre, qui n'est ni d'un débauché, ni d'un jeune homme, ni d'un fol, ni d'un sot, ni d'un cynique, prouve à quel point d'égarement l'esprit philosophique prétendu nous a conduit, lorsqu'on voit un auteur grave, érudit, sage, honnête & profond, traiter une matière sur laquelle il auroit eu honte dans un autre tems de porter même ses regards; pour prévenir les suites du libertinage, en donner un traité complet, & vouloir réduire en principes d'administration l'école du vice & de l'infamie.

Le dessein de l'Ecrivain seroit de concentrer dans une même maison toutes les filles éparées dans la France, & d'en former une espece d'ordre religieux consacré à Vénus, dont le chef-lieu seroit Paris, sous le nom de *Parthenion*, & d'où il se feroit des émanations dans les Provinces. Il évalue à trente mille sujets le nombre de ceux qui composeroient la Communauté, sans compter les émérites ou les surannées, les vierges, ou les enfans, &c. Les prix seroient depuis six Sols jusques à un Louis, &c. Il prétend que cette institution, chef-d'œuvre du Législateur, seroit fort utile à la population, au commerce, à la culture des terres & à la réforme des mœurs.

Ce projet est enchâssé dans un petit Roman en forme de Lettres, vif & agréable, où il y a beaucoup de naturel, de sentiment & de délicatesse; il est singulier de voir une pareille bordure servir de cadre au tableau de la lubricité, de l'impudicité, &c. La seconde partie, qui contient les Notes, est remplie d'une érudition immense sur les lieux de débauche des anciens. On y a joint quantité de petites historiettes dont l'Ecrivain appuie ses idées. Le tout est écrit purement. Il y a des peintures très voluptueuses, des situations chaudes & un style généralement très animé.

Ce traité in 8°. assez volumineux, digéré avec le plus grand soin, calculé avec une préci-

ſion unique, ne peut manquer encore un coup d'être l'objet de l'étonnement de tous ceux qui le liront. Il a dû coûter beaucoup de travail à ſon auteur, qui avec une tête très bien organisée, un cœur très ſenſible & très honnête, peut ſe vanter d'avoir produit le Complément de l'Extravagance & du Diogénisme.

NB. Pornographe eſt un mot grec, qui veut dire *Ecrivain qui traite de la Proſtitution.*

20 Juillet 1769.

Les *Jeux Pleins* ont eu lieu dimanche avec toute l'affluence qu'attire la nouveauté dans ce pays-ci, car, quoique ce genre de ſpectacle ait été répété ſouvent & encore l'année dernière, le titre & la forme ſous lequel on l'a reproduit, ſont aſſez pour exciter la curioſité.

Des gens qui calculent ſur tout, ont trouvé qu'il y avoit parti à tirer de cet établifſement & ont formé en conſéquence une Compagnie qui eſt à la tête de l'entreprise de l'Ecole en queſtion. Ils ont dépensé environ vingt mille écus à décorer cette enceinte, à orner les bâteaux, &c. Tout cela eſt fort agréable. Un accident arrivé à un marinier qui s'eſt tué, a fait tort à la joye générale, mais on eſpère que ces accidens inévitables ne ſe renouvelleront pas ſouvent.

On applaudit beaucoup à cette invention, à laquelle préſident Mrs. les Prevôt & Echevins de la ville de Paris. On reconnoît à cela leur

zele

zele pour leurs fonctions municipales & pour l'utilité & l'amusement de la bonne ville de Paris.

20 *Juillet* 1769.

M. l'Abbé Morellet qui en sa qualité de Secrétaire de commerce dont il est pourvu depuis six mois, prétend sans doute s'entendre beaucoup à ces matieres, va faire paroître, dit-on, un Mémoire où il prouve l'inutilité de la Compagnie des Indes, son fardeau pour l'Etat, & le danger qu'il y auroit à la laisser subsister. Comme ce Mémoire ne peut paroître sans l'aveu du Gouvernement, & que vû les fonctions & l'état de cet Abbé, il n'oseroit rien écrire de son chef sur cette matiere, on ne doute pas que cet écrit ne soit le vœu général du Conseil, & l'avant-coureur de la destruction de la Compagnie.

On fait cependant que dans le dernier Conseil tenu à Versailles le 9 Juillet sur la Compagnie des Indes, M. Bertin en prit le parti, & que d'après son rapport S. M. voyant que la principale raison de dissolution étoit l'impuissance prétendue où elle étoit de payer ses dettes, le Roi s'écria : „ mais je dois de l'argent à la Compagnie, il n'y a qu'à la payer ". Sur quoi tout le monde se tût, & le Conseil se leva.

On prétend que depuis la nouvelle Liquidation faite de la dette du Roi, elle se monte aujourd'hui à plus de 15 millions.

25 Juillet 1769.

Toutes les affaires de ce pays-ci traînent en longueur, surtout quand il s'agit d'innover. Il y a quelque tems qu'on avoit annoncé celle du Sr. Bourgeois de Châteaublanc pour l'illumination de Paris durant toute l'année, comme prête à se consommer; la chose est enfin décidée, & par un arrêt du Conseil, rendu le 30 Juin dernier, il est chargé de l'entreprise de toutes les lanternes pendant vingt ans, conjointement avec deux autres associés. C'est une justice qu'on devoit d'autant mieux rendre à ce bon citoyen, qu'il est le véritable inventeur des lanternes à reverbere, que toutes celles dont on a fait des essais ne sont que des configurations différentes de son modele, auquel on est obligé de revenir. Il est reconnu que ses lanternes éclairent parfaitement, avec le plus d'économie possible, & par une mécanique simple qui fait infiniment d'honneur aux connoissances & aux talens de cet Artiste. Son projet doit s'exécuter dès le 1er. Août. Tout Paris applaudit à la constance & au zele avec lequel M. le Lieutenant Général de Police a discuté la matiere, & à l'intégrité qu'il a apportée dans le jugement. Cette amélioration du luminaire de la capitale, fera époque dans l'administration de la Police, & distinguera à l'avenir celle de M. de Sartines.

29 Juillet 1769.

Le Sr. Poinfinet, appelé depuis son Voyage d'Espagne, par dérision, *Dom Antonio Poinfinet*, nouvelle dénomination qu'il s'étoit donnée lui-même, croyant se dégrasser par-là, à acquérir un vernis de noblesse Catalane, après avoir déjà parcouru plusieurs villes de ce Royaume avec sa troupe de Comédiens, & cherché à établir en différens endroits des Opéra Comiques, sorte de spectacle fort à la mode aujourd'hui chez toutes les nations; cet auteur en étoit devenu le coryphée, il s'enfloit de ses succès & se regardoit déjà comme un conquérant Littéraire, lorsque par un accident malheureux il s'est enséveli, lui & toute sa gloire, dans le Guadalquivir, à Cordoue, capitale de l'Andalousie, & s'est noyé dans ce fleuve. Cette ville est, comme on sçait, célèbre par la naissance des deux Sénèques & le va devenir encore plus par le trépas de l'auteur dont nous parlons. Le défaut de fortune & l'inconduite avoient forcé ce Bouffon de la Littérature à s'expatrier. C'est un des personnages les plus singuliers qu'on pût voir, qui à beaucoup d'esprit & de de faillies, joignoit une ignorance si crasse, une présomption si aveugle, qu'on lui faisoit croire tout ce qu'on vouloit en caressant sa vanité. La postérité ne pourra jamais comprendre tout ce qui lui est arrivé en pareil genre, les tours qu'on lui a joué & auxquels

il s'est livré dans l'ivresse de son amour-propre, font d'une espèce si singulière & si nouvelle, qu'il a fallu créer un mot pour les caractériser : notre langue lui doit de s'être enrichi du terme de *Misification*, terme généralement adopté, quoiqu'en dise M. de Voltaire, qui voudroit le proscrire, on ne fait pourquoi.

Le Roi a annoncé lui-même cette mort à M. de la Borde, son premier valet de chambre, & qui étoit fort lié avec ce poète, sur les paroles duquel il avoit fait plusieurs fois de la Musique.

30 *Jui'let* 1769.

Le Mémoire de l'Abbé Morellet fait un effet prodigieux, & bien des gens les plus attachés à la Compagnie, qui jusqu'à présent en avoient désiré la continuation, intimidés par les assertions de cet auteur, en veulent aussi ardemment l'extinction. Ce n'est pas que dans le livre même on ne pût trouver la propre réfutation du détracteur, mais ce travail & cet examen ne peuvent être l'ouvrage du gros des Actionnaires, gens à préjugés, qui se coëffent de la première opinion qu'on leur inculque & chez qui il est toujours essentiel de gagner de primauté. Aussi le Ministère a-t-il senti de quelle importance il étoit de frapper ce coup avant qu'il parût aucune apologie en faveur de la Compagnie : on permet aujourd'hui à l'Administration de répliquer, mais elle a ordre, à ce qu'on assure, de se renfermer dans la justification de ses calculs,

& de borner-là ses réflexions. Cependant des particuliers intéressés à la chose, & aussi zelés qu'instruits, s'occupent à discuter les points les plus essentiels; ils prétendent prouver les erreurs que l'Abbé Morellet a travesties en vérités, découvrir les sophismes qu'il a donnés comme des raisonnemens, démasquer l'infidélité de ses exposés, & renverser son Système de fond en comble.

Les amis de cet Abbé annoncent que sentant lui-même les endroits foibles de son Mémoire, il fait imprimer un Supplément, où il se redressera & prévendra les réponses ou les objections qu'on pourroit lui faire.

On assure que M. le Comte de Lauraguais, qui jusqu'à présent avoit paru opposé à la continuation de la Compagnie, mais qui dans le fait ne vouloit la dissoudre que pour anéantir l'Administration & faire reprendre une nouvelle vie à cette Société, a écrit avec autant de zele que de vérité aux Ministres & à l'Abbé Morellet lui-même, & que nous allons voir incessamment quelque travail de ce Seigneur sur cet objet, non moins agréable que satisfaisant.

31 Juillet 1769.

Les grands & utiles projets prennent commencement à la longue dans ce pays-ci, mais ils ont peine à réussir; ils essuyent d'abord beaucoup de contradictions, & les inventeurs n'ont presque jamais la satisfaction de les voir exé-

cuter. M. de Parcieux, de l'Académie des Sciences, avoit consacré une partie de sa vie à combiner les ressources pour approvisionner cette capitale d'eau, dont elle manque souvent dans les endroits éloignés de la rivière, & qui est fort rare dans la plus grande partie de Paris. Il avoit trouvé les moyens d'y faire passer toute la rivière d'Yvette & de procurer par là un volume de 1200 pouces cubes d'eau : quantité très suffisante au but proposé. Il avoit lu à l'Académie des Sciences différens Mémoires, qui avoient excité l'admiration des curieux & la reconnoissance des bons citoyens, & pour dernière perfection à son ouvrage il avoit démontré que son projet pouvoit s'exécuter à très bon compte. Il est mort sans qu'on ait eu aucun égard à ses utiles intentions, & avec peu d'espoir que son projet fût un jour adopté. Cependant aujourd'hui M. le Contrôleur général s'occupe beaucoup, à ce qu'on assure, des tournures qu'on pourroit prendre pour subvenir à ce projet important; il sent combien un monument de cette espèce feroit honneur à son Ministère, & compenseroit les malheurs de son administration du côté des finances. M. de Montigny, son beau-frere, ne contribue pas peu à lui inspirer ces vues patriotiques & cette Philosophie bienfaisante, si essentielle aux hommes en place, dont cet excellent citoyen est si pénétré lui-même.

1785. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120.

31 *Fuillet* 1769.

Tout le public littéraire est dans l'attente de la piece que l'Académie Françoisé. désignera pour être couronnée à la fête prochaine de St. Louis. On sçait que le sujet proposé pour cette année étoit l'*Eloge de Moliere* ; ce qui ne fait que redoubler la curiosité. On sent qu'une pareille matiere ne peut avoir été traitée dignement par un écolier, & que pour ce panégyrique il faudroit avoir presque autant de génie que le héros.

Quoique les juges pour éviter les tracasseries d'une publicité prématurée, soient fort secrets sur leurs délibérations, il est toujours quelques membres plus indiscrets ou plus aisés à pénétrer, qui laissent transpirer quelque chose. On prétend qu'une piece entr'autres a attiré l'attention de la Compagnie, mais que sur un soupçon qu'elle pourroit être du Sr. Palissot, on l'a mise à l'écart, pour ne la point couronner, quel qu'en fût le mérite, si elle étoit réellement de cet auteur. Les Académiciens croient pouvoir en cette occasion s'élever au dessus des règles ordinaires, & exclure du Concours un aspirant indigne par ses mœurs & par sa conduite, d'entrer dans la carrière. Il faut se rappeler, ou plutôt on ne peut oublier, avec quelle impudence le Sr. Palissot s'est adjugé le rôle d'Arétin moderne, & a versé le fiel de la Satyre sur les personnages les plus illustres de la Philoso-

phie & de la Littérature. Par le scandale de la Comédie des *Philosophes* & de son Poëme de la *Dunciade*, il s'est condamné lui-même au triste & infâme rôle de médire dans les ténèbres du reste de ses confreres. Personne n'a daigné lui faire l'honneur de lui répondre, & son dernier ouvrage, quoique bien fait dans son genre, & très digne d'observations & de critiques, n'a pas même reçu les honneurs de la censure.

I Août 1769.

On a levé l'embargo qui étoit sur le Mémoire de M. le Comte de Lauraguais, & on en continue l'impression. En attendant que le public puisse en jouir, on en a répandu des Précis, auxquels l'auteur a joint quelques réflexions sommaires contre l'ouvrage de l'Abbé Morellet, qu'il accable de ses sarcasmes. On a de ce Seigneur une Lettre à M. le Duc de Choiseul sur ces matieres, qui mérite d'être lue.

6 Août 1769.

L'Histoire du Parlement de Paris, en 2 Volumes in 8°. est absolument de M. de Voltaire: c'est sa maniere & son style, à ne pouvoir s'y méprendre. La premiere partie est la meilleure, elle traite au moins la question, & l'auteur cherche à y démêler l'origine, les progrès & l'essence de cette Compagnie. Quoique ces différens points ne soient pas discutés à beaucoup près avec toute la critique & l'érudition qu'ils

exigent, le Lecteur y entrevoit des lueurs qui peuvent lui donner des indications.

Dans la seconde, M. de Voltaire fort presque toujours de son sujet; il fait des excursions sur différens morceaux de l'histoire qui paroissent prêter davantage à l'intérêt ou à la curiosité, mais qui ne sont que très indirects à son but. L'ouvrage, comme tous ceux de l'écrivain, est fort agréable, par le choix plus que par la vérité des anecdotes, par le ton satyrique qui y regne & par la rapidité superficielle dont tout est manié. Il est à la portée du grand nombre des Lecteurs & sera plus connu que s'il étoit profond, sçavant, exact & austere.

7 Août 1769.
 Quelque asservie que l'Italie paroisse sous le joug de la superstition & du fanatisme, croyons qu'il est encore dans cette contrée de ces ames superbes, dignes de leur ancienne origine. On en peut juger par une traduction qu'on vient de donner en François, d'un livre composé d'abord en Italien, ayant pour titre: *Projet d'une réforme à faire en Italie, ou Moyens de corriger les abus les plus dangereux & de réformer les Loix les plus pernicieuses établies en Italie.* La brûlure dont ce livre a été illustré dernièrement dans ces contrées, & tout récemment à Dillingue en Allemagne, sous la forme d'une traduction allemande, sont de grands préjugés en sa faveur.

L'auteur traite du Souverain Pontife & des Loix Canoniques, de la Tolérance en matiere de Religion, du Clergé, des Monasteres, du culte excessif qu'on rend aux Saints, des vies des Saints & des livres ascétiques ou de dévotion, de l'usage des Saints Peres, de la Théologie, de l'Histoire Ecclesiastique & du Droit Canon, de la Religion, des Biens Ecclesiastiques, de quelques moyens généraux pour entreprendre avec succès une réforme en Italie, d'une supplique du peuple Romain au Pape pour lui demander le rétablissement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, des Loix civiles. On voit par-là que la plupart des objets de réforme envisagés par cet Ecrivain, sont communs à toutes les Nations & à tous les Gouvernemens, & c'est sans doute ce qui a engagé à le publier en différentes langues. Il faut convenir que l'ouvrage pourroit être plus resserré, plus rapide & plus lumineux ; mais s'il est dénué de la profondeur & des grandes vues qui constituent le génie en pareille matiere, c'est d'un autre côté un catéchisme de Politique usuelle & d'autant meilleur qu'elle est à la portée de tous les Lecteurs & des Souverains les plus bornés qui voudroient le lire.

La préface du traducteur françois, en dix pages, donne plus à penser que le volume entier du spéculateur Italien. Il y a de ces vérités hardies, fondées sur les principes du Droit

naturel , que le Despotisme & la flatterie ont cherché à étouffer , mais dont heureusement quelques Philosophes courageux réclament de tems à autre & consacrent à la postérité les notions imprescriptibles. Le même traducteur a semé l'ouvrage de quelques Notes, qui ajoutent de l'énergie au texte & lui donnent infiniment plus de vigueur.

8 Août 1769.

Les amateurs de l'Astronomie sont désolés de voir la différence qui regne dans les observations des Astronomes de l'Europe, à l'égard du passage de Venus sur le Soleil, le 3 Juin dernier. Ceux de France ne sont point d'accord avec ceux d'Angleterre, & ceux de chaque Royaume ne sont pas même unanimes entr'eux. Ils attendent avec empressement le résultat des travaux de leurs confreres, envoyés dans toutes les parties du monde connu. Cette scission entre les Astronomes empêchera qu'on ne puisse tirer de ce phénomène tout l'avantage qu'on s'en promettoit, & l'inconvénient est d'autant plus grand que, comme on l'a déjà observé, la Génération présente ne fera point à même de réparer ces erreurs, puisque cette révolution Astronomique ne s'opérera de plus d'un siècle.

9 Août 1769.

On parle beaucoup du *Mémoire de M. Necker en réponse à celui de l'abbé Morellet*, lu hier à l'Assemblée de la Compagnie des Indes. Il a enlevé tous les suffrages, il a paru réunir l'élo-

quence la plus pathétique & la plus mâle de l'orateur, aux vues les plus profondes & les plus vastes de l'homme d'Etat. L'auteur s'est surtout appliqué à repousser les assertions injurieuses à la Compagnie, & il a fait voir, 10. qu'elle n'avoit jamais été à charge à l'Etat: 20. qu'elle lui avoit toujours été utile. Il a remanié les divers calculs & arguments de son adversaire, & a démontré son ignorance, son ineptie ou sa mauvaise foi.

Non content d'avoir défendu l'honneur de la Compagnie, M. Necker a lu un second Discours, où il a examiné les deux cas, de la continuation du Commerce de la Compagnie, ou de sa suppression, qu'il appelle une vraie cessation.

Dans la première hypothèse, il a proposé trois plans d'Emprunt: le 1er. par une Tontine, le second par une Lotterie, le 3e. par un Appel. Il a détaillé ces trois projets d'une façon très satisfaisante au premier aperçu, mais toujours très propres à démontrer les ressources & la fécondité de son génie. Il a fait sentir ensuite que ces divers remèdes ne pouvoient être bons qu'autant que le Gouvernement auroit une volonté sincère, efficace & soutenue, de seconder cette régénération de la Compagnie, & qu'on fit dans son Régime & dans sa Police des changemens, sans lesquels on ne pouvoit se promettre le but qu'on se proposoit.

Dans la seconde hypothese il a envisagé les différentes manieres de se dissoudre, soit en se liquidant purement & simplement, soit en restant lié au gouvernement, soit en se refondant dans une nouvelle Compagnie. Il a combattu fortement le projet de la caisse d'Escompte; il a présenté cette métamorphose comme injurieuse à la majesté de la Compagnie, comme transformant en une société petite, mesquine & usuriere, cette Puissance dominante des mers de l'Inde, & qui avoit joui long-tems & jouissoit encore des attributs de la Souveraineté.

L'orateur a fait renaître la joye & l'espérance dans le cœur du plus grand nombre des Actionnaires; le Ministre même a paru ébranlé de son éloquence victorieuse, & il a été décidé qu'on nommeroit des Commissaires pour examiner les différens plans d'Emprunt & discuter s'ils opéreroient les effets salutaires dont on avoit besoin.

On a arrêté en outre que le Mémoire de M. Necker, en réponse à celui de l'abbé Morellet, seroit imprimé aux frais de la Compagnie, pour la disculper aux yeux du public des imputations injurieuses de cet Ecrivain sans mission & sans caractère.

10 Août 1769.

Les Comédiens François ont remis hier *le Pere de famille*, de M. Diderot. Ce Drame très pathétique a produit l'effet ordinaire, de ferrer

Le cœur & d'occasionner des larmes abondantes. On comptoit autant de mouchoirs que de Spectateurs: des femmes se sont trouvé mal, & jamais orateur chrétien n'a produit en chaire d'effet aussi théâtral.

II *dudr.*

Le Mémoire sur la Compagnie des Indes par M. le Comte de Lauraguais a été répandu dans le public la veille du jour de l'assemblée. Il est précédé d'un *Discours sur le commerce* en général, d'une obscurité qui ne permet gueres d'en parler. Il veut être lu & médité pendant longtemps. Pour ce qui concerne la partie de ce Mémoire sur la Compagnie, quoique d'accord avec l'abbé Morellet sur la nécessité de sa destruction, l'auteur trouve que cet abbé n'a pas prouvé son système & qu'il peche également par les faits & par les raisonnemens. Il y joint ensuite le discours lu par M. Panchaut, qui est sans contredit très bien fait & très concluant, & après avoir rapporté les états de situation de la Compagnie des Indes, réunis pour la commodité des Actionnaires, il résume les motifs de son opinion, & conclut par cet avis sommaire: *Dissolution de la Compagnie. Liquidation de ses Dettes. Etablissement d'une Caisse d'Escompte.*

13 Août 1769.

On rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le Duc de Choiseul envers M. l'Evêque d'Orléans, à un spectacle par-

ticulier, que donnoit chez elle Madame la Comtesse d'Amblimont. Outre ce Ministre & autres Seigneurs de la plus grande distinction, il y avoit plusieurs Prélats. Avant la Comédie M. le Duc de Choiseul avoit prévenu quelques Actrices. Deux s'étoient pourvues d'habits d'Abbé; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente. Ce Prélat n'aime pas en général à rencontrer de ces especes sur son chemin, parce qu'il se doute bien que ce sont autant d'importunités à essuyer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéressante, attirèrent son attention; ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnerent pour de jeunes candidats qui vouloient se consacrer au Service des Autels, se renommèrent de la protection & même de la parenté de M. le Duc de Choiseul, qui n'étoit pas loin & vint appuyer leurs hommages & leurs demandes. Le cœur de l'Evêque d'Orléans s'attendrit, par sympathie sans doute; il promit des merveilles & par une faveur insigne ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables Ecclesiastiques. . . . Quelle surprise pour le Prélat! lorsque pendant le Spectacle il entrevit sur le théâtre des figures qui ressembloient beaucoup à celles qu'il avoit embrassées. Son embarras s'accrut par une petite Parade, où il fut obligé de se reconnoître. On y peignoit adroitement son aventure. Enfin des couplets charmans le mirent absolument au fait. Il se

prêta de la meilleure grace à la raillerie. Les Abbés redevenus de jeunes filles très jolies & très aimables, se reproduisirent avec toutes sortes de graces & de minauderies. On lui rendit les baisers qu'il avoit donnés. Cela fit l'entretien du souper. On s'étoit promis entre foi de ne point révéler les secrets de l'Eglise, & d'en faire un mystere aux prophanes ; mais il est toujours des indiscrets qui n'ont pas scrupule de manquer à leur serment, & l'histoire perce depuis quelques jours dans le public. Tout le monde reconnoît-là la gaité fine du Ministre, qui a besoin de se dérober quelquefois à ses importantes & pénibles occupations & de se dérider le front, pour les reprendre ensuite avec plus d'ardeur & de patriotisme.

15 Août 1769.

M. God'heu, fils d'un ancien Directeur de la Compagnie des Indes, vient de répandre un imprimé d'une feuille in 40., où il relève fortement une erreur avancée par M. l'abbé Morellet sur un point concernant l'administration précédente, & trop légèrement adoptée par M. le Comte de Lauraguais d'après l'exposé de ce Abbé. Il suit de l'explication du fait par M. God'heu, que le premier écrivain est coupable, ou d'une grande ineptie, ou d'une fausseté manifeste. Le réclamant venge de la maniere la plus satisfaisante la mémoire de son pere, & tourne à sa gloire & à celle du Ministère de M.

Ory,

Ory , alors Contrôleur général des finances , l'imputation prétendue d'un intérêt fardé & d'une prévarication fourde. Si chaque partie lésée par le Mémoire en question s'inscrivoit en faux contre le même auteur , il ne pourroit faire tête à tous ses adversaires , & se trouveroit complètement confondu.

18 dudit.

Il transpire que c'est M. de Chamfort qui a remporté cette année le Prix d'éloquence de l'Académie Française. On sait que le sujet étoit *l'Eloge de Molière*. Il y a trois *Accessits* , dont on ne nomme pas encore les auteurs. C'est au jour de la St. Louis que se manifestera la gloire du vainqueur dans tout son éclat. Ce M. de Chamfort a déjà obtenu un Prix de Poésie , & a donné à la Comédie Française un petit Drame ayant pour titre *la jeune Indienne* , Drame qui a eu une sorte de succès , parce que le larmoyant en a toujours. Au reste , on a prétendu que l'auteur n'étoit que le prête-nom de M. le Duc de la Vallière , à la cour duquel il est attaché. Mais il y auroit plus à parier que les ouvrages attribués à ce Seigneur feroient de M. de Chamfort , si l'on ne les savoit très capables l'un & l'autre de composer chacun pour leur compte.

19 dudit.

Il y a quelque tems que M. le Prince de Conti , qui honore le Sr. Serbier , fameux Avo-

Tome IV.

P

cat, d'une confiance particuliere, est allé le trouver à sa terre d'Aulnoy, où malgré ses grandes occupations il passe la plus grande partie de la belle saison. L'orateur confondu d'une telle visite, mit dans sa réception toute l'éloquence dont il est capable. Mais le Prince exigea qu'on oubliât le cérémonial dû à son rang & qu'on le traitât comme un ami de la maison. Son premier soin fut de parcourir les délicieux jardins du château. Ces jardins sont créés en quelque sorte par le nouveau maître, & c'est un jardinier anglois qui a traité cette partie dans toute la singularité du costume de sa nation. Après les premieres promenades, le Sr. Gerbier laissant faire les honneurs à sa femme, demanda permission au Prince de le quitter un moment, sous quelque prétexte: il revint peu après & conduisit insensiblement son Altesse, comme pour se reposer, sous un belvedere agréable, où l'on lut ces vers fraîchement écrits:

Sous son humble toit Philemon
Reçut le maître du tonnerre,
A son bonheur le mien répond
Je vois *Conti* dans ma chaumiere!

Le Prince enchanté de cette galanterie ingénieuse redoubla de bontés & de caresses pour son hôte, & voulut passer trois jours chez lui: faveur signalée, dont aucun particulier peut-être n'a jamais pu se vanter.

22 Août 1769.

Dans le 5^e. Volume de *l'Evangile du jour*, imprimé soi-disant à Londres en 1769, on trouve une correspondance entre M. l'Evêque d'Annecy & M. de Voltaire, qui donne la clef de la conduite de ce dernier depuis deux ans, & jette un grand jour sur les deux farces qu'il a jouées à Pâques successivement. Il paroît que M. de Voltaire craignant d'être inquiété par le Prélat en question, par le Parlement de Bourgogne & par la Cour enfin, à raison du scandale énorme qu'il causoit par ses écrits également impies & licencieux, & dont les désaveux qu'il en faisoit, n'excitoient que davantage la curiosité des Lecteurs, a pris le parti en 1768 de faire un acte de Religion authentique: c'est là-dessus que lui écrit M. d'Annecy le 11 Avril 1768, & commence ainsi: „ on dit que „ vous avez fait vos Pâques, bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées.” Le Prélat annonce ensuite qu'il pense plus charitablement, qu'il croit M. de Voltaire trop au dessus des respects humains, des préjugés & des foiblesses de l'humanité, pour trahir & dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffiroit seul pour ternir toute sa gloire. Il félicite la Religion d'avoir acquis un pareil profelyte; il ajoute: „ si le jour de votre Communion on vous avoit vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur

„ le vol & les larcins , (ce qui a fort scanda-
 „ lifé tous les assistans) mais lui annoncer , com-
 „ me un autre Théodose , par vos soupirs ,
 „ vos gémissemens & vos larmes , la pureté
 „ de votre foi , alors personne n'auroit plus
 „ été dans le cas de regarder comme équivo-
 „ ques vos démonstrations apparentes de reli-
 „ gion , &c.” L'Epître finit par une exhor-
 „ tation à ce vieux pécheur de faire juger de
 „ l'arbre par les fruits , de profiter du tems qui
 „ lui reste , &c.

M. de Voltaire , dans sa réponse du 15 du
 même mois , fait semblant de prendre à la let-
 tre les complimens de l'Evêque & lui rend mo-
 rale pour morale : au lieu des Peres de l'Eglise
 il lui cite Cicéron & finit de la sorte :

„ Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en
 „ France un Seigneur de paroisse doit , en ren-
 „ dant le pain béni , instruire ses vassaux d'un
 „ vol commis dans ce tems-là-même avec ef-
 „ fraction & y pourvoir incontinent ; de même
 „ qu'il doit avertir si le feu prend à quelque
 „ maison du village , & faire venir de l'eau :
 „ ce sont des affaires de police qui sont de
 „ son ressort.”

Le 25 Avril M. l'Evêque d'Annecy repliqua
 à M. de Voltaire , & après les premiers com-
 plimens d'usage entre ainsi en matiere :

„ Je n'ai pu qu'être surpris qu'en affectant
 „ de ne pas entendre ce qui étoit fort intelli-

„ gible dans ma Lettre , vous avez supposé
 „ que je vous savois bon gré d'une Communion
 „ de politique , dont les Protestans même n'ont
 „ pas été moins scandalisés que les Catholiques.”
 Il lui déclare après , que le scandale donné au public , soit par ses écrits , soit par la cessation de presque tout acte de religion pendant plusieurs années , exigeoit des réparations éclatantes , & que jusques-là aucun Ministre instruit de son devoir n'a pu & ne pourra l'absoudre. Relativement au sermon prêché sur le vol , il lui dit que la conduite d'un Seigneur de paroisse qui se fait accompagner par des gardes armés jusques dans l'église , & qui s'y ingere à donner des avis au public pendant la célébration de la Sainte Messe , bien loin d'être autorisé par les usages & les sages ordonnances des Rois Très-Christiens , a toujours été regardée comme du ministère des Pasteurs , & non de l'exercice de la Police extérieure , qu'il veut attribuer aux Seigneurs.

Le Prélat conjure de nouveau M. de Voltaire de songer à l'éternité , à laquelle il touche de si près : il ajoute , que tout ce qu'il écrit est pour remplir son ministère d'Evêque & de Pasteur ; que du reste il ne craint pas les Satyres.

Suit une riposte de M. de Voltaire du 29 Avril , où il attribue à des calomnies l'aigreur qu'il croit remarquer dans la Lettre du Prélat ;

il désigne différentes personnes auxquelles on pourroit les imputer; il énumère par occasion tout le bien qu'il a fait dans sa paroisse & produit en témoignage un certificat signé de M. M. les Syndics des Etats du pays, des Curés de ses terres, d'un Juge Civil, d'un Supérieur d'une maison Religieuse; &c. il déclare qu'il en envoie des copies à M. le Premier Président du Parlement de Bourgogne & à M. le Procureur Général; il continue par persifler à son ordinaire & termine par une tirade très religieuse & très pathétique.

Le 2 Mai, troisieme Lettre de Monseigneur l'Evêque d'Annecy à M. de Voltaire, où ce Prélat cherche à écarter les soupçons que le pénitent prétendu voudroit faire tomber sur différentes personnes.

„ Vous connoissez (écrit-il) les ouvrages qu'on
 „ vous attribue, vous savez ce que l'on pense
 „ de vous dans toutes les parties de l'Europe,
 „ vous n'ignorez pas que presque tous les incré-
 „ dules de notre siècle se glorifient de vous
 „ avoir pour leur chef & d'avoir puisé dans
 „ vos écrits les principes de leur irréligion:
 „ c'est donc au monde entier & à vous-même
 „ que vous devez vous en prendre de ce qu'on
 „ vous impute.”

Le Prélat compare ensuite la conduite d'un vrai Chrétien à celle de M. de Voltaire, &

conclut que sa conversion ne porte aucun des caractères d'une conversion véritable.

Sans doute M. de Voltaire atterré par cette dernière Epître, a pris le parti de garder le silence; mais le zèle de l'Evêque n'a pas cru devoir s'en tenir à une simple correction pastorale: ce Prélat en a écrit au Roi, & voici la Lettre en entier de M. de St. Florentin, qui instruit de l'anecdote.

Du 13 Juin 1768.

J'ai, Monsieur, remis sous les yeux du Roi la Lettre que vous m'avez adressée pour S. M. & la copie de celles que vous avez écrites à M. de Voltaire, & des réponses qu'il vous a faites. S. M. n'a pu qu'applaudir aux sages conseils que vous avez donnés à M. de Voltaire & aux solides exhortations que vous lui avez faites. S. M. lui fera mander de ne plus faire dans l'église d'éclat aussi déplacé que celui dont vous lui avez avec raison fait reproche. Ce n'est point à un Seigneur particulier de paroisse à donner des instructions publiques aux habitans, il peut les exhorter en particulier, & cela seroit même très louable, à se conduire d'une manière conforme aux principes de la religion & de la justice. Je suis persuadé que M. de Voltaire aura fait des réflexions sur vos sages avis. On ne peut être plus parfaitement que je le suis, &c.

C'est apparemment pour se moquer encore mieux du Prélat, que M. de Voltaire a procédé cette année d'une façon plus extraordinaire encore au grand-œuvre de sa Communion Pascale.

En conséquence le 30 Mars 1769, après avoir fait avertir M. le Curé de Ferney, selon les Loix du Royaume, d'une fièvre violente qui le retient chez lui malade, Requisition de M. de Voltaire audit Curé de faire en cette occasion tout ce que les Ordonnances du Roi & les Arrêts du Parlement commandent, conjointement avec les Canons de la Ste. Eglise, Mere de la Religion Catholique, professée dans le Royaume, religion dans laquelle lui malade est né, a vécu & veut mourir, &c.

De-là une déclaration le 31 Mars, où il dit qu'il n'a jamais cessé de respecter & de pratiquer la Religion Catholique professée dans le Royaume; qu'il pardonne à ses Calomnieurs; que si jamais il lui étoit échappé quelque indiscretion préjudiciable à la Religion de l'Etat, il en demanderoit pardon à Dieu & à l'Etat, &c.

Le 1er Avril 1769, par devant Notaire, immédiatement après avoir reçu dans son-lit la Ste. Communion de Mr. le Curé de Ferney, M. de Voltaire prononça ces propres paroles:

„ Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui

„ ont

„ ont écrit au Roi des calomnies contre moi
 „ & qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais
 „ desseins.”

Le 15 Avril suivant il fit par devant Notaire encore la Profession de Foi la plus ample, la plus caractérisée & la plus orthodoxe.

On ne sçait point comment M. l'Evêque d'An-
 necy a pris cette nouvelle comédie, mais appa-
 remment n'ayant pas été content de l'effet de
 ses plaintes à la cour contre un pécheur aussi
 invétéré & dont les actes de Religion n'étoient
 que des scandales nouveaux, il aura pris le parti
 de gémir sur le sort de cette brebis égarée &
 d'adresser ses vœux au ciel pour son retour sin-
 cere au bercail.

En général, les Lettres du Prélat sont bien
 écrites: il y regne une morgue qui est annexée
 aux cathéchisans & à ceux qui parlent au nom
 de l'Eglise: il est difficile que cet honneur ne
 donne pas une certaine enflure qui réjaillit pres-
 que sur leur humilité. Rien de plus plaisant que
 la Correspondance en question, & que l'assaut
 de persiflage que se livrent tour à tour l'ouaille
 & le pasteur. Le public attend le tems de Pâ-
 ques de l'année prochaine, pour voir quelle nou-
 velle tournure prendra la religion de M. de Vol-
 taire.

On est fâché que l'Editeur n'ait pas conservé
 dans ce volume une gravure qu'on voyoit à
 la tête d'une Edition particuliere des Lettres

& profession de foi en question. Cette caricature représente M. de Voltaire en buste, la figure enflammée comme un Seraphin, les yeux tournés vers un Christ en l'air, qui regarde amoureuxment ce pécheur converti, & semble le pénétrer de tous les rayons émanés de la gloire qui l'environne.

23 Août 1769.

Les *Jeux Pléjens* ont un succès très suivi, & les entrepreneurs n'ont qu'à se féliciter de leur dépense. Les frais journaliers ne montent pas à plus de cent pistoles, & la recette passe celle des spectacles dans leurs jours les plus brillans, même celle des *Fêtes de Temps* de Torrè. On prétend que la dernière a monté à plus de 12000 Livres, ce qu'on a pourtant peine à croire.

24 dudit.

On a consacré la petite plaisanterie faite à M. l'Evêque d'Orléans par un divertissement allégorique, intitulé *le Ballet des Abbés*. On sent qu'il ne peut avoir lieu que sur des théâtres particuliers: il a déjà été exécuté en plusieurs endroits.

25 Août 1769.

L'Académie Française a tenu suivant l'usage sa séance publique pour la distribution du Prix. L'affluence augmente de jour en jour à ces assemblées, & dès deux heures la salle étoit garnie. Les Dames paroissent s'y plaire; elles y

étoient venues en grande quantité. Quand Messieurs sont entrés pour se mettre en place, on a été surpris de voir siéger parmi eux un Abbé qu'on ne connoissoit pas; M. Duclos, le Secrétaire de la Compagnie, a éclairci l'embarras général en annonçant que M. l'Abbé étoit un *Poquelin*, petit-neveu de *Moliere*. Tout le monde a applaudi à cette distinction par des battemens de mains multipliés. Ensuite M. l'Abbé de Boismont, Directeur, après avoir fait une espèce d'amende honorable à *Moliere* au nom de l'Académie, qui le comptant au rang de ses maîtres le voyoit toujours avec une douleur amère omis entre ses membres, a déclaré que pour réparer cet outrage autant qu'il étoit en elle, elle avoit proposé son Eloge au concours des jeunes Candidats; que M. de Chamfort avoit mérité le Prix, que trois autres pieces avoient fait regretter aux juges de n'avoir qu'un Prix à donner, & qu'une quatrieme avoit approché de très près celles ci. M. Duclos a cru devoir ajouter son mot, en disant qu'on ignoroit les auteurs des *Accessits*, mais qu'on les invitoit à faire imprimer leurs pieces pour que les connoisseurs pussent juger, approuver l'Arrêt de l'Académie ou le casser: il a ajouté modestement, *nous nous croyons plus forts qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous.*

Après tout ce préambule M. d'Alembert a lu la piece couronnée: elle a fait une grande

sensation dans l'assemblée, & a excité de vifs
 applaudissemens. Il y a infiniment d'esprit, de
 goût, de philosophie dans cet ouvrage; mais
 il se sent encore de la jeunesse du Candidat :
 il manque de ce bel ordre, de cette unité, le
 premier mérite de tout discours : il n'est pas
 fondu comme il conviendrait : d'ailleurs trop
 peu de faits. M. de Chamfort s'est beaucoup
 appesanti sur l'auteur & n'a pas assez dévelop-
 pé l'homme ; il a montré le génie de Moliere
 sous toutes ses faces, & a glissé sur son ame,
 non moins digne d'être approfondie. La partie
 même du jugement des Pieces est plus traitée
 en métaphysicien qu'en homme de l'art ; trop
 de dissection, de finesse, de subtilité. Les ré-
 flexions du panégyriste sont si atténuées, qu'el-
 les échappent quelquefois à l'auditeur ; quelque-
 fois du faux, du louche, du galimathias, des
 comparaisons recherchées pour la plupart. Le
 sujet, manié tantôt avec trop d'importance &
 tantôt d'une façon trop burlesque ; un style
 plus souvent précieux que naturel : tels sont
 les défauts qui compensent les beautés de cet
 Eloge : c'est un portrait de Moliere plein de dé-
 tails, d'une touche légère & délicate, & non
 frappé de ces grands coups de pinceau, tels
 qu'employoit lui-même ce peintre inestimable.
 Quoi qu'il en soit, l'auteur a paru digne de la
 Medaille qu'il a regue ; il a été obligé de fran-
 chir la foule pour venir la prendre, & le fau-

teuil près du Secrétaire se trouvant vacant, il l'a invité de s'asseoir : grace prématurée, pronostic heureux de l'honneur qu'il aura sans doute un jour.

La coutume est de lire successivement le Programme pour le prix de poésie de l'année suivante : depuis quelque tems l'Académie avoit laissé carrière au génie des auteurs, & ne les assujettissoit à aucun sujet ; elle vient de reprendre, on ne fait pourquoi, ses anciens errements, & a donné pour sujet du prix de Poésie de 1770, *les inconveniens du Luxe*, titre bien foible pour caractériser un vice, fléau des Etats & le principe de leur destruction. M. Duclos a, par le même programme, annoncé l'Eloge à faire pour 1771, afin de donner aux concurrens le tems de rassembler les Mémoires ; c'est celui de *M. de Fenelon, Archevêque de Cambray*.

M. Watelet, pour remplir le vuide de la séance, a continué de faire part au public de quelques morceaux de sa traduction de *la Jérusalem délivrée*. Celui qu'il a lu est tiré du 7eme chant du Tasse. Ce Poète peint la fuite d'*Hermione*, & son entrevue avec un vieillard retiré des cours & vivant dans la solitude. On a déjà dit & l'on ne peut que répéter combien le pinceau sec & froid de l'Académicien est impropre à rendre les touches tendres & moëlleuses de l'Italien. Cette traduction, quoiqu'en vers,

n'aura jamais l'élégance & la force de celle de M. de Mirabeau en prose.

28 dudit.

Le Mémoire de M. Necker est intitulé : *Réponse au Mémoire de M. l'Abbé Morellet sur la Compagnie des Indes, imprimé en exécution de la Délibération de Mrs. les Actionnaires, prise dans l'assemblée générale du 8 Août 1769.*

Après un court avertissement, où l'auteur annonce qu'il n'a eu que quinze jours pour préparer cette Réponse, & s'excuse sur ce qu'il n'a pas donné à son ouvrage l'étendue & la correction que l'importance du sujet paroïssoit exiger; il entre en matière & apostrophe son adversaire, il commence par lui faire quelques remarques de procédé, où il lui fait sentir l'indécence, l'ineptie & l'iniquité de son rôle; après quoi il développe sa Réfutation, qui consiste à établir :

10. Que la Compagnie des Indes a rendu les plus grands services à l'Etat, bien loin de lui avoir été à charge.

20. Que les Actionnaires ont fait des sacrifices immenses pour lui, bien loin d'avoir augmenté à ses dépens leurs fortunes particulières.

Dans la 1^{eme} partie l'auteur, après avoir défendu le privilège de la Compagnie des Indes de tout l'odieux dont on a voulu la couvrir, après avoir établi l'opinion constante jusqu'aujourd'hui sur l'utilité passée de cette

Compagnie, examine le principal raisonnement que son adversaire employe pour persuader qu'elle a été à charge à l'Etat; il démontre contradictoirement 1^o. que la Compagnie des Indes a procuré à l'Etat plus de six cens Millions de vente, au lieu de trois cens: 2^o. que le Roi n'a rien payé à la Compagnie au-delà de ce qu'il lui devoit: 3^o. que ni le montant des ventes, ni les sommes que le Roi auroit pu payer à la Compagnie au-delà de ses créances, ne sont des objets de comparaison qui puissent faire juger si la Compagnie a été à charge à l'Etat.

Il établit ensuite que la Compagnie a été utile à l'Etat, puisqu'elle a toujours gagné par les opérations de son commerce; que depuis 1725 jusqu'à la dernière paix, le bénéfice sur les marchandises d'exportation a roulé de 35 à quarante-cinq pour cent; celui sur les marchandises d'importation, de quatre-vingt-dix à cent quarante pour cent: que ses pertes maritimes n'ont pas monté à trois pour cent; & que ces fonds & ces profits n'ont point accru au profit des Actionnaires, mais ont été employés à franchir les obstacles dans cette multitude de branches de commerce dont la Compagnie a ouvert les voies, à former les premiers établissemens au Canada, à la Louisiane, à la Chine, à Suratte, à Mahé, au Bengale, à Moka, sur les Côtes de Coromandel & de Malabar, sur celles

de Senegal & de Guinée, aux Isles de France & de Bourbon, à encourager la culture de ces deux dernieres, à construire des Ports, à les entretenir, à élever des fortifications, à faire des chemins, à bâtir des arsenaux, des églises, des hôpitaux & plusieurs autres édifices publics, à payer les juges civils, à soudoyer les troupes & à faire en un mot toutes les dépenses de la Souveraineté, dépenses qui toutes auroient dû être à la charge du Gouvernement s'il n'y eut pas eu de Compagnie.

Dans la seconde partie, sur les Droits des Actionnaires, M. Necker les venge des imputations injustes du Dissertateur: il examine si l'Abbé Morellet a discuté impartialement ces droits, si les lettres des Actionnaires sont méprisables, s'ils ont joui de ce qui ne leur appartenait pas, & s'ils méritent qu'on déroge contre eux aux loix les plus authentiques, & il établit toujours de la façon la plus victorieuse les propositions contradictoires.

L'apologiste de la Compagnie parcourt de là les raisonnemens de son adversaire, sur *l'évaluation du bien des Actionnaires*, sur *les profits du Commerce*, sur *la possibilité d'emprunter*, sur *la liberté du Commerce*; & ce coup d'œil rapide & lumineux démasque à tous les lecteurs l'ignorance, la partialité, la fausseté, l'injustice, la subtilité de cet écrivain; il souleve contre lui une indignation générale, qui fera repousser dans

les ténèbres un Mémoire qu'on pourroit appeller plus énergiquement un *Libelle diffamatoire contre la Compagnie des Indes*.

Celui de M. Necker, outre la logique claire & pressante qui en fait la base, est embelli par une imagination pittoresque, par une éloquence forte, par un style hardi & vigoureux, & fait encore plus de plaisir à la lecture qu'au débit. Il est digne de figurer à côté des plaidoyers les plus fameux du Barreau & intéressera par l'onction qui y est répandue toute ame sensible & honnête.

29 Août 1769.

On vient de rendre public par la voye de l'impression le *Procès verbal de l'enlèvement du Conseil souverain de St. Domingue*, exécuté le 7 Mars 1769. Ce procès verbal rédigé par ces Messieurs à bord du Senaut le *Fidèle Jean Baptiste*, le 22 Avril suivant, c'est à-dire aussitôt qu'ils l'ont pu, est un monument qui consacrera à la postérité un des effets les plus dangereux du Despotisme Militaire. On est fâché, en lisant cette piece, que les Remontrances de cette même Compagnie, imprimées à la suite, en date du 24 dudit mois, ne répondent pas à sa situation & n'en peignent pas les horreurs avec cette éloquence mâle dont plusieurs Parlemens ont en pareil cas soulevé l'indignation générale contre les auteurs de ces vexations révoltantes.

Suit une *Lettre du Parlement de Bordeaux au Roi*, pour supplier S. M. de faire juger ces Magistrats par un Parlement, & non par une Commission, tribunal toujours suspect & défavoué par nos loix. Cet écrit est foible aussi, & n'est pas digne du sujet qui intéresse l'honneur de toute la Magistrature.

31 Août 1769.

Le Discours que M. l'Abbé Couturier, Chanoine de St. Quentin, a prononcé le jour de St. Louis dans la chapelle du Louvre devant Mrs. de l'Académie Française, excite de grandes rumeurs dans la cabale des dévots, & renouvelle la fermentation qu'occasionna, il y a deux ans, celui de M. l'Abbé Baffinet. On reproche encore à l'orateur de cette année d'avoir fait un discours trop profane, d'avoir envisagé en Louis IX. le Monarque seul, sans parler du Saint, d'avoir frondé les Croisades, de s'être élevé avec force contre le tribunal de l'Inquisition, d'avoir donné des leçons de politique dans une chaire où il ne devoit donner que des leçons de vertu. On va jusqu'à supposer que cet Abbé est un suppôt du parti Encyclopédique, parti qui ne cesse d'élever sa Philosophie fautive & dangereuse sur les ruines de la vraie Religion. On tourne même contre l'orateur les éloges qu'il a reçus des spectateurs, & ces battemens de mains réitérés, qui ne sont d'usage que dans les assemblées profanes, au théâtre,

ou au barreau : le zèle des fanatiques a été porté au point de dénoncer ce panégyrique à M. l'Archevêque, pour en suspendre l'impression & lui attirer les censures de ce Prélat. Heureusement le discours est déjà imprimé par ordre de l'Académie Française, & dans une Délibération subséquente ces Messieurs ont arrêté de députer trois de leurs Membres au premier Gentilhomme de la Chambre en exercice, pour le supplier de présenter l'orateur à S. M. & de lui ménager le moment de lui offrir son discours : faveur nouvelle & signalée de la part de l'Académie.

La cérémonie doit avoir lieu dimanche à Versailles, & c'est M. le Duc de Fronsac qui s'en est chargé.

1^{er}. Septembre 1769.

Il paroît une 8^e *Lettre d'un Adionnaire*, servant de suite à celles dont on a parlé, qui ne fait pas moins de bruit que les précédentes par les détails dans lesquels l'auteur entre sur l'intérieur des assemblées. Heureusement pour ceux qui y sont dépeints elle n'est encore que manuscrite, ainsi que les précédentes.

4 Septembre 1769.

M. l'Abbé Morellet a fait une seconde Edition de son Mémoire, dans laquelle il annonce une Replique à M. Necker.

On assure que cet Abbé a 4000 Livres de

pension du Gouvernement , pour avoir fait le Mémoire en question.

6 dudit.

Une Compagnie vient de former un établissement digne de la ville de Sibaris ; elle a obtenu un privilège exclusif pour avoir des parasols & en fournir à ceux qui craindroient d'être incommodés du soleil pendant la traversée du Pont-Neuf. Il y aura des bureaux à chaque extrémité de ce pont, où les voluptueux petits-mâtres qui ne voudront pas gâter leur teint, se pourvoiront de cette utile machine ; ils la rendront au bureau de l'autre côté, ainsi alternativement, moyennant deux liards par personne. Ce projet a commencé à s'exécuter lundi dernier. On annonce que si cette invention réussit, on est autorisé à former de pareils bureaux dans les autres endroits de Paris, où les crânes pourroient s'affecter, tels que le Pont-Royal, la Place de Louis XV, &c. Il y a apparence que ces profonds spéculateurs obtiendront aussi le privilège exclusif des parapluies.

On rappelle à cette occasion un projet beaucoup plus utile, dont on fournit le plan à M. de Laverdy, lorsqu'il étoit encore Contrôleur Général ; c'étoit celui d'établir des brouettes à demeure à différens coins de rues, où il y auroit des lunettes, qui se trouveroient prêtes à recevoir ceux que des besoins urgents presseroient tout-à coup. On prétendoit que celui-ci

n'étoit qu'une dérision, qu'un plaisant anonyme voulût persifler par-là le Ministère vil & minutieux de M. de Laverdy. Les entrepreneurs promettoient de rendre une somme au trésor royal; ce qui tournoit l'affaire en un impôt digne d'être assimilé à celui que Vespasien avoit mis sur les urines des Romains.

Tant d'industrie prouve à quel point l'argent est devenu un besoin indispensable, & comment on se tourmente en tout sens pour en acquérir.

7 *Septembre* 1769.

On commence à croire que le Wauxhall des Champs Elysées, qui portera le nom célèbre de *Colysée*, parce qu'il sera dressé sur le plan du Colysée de Vespasien, aura lieu certainement, par la grande quantité d'ouvriers qu'on vient de distribuer depuis peu pour les fondemens de ce vaste édifice. Plusieurs des Actionnaires ont cependant retiré leur parole, mais on se flatte qu'il s'en présentera d'autres, & que la ville d'ailleurs suppléera aux fonds d'un établissement dont elle doit avoir les premices.

8 *Septembre* 1769.

L'on assure que le Parlement, vivement touché des impressions fâcheuses que peut répandre contre ce Tribunal l'histoire que vient de publier M. de Voltaire, a chargé des Avocats d'y répondre, non par le defaveu des faits, qu'on assure être vrais, mais en rétablissant ceux que

l'auteur a omis exprès, & en mettant à découvert toute la malignité d'un pareil ouvrage. Il paroît en effet qu'on a voulu dégrader ce tribunal de toutes les manières, sauf un point, sur lequel on le loue constamment & l'on ne cesse de lui rendre justice à chaque page, c'est sa constance inébranlable à s'opposer aux entreprises de la Cour de Rome, & à repousser ses usurpations.

10 dudit.

Un nouvel adversaire s'élève contre M. l'Abbé Morellet & ce ne sera vraisemblablement pas le dernier. Celui-ci répand un imprimé de 18 pages in 40, ayant pour titre: *Eclaircissemens sur le Mémoire de l'abbé Morellet, concernant la partie historique de la Compagnie des Indes & l'origine du bien des Actionnaires*. On assure que l'auteur relève plusieurs réticences du détracteur, qu'il attaque & démontre son ignorance, ensemble & sa mauvaise foi. Il entre dans des détails intéressans sur l'origine & la nature des droits des Actionnaires, il appuye & développe ce qu'avoit déjà dit à cet égard M. Necker, il y ajoute & prouve combien leur propriété est respectable & sacrée.

15 dudit.

On a joué hier, le 14. de ce mois, à Chilly chez Madame la Duchesse de Mazarin, la Comédie intitulée *la Partie de chasse de Henri IV*, Drame du Sr. Collé, Lecteur de M. le Duc

d'Orléans. Mesdames, y ont assisté. On y devoit représenter en outre *Atthalie*, & ce sont les Comédiens François qui ont reçu ordre de se transporter à cet effet chez Madame de Mazarin. Il n'y a point eu de Spectacle ce jour-là à la Comédie Française, & l'on a affiché *relâch au théâtre, pour le service de la Cour.*

Par une bizarrerie extraordinaire cette *Partie de chasse de Henri IV*, très médiocre à la lecture, mais qui fait le plus grand effet à la représentation, a été jouée sur tous les théâtres, excepté sur celui de la Comédie Française. Il a été tenu dans le tems différens Conseils à cet effet, & l'on a décidé que Henri IV. ne figureroit pas sur la scène d'une manière assez auguste.

16 Septembre 1769.

On voit dans le public une brochure in folio, portant le projet d'un *Lombard, ou Mont de piété*, dont on demande l'établissement à Paris, avec les Réglements qui doivent y être observés. Les Lettres patentes de Louis XIII pour un semblable établissement y sont rapportées, comme le modele de celui qu'on propose aujourd'hui.

17 dudit.

De la paix perpétuelle, par le Docteur Goodbeurt. Brochure in 8°. de plus de 50 pages. Ce projet traité politiquement par l'abbé de St. Pierre & par M. Rousseau de Geneve, ne sert ici que de cadre au développement du Système de tolérance que ne cesse de prêcher depuis si long.

tems le fameux Philosophe de Ferney. Il vou-
droit qu'on détruisît tous les dogmes, sources
intarissables de troubles & de divisions; il trace
en conséquence un tableau des horreurs du fa-
natisme, & ce sujet remanié cent fois par le
même auteur, reprend sous son pinceau encore
plus de chaleur & d'énergie: le fiel qu'il broyé
avec ses couleurs donne à sa touche tout le ter-
rible des peintures de Michel Ange. M. de Vol-
taire est toujours sublime quand il parle d'a-
près son cœur.

19 *Septembre* 1769.

Les Spectacles de Mlle. Guimard, qu'on
avoit dit être discontinués par la retraite d'un
amant distingué qui ne subvenoit plus aux frais
considérables de ces fêtes, ont repris depuis
quelque tems & se continuent avec autant de
succès que d'affluence. On n'y joue communé-
ment que de petits Drames faits exprès pour le
lieu: quelques auteurs se sont voués à l'amuse-
ment de cette Nymphé, & toute la Musique,
qui s'y exécute, est de M. de la Borde. Ce sont
les camarades des deux sexes de Mlle. Guimard
qui la secondent dans les représentations où elle
se prodigue elle-même avec beaucoup de com-
plaisance. On fait qu'elle a une très vilaine
voix, mais elle a dans son jeu une minauderie
qui plait à ses partisans, & qui pourroit passer
pour du naturel par la grande habitude où elle
est de s'y exercer. Il paroît que de tous les
petits

petits ouvrages composés pour ce théâtre : *la tête à perruque* est celui qui remporte la palme au gré des connoisseurs. Du reste , on n'entre que par billets , & c'est ordinairement le rendez-vous des plus jolies filles de Paris & des aimables Libertins. Il y a des loges grillées pour les honnêtes femmes , pour les gens d'église , & les personnages graves qui craignent de se commettre parmi cette multitude de folles & d'étourdis.

20 Septembre 1769.

Ou parle beaucoup d'un bon mot de Madame , à Preville , le Comedien , le jour où cette Princesse fut chez Madame la Duchesse de Mazarin avec les autres Dames de France voir une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*. Il faut savoir qu'un devoir & un privilege des Comédiens est de porter le flambeau devant les Princes lorsqu'ils vont au Spectacle , de la salle jusqu'à leur carrosse ou à l'endroit où ils vont ; il faut savoir encore que Preville avoit fait le rôle de Michau dans la *Partie de chasse d'Henri IV* , & Michau est le paysan chez lequel ce Prince arrive incognito & est fêté avec tant de cordialité.

Preville donc , après avoir représenté le rôle de Michau , éclaircit Madame pour passer de la salle de Spectacle au salon , elle lui dit : „ il étoit très convenable qu'après avoir reçu

Tome IV.

Q

„ aussi bien le grand-pere vous éclairassiez la
 „ petite fille.

21 Septembre 1769.

Mesdames ayant témoigné à Madame la Duchesse de Mazarin le desir de voir Chilly, château célèbre de M. d'Effiat, elle a fait tous les préparatifs qui pouvoient leur rendre cette partie agréable; & ses soins ont été heureusement favorisés par le tems qui étoit très beau. Le mercredi 13, jour auquel Mesdames avoient fixé leur voyage, elles arriverent l'après-midi sur les quatre heures & demie; elles furent reçues dans un salon admirable par son étendue, sa proportion & les ornemens dont il a été décoré. Elles monterent dans les caleches qu'on avoit préparées pour les promener dans les jardins. Cette promenade dura jusqu'à sept heures; on les mena alors à la salle de Spectacle, qui est une galerie très vaste, où l'on a construit un fort beau théâtre. On y représenta la *Partie de chasse d'Henri IV*. L'exécution fut parfaite, & comme Mesdames avoient donné la permission d'applaudir, les Spectateurs qui étoient en très grand nombre, marquerent leurs transports de la maniere la plus éclatante. Mesdames, non-seulement parurent très contentes, mais elles furent attendries jusqu'aux larmes dans tous les endroits qui donnent une idée si belle & si vraie de la bonté d'Henri IV, & qui a tant de rapport à celle du Prince qui les touche encore de

plus près. Elles n'ont pu s'empêcher de marquer de la surprise de ce qu'on n'avoit pas permis de représenter ce Drame à Paris, où il auroit fait encore plus d'effet que dans la Province, où il est joué avec le plus grand succès. Elles se promettent d'obtenir la permission qui a été refusée jusqu'à présent. Si elles réussissent, comme il y a tout lieu d'espérer, ce sera une fortune pour les Comédiens, & une satisfaction pour le public, qui supporte avec peine la privation de ce Spectacle. *La Partie de chasse* fut suivie de *Lucille*, Opéra Comique, qui plut aussi beaucoup. La Comédie fut terminée par un Ballet très ingénieusement composé & très bien exécuté. Ce divertissement ayant fini plutôt qu'on n'avoit cru, l'espace qui restoit jusqu'au souper fut rempli par un feu d'artifice qui mérite qu'on en fasse la description.

Au lieu de fusées ordinaires, c'étoit ce qu'on appelle des *bombettes*, espece de bombes qui produit une grande quantité d'étoiles & dont l'effet est beaucoup plus agréable que celui des fusées. Il parut des feux dans toutes sortes de formes, toutes très bien inventées & exécutées avec autant de vivacité que de précision. Il y eut ensuite des hommes montés sur des chevaux véritables, & qui combattirent les uns contre les autres avec l'artifice dont ils étoient environnés & qu'ils lançoient de toutes parts. Le feu fut terminé par des portiques très illuminés, &

à chacun desquels il y avoit une gerbe de feu ; un bouquet de trois mille fusées, qui partirent à la fois, mit le comble à la beauté de ce Spectacle. On servit le souper, dont la magnificence répondit à tout le reste de la fête. Mesdames étoient à une table au fallon, où suivant l'étiquette ordinaire il n'y avoit point d'hommes ; mais comme toutes les Dames qui composoient leur cœur ne pouvoient pas y trouver place, il y en eut plusieurs qui se mirent à celle des hommes, qui ne fut pas moins bien servie. Mesdames, malgré l'usage ordinaire, selon lequel elles n'admettent à leur table que des femmes mariées & par conséquent présentées, firent souper avec elles Mademoiselle d'Aumont, fille de Madame la Duchesse de Mazarin : elle est âgée d'environ douze ans. Après souper, chacune des Mesdames fit sa partie de whisk : elles y admirent de préférence tout ce qui est de la Maison de Duras. Le reste de la Compagnie joua au vingt-un. Le jeu dura jusqu'à environ deux heures après minuit, que Mesdames remonterent dans leurs carosses très satisfaites de tout ce qui s'étoit passé.

23 *dudit.*

Des plaisans qui ne manquent jamais dans ce pays-ci & qui saisissent toujours l'à propos, ont fait le couplet de chanson suivant à l'occasion des circonstances : les gens intelligens en con-

cevront facilement tout le sel , sur l'air *Vive le Vin, Vive l'amour* , tiré du *Déserteur* :

Vive le Roi ! Vive l'amour !

Que ce refrain soit nuit & jour

Ma devise la plus chérie !

Envain les Serpents de l'Envie

Sifflent autour de mes rideaux

L'Amour lui-même assure mon repos

Et dans ses bras je la défie.

27 dudit.

Les Italiens donnent depuis peu une Parade intitulée *le Portrait parlant* ; les paroles sont d'Anseaume, & la musique de Gretri. La pièce a réussi. Elle est plaisante, par fois graveleuse. L'éventail y est d'un grand secours aux femmes. La Musique en est excellente. En général ce genre plaît plus à ce théâtre & y est mieux adapté que l'héroïque, sur lequel on a voulu le monter depuis quelque tems. C'est une femme piquante & faite pour la gaillardise, qui emprunte la langueur & les grands airs d'une beauté sublime pour intéresser davantage & devient ridicule.

30 Septembre 1769.

M. l'abbé Morellet, dont on attendoit depuis longtems la Réplique, vient de la faire paroître. Elle a pour titre *Examen de la réponse de M. N. • • • au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes, par l'auteur du Mémoire*. C'est un in 40. de 150 pages : on

y retrouve le même esprit de paradoxe, qu'on a remarqué dans le Mémoire: un homme décidé à nier tout ce qui est contre lui, les faits les plus avérés, & à mettre en avant tout ce qui peut favoriser sa cause, même les raisonnemens les plus démentis par l'expérience. Au reste, il a beau jeu.

2 Octobre 1769.

Un Ecrivain vient de répandre un *Prospectus* sur le projet d'une Pompe à Paris. L'auteur, après avoir réfuté rapidement tous ceux écrits sur cette matière depuis le fameux Abbé Picard, jusques à M. de Parcieux & même depuis ce dernier, expose le sien, qu'il présente comme plus aisé, plus commode & moins dispendieux. Ce seroit d'élever une pyramide dans la Seine, à la pointe de l'isle St. Louis, où est l'hôtel de Bretonvilliers. Il prétend que de-là il se distribueroit dans Paris une quantité d'eau en assez grande abondance, pour en fournir à toutes les extrémités de la Capitale, pour avoir des fontaines continuellement jaillissantes, qui abreuveroit & laverait sans interruption le pavé de Paris, & pour établir des machines qui en cas d'incendie donneroient promptement des volumes d'eau capables d'éteindre le feu le plus violent.

3 Octobre 1769.

Les Comédiens François ont donné hier la première Représentation d'*Hamlet*, tragédie en

cinq actes, tirée du théâtre Anglois. Ce sujet jusqu'ici avoit fait le desespoir de nos plus grands maîtres, qui avoient vainement tenté de l'adapter à notre théâtre & de le circonscrire dans nos regles dramatiques. Quelques-uns, comme M. de Voltaire, s'étoient contentés d'en prendre les beautés du détail & de les transporter dans leurs Pieces. M. Duffly s'est approprié cette carcasse & en a formé un Drame régulier, mais qui, dénué de ces endroits neufs & terribles dont on s'étoit emparé avant lui, n'a plus été qu'une tragédie ordinaire; dans laquelle l'auteur ayant perdu tout le mérite de l'invention, se trouve réduit à quelques beaux vers, à des morceaux particuliers & n'offre qu'un ensemble médiocre. Le Sr. Moïé, qui a fait le rôle d'*Hamlet*, a excité une vive sensation par la chaleur de son jeu.

4 Octobre 1769.

L'Académie Royale de Musique a remis hier l'Acte de *Psyche*, dont les paroles sont de M. l'Abbé de Voisenon & la Musique de M. de Mondonville. Ce petit Drame, où Mlle. Arnoux déploye tant de graces, a reçu encore un nouveau mérite du jeu de cette actrice inimitable. Elle n'avoit représenté depuis longtems, on avoit craint de la perdre, & l'on ne se flattoit de la revoir que sur le nouveau théâtre. Elle a voulu se remettre un peu au courant avant de tenter de plus grands rôles. Elle a été re-

que avec des transports indicibles. On a trouvé sa voix plus soutenue, & non moins séduisante : ses attitudes toujours belles & pleines d'intérêt ont ému l'ame des spectateurs & l'ont vivement passionnée. Elle a été très bien secondée par Mlle. Rosalie, qui avoit fait le rôle de *l'Amour*. Cette dernière se perfectionne de plus en plus dans son jeu naïf, gai & piquant en même tems.

7 Octobre 1769.

On a fait le 2 de ce mois plusieurs essais d'artifice, tant sur l'eau que dans l'air, pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin, & plusieurs artificiers travaillent en concurrence. Leurs tentatives jusqu'à présent n'ont encore rien produit de satisfaisant. On y a cependant remarqué des bombes de construction nouvelle, qui produisent un grand effet, mais qui ne répondent pas encore à ce qu'on desire pour une aussi grande fête.

9 Octobre 1769.

L'admiration qu'a excitée au Sallon le portrait en pied du Roi de Prusse, a fait fermenter les beaux esprits; plusieurs ont fait des vers à ce sujet. Voici le quatrain qu'on trouve le plus juste & le moins indigne de ce grand Roi.

Vers de M. Bacon sur le Portrait de sa Majesté le Roi de Prusse, exposé au Sallon du Louvre en 1769.

Si ce Roi Conquérant, fameux par mille exploits,
Apprit à ses sujets le grand art de la guerre;

En

En Prince, en Philosophe, il leur dicta ses loix :
Regner, c'est éclairer la terre.

11 *dudit.*

Madame Denis, niece de M. de Voltaire, dont la séparation d'avec ce cher oncle avoit occasionné tant de mauvais propos & de conjectures sinistres qui n'ont jamais été bien éclaircies, vient de partir ces jours-ci pour se réunir avec lui, & de retour va sans doute égayer la retraite du Philosophe de Ferney, qui commençoit à avoir beaucoup d'humeur & à broyer bien du noir. Les curieux trouveront de nouveau une femme aimable, qui fera les honneurs du château, & attirera les étrangers effarouchés par les caprices d'un vieillard isolé. On fait que M. de Voltaire, malgré son ardeur pour la célébrité, ne daignoit pas toujours se montrer aux amateurs, qui en faisant ce voyage risquoient de revenir sans l'avoir vu.

12 *dudit.*

M. le Miere vient de nous donner son poëme *de la Peinture*, annoncé depuis longtems, qu'il avoit déjà lu dans une assemblée publique de l'Académie de ce genre, & qui avoit reçu pour-lors beaucoup d'applaudissemens, ainsi que dans différentes cotteries particulieres, où l'auteur l'avoit récité. Tous ces éloges prématurés se sont évanouis à l'impression. Il est de beaucoup inférieur aux poëmes latins de Du Fresnoy & de l'Abbé de Marfy; il est plus dît.

daëti que, plus dur, plus obscur, que celui de M. Watelet, & à quelques morceaux près, en petit nombre, inintelligible d'un bout à l'autre. C'est un fatras de vers empruntés & d'expressions disparates, dont il a revêtu des préceptes arides, sans enchaînement & sans progression. Il paroît dans la préface, aussi barbaquement écrite que le poëme, que l'auteur a senti toutes les difficultés de son entreprise; mais qu'il s'est cru capable de les surmonter, & c'est en quoi il s'est trompé. Nous avons sur le même sujet une esquisse peu connue de M. le Baron de Saint Julien, qui est infiniment meilleure, pleine d'harmonie, d'images nobles & naturelles: elle fait regretter que cet auteur n'ait pas traité plus en grand & plus en détail cette matière.

On sait aussi que feu M. le Marquis de Choiseul, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & doué du talent aimable de la Poësie, a laissé manuscrit un *Poëme de la Peinture* très estimé des amateurs qui l'ont lu, & infiniment préférable à tout ce qui a été composé en pareil genre.

13 Octobre 1769.

Idée singulière d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques qu'on se propose de donner à Paris & à la Cour, l'année prochaine, pour le mariage de Monseigneur le Dauphin. Tel est le titre d'une feuille manuscrite, qui court dans le monde & qui est vraiment originale.

L'Auteur distribue d'abord son projet de fêtes

publiques en quatre parties : 1^o. repas ; 2^o. spectacles ; 3^o. feux d'artifice, illuminations ; 4^o. bals. Il sous-divise chacune de ces parties en différens articles, qu'il détaille dans la plus grande étendue, avec une évaluation de dépenses dont il forme une récapitulation générale, par laquelle ce devis complet monte à un Capital de vingt Millions. Il ajoute :

„ Je propose de ne rien faire de tout cela, mais de remettre ces vingt Millions sur les impôts de l'année & surtout sur la taille. C'est ainsi qu'au lieu d'amuser les oisifs de la Cour & de la Capitale par des divertissemens vains & momentanés, on répandra la joye dans le cœur des tristes Cultivateurs, on fera participer la nation entière à cet heureux événement, & l'on s'écriera jusques aux extrémités les plus reculées du Royaume : *vive Louis le Bien-aimé!* Un genre de fête aussi nouveau couvrirait le Roi d'une gloire plus vraie & plus durable, que toute la pompe & tout le faste des fêtes Asiatiques, & l'histoire consacrerait ce trait à la postérité avec plus de complaisance, que les détails frivoles d'une magnificence onéreuse au peuple, & bien éloignée de la grandeur d'un Monarque, pere de ses sujets.”

13 Octobre 1769.

On assure que Le Breton & Trial, administrateurs actuels de l'Opera qui n'y entendent rien, vont remettre à la ville leur privilege, & qu'el-

fera le choix d'un homme de goût & capable dans cette partie pour diriger ce spectacle, qui est censé prendre une nouvelle forme au Palais Royal. On a de beaucoup augmenté le nombre des petites loges, ainsi que le prix de l'abonnement; il seroit étonnant que malgré tant de secours les Entrepreneurs ne pussent pas bien faire leurs affaires.

La Comédie Françoisse passe aux Tuilleries, mais cette transmigration n'aura lieu qu'à Pâques.

14 Octobre 1769.

Un caustique, comme il s'en trouve beaucoup à Paris, mécontent des opérations de M. le Contrôleur Général, que beaucoup de gens accusent d'ineptie, a rapproché ce caractère d'avec la confirmation physique de la tête de M. Maynon, & en a formé l'Epigramme suivante:

Midas avoit des mains qui changeoient tout en or:

Que notre Contrôleur n'en a-t-il de pareilles?

Pour l'Etat épuisé ce seroit un trésor,

Mais, hélas! de Midas il n'a que les oreilles!

15 Octobre 1769.

On parle beaucoup d'un bon mot de M. le Duc de Choiseul à Madame la Comtesse Dubarri: on fait que la chronique scandaleuse a prétendu que, quoique cette Dame soit née en légitime mariage, son pere véritable & physique étoit un Abbé Gomar, ci-devant Picpus & qui passoit pour avoir été très bien avec la

mere: bruit fort accrédité par le grand soin que Madame Dubarri prend de cet Abbé. La conversation rouloit sur les moines, de la destruction desquels on s'occupe essentiellement en France. Madame Dubarri étoit contr'eux, & M. le Duc de Choiseul en prenoit la défense. Ce Ministre, plein d'esprit & de finesse, mettoit en avant tous les genres d'utilité de cet état & se laissoit battre successivement en ruine sur tous les points; enfin poussé à bout: „ vous „ conviendrez au moins, Madame, (a-t-il ajouté) qu'ils sçavent faire de beaux enfans.” Cette Epigramme charmante, enveloppée de toutes les graces du Madrigal, fut sentie par celle qu'elle regardoit & ne lui déplut pas à la faveur du galant correctif qui la faisoit passer.

15 Octobre 1769.

Mlle. Arnoux, par une faveur singuliere, a joué vendredi dans *Psyché*, quoi qu'elle arrivât de Fontainebleau & dût y retourner tout de suite. Le public se presse de jouir avec la plus grande activité de cette aimable actrice, qui brille plus que jamais dans ce beau rôle par le sentiment qu'elle y déploie, & les tableaux nobles, vrais & variés qu'elle y présente continuellement, depuis le commencement jusqu'à la fin. L'Acte de *Bacchus & Erigone*, paroles de la Bruyere & Musique de Mondonville, substitué à celui d'*Hypomene & Atbalante*, n'a pas de succès.

16 Octobre 1769.

Pour égayer cette multitude d'ouvrages ennuyeux sur la Compagnie des Indes, & que personne ne lit, un plaisant a fait une *Parodie de la dernière scène de Mithridate*. On voit au milieu du théâtre la Compagnie des Indes nue en chemise; elle est suspendue par des cordes sous les aisselles, elle tient en main son Privilege. Le Corps des Actionnaires est représenté par deux d'entr'eux, qui s'effrayent les yeux de leur mouchoir.

Cette plaisanterie du moment n'est point assez méchante pour être bonne. On y attaque cependant quelques personnages qui ne se trouveront pas contents de se voir désignés. M. Boutin y est couché tout de son long. On le regarde depuis longtems comme l'ennemi juré de la Compagnie & l'on ne doute pas qu'il ne soit l'instigateur du Mémoire de l'Abbé Morellet.

18 Octobre 1769.

Il est décidé que la ville reprend l'administration de l'Opéra. Les Srs. Trial & le Breton resteront comme Inspecteurs, ainsi que le Sr. Dauvergne, connu par son talent, & le Sr. Joliveau, qui avoit la qualité de Secrétaire de l'Académie Royale de Musique, qui a donné aussi quelque preuve de mérite, & qui d'ailleurs entend à merveille les détails intérieurs de ce tripot. Ces Messieurs auront chacun 5000 Livres nettes d'appointemens: toutes les dépenses se

feront par la ville, elle aura le gain, on supportera la perte. Cependant, pour encourager les agens de la machine à la faire aller le mieux qu'ils pourront, & à s'évertuer de toute manière pour attirer le public, on a décidé que tout ce que la recette rendroit au-delà des 500,000 Livres, auxquelles elle est évaluée année commune, seroit mis en masse, & le quart partagé en gratifications entre ces Messieurs.

20 Octobre 1769.

Une affaire particulière, devenue presque une affaire générale entre les gens de Lettres & les Libraires, mérite d'être rapportée.

On sçait de quelle tyrannie usent en France les derniers avec les premiers, que le malheureux état de leurs affaires oblige ordinairement de se laisser subjuguier par ces Messieurs. Cette tyrannie avoit engagé quelques auteurs plus pécunieux & plus intelligents à faire imprimer leurs ouvrages à leurs frais, & à les faire débiter par des subalternes de confiance.

M. Luneau de Boisjermain, connu par des ouvrages estimables de sa façon & plus encore par son Edition & son *Commentaire des tragédies de Racine*, avoit suivi depuis plusieurs années cette méthode. Comme ses productions s'éten-
doient & que ce genre de commerce prospéroit entre ses mains, les Libraires en ont conçu de la jalousie, & le mercredi 31 Août 1768, ont fait une saisie chez lui, sous prétexte qu'il fai-

soit un commerce en contravention des Réglemens de la Librairie. M. Luneau en a rendu plainte par devant M. de Sartines, Lieutenant Général de Police & Chef de la Librairie; ce qui a occasionné des Mémoires de part & d'autre. Dans son premier Mémoire, M. Luneau prouve, 1^o. qu'il n'a point vendu & débité de livres: 2^o. qu'il ne les a point fait afficher pour les vendre: 3^o. qu'il n'en a tenu boutique ni magasin: 4^o. qu'il n'en a point acheté pour en revendre: au moyen de quoi il ne se prétend point infractaire du fameux Règlement de 1723, qui interdit seulement aux Etrangers la partie mercantile de la Librairie.

Dans le second, le Sr. Luneau prend article par article le Mémoire des Libraires, sous le titre de *Précis signifié par les Syndics & adjoints des Libraires de Paris*, & le pulvérise entièrement. Ces Mémoires sont de M. Linguet, Avocat connu au Barreau & dans la Littérature. Ce Demosthène de nos jours a su jeter le plus grand intérêt sur cette matière aride, par la chaleur & l'éloquence de sa plume. Il s'élève avec force contre la tyrannie des Libraires de France envers les gens de Lettres, dont ils ne devraient être que les manouvriers & les colporteurs. Il les ramène au respect & à la subordination qu'ils doivent aux auteurs; il objecte aux premiers des vérités fortes, mais nécessaires à sa

cause, & non des imputations injurieuses ou calomnieuses, comme ils le prétendent. M. de Sartines reçoit tous les jours des Requêtes & Représentations sur cet objet d'autres gens de Lettres, qui font cause commune avec M. Lueau.

22 Octobre 1769.

Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 21 Octobre. Hier il a été joué sur le théâtre de la ville une piece nouvelle en un acte & en prose, ayant pour titre *le cri de la nature*. Elle est du Sr. Armand, fils du fameux Comédien de ce nom & concierge de la Comédie Française. Cet auteur, quoiqu'enfant de la balle, n'ayant pu depuis plus d'un an obtenir une lecture de son Drame, à l'assemblée des Comédiens, a été conseillé de le donner ici. Il s'est muni avant du suffrage des Pages, qu'il a suppliés d'assister à une Répétition, & qui ont merveilleusement soutenu sa piece: en sorte qu'elle a été aux nues. Il paroît sur le théâtre un petit enfant en mailot. On craignoit que cette innovation ne révoltât les gens délicats; elle a produit le plus grand effet; on a pleuré à chaudes larmes, & toute la Cour veut voir la nouveauté. Il est à espérer pour le Sr. Armand qu'on fera représenter sa Comédie d'emblée au théâtre de Paris.

23 Octobre 1769.

On a fait ces jours derniers l'épreuve d'une machine singulière qui, adaptée à un chariot, devoit lui faire parcourir l'espace de deux lieues en une heure, sans chevaux : mais l'événement n'a pas répondu à ce qu'on promettoit : elle n'a avancé que d'un quart de lieue en 60 minutes. Cette expérience s'est faite en présence de M. de Gribeauval, Lieutenant général, à l'Arsenal.

25 Octobre 1769.

Le tableau parlant, qu'on joue aux Italiens avec tant de succès, a allumé la bile d'un auteur satyrique anonyme ; il vient de s'exhaler dans une Epître qu'il adresse à son digne ami, M. Nicolet. A cette occasion il fronde le mauvais goût du jour, il passe en revue une infinité de nos auteurs modernes, qu'il réduit à leur juste valeur. On a joint au texte des notes encore plus cruelles, & toute la Littérature est en mouvement pour découvrir ce critique, contre lequel la tourbe des petits auteurs fait cause commune. On a attribué cette Epître à M. l'abbé de Voisenon, en ce que Favart, un des poètes de la scène si à la mode, y est absolument épargné.

26 *du dit.*

Quoi qu'on se soit mis en train de lever les plans pour l'exécution du projet de M. de Par-

cieux , d'amener à Paris la riviere d'Yvette, d'autres spéculateurs ne se découragent pas dans l'espoir que celui là ne sera jamais exécuté par la dépense énorme qu'il exige. On a déjà parlé du projet de la pompe publique établie à la pointe de l'isle. Un autre auteur propose au même endroit une machine à feu , comme à Londres, où elle est établie & qui produit pour cette ville tous les effets salutaires qu'on exigeroit de celle-ci. On prétend que la construction & l'entretien ne coûtent pas plus d'un million.

28 *dudit.*

M. Souchet, Avocat du Roi au Châtelet de Paris , a prononcé le 23 de ce mois un discours à la rentrée de son tribunal, dans lequel après avoir établi les principes raisonnés de la Législation, il a montré l'origine de nos loix & les a appréciés. Il en a tiré la conséquence de la nécessité de les réformer en grande partie & en a indiqué les moyens. Ce discours intéressant par l'importance du sujet, l'est devenu encore plus par la maniere dont l'orateur l'a traité. Les vues nouvelles & utiles qu'il renferme , annoncent de la part de ce jeune Magistrat beaucoup de connoissances & caractérisent à la fois le philosophe éclairé, l'homme de Lettres instruit, & le politique consommé.

29 dudit.

Il y a eu hier un grand concours à la Comédie Française , à cause de la rentrée du Sr. le Kain , qui étoit allé aux eaux pour le rétablissement de sa santé. Il a joué dans *l'Orphelin de la Chine*. On ne fauroit rendre les transports indicibles du public en revoyant cet acteur qu'on regarde comme le premier de la scène , malgré son défaut d'organe , sa figure ignoble , & son jeu trop souvent forcé. Mais on ne peut lui refuser une intelligence supérieure , une plénitude de jeu qui lui fait remplir le théâtre sans aucun vuide , & avec une chaleur dont l'atmosphère embrase nécessairement le spectateur.

30 dudit.

On écrit d'Allemagne , que les Jésuites de Coblentz & de Benzberg ayant trouvé dans *l'Evangile de Nicodème* , (que l'on fait n'être pas reçu comme orthodoxe , mais un des cinquante Evangiles repudiés comme apocryphes) que le Bon Larron s'appelloit *Dixmare* , ils ont jugé à propos d'en faire un Saint , de l'invoquer sous ce nom , de lui bâtir une chapelle , de lui composer des litanies & de lui faire faire des miracles. Dans les diverses invocations qu'on lui adresse & dans les prières rédigées par ces bénits Peres , ils l'y appellent *Saint voleur , Saint Meurtrier , Saint Assassin* ; le tout

avec permission de leurs Supérieurs. Les réflexions de l'auteur de la Lettre sont, qu'il en résulte que les plus grands Criminels peuvent être érigés en Saints, pourvu que sur l'échafaut ils aient un bon moment.

Quoi que cette relation soit fort circonstanciée & regardée comme certaine, il est à présumer que c'est une calomnie des ennemis de la Société, ou du moins que le fait est prodigieusement exagéré, ou que c'est une invention de quelque plaissant : cette espece de rieurs n'est pourtant pas commune en Allemagne.

30 Octobre 1769.

La nouvelle Salle de l'Opéra, dont on presse les travaux pour mettre le public à même d'en jouer incessamment, doit s'ouvrir au cinq Décembre prochain. En attendant les amateurs s'y rendent en foule pour la visiter. Ces jours-ci on a fait une répétition de la manière dont elle doit être éclairée, pour juger de son effet aux lumieres. Beaucoup de gens d'importance y ont assisté, & tout le monde est sorti enchanté du jour de volupté qu'on a remarqué se réfléchir de toutes parts sur les objets. Des femmes agréables s'étoient mises dans les loges, & il en a résulté une teinte qui les a rendu encore plus belles aux yeux des spectateurs : art essentiel aux plaisirs des parti-

sans de ce Spectacle, & dont ne sauroit trop s'applaudir l'architecte. Le Sr. Moreau, peu connu encore par de grands édifices, va se faire une gloire durable par celui-ci. La France n'aura, surtout à Paris, aucun monument de ce genre qui mérite d'être cité. L'architecte a cherché à réunir dans celui-ci à la majesté du lieu, tous les détails de commodité particulière, que les architectes de notre Nation entendent si bien aujourd'hui. Tels sont les éloges prématurés que les enthousiastes de l'auteur lui accordent : mais pour savoir à quoi s'en tenir, il faut attendre que le public impartial ait confirmé ces suffrages.

31 Octobre 1759.

On mande de Fontainebleau qu'on y a donné l'acte d'*Erosine*, où l'on a déployé toute la magnificence des décorations du Sr. l'Evêque, entr'autres celle de Diamans, qui a produit un effet merveilleux.

31 audit.

Copie d'une Lettre du Pape Clément XIV au Roi de France, présentée par son Nonce.

Je m'attends que les Ambassadeurs de la Maison de Bourbon vont faire les plus vives instances pour m'engager à acquiescer à leurs demandes. Il est donc à propos que je prévienne votre Majesté sur cet objet & que je lui déclare mes sentimens.

1^o. J'ai envoyé au Duc de Parme les dispenses de mariage qu'il m'a demandées, j'ai suspendu à cet égard tous les effets du Bref dont il se plaint, des Bulles qui y sont relatives & je lui donne cordialement ma Bénédiction Apostolique.

2^o. Pour ce qui regarde les Jésuites, je ne puis ni blâmer, ni anéantir un Institut loué & confirmé par dix-neuf de mes prédécesseurs, & je le puis d'autant moins, qu'il a été authentiquement confirmé par le Saint Concile de Trente, & que selon vos maximes françoises le Concile général est au dessus du Pape. Si l'on veut, j'assemblerai un Concile, où tout sera discuté avec justice & égard, à charge & à décharge, dans lequel les Jésuites seront entendus pour se défendre, car je dois aux Jésuites comme à tous les ordres Religieux justice & protection. D'ailleurs, le Roi de Sardaigne & le Roi de Prusse même m'ont écrit en leur faveur; ainsi je ne puis par leur destruction contenter quelques Princes, qu'au mécontentement des autres.

3^o. Je ne suis point propriétaire, mais administrateur des Domaines du Saint Siege; je ne puis céder ni vendre Avignon, le Comtat, & le Duché de Benevent. Tout ce que je ferois à cet égard, seroit nul, & mes Successeurs pourroient réclamer comme d'abus.

Au reste, je céderai à la force, & je ne la repousserai pas par la force, quand je le pourrois : je ne veux pas répandre une seule goutte de sang pour des intérêts temporels. Vous êtes, SIRE, le fils aîné de l'Eglise; je connois la droiture de votre cœur, & je travaillerai volontiers seul à seul avec V. M. sur les intérêts que nous avons à démêler ensemble. Je prie tous les jours pour votre prospérité & je vous donne cordialement ma bénédiction Apostolique.

31 Octobre 1769.

Il paroît une nouvelle plaisanterie, relative à la Compagnie des Indes, qui est aujourd'hui l'objet des facéties de Paris : c'est une espece de *Placet au Roi* en dialogue, entre M. L'héritier & M. de Moracin, deux Députés des Actionnaires.

Fin du Quatrième Volume.

